
Digitized by Google


201
34 E
20

Digitized by Google

Digitized by Google

10

HISTOIRE

DE

SAINT PIE V.



12

HISTOIRE

DE

SAINT PIE V,

PAPE,

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS,

PAR

LE Vte DE FALLOUX.

TOME PREMIER.



PARIS,
ANCIENNE MAISON DEBÉCOURT.
SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.
ANGERS,
COSNIER ET LACHÈSE, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.
1844.

Digitized by Google

ANGERS. — IMPRIMERIE DE COSNIER ET LACHÈSE.

INTRODUCTION.

Rien ne serait plus douloureux pour l'écrivain, qui aborde religieusement un sujet religieux, que de choisir une heure inopportune, et si ce malheur m'était arrivé, je veux du moins qu'on sache comment et pourquoi ; comment j'aurais

été entraîné, non par une arrière-pensée d'amertume et de défi, mais par les illusions de ma confiance dans les dispositions sérieuses de l'opinion publique.

Cette confiance, je ne crains pas de l'exprimer simplement, car ce n'est pas en moi, mais autour de moi que je l'ai puisée.

On fait, me semble-t-il souvent, trop bon marché de son pays et de son siècle, et lors même qu'on aurait à se plaindre d'eux, il ne faudrait pas les condamner sans les entendre. Aucune époque n'a été déshéritée de la bonté de Dieu. Dans les plus mauvais jours, au sein des plus mauvaises passions, l'histoire consolante du bien reste toujours à étudier. La raison mystérieuse des événements, l'instinct providentiel des peuples se voilent quelquefois, mais laissent néanmoins percer quelques lueurs à travers le nuage. Fonder son arrêt sur des symptômes extérieurs est aussi téméraire à l'égard d'une

société qu'à l'égard d'un individu, et tous deux récèlent souvent des contradictions formelles avec leur caractère apparent. Notre temps en particulier et surtout notre patrie offrent ce contraste. Tout ce qui surgit à la surface du sol n'y est pas enraciné à la même profondeur, tout ce qui s'y agite ne marche point du même pas, les organes constitutionnels et réguliers du pays n'absorbent pas sa vie morale toute entière : quelquefois ils fonctionnent comme sous la machine pneumatique, tandis que d'autres forces naissent et vont chercher l'air hors de ce vide factice. Chacun a donc pu, en dehors des voies officiellement tracées, observer un travail d'abord latent, mais continu, puis progressif, puis évident. Au-dessus des phrases qui passent, mais encore au-dessous des faits qui règnent, les idées s'emparent de l'imagination, se développent dans les esprits, et pénètrent enfin jusqu'aux masses qui introduisent dans

l'histoire ce qui est né dans la méditation.

Ne nous tenons donc pas pour condamnés à l'amer découragement qu'inspire, au premier coup-d'œil, le désordre intellectuel, plaie saignante de notre époque; ne prenons pas toutes les espérances pour des triomphes; n'acceptons pas non plus, sans contrôle, toutes les menaces comme des périls. Ne croyons pas qu'en ce siècle des matérielles découvertes, l'esprit se voue tout entier à la matière; ne croyons pas que du développement inouï de l'industrie ne naîtra que le bien-être dans le repos; que la vapeur, tantôt asservie comme un coursier, tantôt maîtresse du vent et de la tempête, suffira à toutes les ambitions de l'homme, et que d'une rapidité si périlleusement obtenue, il consente à ne retirer que le stérile plaisir de la vitesse; ne croyons pas davantage que du progrès de la liberté ne naîtra que l'affranchissement des devoirs : mesurons

plutôt l'aggrandissement possible du but à la grandeur de l'instrument, comme on devine encore la vigueur des anciens chevaliers à la pesanteur de leurs longues épées.

La liberté et l'industrie seront les deux puissances souveraines de notre génération. Soit! il n'y a, dans la reconnaissance de ce fait, rien de nouveau, ni d'effrayant : la liberté est à la fois, un grand but et un grand moyen ; c'est un but légitime pour les nations qui en sont frustrées et qui, fortes de l'octroi divin, la considèrent comme condition indispensable de toute vertu religieuse ou civile. La liberté, chez les peuples qui la possèdent, doit être un moyen consciencieux d'émulation et de perfectionnement dans une noble communauté de labeurs. L'industrie peut également présenter ses titres au respect parce qu'elle porte en elle-même des intérêts, une utilité qui lui sont propres, une dignité même, moins

haute qu'horizontale, mais réelle cependant et incontestable ; satellite de la science, l'une applique ce que l'autre enseigne, et fait descendre en bienfaits sur les régions infimes, ce qui procède des sommets peu accessibles de l'invention et du génie.

Que la liberté et l'industrie soient donc averties, lorsqu'elles s'égarent dans leurs tendances, et non combattues dans leur origine. Entrons franchement dans l'examen du passé sans intention de décourager l'avenir; cherchons-y plutôt tous les éléments favorables qui peuvent se concilier avec le présent et se transformer en heureux augures; voyons enfin s'il est aussi téméraire que plusieurs l'affirmeront, de jeter encore une fois, au milieu des ferments d'irritation actuelle, les souvenirs irritants du XVI[e] siècle.

L'esprit de système qui groupe forcément les faits, comme des chiffres, en vue d'une démonstration préconçue, consti-

tue l'improbité historique : mais en recueillant une à une, du spectacle placé sous les yeux de tous, ses déductions les plus naturelles, encourt-on le même reproche?

Je ne viens donc pas présenter dans un but déterminé d'avance une thèse laborieusement combinée : je viens exposer, plus ingénuement, comment j'ai cru trouver, au sein même de mon époque, les symptômes de justice, et quelquefois de sympathie, qui m'ont servi de guide pour remonter vers l'intelligence des temps anciens.

Notre siècle ne doit compte que de ses quarante années, et il a déjà passé de l'âge des indices à l'âge de l'action. Il n'est pas question ici, bien entendu, de l'histoire de l'Empire, de la Restauration et de la Révolution de Juillet, c'est là l'histoire légale, ailleurs suffisamment racontée ; il s'agit seulement de l'histoire des idées à côté de celle des faits, histoire sans Mo-

niteur mais non pas sans monuments, histoire souterraine qui poursuit sa marche, parallèlement avec l'histoire au grand, jour, et qui, ne se renfermant pas dans l'enveloppe des trois dynasties, s'approprie néanmoins quelque chose de chacune d'elles, profite du rétablissement de l'ordre malgré l'oppression, grandit par l'émancipation de la parole malgré l'ingratitude des émancipés, et s'accommode aux luttes démocratiques malgré l'anarchie, qui est l'ingratitude de la liberté. De nobles idées ne trouveraient pourtant pas en elles-mêmes la persévérance et la force qui triomphent de tant d'influences malignes, si elles ne contenaient une immortelle portion de la vérité éternelle. C'est ce germe béni qui fut, il y a quarante ans, découvert au sein des décombres par un petit nombre d'hommes, et signalé par eux à leurs risques et périls: le siècle chassait les prêtres, les bouches laïques se mirent à parler la langue de

l'Église, et cette mission fut partagée d'abord entre trois hommes, M. de Châteaubriand, M. de Bonald et M. de Maistre. Mais d'aussi étranges pensées que les leurs devaient soulever d'énergiques résistances, et les esprits, même séduits par l'éloquence, pouvaient douter encore de l'application : l'Orient et l'Occident allaient pourtant leur servir de théâtre.

Le premier mot de notre ère fut un démenti solennel à l'ère qui l'avait précédée. Le dernier siècle, rompant avec tout le passé de la France, aboutit à la proscription du catholicisme; ses exploits même avaient cherché un monde nouveau, l'Amérique. Notre première date à nous c'est le retour dans les anciennes voies : le rétablissement du culte et la campagne d'Égypte. L'inauguration des églises fut regardée comme l'ouverture d'un sépulcre qu'on croyait à jamais scellé; la campagne d'Égypte sembla d'abord un accident bizarre et la boutade d'un grand

homme qui se trompe de gloire; mais laissez passer quelques jours, et bientôt l'on accusera Buonaparte de n'avoir pas assez compris la force des principes catholiques ni la mission de la France en Orient. Laissez parler nos trois maîtres, laissez grandir leur influence et multiplier leurs disciples, puis regardez maintenant de quel côté se tournent les yeux doués de clairvoyance.

Le XVIII[e] siècle ne s'était pas contenté de combattre la Foi; il avait effacé son empreinte dans les esprits et dans les mœurs. M. de Châteaubriand lui restitue sa poésie; M. de Bonald en fait dériver la législation universelle, et M. de Maistre, le Bossuet ultramontain, intitule audacieusement un livre : *du Pape.*

Au *Génie du Christianisme* succède l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem.* Dans la préface M. de Châteaubriand dit : « Lorsque j'entrepris le voyage d'outre-mer, Jérusalem était presque oubliée, un siècle

anti-religieux avait perdu mémoire du berceau de la religion; comme il n'y avait plus de chevaliers, il semblait qu'il n'y avait plus de Palestine. »

Quinze ans plus tard, au réveil de Missolonghi, M. de Châteaubriand, dans une de ses innombrables éditions, était forcé d'ajouter : « L'*Itinéraire* est devenu pour ainsi dire un ouvrage de circonstance, une carte topographique de cette guerre sacrée sur laquelle tous les peuples ont aujourd'hui les yeux attachés. »

M. de Bonald a dit : « Ce n'est pas le progrès de la civilisation qui développe la connaissance de la vérité, mais c'est la connaissance de la vérité qui hâte le progrès de la civilisation. »

M. de Maistre ajoute : « Il y a des nations privilégiées qui ont une mission en ce monde. J'ai tâché déjà d'expliquer celle de la France qui me paraît aussi visible que le soleil. Il y a dans le gouvernement national et dans les idées na-

tionales du peuple français, je ne sais quel élément théocratique et religieux qui se retrouve toujours. Le Français a besoin de la religion plus que tout autre homme; s'il en manque, il n'est pas seulement affaibli, il est mutilé. »

M. de Maistre qui n'était pas Français, ne craignit pas de dire : « La vérité a besoin de la France. »

La France, à son tour, se mit donc à la recherche de la vérité.

Si de justes reproches la stimulaient dans cette voie, on avouera qu'elle y était conviée aussi par de nobles éloges!

La réhabilitation du christianisme dans le domaine de la théorie, inaugura le mouvement réparatenr. Les disciples, à la suite des maîtres, fouillèrent les antiques archives de l'histoire et de la philosophie catholiques, vouées au dédain depuis tant d'années. L'objet des plus habituelles calomnies devint l'objet d'un impartial examen et bientôt d'une respectueuse

reconnaissance, puis l'action divine écarta de jour en jour les voiles de l'incognito. Rome, qu'on avait cru réduire à un rôle subalterne par l'envahissement de son territoire, recouvrait sa primauté dans tous les événements. Le souverain Pontife est à la fois en butte à toutes les fureurs et à tous les pièges : on le caresse pour le séduire, on le menace pour l'abattre ; le lion tourne, rampe ou rugit autour de lui ; tout est vain, le Pape demeure impassible, l'Empereur épuisé tombe avant lui. Les simples armes apostoliques, la prière et l'humilité qui avaient défait tant de Césars ont retrouvé leur vieille trempe, et Dieu, qui avait caché ses mystères dans cette lutte, veut encore que tous les cœurs y soient initiés. Il veut que nous contemplions dans tous ses détails cet instructif accomplissement de l'infaillible promesse. Il ordonne pour Pie VII ce qu'il avait permis pour Louis XVI, c'est-à-dire, que la Révolution plaçât elle-même,

auprès de ses victimes, un témoin capable de glorifier leur martyre : tandis que la violence étaye à force de soldats ses fragiles édifices, Dieu élève, par la main modeste de ses serviteurs, d'impérissables monuments aux vérités qui ne doivent pas périr (1). Là ne s'arrêtent pas encore ses desseins.

Les incorrigibles vaincus de l'impiété, ne pouvant nier la réinstallation du souverain Pontife au Vatican, ne s'en plaisaient pas moins à en nier le bénéfice au catholicisme. « Vous n'avez reconduit qu'un vieillard infirme sur le seuil des catacombes, disaient-ils, et votre souverain Pontife n'est plus dans Rome qu'une ruine au milieu des ruines ; sa voix y meurt sans écho, les peuples en ont pour jamais détourné l'oreille, et les penseurs de l'Europe ne lui prêtent plus

(1) Voyez les *Mémoires du cardinal Pacca* et l'*Histoire de Pie VII*, par le chevalier Artaud, alors secrétaire de l'ambassade française à Rome.

d'attention. » Aussitôt un prêtre se lève et proteste; l'indifférence en matière de religion est stygmatisée par l'éloquence la plus écoutée et la plus applaudie du moment. « De quoi vous vantez-vous? disent encore les adversaires du catholicisme, un homme veut bien vous livrer sa plume et vous prêter sa vigueur, mais une religion vit-elle de l'aumône que lui jette en passant le talent ambitieux d'un de ses ministres? » Dieu entendit ces clameurs et surprit sans doute l'orgueil dans le cœur du prêtre lui-même, car la réponse et le châtiment ne se firent pas attendre. Le prêtre osa contester avec le vicaire de Jésus-Christ, et les adorateurs de la pensée humaine crurent assister de nouveau à l'humiliation de la parole divine! pourtant le prodige allait se renouveller dans l'ordre de l'intelligence comme il s'était opéré naguères dans l'ordre des faits; la plume fut brisée comme l'épée: l'écrivain se trouve aujourd'hui plus ter-

rassé, plus banni que ne le fut le guerrier sur le rocher de Sainte-Hélène. Le Pape n'a prononcé qu'un mot : erreur. Il l'a fait à regret, sans anathême. Mais la condamnation à peine échappée de ses lèvres sépare les disciples du maître, frappe le génie d'impuissance et paralyse sa révolte, à ce point que les ennemis du Saint-Siége n'ont accueilli qu'avec stupéfaction le transfuge qui venait se cacher dans leurs rangs.

Bien d'autres faits et bien d'autres noms encore venant se grouper autour des faits et des noms principaux, la conviction religieuse pénétra de plus en plus la France et y contrebalança les éléments hostiles. L'ascendant de la religion ne préoccupa plus seulement les âmes d'élite, et devint au point de vue social, l'objet d'une étude générale et approfondie. Ces études eurent promptement pour résultat une tendance plus marquée vers l'unité, un amour plus tendre, une fidélité plus iné-

branlable envers le Saint-Siége. On vit croître, dans la même proportion, le dégoût des préjugés et des hommes qui entravaient encore ce mouvement. L'activité française passa, du terrain étroit des prétentions exclusives, au service de ces vieilles idées catholiques où il y a de la place pour tout le monde.

J'aperçois encore la résistance, je ne reconnais plus l'outrage.

Ainsi le pouvoir temporel des souverains Pontifes avait servi de point de mire aux plus amères récriminations : une école savante, nombreuse, convaincue, se forma, et se fortifia même de témoignages protestants pour établir, au contraire, que cette souveraineté n'avait jamais perdu le caractère qui devait lui demeurer propre, celui d'une suzeraineté spirituelle, et que cette suzeraineté avait sauvé l'Europe de la barbarie. On arriva facilement à cette démonstration : que cette dictature catholique qui paraissait de nos jours une

institution excessive, faisait la base de la jurisprudence européenne dans les jours anciens, qu'il n'y avait donc lieu à aucune accusation d'usurpation ou d'ambition personnelle, et que cette dictature seule, dans les siècles où elle s'exerça, pouvait être proportionnée à la taille de l'ennemi qu'il s'agissait de dompter.

La mission du christianisme ne date pas seulement du temps de nos pères : les vices de l'humanité ne furent pas toujours amortis ou déguisés par la politesse. Lorsque le christianisme eut à subir le premier choc des hordes impétueuses du Nord, où se trouvait la résistance, si ce n'est dans l'Église? quel autre agent que la papauté, et par des moyens plus sublimes que la papauté, pouvait modifier des peuples qui ne connaissaient qu'un sauvage instinct, qui ne se réglaient que par la justice du glaive et du feu? Avant de laisser prendre ombrage à nos susceptibilités modernes, imaginons ce que serait

devenue la liberté en Europe, la liberté fille de l'Église et mère de la civilisation, si dans les luttes du moyen-âge la souveraineté de la force n'eût pas rencontré à chacun de ses excès la souveraineté de l'esprit, dût-il s'appeler l'Esprit-Saint: si le frein d'institutions divines n'eût été sans relâche imposé d'une main héroïque aux volontés brutales, aux élans farouches des passions naturelles. Et ne fallait-il pas que la puissance modératrice fût indépendante de la puisssance qui devait recevoir son action? ne fallait-il pas même que l'une fût supérieure à l'autre en majesté? ne fallait-il pas que l'autorité pontificale fût entière, pour maintenir l'Eglise intacte, au milieu du débordement général, pour la faire flotter sur les eaux comme l'arche, après y avoir renfermé la colombe qui devait présenter l'olivier au monde.

La nécessité de cette indépendance une fois reconnue, quel usage en fit la pa-

pauté? précisément le contraire de celui qu'en eût fait une puissance temporelle. Elle se renferme dans son territoire, donation volontaire de Pépin, de Charlemagne, de Lothaire, de Mathilde, et, soit qu'elle traite avec ses plus proches voisins, soit qu'elle préside au partage des terres conquises sous son inspiration, comme celles des Sarrasins, plus tard celles de l'Amérique, elle ne stipule aucun avantage pour elle-même, elle ne se ménage aucun agrandissement, elle ne songe qu'à étendre son domaine spirituel, elle ne se préoccupe que des conditions qui intéressent l'honneur du Christ, la destruction des lois païennes, le progrès de l'humanité, l'accomplissement en un mot de son emploi tout providentiel. Est-ce là le procédé des puissances temporelles, même les plus policées?

Mais l'abus de ces armes spirituelles, prétendra-t-on en laver l'Eglise? assurérément oui : car l'Eglise, comme la vé-

rité, a cela de terrible envers ses contradicteurs, c'est qu'elle n'a jamais raison à demi.

L'objet de la plupart des excommunications fut la protection des lois du mariage; et l'inviolabilité de ce sacrement n'était pas seulement alors la constitution de la chasteté chrétienne, c'était, l'historien doit s'en souvenir, la base du bonheur public, par la constitution de la famille; c'était, dans les maisons royales, la base de la transmission et du développement des empires. Le désordre d'un prince entraînait alors la désorganisation d'un peuple. La polygamie, accordée au caprice d'un monarque par la faiblesse d'un Pape, serait devenue la loi du monde, et la jeunesse de l'Europe se serait ravalée jusqu'à l'immobile turpitude de l'Orient.

Qu'était aussi la querelle des investitures qui a tant agité le moyen-âge, et tant choqué les encyclopédistes, sinon, sous

une autre forme, la même lutte d'un pouvoir prédestiné, qui possède le secret de son but, contre l'orgueil impérial qui ne connaissait que le secret de sa force, qui voulait ranger l'Eglise à l'état de fief, et involontairement peut-être l'aurait étouffée dans ses rudes étreintes. C'était donc, d'une part, ce même effort si patient et si habile pour greffer la première sève des peuples régénérés sur le vieux tronc romain; de l'autre la longue hésitation d'une société naissante qui balance entre deux lois, comme on s'arrête entre deux routes : la loi du plus fort par le plus fort, ou la loi de l'Evangile par les Papes : le chemin de Rome ou celui de Byzance; le moyen-âge opta enfin. L'Evangile et Rome ont triomphé. Et quels en furent les fruits? la victoire définitive de la civilisation sur la barbarie, l'organisation de l'Europe en une vaste monarchie, et dans cette monarchie, tous les principes de modération passés dans le tempéra-

ment des pouvoirs, tous les principes d'ordre, passés dans le tempérament des peuples.

Qu'on ajoute maintenant à ce qu'ont fait les souverains Pontifes ce qu'ils ont empêché, et qu'on mette dans l'autre plateau de la balance tel ou tel grief, même fondé, contre le caractère de tel ou tel Pape, l'opportunité de telle ou telle mesure, puis qu'on prononce! qu'on dise si le bienfait a été un instant interrompu ou compromis, si le reproche peut s'échapper encore d'un cœur chrétien, si la papauté enfin, que Dieu ne s'est jamais engagé à affranchir des lois générales de l'humanité ni à faire briller comme un miracle à toute heure, ne nous présente pas cependant, par la durée, par la perfection de son œuvre, par l'inviolabilité de son caractère sacré, un prodige inexplicable avec les seules données humaines.

On n'a cependant pas le droit de se

Digitized by Google

croire maître du terrain lorsqu'on n'a répondu qu'à des invectives impies, et il est douloureux de rapprocher du merveilleux succès de cette tâche, l'ingratitude de quelques royautés et la rébellion présomptueuse de certains peuples! Ceux qui devaient le plus au christianisme ne sont pas toujours ceux qui l'ont le mieux défendu. Triste défection dont s'afflige le cœur de Jésus-Christ depuis le jour où, entrant dans un village, il rencontra dix lépreux qui s'arrêtèrent loin de lui, et élevant la voix lui dirent : « Jésus notre maître, ayez pitié de nous. » Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit : « Allez-vous montrer au temple, » et comme ils y allaient ils furent guéris. L'un d'eux voyant qu'il était guéri retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix et vint se jeter aux pieds de Jésus. Alors Jésus dit : « Tous les dix n'ont-ils pas été guéris; où sont donc les neuf autres? »

Que la France du moins soit désormais

le malade reconnaissant et guéri : qu'elle reprenne dans l'avenir l'emploi qu'elle a trop longtemps laissé vacant. Jamais la réconciliation de la France et de l'Eglise ne parut plus nécessaire à la marche du monde. Chaque jour, heureusement, il devient plus banal de déclarer que toutes les entreprises politiques qui prétendent être grandes devront être chrétiennes.

Nous venons de voir le travail de l'Eglise au sein de l'Europe, mais son action embrassait les extrémités de l'univers, et parmi nous la même impartialité apprécie historiquement aujourd'hui ses préoccupations plus lointaines, sa tendance à pousser les peuples vers l'Orient, dès qu'elle les avait enrôlés sous sa bannière et élevés à la dignité de soldat.

Qui empêche donc la France de relever aujourd'hui le vieil étendard de Tolbiac et de la Massoure? tous les avantages n'ont-ils pas été déposés d'avance dans nos mains, pour porter enfin la domina-

Digitized by Google

tion religieuse et politique de la chrétienté, sur l'espace le plus étendu et le plus riche de notre globe. Tant de perfectionnements dans tous les arts, et particulièrement dans l'art de la guerre, n'auront-ils jamais que l'extermination pour but, et ne sont-ils pas destinés plutôt à réparer le temps perdu pour la civilisation, en terminant plus rapidement cette vieille querelle de la vieille Europe et de la vieille Asie? La liberté et la servitude doivent-elles rester éternellement plantées aux deux extrémités de l'ancien continent, séparées par un désert moral et matériel; ou bien ce magnifique rapprochement des deux grandes races humaines, entrepris tour à tour par l'Eglise, la royauté et la science, ne doit-il pas devenir enfin le dernier progrès des progrès du XIXe siècle?

La Providence ne nous sollicite-t-elle pas visiblement : n'a-t-elle pas ouvert de sa main l'arène préparée pour notre gé-

Digitized by Google

nération? Des flottes turques ont été détruites par des canons qu'on avait défendu de tirer; des poètes philhellènes, des comités peu soucieux de christianisme, ont fondé un royaume chrétien; l'Afrique provoque aveuglément une vengeance dont le moindre résultat est de porter la Provence jusqu'au pied de l'Atlas, l'Egypte implore l'intervention de nos armes, et les sultans convoquent eux-mêmes l'Europe à leurs funérailles. Notre docile entraînement dans des voies si largement tracées ne produirait-il pas désormais des œuvres plus vastes, plus sages, plus civilisatrices que toutes celles qui ont été inventées depuis trois siècles par le protestantisme et le philosophisme réunis?

Les allusions aux croisades éveillent encore, il est vrai, les méfiances du temps actuel, et nous ne sommes pas assez dégagés du culte du succès pour dédaigner des objections puisées dans des revers. « On ne cesse de nous répéter,

dit M. de Maistre, qu'aucune de ces fameuses entreprises ne réussit. Sans doute aucune croisade ne réussit, les enfants mêmes le savent, mais toutes ont réussi, et c'est ce que les hommes ne veulent pas voir. »

En effet les Pape senvisagèrent toujours, dans ces pieuses expéditions, des motifs dignes d'être joints aux suggestions de leur piété. « Ces expéditions tout extravagantes qu'elles étaient, dit le protestant Robertson, produisirent cependant d'heureux effets qu'on n'avait pu ni prévoir ni attendre. Il était impossible que les croisés parcourussent tant de pays, qu'ils vissent des lois et des coutumes si diverses, sans acquérir de l'instruction et des connaissances nouvelles; leurs vues s'étendirent, leurs préjugés s'affaiblirent, de nouvelles idées germèrent dans leurs têtes (1). »

(1) Robertson, *Introduction à l'histoire de Charles-Quint*, page 25.

Eh bien, aucune des carrières ouvertes, durant les *trèves de Dieu*, ne se sont refermées. Le génie de l'homme reprit possession de l'empire des mers : les ports se creusèrent et s'agrandirent; la boussole, étoile conquise sur le ciel même, brilla à la poupe de tous les vaisseaux; Guillaume de Tyr, Jacques de Vitry, Villehardouin, Joinville, devinrent les premiers modèles de notre littérature historique, les assises de Jérusalem le modèle des législations; et la poésie des trouvères, éclairée d'un rayon de la poésie orientale, célébra la Foi, ses miracles et ses héros : ce fut enfin le constant désir d'atteindre l'Orient qui enfanta la découverte de l'Amérique (1).

Si l'on veut d'ailleurs peser exactement l'importance des croisades, qu'on se demande quel serait aujourd'hui le résultat

(1) Voyez *Histoire de la Géographie des nouveaux continents*, par M. de Humboldt; *Vie de Christophe Colomb*, par Washington Irving.

de ces expéditions si les Papes avaient été plus écoutés, si les peuples avaient été plus fidèles à leurs propres intérêts. — L'Egypte et la Grèce seraient des provinces chrétiennes, Constantinople rivaliserait avec Londres, Jérusalem consolée se réjouirait avec Rome, et la barbarie, reculant de deux mille lieues, aurait cédé la place avec moins d'effusion de sang qu'il n'en coûte à l'Europe, par siècles, en querelles intestines sur un espace de cent lieues carrées.

La politique et la Foi ne se rencontrèrent jamais sous la médiation d'un prince et d'un apôtre, sans que la civilisation fît un pas, et nulle part, plus qu'en notre pays, cette union ne se montra féconde. Louis VII apparaît entre saint Bernard et Suger : Clément III ouvre ses bras à Philippe-Auguste. Innocent III, assis sur le trône pontifical dans toute la force de la jeunesse, s'étudiait à donner à la fois à la société chrétienne les plus vigoureux et

les plus saints exemples. Faisant fondre sa vaisselle pour subvenir aux frais de la guerre sainte : « Je ne veux voir, » disait-il, « que des vases de bois sur ma table tant que durera la détresse des chrétiens. » Ce fut lui qui rendit à nos aïeux cet incomparable hommage : « C'est une gloire pour vous et votre royaume, que l'Eglise et le peuple chrétien n'aient rencontré dans aucune contrée un appui plus utile que dans le vôtre : n'est-ce point en vertu d'une vocation toute divine qu'un homme de votre nation, de ce trésor public d'hommes distingués, a été choisi pour gouverner la Palestine. »

Louis IX, vaillant, législateur et saint, résumait dans sa personne tous les caractères sacrés de l'office alors départi aux rois. Mézeray lui reconnaît formellement le projet d'établir une colonie en Afrique et « pour cela, dit-il, emmenoit avec lui grand nombre de laboureurs et d'artisans, capables néanmoins de porter

les armes et de combattre en cas de besoin. »

Leibnitz, s'adressant à Louis XIV, affirme que saint Louis était inspiré par une profonde sagesse, et méritait le respect des hommes d'état les plus habiles. « La monarchie universelle est une absurdité, l'histoire de l'Europe le prouve, disait Leibnitz. En faisant la guerre à des états chrétiens, on ne peut jamais obtenir que de faibles agrandissements. La guerre devrait être dirigée uniquement contre des nations barbares : parmi celles-ci, il est incontestable que d'un seul coup heureux (et les Français sont particulièrement faits pour en frapper) les empires peuvent être en un instant renversés et fondés. C'est là qu'on trouve les éléments d'un pouvoir éminent et d'une haute gloire. »

Mais l'islamisme eut aussi sa prévoyance et ses héros, et dès que Mahomet II fut monté sur le trône, il nourrit la pensée de conquérir Constantinople. Au milieu

d'une nuit il mande son visir : « Tu vois, dit le Sultan, le désordre de ma couche, j'y ai porté le trouble qui me dévore, désormais il n'y aura plus pour moi de repos ni de sommeil que dans la capitale des Grecs. »

La sécurité de l'Europe contrastait avec l'agitation du génie musulmam. Seuls, les souverains Pontifes aperçurent l'orage, et Nicolas V s'efforça de le conjurer. En 1451, ce Pape tendant encore une main amie à l'Eglise grecque, qui la repoussa, écrivait au dernier des Constantins : « Tout figuier stérile doit être coupé et jeté au feu. Ainsi en sera-t-il de la nation grecque si, d'ici à trois, ans elle ne cesse pas de se jouer de la patience divine. » Le 29 mai 1453, Mahomet II entrait dans Constantinople, l'islamisme plantait son étendard aux portes de l'Occident, et la chrétienté se vît en un seul jour réduite à la défensive.

Les souverains Pontifes firent retentir

l'Europe de leurs gémissements, mais Louis XI allait régner, c'est-à-dire la superstition au lieu de la piété, la ruse au lieu de la politique; et l'éloquence d'Æneas Sylvius ne pouvait dominer des esprits tout préoccupés de pièges à tendre ou à éviter. En 1458, Æneas Sylvius, le plus ardent des oratenrs chrétiens, ceignit la tiare après Calixte III, sous le nom de Pie II, et se crut appelé à réaliser les grandes pensées qui avaient inspiré son éloquence.

Son premier soin fut d'éclairer l'Europe sur ses nouveaux dangers : « Nos pères ont perdu Jérusalem et toute l'Asie, s'écriait-il dans une exhortation apostolique, nous avons perdu la Grèce, la chrétienté n'est plus que dans un coin du monde! » Et le Pape proposait de se rendre lui-même au-devant de l'ennemi, de se tenir pendant le combat sur la poupe d'un navire, donnant ses bénédictions aux soldats de Jésus-Christ et invoquant

pour eux le Dieu des armées. Non content de jeter ainsi le premier cri d'alarme, il assigna la ville et le port d'Ancône pour lieu de rendez-vous d'une nouvelle croisade. Il adressait sa bulle aux princes et aux peuples de tous les pays de l'Occident. Elle fut lue publiquement dans les églises; des fidèles en grand nombre pleurèrent au tableau pathétique du malheur de leurs frères, beaucoup prirent la croix et les armes; les uns se dirigèrent vers l'Italie, d'autres rejoignirent en Hongrie Mathias Corvin.

Pie II quitta Rome pour se rendre à Ancône dans le mois de juin 1464. Une fièvre lente minait le peu de forces que lui laissait son grand âge, mais il ne voulut point rendre confidents de ses infirmités les soldats qu'il voulait enflammer de son zèle, et il dissimula ses souffrances. Les peuples se pressèrent sur son passage, les villes le saluèrent comme le libérateur du monde, et le Pontife répandit partout

sur ses pas l'ardeur dont sa grande âme était pleine.

La ville d'Ancône, à son arrivée, formait un camp : on n'y voyait que des soldats, mais pas de chefs, et la misère décimait les rangs. Pie II, mesurant d'un coup-d'œil la grandeur de l'entreprise et l'insuffisance des ressources mises à sa disposition, comprit que Dieu l'avait amené jusque-là, pour qu'il y accomplit le plus douloureux des sacrifices, celui de sa sainte ambition. La maladie, qui l'avait accompagné durant tout le cours de son voyage, prit aussitôt un caractère mortel; il reconnut l'approche de sa fin, convoqua les cardinaux et leur recommanda encore une fois d'employer avec persévérance tous leurs efforts à la vengeance de la chrétienté. La flotte qui n'avait plus pour enfler ses voiles que le dernier souffle d'un intrépide vieillard se dispersa en vue du port même. La plupart des croisés, à l'exception des Vénitiens, regagnè-

rent leur patrie. L'Europe retourna à ses interminables querelles, et les Turcs poursuivirent leurs ravages. La famille des Comnène était massacrée, et tandis que les Janissaires entraient dans le Péloponèse, les sultans attachaient d'avides regards sur les rivages de l'Italie.

Pendant un siècle se continua cette double progression de dévastation et d'inertie : pendant un siècle la même voix, celle de l'Eglise, fit entendre ses accents de reproche et de douleur. Enfin un des successeurs de Pie II parvint encore à rassembler les vaisseaux et les soldats de l'Europe.

C'était Pie V.

La victoire, cette fois, descendit sur l'étendard de saint Pierre, « les armées ottomanes devorèrent les sentiers de la fuite » la bataille de Lépante, commencée par le signe de la croix, s'acheva par la délivrance de la chrétienté. « Ce fut le plus furieux combat de mer qui se soit

jamais livré! Cette journée, glorieuse pour les chrétiens, fut l'époque de la décadence des Turcs; elle leur couta plus que des hommes et des vaisseaux dont on répare la perte, car ils y perdirent cette puissance de l'opinion qui fait la principale puissance des peuples conquérants, puissance qu'on acquiert une fois et qu'on ne recouvre jamais après l'avoir perdue. Cette immortelle journée brisa l'orgueil des Ottomans et détrompa l'univers qui croyait les flottes turques invincibles (1). »

La mort empêcha Pie V de poursuivre son triomphe, et la plus puissante des diversions vint suspendre l'extermination des infidèles. L'Eglise avait changé de périls et de combats. Tandis qu'elle se portait vaillamment à la tête de la chrétienté, elle se sentit attaquée par derrière. De larges blessures, reçues de la main de ses propres enfants, épuisèrent ses forces et

(1) Bonald, *Législation primitive*, t. III, p. 288.

l'obligèrent à replier sur elle-même toute son énergie.

Nul spectacle n'était plus pénétrant pour l'âme, que l'action libre et harmonieuse de l'Eglise avant le protestantisme. Conservant à chaque nationalité son individualité politique, elle réunissait les éléments les plus divers, les royautés et les républiques sous l'unité de direction spirituelle par les seuls liens de la persuasion et de l'amour; mais l'ambition temporelle des princes, la mobilité des peuples, la fougue des passions, secouèrent enfin ce joug quelque léger qu'il fut, et Luther, qui allait employer les forces de l'Europe en guerres fratricides, n'hésitait point à immoler les intérêts généraux de la chrétienté. « C'est un péché de combattre le turc, établissait-il dans une proposition formelle, c'est résister à Dieu qui s'en sert comme d'une verge pour visiter l'iniquité de son peuple. »

Que pouvait donc faire l'Eglise à partir

de ces tristes jours? accomplir son pénible et manifeste devoir, entretenir la Foi à grande peine dans le sein même de la chrétienté, au lieu de l'étendre au loin, désabuser ses propres fils, au lieu d'éclairer les enfants de la barbarie, et verser des pleurs sur le parvis de ses propres temples, au lieu de verser son sang sur les plages étrangères à l'Evangile.

Mais ce que ses ennemis du moins ne purent jamais lui enlever, ce fut la juste fierté avec laquelle elle leur montrait les bienfaits du passé unis aux promesses de l'avenir; et aujourd'hui, où beaucoup de ses blessures commencent à se cicatriser, il est permis de rattacher nos espérances les plus chères à ses plus glorieux souvenirs. Aujourd'hui, où les regards se tournent avec le même respect, sinon avec le même amour, vers la chaire de saint Pierre, aujourd'hui, où toutes les imaginations se jettent avidement sur les dépouilles de l'Asie, ne semble-t-il pas na-

turel de détacher de la longue et illustre liste des Papes, le nom du Pontife qui le dernier consacra son règne aux grands moyens de salut de la chrétienté? sera-t-elle sans attrait et sans émulation pour notre supériorité moderne, l'histoire d'un humble religieux, qui acheva la victoire du concile de Trente et gagna la bataille de Lépante. Deux événements si mémorables, deux triomphes si décisifs que les vaincus de ces grandes journées ne se sont jamais relevés, et se débattent vainement, depuis trois siècles, sous le poids de leur immense défaite.

Le dépérissement de l'islamisme, en effet, n'est contesté de personne, et en présence du protestantisme, se dissolvant en rationalisme, la sanction des anathèmes du Concile n'est pas moins évidente. Réduit à l'immobilité du moins à laquelle il crut un instant avoir condamné l'Eglise, il tenterait vainement désormais d'entraver le mouvement du catholicisme ; l'es-

Digitized by Google

prit de l'homme, entreprenant de porter à lui seul le fardeau des mystères divins et des destinées du monde, devait plier dès le premier pas et se réfugier, comme Adam rebelle, loin de l'œil de Dieu. Les protestants ont essayé de tous les subterfuges pour cacher leurs déceptions, la logique éternelle les poursuit. Une des voix puissantes du XIXe siècle posait naguères cette question à la philosophie et au protestantisme, qui marchent désormais confondus ensemble : « Les philosophes ne nous diront-ils jamais ce qu'ils veulent mettre à la place de la religion, ni comment ils combleront le vide immense qu'elle laisserait dans les pensées, les sentiments et les habitudes des peuples : est-ce avec la raison de l'homme? ce n'est pas assez. Est-ce avec la force des gouvernements? c'est trop (1). » Ils n'ont pas répondu et ils ne répondront jamais; ils n'ont pas donné la solution du pro-

(1) M. de Bonald.

blême, parce qu'ils ne la possédent pas, parce qu'ils ne l'ont pas ravie au catholicisme et ne la lui raviront jamais.

Mais ce que les hommes veulent taire, les faits quelquefois le proclament à leur place. Qu'on jette donc un seul regard sur l'état du protestantisme actuel. Partout le grand soulèvement du XVI[e] siècle, au nom de l'indépendance humaine, s'absorbe dans le despotisme ou se dissipe en mille systèmes contradictoires, et ses édifices s'écroulent comme des pierres amoncelées sans ciment. Dans ses essais de reconstruction, même les plus ingénieux, on retrouve le même aveu d'impuissance, le même besoin de secours extérieur, d'intervention étrangère. Les uns comme en Prusse, pour éviter toute contestation, s'abstiennent de rien affirmer, pas même sur la réalité ou l'image eucharistique; d'autres, comme en Angleterre, rouvrent les bibliothèques poudreuses, soigneusement closes depuis trois siècles, et, y com-

Digitized by Google

pulsant le recueil des cérémonies catholiques, en font revivre la lettre, sans se soumettre à leur esprit. Mais s'il est des arbres dont l'ombrage donne la mort à qui ne leur demandait que le repos, il est aussi des sources qui rendent la santé à qui ne voulait étancher qu'une soif passagère. Sachons donc bien que de ces rapprochements incomplets, de ces emprunts partiels naissent chaque jour de nouveaux sujets d'espérances. Sachons donc prier et attendre, mais surtout, sachons nous glorifier de l'évidence au lieu de nous plaire à nous calomnier nous-mêmes. A côté du protestantisme oppresseur sachons admirer l'action tutélaire du catholicisme, auquel le temps apporte une confirmation nouvelle, chaque fois qu'il jette à l'erreur un nouveau démenti. De faux libérateurs ont dit au monde, il y a trois cents ans, et lui répètent encore, que la tyrannie sacerdotale humiliait les princes et enchaînait les peuples. Eh bien!

Digitized by Google

depuis trois siécles, par qui donc la royauté a-t-elle été trahie? aujourd'hui par qui les nations sont-elles protégées en Irlande, en Pologne, sur le Rhin, en Belgique, en Espagne? on a dit que des prêtres insensés pouvaient seuls égarer des bataillons crédules dans les sables de l'Orient! et le premier rève du jeune capitaine, qui allait résumer en lui tous les instincts et toutes les forces de la révolution, fut d'inscrire le nom de Bonaparte sur le granit des pyramides!

Notre époque, entrant si franchement dans la voie des réhabilitations, ne devait-elle pas rencontrer sur ses pas saint Pie V? N'y a-t-il pas lieu de s'étonner plutôt, que sa mémoire ait été jusqu'ici négligée.

Pour en finir du reste avec toute apparence de polémique, et entrer enfin sans distraction dans le domaine de l'étude et du passé, qu'il nous soit permis encore

d'aller au-devant d'une objection facile à prévoir. Pie V ne fut pas seulement un grand Pape : il fut inquisiteur. Or, parmi ceux-là même qui l'admirent volontiers dans le plein exercice de sa puissance pontificale, il s'en trouvera qui l'accuseront d'intolérance et de fanatisme dans l'usage des fonctions du Saint-Office.

C'est effectivement un point capital dans son histoire, comme dans celle de l'Eglise, et il serait impossible d'aborder une justification avec les termes et dans les données de nos jugements actuels. En présence d'une préoccupation trop exclusive des points de vue contemporains, ce livre pourrait choquer les esprits qu'il tend à édifier, et mieux vaudrait le fermer sur cette page même. Mais aux lecteurs qui voudront bien remonter trois siècles en arrière, qu'il soit permis d'adresser quelques observations.

La tolérance n'était pas connue des

siècles de foi et le sentiment que ce mot nouveau représente, ne peut être rangé parmi les vertus que dans un siècled e doute. Lorque les notions du vrai et du faux sont confondues, lorsque les prescriptions les plus contraires trouvent un peuple à peu près égal qui les adopte ou qui les rejette, assurément alors la tolérance devient une prudence précieuse. On est louable de se replier dans sa conscience et de ne chercher que dans l'excellence de la doctrine l'excellence du prosélytisme. Mais autrefois il n'en était pas ainsi. Aujourd'hui l'intolérance serait un non sens et sans résultat; autrefois elle avait un but légitime, un but qu'elle a souvent atteint. Autrefois il y avait, en immolant l'homme endurci dans son erreur, toute chance pour que cette erreur périt avec lui, et que les peuples demeurassent dans la paix de l'orthodoxie. L'histoire de plusieurs royaumes le prouve. Aujourd'hui le pouvoir qui continuerait

à immoler de pareils coupables, commettrait des actes de rigueur sans excuse, parce qu'ils seraient sans bénéfice pour la société. Qui peut se flatter désormais d'éteindre une opinion en tuant celui qui la professe : qui ne comprend aujourd'hui que ce serait une vengeance du plus fort et non une précaution du plus sage.

Qui ne comprend aussi que le degré de culpabilité n'est plus le même. Aujourd'hui l'homme qui se trompe est, dans l'ordre purement humain, celui qui ne sait pas, entre plusieurs vraisemblances, poser une main ferme sur le vrai. Autrefois en dehors du vrai tout était, même socialement, caractérisé comme erreur et comme crime. Le premier pas hors de l'unité entraînait dans la révolte manifeste. Autrefois la société toute entière était religieuse et constituée religieusement, elle croyait en arrachant un homme à l'hérésie l'arracher à un supplice éter-

nel, et c'était tout le zèle de la charité qu'elle employait à combler l'abîme dans lequel des populations en masse pouvaient se précipiter aveuglément. Le sang répandu ne l'était qu'avec la plus vigilante sollicitude pour l'âme du coupable, que l'Eglise s'efforçait jusqu'au bout d'éclairer et de reconquérir. Aujourd'hui la société vit sur une toute autre base. Elle ne se réserve que la tutelle de l'individu physique, la protection de la vie matérielle; sa tolérance serait donc mieux nommée l'indifférence. Et dans le domaine dont elle se réserve la direction, elle agit exactement comme agissait la société ancienne : le temps présent lui-même justifie le passé.

Ainsi les gouvernements se reconnaissent encore aujourd'hui le devoir de garantir les populations d'un fléau, et il leur suffit d'admettre en principe que la communauté sociale ne peut encourir volontairement de certains dangers, pour dé-

meurer armés contre ces dangers mêmes de mesures uniquement préventives. L'usage de ces mesures est autrement appliqué, mais les deux points de départ ne sont-ils pas identiques? Si, par la suite, on abolissait ce régime et qu'on inscrivît en tête de nos codes : « tous les fléaux sont admis à la libre circulation, » chacun alors vivrait et mourrait à ses risques et périls, mais qui aurait le droit de réprouver, dans le passé, tel ou tel agent des rigueurs dont la communauté elle-même avait posé les principes pour le bénéfice général?

On dit encore que la haine, la cupidité, la vengeance ont pu s'emparer hypocritement de saints prétextes pour satisfaire de hideuses passions. Hélas, ce n'est là que renouveler l'éternel procès de la déchéance humaine, recommencer l'énumération des reproches que la liberté mal comprise, ou l'autorité mal entendue, auront réciproquement à se renvoyer, tout

juste aussi longtemps que la religion sera impliquée par d'injustes accusateurs, dans les excès même qu'elle ne cesse de combattre.

Il reste enfin un dernier argument à nos adversaires, et c'est celui par lequel ils ont l'habitude de clore la querelle. Jugez la politique de l'Eglise par ses résultats contemporains, disent-ils, voyez l'état arriéré des peuples qui ont le plus immédiatement subi son action, et osez lui en faire honneur.

Avant de suivre la discussion sur ce terrain, il faut s'expliquer d'abord sur la portée des mots.

Qu'entend-on par peuple florissant ou peuple en décadence? et cette question n'est pas insignifiante, car elle se débat dans le monde depuis 1800 ans. Lorsque les dieux et les académies du paganisme tombèrent renversés pêle-mêle par d'obscurs Galiléens, les sophistes et les rhéteurs s'indignèrent et se lamentèrent.

C'est pour leur consolation que saint Augustin composa *la Cité de Dieu*, essayant de démontrer que la grandeur résidait bien plutôt dans la pureté de la Foi, dans le perfectionnement des mœurs, dans l'épanouissement de la fraternité humaine que dans les pompes grossières des idoles, des tyrans et des philosophes. Le paganisme est mort, le christianisme a vaincu; et cependant, toujours subsistent des hommes qui louent et accusent au point de vue hâtif du moment et d'un accident transitoire, d'autres qui louent et se défendent au point de vue patient de l'esprit et de la durée des âges. Les pays qu'on désigne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le cèdent-ils aux autres en dignité morale, en vertus populaires, en sobriété, en dévouement, en charité. De quoi vous plaignez-vous et de quoi les plaignez-vous donc? de ce qu'ils ne donnent pas le même habit que le vôtre à leurs mœurs et le même titre à leurs lois. Ici le débat

se rétrécit infiniment : car si d'une part, il y a des avantages dans les chartes et dans les lois écrites de fraîche date, d'autre part il y a des garanties dans l'antiquité de possession, et dans le respect général des franchises, des institutions inhérentes au sol. Serait-ce leur indigence littéraire qui mérite compassion ? Du Dante, de Vega et de Camoëns, à Manzoni et à Pellico, la source s'est-elle épuisée? pourrions-nous dédaigner ces illustres aïeux du génie européen, sans désavouer le Cid, sans nous désavouer nous-mêmes. Quant à l'Allemagne dont les poètes sont nés d'hier, elle y aurait encore moins bonne grâce. Et le patriotisme! est-il plus énervé, plus docile aux invasions: le conquérant sous lequel plia l'Europe, put-il arracher Saragosse vivante à l'Espagne?

Nous ne contestons pas néanmoins que le temps qui avait commencé son œuvre par le Midi, n'y ait, par la même raison,

laissé plus qu'ailleurs des traces de vetusté : c'est alors l'énergie de vitalité et non la défaillance qu'il est juste de constater. Ce n'est pas le roseau d'un jour, c'est le chêne séculaire qui nourrit à son pied le lierre et la mousse : c'est au pur acier que s'attaque la rouille.

S'il fallait enfin entamer une appréciation plus détaillée, il faudrait aussi faire la part des calamités politiques, et nous finirions peut-être par découvrir les ravages du poison étranger là où l'on prétend montrer les vices de l'organisme national.

Mais n'entrons pas plus avant dans la voie des récriminations, et contentons-nous d'appeler la réflexion et l'équité sur des points trop communément obscurcis par les déclamations.

En résumé, à l'époque de saint Pie V, les Papes étaient encore investis d'une grande autorité temporelle et, par inévitable corrélation, d'une grande responsabilité spirituelle. Cette double condition,

by Google

Pie V la comprit et sut la remplir sans rien envahir, sans rien abdiquer. Aussi l'histoire de son règne n'est-elle qu'un fragment de l'histoire générale de la papauté, et ce qui lui appartient en propre, ce sont seulement ses vertus et sa sainteté, son cilice et son auréole.

HISTOIRE

DE

SAINT PIE V.

CHAPITRE PREMIER.

—

NAISSANCE DE PIE V. — SON ÉDUCATION, SA CARRIÈRE JUSQU'A SON VOYAGE A ROME.

Ecce ego lactabo eum, et ducam eum in solitudinem, et loquar ad cor ejus. Osée, c. 11, v. 14.

Je l'attirerai doucement à moi, je l'amènerai dans la solitude, et je parlerai à son cœur.

En l'année 1568, le sénat de Bologne se dirigeait à la tête de la population de cette ville vers la porte Saint-Isaïe. Cette porte était murée depuis plus de cent ans : des proscrits l'avaient traver-

Digitized by Google

sée pour gagner la terre d'exil, et derrière eux, on s'était hâté de fermer la voie du retour. Un siècle s'est écoulé! C'est pour le même nom, le même peuple qui s'agite, mais sous une inspiration tout opposée.

En 1445, une famille était bannie; aujourd'hui, cette famille est comblée de bénédictions. Les pierres amoncelées aux jours de colère tombent une à une sous le marteau vengeur; de toutes les bouches s'exhalent des acclamations d'amour. Le nom de Ghislieri était sorti dans l'opprobre; il reparaît entouré de la plus haute majesté qui existe ici-bas : un enfant né dans l'exil, a été vu avec prédilection par l'œil de Dieu; cet enfant est devenu souverain Pontife, et l'hommage empruntant les mêmes signes que la fureur, la réparation s'inscrit sur le marbre et l'airain, à la place de l'injure.

En ce jour solennel de l'année 1568, le sénat décrète que la porte de la cité paternelle ouverte désormais à tous les fils de Bologne, s'appellera la Porte-Pie, et il y fait graver cette inscription :

D. O. M.

PORTAM CIVILIS SEDITIONIS CAUSA CENTUM ET AMPLIUS ANNOS OBSTRUCTAM, PIO V PONTIF. MAX. IN SUMMA CIVIUM TRANQUILLITATE JOANNES BAPTISTA DORIA BONON. PRÆS. PUBLICO COMMODO ATQUE ORNAMENTO APERUI, CONSTRUI, PIAMQUE NOMINARI VOLUIT EX S. C. MDLXVIII.

Au Dieu très bon et très puissant.
Cette porte ayant été depuis plus de cent ans, murée à cause des dissensions civiles, elle a été rouverte et reconstruite au sein de la sécurité, sous le pontificat de Pie V, et la présidence de Jean-Baptiste Doria, pour la commodité et l'ornement publics, et la volonté de la ville lui a décerné le nom de PORTE-PIE, *en l'année* 1568.

Sur le frontispice extérieur on lisait :

PIO V PONT. MAX.
PORTA PIA APERTA ET CONSTRUCTA
JOANN. BAPT. DORIA GUBERN.
MDLXVIII.

Pie V étant souverain Pontife
La Porte-Pie a été ouverte et reconstruite sous l'administration de Jean-Baptiste Doria.

L'enfant qui devait s'appeler saint Pie V, avait donc été traité par la Providence comme l'est presque toujours celui qu'elle se plaît à former pour quelque grave dessein : il naquit et grandit dans les épreuves.

La famille Ghislieri comptait parmi les plus anciennes de Bologne. Les guerres civiles du XVe siècle la dépouillèrent de ses biens, et l'édit de proscription de 1445 la jeta presque mendiante hors du territoire Bolonais.

Quelques-uns des Ghislieri se réfugièrent à

Rome, et pour se mieux mettre à l'abri, prirent le nom de Consigliari, sous lequel ils continuèrent à s'illustrer, sans changer toutefois les armes de leur maison (1). D'autres membres de cette famille plus maltraités par la fortune, se retirèrent dans le diocèse de Tortone, à Bosco, village de Lombardie, situé à deux lieues d'Alexandrie. C'est là que naquit saint Pie V, le 17 janvier 1504, jour de saint Antoine, sous le pontificat de Jules II et sous l'empire de Maximilien d'Autriche, premier du nom. Il fut nommé Michel. Son père s'appelait Paul Ghislieri et sa mère, native de Bosco, Domenica Augeria. Tous deux réduits à une condition fort obscure, étaient considérés comme riches en vertus.

Sitôt que le jeune Michel fut capable de comprendre le langage de ses parents, les préceptes salutaires et pieux abondèrent à son oreille. On lui apprit soigneusement les principes de la religion, et ses premières impressions se fortifièrent surtout, sous le toit domestique, par l'exemple de pratiques rigoureusement conformes aux instructions quotidiennes.

Une telle éducation devait être récompensée selon le vœu de parents si chrétiens. Michel, modeste et retenu au-delà de son âge, témoignait une dévotion particulière à la sainte Vierge, et se distinguait à l'école par son aptitude. En

(1) D'argent, à trois bandes de gueules.

considérant simplement l'enfance comme le pronostic de l'âge mûr, on pouvait déjà prédire de saintes joies à sa famille et à l'Église.

Dès sa douzième année, il se sentit puissamment attiré vers la maison du Seigneur, et comme spécialement averti des grâces qui lui étaient réservées. Il reconnaissait déjà la vanité du monde, soupirait après la retraite, et demandait tous les jours à Dieu le moyen de se consacrer entièrement à son service. Pourtant, aucun monastère n'existait à Bosco ni dans les environs, et ses parents le pressaient de choisir sous leurs yeux quelque carrière lucrative. Mais lorsque Dieu préside réellement à la naissance d'une pensée, il sépare rarement l'occasion de l'inspiration.

Dans le même temps en effet que le jeune Michel était le plus sollicité d'entrer dans les voies mondaines, deux religieux de l'ordre de Saint-Dominique vinrent à passer par Bosco. L'enfant les accosta d'une voix timide et les surprit par la maturité de son jugement, par ses questions, par ses réponses. La vocation encore inaperçue aux yeux même de la plus tendre sollicitude, allait se révéler à son insu dans ce naïf entretien, à ce point, que les religieux lui demandèrent s'il voulait continuer la route avec eux, lui promirent de l'initier à leurs études, et même de le faire entrer dans leur ordre, si plus tard, il s'en rendait digne. L'enfant, ému de voir pré-

venir ainsi la passion secrète de son jeune cœur, accepta leur offre avec joie : tous les sentiments de la nature semblèrent céder sans effort à la voix divine. Il courut vers son père et sa mère, s'agenouilla, implora leur bénédiction, et s'attachant au pan de la robe de l'un des Dominicains, les suivit d'un pas ferme et léger. C'est ainsi qu'il les accompagna jusqu'au couvent de Voghere, de la congrégation de la province de Lombardie, à sept lieues de Bosco.

L'affection des religieux lui fut promptement gagnée : chaque matin, il servait la messe, puis consacrait le reste du jour au travail, et les maîtres se plurent à l'instruire comme il se plaisait à les entendre. Cette commodité à satisfaire ses deux penchants les plus vifs, la dévotion et l'application aux sciences, le rendit en peu d'années si pieux et si savant, que le prieur n'hésita plus à le regarder comme un trésor directement confié à sa garde, et s'appliqua de toutes ses forces à seconder les vues de la providence.

De Voghere, Michel passa au couvent de Vigevane, et commença son noviciat. Correspondant fidèlement à l'attente de ses supérieurs, il se livra avec une ferveur croissante aux exercices du cloître et se montra de plus en plus adonné au recueillement, à l'oraison et à la mortification.

Au terme de son noviciat, les Pères le reçurent à la profession qu'il fit en l'année 1519.

C'est le moment où, selon l'usage, les religieux quittent le nom de leur famille, pour prendre le nom du lieu de leur naissance. Lorsque le provincial demanda au jeune novice comment il s'appelait, Ghislieri répondit : — Michel del Bosco. — Personne ne connaît ce lieu là, reprit le provincial, il faut vous appeler dorénavant le frère Michel Alexandrin, puisque vous êtes né dans les environs d'Alexandrie; — et Michel reçut ce nom, sans y démêler aucun présage d'élévation. Dans cette immolation solennelle de l'homme déchu, le jeune religieux laissa éclater les dispositions les plus conformes à la sainteté de ses engagements : les Pères qui lui avaient servi de guide, commencèrent à le contempler comme un modèle.

La philosophie, à son tour, occupa les forces de son intelligence, sans qu'il consentît néanmoins à omettre aucune pieuse pratique, unissant toujours la prière à l'étude, et retirant de toutes deux des moissons abondantes. Il avait coutume de dire que l'oraison est un puissant moyen d'acquérir la science, et affirmait que plus l'esprit s'unit à Dieu par ce divin commerce, plus il devient capable de s'enrichir et de s'illustrer.

A peine avait-il fini d'apprendre la philosophie, qu'on le jugea capable de l'enseigner. Ce cours lui fut confié durant une année, au bout de laquelle l'applaudissement général des reli-

gieux de la province le désigna pour professer la théologie. Cet important office fut rempli, sans que l'orgueil ni l'ambition vinssent relâcher en rien sa dévotion première. Il traitait divinement de la science de Dieu, et selon l'expression d'un de ses biographes (1), mêlait parmi les épines de la scolastique les épines du Calvaire. Attirés de toutes parts, les écoliers arrivaient en foule, et s'estimaient heureux de recevoir les leçons de ce maître, à peine âgé de vingt ans.

Au terme de sa vingt-quatrième année, on l'envoya à Gênes pour lui conférer la prêtrise. L'autorité du père provincial dut intervenir et vaincre l'effroi qui le tenait éloigné de ce glorieux ministère. Une longue retraite l'y prépara, et le frère Michel reçut enfin le caractère auguste du sacerdoce, avec la disposition intérieure qu'il a inviolablement conservée dans toute la suite de sa carrière. Sa famille ne l'avait pas revu depuis la première séparation. Cette existence apostolique qui allait fournir au monde les plus sublimes exemples d'austérité, devait commencer aussi par le sacrifice des plus naturels intérêts de la vie, et le détachement des plus intimes affections. S'élevant avec une majestueuse séré-

(1) La Vie du B. Pape Pie V, par le R. P. Jean-Baptiste Feuillet, du même ordre des Frères prêcheurs, p. 8.

Digitized by Google

nité de l'enfance à la jeunesse, il ne connut jamais d'autres troubles ni d'autres remords que les hésitations et les scrupules de l'humilité, et lorsque les instances de ses supérieurs l'eurent déterminé au court voyage de Bosco, il obéissait au besoin de consoler sa famille, plus encore qu'à son propre penchant. Mais cette douce entrevue avec ses parents fut attristée par les calamités publiques. Son pays était plongé dans la désolation et dévasté par les troupes de François Ier qui s'acheminait vers Pavie. L'église où s'éveillèrent ses premiers élans vers le ciel, et dans laquelle il se réjouissait de célébrer à son tour la sainte messe, n'était plus qu'un amas de ruines, et il fut obligé de se réfugier avec les siens, à Sésadia, loin du village natal.

Promptement de retour à sa chaire de théologie, il fut envoyé en 1543 au chapitre de la province qui se tenait à Parme. Il y soutint des thèses, et réfuta dans trente propositions principales l'hérésie luthérienne qui commençait à se répandre. Jaloux du titre qui avait été décerné à saint Bazile, *ambidexter armatus*, il voulut s'exercer aussi à combattre des deux mains pour la défense de l'église, et après avoir approfondi la théologie positive, se rendre habile dans la controverse. Le temps qui lui était laissé en dehors de ses fonctions, fut donc employé à préparer la confusion des erreurs naissantes.

Tous les jours, il lisait quelques traits de la vie de saint Dominique ou des autres saints de l'ordre, afin de se régler le plus étroitement possible sur ces parfaits modèles; il n'usait d'aucune des dispenses accordées aux professeurs, assistait ponctuellement aux offices, pratiquait des mortifications rigoureuses, balayait souvent les dortoirs, ou descendait aux fonctions les plus abjectes du couvent. Ses récréations ne se composaient que d'actes de charité, tels que, servir tout venant comme un frère, consoler les affligés, instruire les ignorants et encourager les faibles.

Tant de vertus, persévérantes, infatigables, portèrent sa réputation si haut que les religieux l'appelèrent à l'envi aux dignités de la province. Les pères du couvent de Vigevane, premiers témoins de son mérite, l'élurent prieur de leur maison. Les pères de Soncino le placèrent ensuite à leur tête, et cette seconde charge n'était pas encore expirée qu'il fut nommé prieur du couvent d'Albe.

Il obtenait toutes ces charges sans encourir le moindre soupçon de brigue, ne les acceptait que par contrainte, et s'appliquait uniquement à conduire ses religieux selon les plus strictes règles de leur état. Il leur répétait journellement cette maxime tirée des Saints Pères : — Que la piété et la science sont les deux mamelles où les

religieux doivent être incessamment attachés, pour en tirer le lait de la dévotion, sans lequel le cœur et l'esprit demeurent sans aucune onction intérieure. — Son amour pour la retraite lui faisait dire souvent : — Que le religieux, semblable au poisson, ne peut vivre hors de son élément. — Ajoutant aussi que : — comme le sel retourne à sa première nature d'eau quand on l'y rejette, ainsi un religieux qui est un sel évangélique, que la grâce de Dieu a retiré du monde, en reprend les maximes et les vices quand il y rentre inutilement.

Mais l'enceinte du cloître, quelque vastes que fussent alors ses limites, ne devait pas posséder exclusivement sa profonde doctrine et sa pieuse éloquence. Beaucoup de gens attirés par ses prédications, voulaient devenir ses pénitents ; plusieurs de ces personnages n'admettaient pas de refus.

Le marquis du Guast, gouverneur de l'état de Milan, le choisit pour diriger sa conscience et distribuer ses aumônes. Cette obligation nouvelle d'aller confesser monsieur le gouverneur, astreignait le père Michel à un voyage de sept lieues, qu'il entreprenait chaque fois, à pied, avec son sac sur les épaules. On ne put jamais lui persuader de monter à cheval ou d'acheter un manteau pour se défendre de la pluie durant ce long trajet. L'excellence de la charité évan-

gélique se retranche, assurait-il, non seulement les choses superflues, mais encore beaucoup des choses nécessaires. On ne le faisait point consentir à plus de précautions, lorsqu'il se rendait aux chapitres de la province, ou allait prêcher dans les villes qui le sollicitaient. La longue solitude des chemins était consacrée à la méditation, aux actions de grâces, que ranimaient encore les beaux spectacles de la nature; et s'il rencontrait quelque humble compagnon de voyage, tous deux récitaient, en marchant, le rosaire à voix basse.

Cette habitude du silence qui protégeait la sainteté de ses pensées, en alimentait en même temps l'énergie. Non seulement sa vigueur ne se démentit jamais dans le maintien ou le rétablissement de la discipline, et dans la résistance aux prétentions des grands; mais l'intrépidité d'un homme d'armes éclatait en lui au besoin.

Les religieuses du couvent d'Albe, se trouvant exposées aux violences de trois cents soldats détachés de l'armée française, le père Michel se jeta au devant d'eux à l'instant de leur plus extrême furie, les arrêta sur le seuil du monastère qu'ils allaient envahir, et les menaça des jugements de Dieu, en paroles si enflammées et si puissantes, qu'il détourna par leur seul ascendant les plus horribles sacriléges.

A cette époque malheureuse, les campagnes

de la Lombardie couraient aussi d'autres périls que celui du glaive. L'Italie était devenue le point de mire des protestants : ses frontières étaient assiégées par leurs écrits, tous, pleins de calomnies sans pudeur contre les catholiques. L'hérésie débordant de la Suisse, cherchait ses issues vers le Midi, à travers le Milanais, et s'y introduisait journellement à l'abri des fréquentes relations du commerce. Les tentatives se multipliaient sous toutes les formes : la résistance devait être aussi active que l'agression.

Les cardinaux du Saint-Office délibérèrent mûrement sur les moyens d'arrêter cet échange contagieux, avant qu'il n'eût infesté l'Italie entière. Leurs mesures réclamaient surtout la présence d'un délégué fidèle, gardien zélé de la foi et ferme dans l'action. Le choix tomba sur le frère Alexandrin, qui fut dépêché à Côme en qualité d'inquisiteur. On ne s'était pas trompé. Autant il avait témoigné jusqu'ici d'aversion pour toutes les charges, autant il accepta celle-ci avec joie et dévouement.

A peine entré en fonctions, il visite toutes les villes et tous les villages de sa juridiction, sans se laisser arrêter par les piéges ou par les périls ; marche hardiment la nuit dans les plaines ou dans les montagnes, ne livre à des agents que ce qu'il ne peut exécuter lui-même, et plutôt que de favoriser de basses délations, entre à ses pro-

pres risques dans la maison des hérétiques. Pénétrant même ouvertement jusque sur le territoire étranger, il allait y conférer avec un certain Bernard Odescalchi, qui lui fournissait les renseignements circonstanciés qu'une ancienne résidence permettait seule d'acquérir. A partir de cette heure, le caractère de Michel Ghislieri déploya, dans tout son essor, l'inflexibilité impartiale et calme qui devait, avec lui, traverser les plus hautes charges et s'asseoir enfin sur le trône pontifical. Le moment n'est pas venu d'examiner les situations respectives de l'Église et de l'hérésie : nous devons nous renfermer encore avec Ghislieri dans les devoirs de sa mission. Mais cette mission, quoique circonscrite, exigeait déjà le rare assemblage des qualités qui devaient se concentrer alors dans les ministres de l'inquisition, et dont saint Paul avait d'avance légué la définition et le conseil : *Solliciti servare unitatem spiritûs in vinculo pacis* : Soucieux de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix (1).

Un des plus pernicieux ouvrages des sectaires ayant été imprimé chez les Grisons, dans un château appelé Poschiano, fut expédié par la Valteline à un marchand du parti, avec commission expresse de disperser ce dépôt clandestin jusque dans Modène et Vicence.

Promptement informé des trames de ce genre,

(1) Aux Ephésiens, IV, 3.

Ghislieri alla saisir les livres chez le récéleur. Le siége épiscopal de Côme était vacant, et le marchand qui avait des intelligences dans le chapitre, s'adressa aussitôt au vicaire-général pour obtenir main-levée de la saisie. Il l'obtint. Ghislieri avait à montrer que la charge d'inquisiteur n'était pas tombée dans ses mains comme une vaine menace; il excommunia donc sans hésiter tous ceux qui avaient pris part à cet acte de connivence inattendue. Il écrivit à Rome pour en informer les cardinaux du Saint-Office, qui approuvèrent sa conduite et citèrent à leur tribunal le grand vicaire et les membres du chapitre de Côme. Ceux-ci, présumant qu'ils pouvaient à leur tour intimider le père Alexandrin, ameutèrent la populace, et le firent assaillir à coups de pierre dans les rues. Contraint à une retraite momentanée, il alla chercher refuge dans le château de Bernard Odescalchi. Mais là, il se vit en butte à d'autres violences de la part de plusieurs seigneurs considérables du pays, irrités par la censure vigilante du père inquisiteur, et qui avaient juré d'obtenir de gré ou de force quelque adoucissement à ses procédés. Le plus hautain de ces mécontents, le comte Della Trinita, s'emporta jusqu'à le menacer de le faire jeter dans un puits. Ghislieri répondit : — Il en arrivera ce que Dieu veut, — confessant et adorant ainsi par cette simple nuance de langage

cette prescience divine, toujours présente, qui fait servir à ses desseins jusqu'aux plus grands écarts possibles de la liberté humaine.

Le grand vicaire de Côme avait porté plainte à Ferdinand de Gonzague, alors gouverneur de Milan. Le père inquisiteur y était représenté comme ayant excité une sédition dangereuse par un zèle exagéré, auquel il devenait urgent de mettre un frein, en arrêtant les procédures. Le père Alexandrin, les yeux toujours fixés sur les intérêts de l'Église, passa outre. Le gouverneur indigné cita Ghislieri à comparaître devant lui.

Ghislieri devait franchir dix lieues pour obéir à ce commandement. Néanmoins, il partit à pied selon sa coutume. Averti bientôt qu'on lui dressait des embûches sur le chemin de Bersaline, au lieu même où les Manichéens, autrefois, avaient assassiné saint Pierre le martyr, il prit le chemin d'Incino, marcha toute la nuit et comparut à l'heure prescrite. Le gouverneur, qui sans doute n'avait pas prévu cette hardiesse, le regarda d'un œil courroucé, et quitta la salle d'audience sans lui adresser un mot. Peu sensible à l'affront, Ghislieri remerciait intérieurement J.-C. d'un mépris enduré pour son nom, lorsqu'il reconnut parmi les assistants un seigneur de l'intimité de Ferdinand de Gonzague. S'approchant de lui, il le pria d'avertir le gouverneur de son attente, et de son désir d'être entendu dans sa propre

cause. Ce seigneur rapporta bientôt pour toute réponse à Ghislieri qu'on allait le jeter en prison. Celui-ci quitta le palais, se disposant paisiblement à voir exécuter la menace; mais l'ordre n'en fut pas donné, soit que la fermeté de Ghislieri, soit que l'amitié du bon gentilhomme eût détourné le coup.

Cependant, si l'humble dominicain ne redoutait pas les outrages personnels, l'inquisiteur devait épargner une injure à sa charge, et Ghislieri résolut de se mettre en route pour Rome. Il partit agité des plus graves pensées. Le 24 décembre 1550, il entrait dans la ville éternelle, à jeun et exténué de fatigue. Il se dirigea vers Sainte-Sabine, couvent de son ordre. Le prieur, à son aspect misérable, le prit pour quelque vagabond qui venait tenter fortune à la cour Pontificale, et le reçut froidement. Il lui demanda même d'un ton railleur: « Que venez-vous chercher ici, mon père? venez-vous voir si le collége des cardinaux est disposé à vous faire pape? — Je viens à Rome, répondit Ghislieri, parce que les intérêts de l'Église m'y appellent. J'en sortirai aussitôt que ma tâche sera remplie. Jusque-là, je ne vous demande qu'une courte hospitalité et un peu de foin pour cette mule. »

La cellule qu'habita Pie V et que le prieur crut ouvrir à un aventurier, était voisine de celle qu'occupa saint Dominique. Toutes deux

sont devenues des sanctuaires également vénérés (1).

(1) Saint Dominique obtint la confirmation de l'ordre des *Frères prêcheurs*, en 1216, sous le pontificat d'Honorius III. Le couvent de Sainte-Sabine lui fut concédé par le même Pape avec une partie du palais pontifical sur l'Aventin. C'est à Sainte-Sabine que les dominicains revêtirent pour la première fois leur habit : des conclaves y furent tenus. Saint François d'Assise, saint Thomas, sainte Catherine de Sienne sont comptés parmi ses hôtes, et les deux chambres qu'habitèrent saint Dominique et saint Pie V sont transformées en oratoires. L'église de Sainte-Sabine est une construction du cinquième siècle. — Voyez *Rome chrétienne*, par M. Eugène de la Gournerie.

CHAPITRE II.

SÉJOUR DE GHISLIERI A ROME. — SON RETOUR EN LOMBARDIE. — IL EST RAPPELÉ A ROME ET NOMMÉ COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU SAINT-OFFICE.

Anima viri sancti enunciat aliquandò vera quàm septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum.

ECCLESIAST. XXXVII, 18.

L'âme de l'homme pur découvre quelquefois la vérité mieux que sept sentinelles placées sur des hauteurs pour tout observer.

Rome, la cité perpétuellement souveraine, que Bossuet salue du plus magnifique hommage en lui remettant la clef des temps, et qu'il place au centre de l'histoire du monde, comme l'éternel pivot du genre humain, Rome était pleine d'anxiétés en l'année 1550 (1).

(1) « Il suffira de vous attacher aux dates que je vous propose comme les plus simples et les plus suivies, qui sont celles du monde jusqu'à Rome, celle de Rome jusqu'à J.-C. »

Discours sur l'Hist. univ.

Digitized by Google

La première moitié de ce siècle, appelé siècle de la Renaissance, appliquait effectivement à la rénovation de l'antiquité, toute son ardeur de découverte. Constantinople était tombée au pouvoir de Mahomet II en 1453, et l'Occident qui se repentait trop tard de n'avoir pas sauvé la capitale du vieil empire Grec, offrit du moins un asile aux sciences et aux arts, fugitifs devant le cimeterre ottoman. Le Saint-Siége donna l'exemple de cette hospitalité généreuse; mais dans l'empressement devenu général, perça bientôt un caractère excessif, et la papauté elle-même se laissa gagner par un entraînement qu'il lui aurait appartenu de dominer. La société, faisant comme une halte dans sa marche naturelle, abandonnait la voie du Christianisme, et se pressant sur les traces du passé, avec l'avidité qui ne s'élance d'ordinaire qu'au devant de l'avenir, rétrogradait pompeusement jusqu'au paganisme.

Dispensateurs prodigues de leur influence temporelle, Jules II et Léon X semblèrent les héritiers de l'empire qui venait de succomber, plutôt que les successeurs de Pierre dans le pontificat. Une émulation profane divisant les écoles, préludait aux passions de l'esprit de secte. A la veille des hostilités entre la raison individuelle et l'autorité révélée, se croisaient dans le vide les controverses grammaticales et les cartels scientifiques. Platon vint attaquer Aristote dans le

sein des universités. Pic de la Mirandole détrônait les Pères de l'église dont la latinité fut réputée barbare. L'érudition mythologique envahissait la science même de la théologie, au grand dommage de la simplicité catholique. On n'entendait plus dans les chaires sacrées qu'une éloquence cicéronienne. Les processions populaires des grandes confréries du moyen-âge étaient éclipsées par les triomphes du Capitole, où l'on couronnait l'Arioste. Dans la maison même du Seigneur, son nom se déguisait quelquefois sous celui de Jupiter, et il n'était pas rare que Diane la chaste y fût comparée à la vierge Marie (1).

Jules II, disent quelques-uns de ses contemporains, avait choisi son nom en mémoire de Jules-César, dont il se rapprochait par les desseins ambitieux, et dont il sembla ceindre le casque pour l'opposer à la couronne impériale. Léon X remplaça cette impulsion belliqueuse par une impulsion toute pacifique, mais non moins mondaine et non moins étrangère aux anciennes traditions du Saint-Siége. Rome, sous Jules II, fut transformée en arsenal; sous Léon X, en panthéon : les académies succédèrent aux conseils de guerre. Le Vatican étonné avait peine à reconnaître ses nouveaux habitants, archers couverts d'armures ou artistes mollement vêtus

(1) Voyez Erasme.


BIBLIOTECA NAZIONALE V. E.
ROMA

de soie et de velours. Michel-Ange était près de Jules II le triple représentant de l'architecture, de la sculpture et de la peinture : ce génie entreprenant, impétueux, parfaitement en sympathie avec le génie du maître, jetait les fondements d'un temple dont les proportions étaient magnifiques comme la pensée du souverain, et dans lequel l'acanthe corinthienne constatait son triomphe sur l'ogive.

Le favori de Léon X était Raphaël, et Raphaël ne marchait qu'entouré d'un cortège d'amis, rivaux dans toutes les cultures de l'intelligence. En présence du souverain Pontife, avec le souverain Pontife lui-même, on disputait librement d'éloquence, d'érudition, de goût; à ces entretiens, dont l'Arétin n'était pas exclu, se mêlait familièrement quiconque apportait dans sa main un manuscrit, un sonnet, une esquisse, un camée, une médaille, un fragment de statue antique, exhumée le matin de cette terre féconde qui récélait autant de chefs-d'œuvre dans ses entrailles qu'elle en étalait à sa surface. C'est alors, c'est au milieu du camp catholique où les armes reposaient partout en faisceau, où l'on s'abandonnait jusqu'à l'ivresse, aux jouissances de la sécurité, que Luther, tout d'un coup, fit retentir son cri de guerre. L'alarme suivit de près l'étonnement.

Léon X essaya les négociations; mais après

avoir épuisé vis à vis de l'intraitable hérésiarque toutes les ressources de la longanimité, il publia enfin une bulle dans laquelle il s'écriait « Levez-vous, Seigneur, et soyez juge dans votre propre cause. Levez-vous, Pierre, et veillez à la cause de la sainte Église Romaine, de la mère de toutes les églises qui vous a été confiée par Dieu, et que vous avez, sur l'ordre de Dieu, consacrée par votre sang. » Au moment où des mesures énergiques appuyaient ces paroles, il fut enlevé soudainement par la mort.

Adrien VI le remplaça en 1522. Successeur d'un souverain Pontife qui avait surabondamment prouvé que les Papes savaient honorer les dons de Dieu dans les qualités et les succès de l'esprit humain, il suivit une route différente plus conforme à son origine, à son éducation et à son caractère tout allemands. Lorsqu'on lui demanda de ratifier la pension allouée sur les revenus de la porte de Saint-Jean de Latran à Félix de Fredis, qui avait découvert le groupe du Laocoon, il répondit tristement : « Ce sont des idoles; je connais d'autres dieux que je préfère : les mendiants, mes frères en J.-C. »

Cette réponse inaugurait l'ère de la réaction, et le monde chrétien qui connaissait le filial attachement de Charles-Quint pour le souverain Pontife, son ancien précepteur, put se flatter de revoir les jours de saint Adrien et de Charlema-

gne; mais ce pontificat ne dura qu'un an et demi, et les espérances qui pouvaient se tourner vers le chef de l'empire ne se prolongèrent pas davantage. Toutefois, l'esprit d'Adrien devait, à travers quelques alternatives, présider désormais aux destinées de l'Église. L'imprévoyance n'était plus permise, et la faiblesse eût été nommée de la prévarication. Une surveillance plus attentive, une direction plus sérieuse descendirent de la chaire pontificale sur tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

Le cardinal Jules de Médicis fut élu pour successeur d'Adrien VI, le 19 novembre 1523, et prit le nom de Clément VII. Rome et le monde devaient voir, sous ce règne, éclater les plus terribles châtiments et les plus instructives catastrophes. Les grandes perturbations que soulevait déjà le protestantisme, eussent exigé pour contrepoids la bonne harmonie entre les monarques chrétiens; mais cet accord était plus difficile que jamais. Clément VII, rebuté dans ses tentatives de réconciliation entre Charles-Quint et François I[er], prit enfin le parti de s'allier avec le roi de France et encourut par ce fait seul la vengeance impériale. Charles-Quint donna le commandement d'une expédition en Italie, au comte de Fronsberg et au connétable de Bourbon, l'un apostat, l'autre transfuge, et qui tous deux enrôlèrent le gros de leurs troupes en leur pro-

mettant pour gages le sac des églises et de la capitale romaines.

La justice divine arrêta Fronsberg sur les frontières de la Romagne où il mourut d'apoplexie, et frappa le connétable aux pieds même des murailles de Rome, mais la ville n'en fut pas moins envahie. Cette avant-garde Luthérienne semblait appelée à la victoire sur ce théâtre solennel, pour y exposer le premier spectacle des fureurs qui allaient envelopper l'Europe; et la ville qui avait subi l'invasion des Goths et des Vandales, ne trouva dans ses souvenirs rien d'égal aux calamités de l'invasion protestante. La dévastation et le pillage, le meurtre des prêtres et des vierges saintes, la brutalité plus exécrable que le meurtre, ayant épuisé la série des attentats contre l'humanité, on passa aux attentats contre Dieu même. Les ossements des souverains Pontifes furent arrachés de leurs tombeaux et traînés dans la fange avec les reliques les plus vénérables, les vases du Saint-Sacrifice furent souillés par les plus hideuses profanations, des chapelles furent changées en écuries, les vêtements sacerdotaux des victimes revêtirent les égorgeurs qui traversaient les rues en processions dérisoires; enfin un simulacre de conclave proclama Luther à la place de Clément VII (1).

(1) Voyez : Pallavicini, *Historia concilii Tridentini;* Guichardin, Paul Jove et le Sac de Rome, par Jacques Bonaparte,

A la nouvelle de ces violences inouies qui ne durèrent pas moins de deux mois, Charles-Quint témoigna une douleur amère, prit le deuil, implora publiquement du ciel le pardon de tant de sacrilèges, et contremanda les réjouissances préparées pour la naissance de son fils; mais ce qui rendit ces démonstrations suspectes et trahit la politique astucieuse de l'empereur, c'est qu'il retint prisonnier durant sept mois le pontife pour lequel il affichait une respectueuse compassion. Clément VII demeura si étroitement resserré dans le château Saint-Ange, qu'une femme du peuple ayant attaché un panier de légumes à une corde suspendue le long des murailles, un capitaine espagnol la fit pendre sur l'heure même, sous les fenêtres du pape. L'orgueil des Médicis reçut une ample réparation, lorsque Clément VII conduisit lui-même à Marseille Catherine sa nièce qui allait épouser le Dauphin de France (1533); mais l'église chercha des satisfactions plus efficaces : les réformes, légitimement sollicitées par l'état des mœurs, tant chez les clercs que chez les laïcs, reçurent une vive impulsion. L'apparition sanglante des prétendus réformateurs en accéléra le progrès plus que ne l'avaient pu faire, depuis le com-

gentilhomme de San Miniato, traduit par Napoléon-Louis Bonaparte, mort à Forli en 1831. La dépopulation de Rome, durant la captivité de Clément VII, fut évaluée à 45,000 âmes.

mencement de ce siècle, l'habileté et la sagesse humaines. Dès que le souverain pontife eut recouvré la plénitude de sa puissance, ce ne fut pas le besoin d'user de représailles qui se manifesta, mais celui d'opposer un redoublement de vertus, soit à la colère divine, soit au reproche des nations.

L'abnégation et la charité multiplièrent leurs œuvres. L'institut des Théatins, né de la ferveur de saint Gaëtan de Thienne, fut consolidé par la coopération de Jean Caraffa, archevêque de Théate, d'où l'ordre vint à prendre son nom, et les fins principales de ce nouvel institut furent de raviver dans le clergé l'esprit de désintéressement, et le respect des fonctions sacrées. Le même pontificat vit Matthieu de Baschi, Etienne Molina, Martin de Gusman provoquer la réforme de l'ordre de Saint-François par l'institution des Capucins et des Récollets, laborieux missionnaires, se réservant les humbles d'esprit et de cœur, propageant ou défendant la foi parmi les classes incultes, se recrutant dans le peuple et admis à son intimité. En même temps, trois gentilshommes milanais instituaient la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, appelés communément Barnabites, du nom de leur église sous le patronage de Saint-Barnabé; et Jérôme Emiliani, non content de consacrer à la fondation d'un vaste hospice d'orphelins la sei-

gneurie de Castelnuovo qui lui avait été conférée par la république vénitienne pour faits d'armes, se dévouait lui-même au soin des maladies contagieuses qui désolaient alors l'Italie, érigeant selon la règle de saint Augustin une confrérie qui, du nom de son chef-lieu, reçut le nom de Somasques.

Paul III (Alexandre Farnèse) succéda le 13 octobre 1534 au pape Clément VII. Membre du sacré collège depuis quarante-un ans, maintefois il avait manifesté le désir d'appeler le luthéranisme dans la vaste enceinte d'un concile œcuménique, et de dissiper à force de lumières tous les malentendus qui pouvaient servir de prétexte à l'obstination dans l'erreur. La souveraine puissance lui échut pour la réalisation de cette grande entreprise, et ce fut l'œuvre de son règne.

Quelques pontifes, pour avoir assumé sur eux seuls la responsabilité des luttes de leur époque, se virent taxés de témérité. La mémoire des Grégoire VII et des Innocent III servait encore de thème aux déclamations favorites contre le Saint-Siége. Sans amoindrir en rien le legs de leur autorité, Paul III voulut en outre témoigner sa confiance dans l'inépuisable fécondité de l'Église, et prouver qu'il ne redoutait pas pour elle les investigations du plus libre examen. Au faîte du pouvoir spirituel dans l'une de ces crises néfastes auxquelles les hommes ne savent guères

échapper que par la dictature, c'est en allant au devant de toutes les contradictions, c'est au milieu des plus augustes débats qu'il voulut poursuivre et atteindre le remède. On accusait l'Église d'être plongée dans l'ignorance et dans la corruption. Le monde chrétien est convoqué à Trente : il s'y transporte par ses ambassadeurs, et il ne tient qu'à lui d'y admirer, au sein d'une splendide assemblée, la discussion réconciliée avec l'unité, l'autorité déroulant complaisamment ses titres, et la foi condescendant sans trouble au langage de la science.

Des obstacles indépendants de la volonté du pape et des vœux de l'église déterminèrent la translation du concile à Bologne, et bientôt son ajournement.

A ce règne se rattachent encore la conversion d'Ignace de Loyola, sa sainte association avec François Xavier, dans l'institution des jésuites, et l'approbation du Saint-Siége. Paul III s'éteignit dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 10 novembre 1549; il venait d'être remplacé par le cardinal del Monte qui prit le nom de Jules III, au moment où Ghislieri entra dans Rome.

Dès le lendemain de son arrivée, le père Michel se présenta aux cardinaux du Saint-Office, et parmi eux se trouvait un juge plus expérimenté et plus physionomiste que le prieur de Sainte-Sabine. C'était le fondateur des Théatins,

Digitized by Google

Caraffa, qui avait reçu le chapeau des mains de Paul III, ainsi que Fisher et Polus, deux prélats anglais dépouillés de leur siége à cause de leur résistance au schisme de Henri VIII.

Caraffa était un grand et maigre vieillard dont l'âge n'avait ni courbé la taille, ni affaibli les facultés. Dévoué sans relâche au rétablissement du dogme et de la discipline dans toute leur pureté, il avait fait de la restauration religieuse l'œuvre de toute sa vie. Son discernement exercé reconnut d'un seul coup d'œil la même vocation dans le dominicain obscur qui s'inclinait devant lui pour la première fois. C'était bien là l'un des soldats de la milice régénérée qu'il fallait à l'ami de saint Gaëtan de Thienne, et Ghislieri fut accueilli comme un nouveau compagnon.

Dans l'ensemble du travail qui s'opérait alors, l'orthodoxe inviolabilité du territoire italien était de première nécessité, la Lombardie de première importance. Placé naturellement à cet avant-poste, Ghislieri devait y accomplir son action, avant de se replier vers le centre. Les cardinaux du Saint-Office lui demandèrent donc un tableau fidèle de l'état dans lequel il avait laissé sa patrie.

Cette province avait passé à travers d'interminables guerres, de l'anarchie républicaine sous le joug des condottieri. En 1535, François Sforce étant mort sans enfants, l'empereur Charles-Quint s'était emparé du Milanais comme d'un

Digitized by Google

fief dévolu à l'empire. En 1540, il en avait investi son fils Philippe II, et la domination du roi d'Espagne s'exerçait de loin, à l'aide de lieutenants et de gouverneurs. Ce régime, si favorable aux abus, entretenait l'audace des hérétiques, le relâchement du clergé, la complicité des magistrats. Ghislieri réclama et reçut tous les moyens d'une efficace répression.

Approuvé dans sa conduite, confirmé dans ses intentions, initié aux vues de ses supérieurs, il retourna donc en Lombardie, pour y reprendre sa laborieuse carrière. La nomination d'un évêque et la soumission du chapitre ramenèrent l'ordre dans la ville de Côme, mais de nouveaux ferments de discorde éclatèrent dans le voisinage, à Coire.

Deux chanoines, issus de familles puissantes, se disputaient la possession d'un riche bénéfice. L'un appartenait à la maison des Laplante, l'autre à la maison de Salice. Le premier était accusé d'hérésie et de mœurs corrompues, mais il avait des amis emportés et suppléait activement par la brigue, à tout ce qui lui manquait du côté des mérites. Ghislieri voulut se rendre sur les lieux, afin de régler en personne ce scandaleux différend. Les contestations de ce genre étaient fréquemment soutenues par la violence, l'expérience l'avait déjà prouvé; et comme en outre, il s'agissait de traverser le pays des Grisons,

manifestement hérétiques, on lui conseilla de changer d'habits.—J'ai accepté la mort en même temps que ma commission, répondit-il en repoussant ce timide conseil, et je ne pourrai jamais perdre la vie en une occasion plus glorieuse. — Il s'achemina donc vers Coire en plein jour, instruisit le procès, condamna Laplante, et installa son adversaire, sans que les mécontents osassent lui adresser aucun outrage.

Le succès redoublant la confiance, on l'envoya à Bergame. Un avocat fameux, Georges Medulaco, y répandait ouvertement le protestantisme. On avait tenté d'inutiles réprimandes : Ghislieri vint et le fit emprisonner, accordant cependant au docteur Hiérôme Albano, proche parent du coupable, la permission de pénétrer jusqu'à lui et d'employer, pour le ramener à la vérité, tous les moyens de la persuasion. Medulaco répondit avec un redoublement de blasphèmes à l'intervention officieuse du docteur. La procédure fut alors entamée : les bourgeois de Bergame, unis pour la plupart à Medulaco par des liens de famille ou d'ancienne intimité, jugeant sa perte inévitable, se concertèrent secrètement pour le tirer de péril, et l'arrachèrent de sa prison à force ouverte.

Ce coup de main avait été favorisé par tant de complices, qu'il devenait difficile de commencer contre chacun des poursuites juridiques. Ghis-

lieri, d'ailleurs, préféra s'en remettre à la conscience encore chrétienne de ces hommes égarés.

Il descendit sur la place publique, remontra la gravité de l'attentat, fulmina les censures ecclésiastiques, et eut la consolation de voir qu'il n'avait pas trop présumé du triomphe de la foi dans des cœurs encore fidèles. Les bourgeois de Bergame, implorant le pardon de leur révolte, ramenèrent eux-mêmes le prisonnier devant ses juges. Le procès fut régulièrement poursuivi, et Medulaco, relégué à Venise, y termina ses jours dans l'abandon.

Cependant Bergame n'était pas pour cela délivrée; son évêque, Victor Soranzo, noble Vénitien, prenait de secrètes dispositions pour livrer à l'hérésie le troupeau qu'il avait reçu en garde, et s'efforçait, avant de lever le masque, de se débarrasser du père inquisiteur. A son instigation, le sénat prit fait et cause contre Ghislieri, et allait lui susciter une vaine querelle, lorsque Victor Soranzo fut arrêté au milieu de son diocèse, transféré à Rome, déposé au château Saint-Ange, et solennellement dépossédé de son évêché.

En même temps que Bergame recouvrait par cette rapide exécution, une tranquillité durable, mourait à Rome (juin 1551) le père Théophile de Tropeus, dominicain et premier commissaire du Saint-Office. Le révérend père François Ro-

meus, alors général de l'ordre, mit en avant pour cet héritage, le nom des religieux les plus recommandables; mais le cardinal Caraffa qui n'avait pas perdu de vue Ghislieri, épiait l'occasion de le fixer à Rome. Il le présenta donc comme le candidat le plus capable, et Ghislieri fut nommé commissaire général du Saint-Office (1). La faveur éclairée de Caraffa l'appelait à Rome, son austère intimité l'y attendait.

Le cardinal, heureux de renouer avec Ghislieri ses premières relations, ordonna qu'on lui ouvrît la porte de son cabinet à quelque heure qu'il se présentât, et bientôt, voulant faciliter encore davantage leur étroite familiarité, lui donna un logement dans son propre palais. Chaque jour les voyait mettre en commun les trésors de leur foi et les efforts de leur zèle. Tous les matins, Ghislieri descendait dans les prisons, visitait les accusés, et n'épargnait rien pour les ramener à J.-C. Il les engageait à disputer librement contre lui, et dissipait leurs doutes avec une douceur aussi persuasive que son éloquence. Sa charité ne s'arrêtait pas là. Lorsque les coupables avaient abjuré leur erreur, il ne négligeait rien pour leur rendre la pénitence aisée, leur offrait ses bons offices

(1) C'est cette nomination sans doute qui induit Moreri en erreur, lorsqu'il le présente comme général des dominicains, poste que n'occupa jamais Ghislieri.

comme à d'anciens amis, et souvent les faisait manger à sa table. Son humilité, sa sobriété le mettaient en état de consacrer à l'assistance des pauvres la majeure partie de son revenu, et considérant la misère, non seulement comme une cruelle occasion de souffrance, mais aussi comme une continuelle tentation de péché, toujours l'aumône était jointe à l'exhortation.

Dans ce grand nombre d'actes de miséricorde, Dieu lui fit souvent rencontrer de sensibles récompenses : récompenses qui n'étaient pas seulement la reconnaissance et l'attachement des malheureux, rendus par ses soins, à la vertu et à la liberté, mais des fruits plus précieux, parce qu'il pouvait les offrir à l'église : des écarts passagers expiés par des réparations durables ; des endurcissements vaincus qui se changeaient en docilité filiale ; des passions désabusées qui se renouvelaient et se perpétuaient en saints dévouements. Le plus frappant de ces exemples se présente dans l'histoire de Sixte de Sienne.

Sixte était né dans le judaïsme, et fit à vingt ans une abjuration solennelle. Ses talents, ses grandes connaissances dans la langue hébraïque lui acquirent bientôt la renommée. Admis au rang de professeur dans les principales universités d'Italie, il y occupa le premier poste jusqu'à l'âge de trente ans. Les applaudissements, l'orgueil, le réveil de ses premières impressions,

l'entraînèrent cependant dans de si déplorables excès qu'on le fit descendre de sa chaire. Une seconde abjuration lui mérita son pardon, mais un secret ressentiment engendra de nouvelles fautes d'une telle gravité, qu'il fut saisi comme relaps, enfermé à Rome dans les prisons du Saint-Office et condamné à mort. C'est alors que le visita la compassion de Ghislieri. Toutes les voies de l'indulgence avaient été épuisées à son égard, et sa double rechute éloignait de son cachot les juifs et les chrétiens, deux fois trompés dans leur attente. Cependant Ghislieri ne pouvait contempler froidement tant d'éminentes qualités, et cette nature florissante qui avait promis une si glorieuse maturité, moissonnée dans sa vigueur. Il se jeta en prières, demandant à Dieu de l'éclairer sur son propre devoir. Dieu sembla lui répondre que le cœur du coupable n'attendait qu'un dernier acte de clémence pour se régénérer dans les plus pieuses et les plus fidèles émotions. Ghislieri cessa alors de maîtriser son penchant, s'approcha de Sixte, l'exhorta, le convainquit, lui fit désirer de vivre enfin pour la pénitence et l'amour de J.-C. Il courut ensuite vers le Saint-Père, dont l'autorité seule pouvait révoquer une sentence dans un cas semblable, se porta garant des effets de cette grâce soudaine, et ne se retira qu'après avoir obtenu la délivrance du condamné.

Quelques mois après, la joie de Ghislieri était portée à son comble : ses pleurs n'avaient pas coulé en vain sur la science et sur la jeunesse : il recevait Sixte dans l'ordre de Saint-Dominique. Toute cette vie miraculeusement préservée, demeura vouée à la modestie, à la vigilance sur soi-même, à la fermeté dans la foi, à l'édification de ses frères. Les longs et pieux combats de Sixte se trouvent reproduits dans un ouvrage fort estimé qu'il publia dix ans plus tard, sous le titre de Bibliothèque sainte, et qu'il dédia à Pie V, avec les expressions de la plus profonde gratitude.

L'attention de Ghislieri n'était pas seulement appelée sur les chutes déjà consommées ; son zèle se prodiguait surtout contre les erreurs naissantes. Dans ce siècle, curieux de controverses, et assailli de sophismes, l'orthodoxie de la chaire exigeait une vigilance particulière. La parole devait réparer le mal de la parole, et l'éloquence humaine étant devenue un instrument de séduction et de mensonge, l'éloquence sacrée devait lui opposer, sans relâche et sans mélange, les démentis salutaires de la vérité.

En l'année 1551, un franciscain, Félix Peretti, prêchait dans l'église des saints Apôtres à Rome. L'admiration générale avait salué chacun de ses discours, et les auditeurs accouraient chaque jour en plus grand nombre. Il avait l'habitude de con-

sacrer le moment de repos qui partageait son sermon, à lire les lettres et les suppliques qu'on ne manquait jamais de lui présenter en grande quantité, lorsqu'il fendait la foule pour monter en chaire. Parmi les papiers qu'on lui remit un jour, il en remarqua un cacheté et l'ouvrit. Mais au lieu de contenir l'aveu de quelque détresse, ou l'exposé d'un scrupule, cette lettre, au contraire, entrait fièrement en discussion avec l'orateur, et au sujet de la prédestination, on lisait en gros caracteres : Tu mens!

Le franciscain se sentit comme terrassé par cette soudaine négation, il ne put dissimuler son trouble et termina son discours en désordre. A peine rentré dans sa cellule, il y voit paraître un membre du Saint-Office. L'inquisiteur l'interroge, le presse, sondant en même temps de toute la pénétration du regard, l'âme du jeune prédicateur. Le franciscain en ouvre de lui-même les replis, avoue ingénuement qu'il s'est laissé déconcerter par cette attaque imprévue, mais il déploie en même temps une assurance si sincère, si chaleureuse dans les principes de la foi, que le visage de l'inquisiteur s'émeut, ses yeux perdent leur sévérité, ses bras s'ouvrent : — Si vous avez besoin d'un appui, dit-il au franciscain, nul autre que moi ne vous en servira.

C'était Pie V qui venait d'embrasser Sixte-Quint.

CHAPITRE III.

MORT DE JULES III. — AVÉNEMENT DE PAUL IV. — GHISLIERI EST FAIT CARDINAL. — MORT DE PAUL IV.

Canes latrant dominis suis, et tu non vis ut latrem pro Christo.
S. JÉRÔME, *adversùs Rufinum.*

Les chiens aboient pour leurs maîtres, et tu ne veux pas que j'aboie pour le Christ.

Jules III mourut le 23 mars 1555, et avant de se renfermer dans le conclave, les cardinaux du Saint-Office confièrent à Ghislieri l'exercice de leur charge. Plein pouvoir qui n'avait jamais été confié à d'autre que lui.

Jules III n'avait pas réalisé sur le trône toutes les espérances qu'autorisait la carrière antérieure du cardinal del Monte, mais si le grand jour du

rang suprême avait laissé apercevoir les faiblesses de caractère que la doctrine et la piété avaient suffi à voiler jusque-là, du moins sa fidélité aux intérêts sacrés de l'Église demeura toujours inviolable. Il avait présidé le concile en qualité de légat et en poursuivit d'une volonté persévérante la continuation.

Charles-Quint exigeait que l'assemblée transférée à Bologne par Paul III, rentrât sur le territoire allemand. Jules en rétablit le siége à Trente et adressa de nouvelles exhortations à la chrétienté pour la reprise immédiate de la 12ᵉ session. Paul III n'avait négligé aucun moyen d'amener les luthériens en présence des Pères réunis; Jules renouvela les tentatives de son prédécesseur. Les luthériens qui avaient essayé d'abord de gagner du temps, pressés dans leurs dernières objections, articulèrent enfin l'intention d'assujettir le concile au lieu de se soumettre à ses décisions. Ils avaient d'abord épuisé les difficultés évasives à l'égard des sauf-conduits et du choix des villes. Toute sûreté leur ayant été accordée à cet égard, ils avaient élevé leurs contestations sur le règlement des travaux. Ils voulaient enlever la présidence au Pape, ils voulaient qu'on s'occupât de la réformation de l'Église, sans toucher au dogme ni aux matières de foi, et Charles-Quint appuyait ces demandes. Jules III répondit à son ambassadeur : — Si l'empereur

Digitized by Google

était bien instruit des maux que produirait une semblable conduite, il ne vous confierait pas une telle ambassade. — Du reste, le Pape promettait qu'on traiterait du dogme, comme par le passé, sans aucune application aux personnes.

Les luthériens avaient constamment accusé les catholiques d'esquiver les controverses : on ne pouvait donc supposer qu'ils persistassent pour leur compte à se retrancher derrière d'évidents subterfuges. Des sauf-conduits leur furent expédiés avec les garanties désirables. L'esprit de concession y était porté si loin, que les Pères protestèrent authentiquement contre les conséquences qui pourraient en être tirées à l'avenir, ou préjudicier aux droits et à l'honneur du concile, dont le but unique était le rétablissement de la paix et de la concorde dans la chrétienté par des voies inaccoutumées, quoique absolument licites. Mais les protestants exigèrent alors qu'on recommençât l'examen des décrets précédemment rendus, se réservant même de revenir sur les conciles antérieurs, ne reconnaissant que la Sainte-Écriture pour juge en dernier ressort des matières de foi, et demandant que le Pape, afin de donner une complète latitude à toutes les opinions, dégageât les évêques de leurs serments. C'était demander sans détour que le concile flétrît sa propre autorité, et celle des anciens conciles, et que le souverain Pontife,

après avoir publiquement dégradé le Saint-Siége, brisât de sa propre main la chaine de la tradition.

Charles-Quint était, par la vaste étendue de ses royaumes, par l'ascendant de ses armes et de son génie, l'auxiliaire le plus important que sollicitaient à la fois la religion et l'hérésie. Il pouvait, par la seule constance de sa volonté, anéantir les dissensions de l'empire Germanique. Mais il recourut à des subtilités indignes de sa puissance; il s'abandonna à cette politique qui se préoccupe de succès passagers en dehors des lois morales et éternelles et n'engendre, après quelques alternatives, que le progrès définitif du mal qu'elle a prétendu combattre. Bientôt l'empereur ne se borna plus à entraver, autant qu'il dépendait de lui, la marche des souverains Pontifes, et dans l'aide même offerte au catholicisme, il essaya de se passer de l'autorité catholique. Désespérant, à la fois, d'intimider le Pape par ses hauteurs, et de rallier les hérétiques par ses ménagements, Charles-Quint alors imagina de faire dresser par des théologiens triés dans les deux camps, un formulaire provisoire qui conserverait force de loi jusqu'à ce qu'un Concile nouveau eût trouvé le secret de satisfaire toutes les exigences. De cet expédient surgirent trente-six articles bigarrés qui consacraient les points les plus essentiels de dissidence. C'est ce qu'on nomma l'*intérim*. Comme si la foi recon-

Digitized by Google

naissait un interrègne! Comme si la passion admettait une trêve! l'*intérim* ne put donc atteindre ni l'un ni l'autre des buts proposés. Le Saint-Siége et le concile continuèrent à marcher d'un commun accord; les protestants exploitèrent contre la puissance impériale même, le loisir et les positions qui leur étaient concédés. Bientôt en effet, les hostilités recommencèrent d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Quand Charles-Quint tardivement effrayé de son ouvrage, voulut imposer du moins le respect dû sceptre impérial, l'électeur de Saxe lui répliqua les armes à la main, et Charles-Quint fut réduit à la défensive. On le vit dans Inspruck, se sauver à la faveur des ténèbres, et gagner par une fuite précipitée, les frontières de l'Italie, qu'il s'estimait heureux alors de trouver à l'abri du trouble.

Tandis que le Tyrol était ainsi livré, le cardinal Madruce, évêque de Trente, avertit promptement le Pape que cette ville était menacée d'une soudaine irruption et que les hérétiques allaient tenter sans doute de capturer, à défaut de l'empereur fugitif, l'élite du catholicisme. Le péril était effectivement si manifeste que la suspension du concile ayant été mise aux voix dans le concile même, elle y fut résolue pour deux années avec l'approbation des prélats et des ambassadeurs allemands. Le cardinal Crescentius, légat du Pape, qu'une grave maladie mettait

hors d'état d'accompagner ses collègues dans leur retraite, descendit en bateau l'Adige jusqu'à Vérone, et y expira le troisième jour, des fatigues même du voyage.

Ainsi, les protestants qui obtenaient naguère encore du Saint-Siége les immunités appartenant aux membres d'une assemblée délibérante, ne laissaient plus aux représentants œcuméniques de l'Eglise d'autre alternative que la servitude, la fuite et la mort.

Il restait encore à l'Eglise un dernier moyen d'attester au monde son inébranlable union aux Pères du concile : c'était le choix du Pape appelé à remplacer Jules III. La cour de Rome, accusée de paralyser par d'étroites susceptibilités le développement des réformes de Trente, se hâta de confondre cette allégation, et dès le quatrième jour du conclave, la thiare était déférée à Marcel Cervin. C'était le second pape élu depuis l'ouverture du concile ; c'était le second Pape choisi parmi les cardinaux qui avaient présidé l'assemblée en qualité de légats et s'y étaient pénétrés de son esprit.

Marcel II n'eut que le temps d'annoncer ses saintes intentions, et de relever, par le fait seul des suffrages qu'il avait conquis, l'espérance des plus fervents amis de l'Eglise. Il mourut le vingtdeuxième jour de son pontificat; mais la même inspiration désigna son successeur. Ce nouveau

Pape, élu le 3 mai 1555, était le fondateur des théatins, l'ami de Ghislieri, Caraffa, alors octogénaire.

A peine assis sur le trône pontifical, sous le nom de Paul IV, il songea à délivrer l'Italie du joug des Espagnols, et à lui rendre tout ensemble les vertus et la liberté des siècles antiques. Il appelait l'Italie : « un instrument à quatre cordes naturellement d'accord : Rome, Naples, Milan et Venise. » Et il ajoutait : « Si dans cette entreprise sacrée, je ne suis ni écouté, ni secouru, la postérité saura qu'un vieil Italien, aux portes de la mort, au lieu de se reposer et de se préparer en paix à mourir, conçut les plans qui devaient restituer leur antique lustre à la religion et à la patrie. »

L'état général de l'Europe à son avénement, et surtout son attitude vis-à-vis de l'empire ajournaient indéfiniment la reprise du Concile, et le pape prit hardiment le parti de ne chercher les consolations de l'Eglise que dans la sphère de son indépendance. Il institua sous ses yeux une congrégation pour la réforme universelle et la divisa en trois classes composées de huit cardinaux, quinze prélats et cinquante docteurs. Des communications régulières s'échangeaient entre cette congrégation et les diverses universités d'Italie.

Avec un pareil zèle, Paul IV n'avait pas à dé-

mentir sa première amitié pour Ghislieri, et de nouveaux témoignages la confirmèrent avec éclat. Non content de le maintenir dans la charge de commissaire général du Saint-Office, il le nomma, dès le commencement de son règne, évêque de Nepi et de Sutri. Ces deux évêchés, réunis en un seul, à cause de la modicité de leur revenu, n'étaient situés qu'à quelques lieues de Rome, et ne relevaient que du Saint-Siége. Le pape se réservait ainsi de garder le nouvel évêque dans son emploi du Saint-Office, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un religieux digne de le remplacer. Ghislieri s'affligea extrêmement de sa nomination, et alla se jeter aux pieds de Paul IV pour le supplier de la révoquer. Il conjura Sa Sainteté, par toute l'affection qu'elle lui avait jusqu'ici montrée, de le décharger de ce fardeau redoutable, et de le laisser mourir dans l'habit monastique. Le pape ne se rendant ni à ses raisonnements, ni à ses prières, lui enjoignit de considérer ses ordres comme un commandement exprès de la Providence. Ces paroles du vicaire de J.-C. purent seules mettre fin aux instances de Ghislieri, qui demanda alors au saint-père sa bénédiction, pour aller servir l'église dans son nouveau poste. Ce ne fut cependant qu'au mois de janvier 1557, qu'il parvint à faire agréer pour son successeur dans l'inquisition, le père Thomas Scoti.

Le diocèse confié à ses soins changea bientôt de face. Tous les pays de sa juridiction furent exactement visités, sans oublier les plus pauvres hameaux, où l'on ignorait jusqu'au nom de ses prédécesseurs. Le vice ni l'incapacité ne pouvaient se dérober à ses recherches : ceux qui ne connaissaient pas leur devoir, ou ceux qui le négligeaient furent soumis à la même règle; et tous durent regagner par l'obéissance les titres qu'ils ne justifiaient pas par leurs œuvres passées.

Aussi goûta-t-il bientôt la consolation de voir ses travaux couronnés par une protection visible du ciel. Toutes les brèches de la maison du Seigneur étaient réparées, et son Église quittait les habits de deuil, pour revêtir la robe nuptiale. Néanmoins, son inclination pour la retraite n'était pas surmontée, le poids de sa dignité ne cessait de lui paraître accablant, et il implora de nouveau, aux genoux du pape, la permission de retourner dans son couvent. Paul IV voulant enfin lui ôter toute espérance, répondit : « Je vous attacherai au pied une chaîne si forte, qu'après ma mort même, vous ne pourrez plus songer au cloître. »

Ces mots indiquaient assez clairement le dessein de le faire cardinal, et en effet, le pape l'appela peu de temps après, pour l'avertir qu'il serait honoré de la pourpre dans le prochain

Digitized by Google

consistoire. Au jour fixé, quelques difficultés inopinément survenues, ayant fait ajourner sa promotion, Ghislieri ne put s'empêcher de s'écrier : « Nous voilà délivré ! »

Il n'échappait pourtant pas, comme il se l'imaginait, au péril des grandeurs humaines. Le 15 mars 1557, Paul IV le créa cardinal sans l'en avoir averti de nouveau, dans une promotion de dix cardinaux, comprenant aussi un illustre prélat français, Legillé, archevêque de Sens. Comme Ghislieri ne trouvait dans son cœur aucune expression de reconnaissance pour une dignité, qui lui causait autant d'effroi qu'elle inspire ordinairement d'envie, ce furent tous les membres du sacré collège qui, d'un mouvement spontané, remercièrent le pape de leur avoir donné un si glorieux collègue.

Ghislieri choisit pour titre l'église de Sainte-Marie de la Minerve, que le Pape admit en sa faveur, au nombre des églises titulaires (1).

Afin aussi que l'ordre de saint Dominique demeurât toujours associé aux honneurs qu'il recevait, et pour retenir encore sous la pourpre quelque vestige de son ancien état, il se fit ap-

(1) Cette église, appelée communément la *Minerve*, était originairement occupée par des religieuses grecques de l'ordre de saint Basile ; puis fut concédée à l'ordre de Saint-Dominique, pour la sépulture de sainte Catherine de Sienne, par Grégoire XI, Pierre Roger, né au château de Montmort en Limousin, élu Pape en l'année 1370.

Google

peler le cardinal Alexandrin, et non le cardinal Ghislieri, parce que ce nom d'Alexandrin, imposé par le père provincial à l'heure solennelle de sa profession dans l'ordre, lui rappelait les plus chers souvenirs de son enfance, de son pays et de sa vocation.

Paul IV ne conférait pas la pourpre comme une vaine décoration et prétendait redoubler, en la concentrant autour de lui, l'action des hommes les plus éminents du Catholicisme. Le domaine des cardinaux du Saint-Office s'élargissait malheureusement de tout le terrain envahi chaque jour par la multitude des hérésies. Paul IV résolut donc de confier au cardinal Alexandrin l'office d'inquisiteur souverain de la chrétienté, et il l'en investit en plein consistoire, avec les cérémonies les plus solennelles.

L'inquisition avait, depuis son origine, subi de nombreuses modifications. A la naissance de cette institution; les inquisiteurs revêtus d'une autorité précaire, recouraient sans cesse aux papes, pour l'exécution de leurs arrêts. En 1263, Urbain IV investit un cardinal du droit de juger les appels qu'on interjetait à Rome. Cette magistrature suprême, maintenue en vigueur durant plus d'un demi-siècle, demeura vacante jusqu'au pontificat de Clément VI (1343), qui en revêtit le cardinal Guillaume de Toulouse, puis elle retomba en désuétude jusqu'à Paul III (1534),

qui la partagea entre quatre cardinaux, nommés dès-lors cardinaux du Saint-Office. Le nombre en avait été porté à six sous Jules III; mais Paul IV qui avait déjà, durant son cardinalat, travaillé à l'affermissement de cette institution, voulut, en la rétablissant sur l'ancien pied, lui rendre l'autorité et l'énergie qu'il jugeait indispensables. Tous les inquisiteurs et leurs délégués furent donc soumis au cardinal Alexandrin, sans en excepter les évêques qui associaient quelquefois ces offices à l'épiscopat.

En vertu des mêmes difficultés et des mêmes périls, l'institut naissant des jésuites prit un développement immense vers tous les points de l'horizon. L'hérésie attaquait le Catholicisme avec un grand apparat d'érudition et de critique littéraire; l'ordre de Jésus se formait à l'exercice des mêmes armes, excellait dans l'étude des textes, et dans l'éducation des intelligences. Le protestantisme dirigeait ses premiers coups contre l'autorité pontificale, et partout où il ne pouvait la détruire, s'efforçait du moins de la discréditer; l'ordre de Jésus excellait dans les principes de l'unité et de la docilité catholique: des peuples entiers étaient jetés violemment hors de la barque de saint Pierre; l'ordre de Jésus allait, par delà les mers inconnues, lancer le filet du pêcheur! Mourant épuisé sur une plage barbare, saint François Xavier pouvait re-

gretter les glorieux supplices qui l'attendaient en Chine, mais sa carrière était comblée : il avait à lui seul baptisé autant de nations nouvelles que la foi en avait perdues dans l'ancien monde.

C'est en vue de cette sainte émulation, que le cardinal Alexandrin pratiqua ses éminentes fonctions, sans rien changer à sa conduite, ni à ses habitudes antérieures. Il ne quitta point la robe dominicaine, observa ses jeûnes et ses austérités habituels, et vécut en tout avec la simplicité du cloître. Plein de cet esprit qui rend pauvre dans la richesse, et riche dans la pauvreté, il ne voulait pas non plus que ses parents attachassent à son crédit la moindre espérance temporelle, et sa fermeté à cet égard, consignée par lui-même dans une lettre à sa nièce, Pauline Ghislieri, mérite une place dans son histoire.

« Ma chère nièce (1),

« J'ai appris avec joie par votre lettre du 26 février, la bonne union que vous entretenez avec votre mari qui est un honnête homme, et que vous vivez ensemble dans la crainte et l'amour de Dieu, comme de vrais chrétiens. Gardez-vous bien de vous en faire accroire pour être la nièce d'un cardinal. Le rang que je tiens dans l'Église,

(1) Feuillet.

Digitized by Google

vous doit être un motif d'actions de grâces à Dieu, et une nouvelle obligation d'avancer dans la vertu. Demandez pour moi la grâce de soutenir par une vie sainte ce rang où le vicaire de J.-C. m'a élevé. Vous ne devez pas souhaiter que Dieu m'élève davantage dans ce monde. Vous ne voyez que l'éclat de ma nouvelle dignité, et vous ignorez quels sont les soins, les inquiétudes, les chagrins où elle m'engage; et dont j'étais heureusement affranchi dans le cloître......

« Pour ce que vous me mandez touchant l'affaire de votre beau-frère, sachez, ma chère nièce, que les bénéfices ne se donnent point à la chair et au sang, mais à la vertu et au mérite. Jusqu'à présent, Dieu m'a fait la grâce de ne pas me mêler de cet infâme commerce; ne pensez donc pas que sur mes vieux jours, je veuille charger ma conscience de ces intrigues criminelles. »

A Rome, le 26 mars 1558.

Sa maison ne fut composée que des personnes dont il ne pouvait se passer avec bienséance. Il avait soin de les instruire lui-même de leurs devoirs, et avant de les prendre à son service, les avertissait qu'ils ne pensassent pas entrer dans le palais d'un cardinal, mais s'engager dans un couvent. Ces conditions remplies leur assuraient

toutes sortes de bontés de sa part. Non seulement, il ne les surchargeait pas de fatigue, mais il ne les appelait jamais durant leur repas ou leur sommeil, poussant le ménagement jusqu'à ouvrir lui-même la porte de son antichambre. La plus belle salle de son palais était érigée en infirmerie, pour les serviteurs qui tombaient malades. Quant à son affabilité, signe égal de charité et de modestie, elle était constamment la même envers tous ceux qui venaient traiter d'affaires avec lui, ou l'importuner de sollicitations. Personne n'éprouva jamais un refus d'audience, et l'ensemble de sa conduite, comme ses moindres démarches, faisaient involontairement comprendre que Dieu l'avait élevé de jour en jour, afin seulement que de cette hauteur, il pût servir, instruire et édifier plus de monde.

Paul IV continuait à réclamer souvent l'assistance de ses conseils, mais entraîné lui-même par l'ambition de devenir le libérateur de l'Italie, il se débattait avec une persévérance au-dessus de ses forces, contre les passions et les intérêts temporels.

Charles-Quint avait cédé le trône à Philippe II, mais la politique du cabinet espagnol ne s'en trouvait encore qu'imperceptiblement modifiée. Paul forma avec le roi de France, Henri II, une ligue qui ne put recevoir d'exécution. Le contrecoup de la bataille de Saint-Quentin renversa

les plans conçus au Vatican, et livra encore une fois le Pape sans défense aux Allemands et aux Espagnols. Le duc d'Albe parut sous les murailles de Rome, comme le connétable de Bourbon, mais cette campagne se ressentit de la différence des deux capitaines, et cette fois, le général catholique baisa pieusement la main qu'il contraignait à signer une capitulation.

Dès le premier jour de son règne, Paul IV n'avait cessé d'appeler à lui les hommes les plus fermement disposés à seconder ses projets contre les successeurs de Charles-Quint, Ferdinand à Vienne, Philippe à Madrid. Tous les Caraffa portaient au fond du cœur le même ressentiment, et comme il était sûr de leur concours, c'est à eux qu'il confia les rênes de son gouvernement. Cette pensée l'aveugla sur le compte de ses neveux, il se reposa d'une grande partie de l'administration temporelle sur Charles Caraffa, sans se préoccuper d'autre condition que de l'animosité de ce nouveau Guelfe contre les Gibelins. Mais, lorsque la force des événements eut ramené l'attention du souverain pontife sur l'intérieur des états pontificaux, le gémissement du plus grand nombre lui révéla des plaies dont ses yeux ne pouvaient plus se détourner. Un jour qu'il prononçait son exclamation habituelle, réformation, réformation ! « Oui, très Saint-Père, répondit le cardinal Pacheco, réfor-

mation ! mais c'est par nous-mêmes qu'il faut commencer. »

Cette réplique acheva de jeter le trouble dans l'esprit du vénérable vieillard : il comprit que de vastes projets disproportionnés avec son âge, une confiance exclusive envers ses proches, avaient dû ramener beaucoup de ces abus dont il professait l'horreur. De nouveaux avertissements furent provoqués, et des plaintes amères l'assaillirent de toutes parts : la simonie ravageait sa cour; des impôts intolérables dévoraient à son insu le peuple, les monastères et jusqu'aux hôpitaux. Paul IV, dans une angoisse qui n'admettait plus ni faiblesse, ni délai, ne goûta pas de repos avant d'avoir réparé les iniquités qu'on avait osé couvrir de son nom. Il condamna à la réclusion les membres les plus coupables de sa famille, il abolit les impôts prélevés par ses neveux, et enleva les emplois à quiconque en avait été pourvu par leurs mains. Il convoqua un consistoire extraordinaire, afin d'y prononcer lui-même le décret de bannissement fulminé contre les Caraffa, et y dérouler sans déguisement le tableau de leurs désordres : la honte et la colère, confondant ses pensées, se peignaient sur son visage et lui coupaient la voix. Le cardinal Farnèse essaya de représenter que Sa Sainteté ne trouverait peut-être pas ses parents si coupables, si elle daignait les admettre à plai-

der leur cause; mais le pape l'interrompit et lui répondit amèrement : « Si Paul III, votre aïeul, eût puni les crimes de Pierre Louis votre père, les habitants de Plaisance ne l'auraient pas déchiré et jeté par les fenêtres, comme on le leur a vu faire. » Ces mots achevèrent de jeter la stupeur dans l'assemblée, et le pape se retira sans laisser fléchir cette magnanime fermeté. Un seul de ses proches échappa à l'inflexible sentence. Ce fut le jeune Montorio, âgé de dix-sept ans, qui soutenait habituellement les pas chancelants du pontife, et l'aidait à réciter ses heures. Toutefois, Paul IV ne lui conserva ses intimes fonctions, qu'à la condition expresse, qu'il n'intercéderait jamais en faveur des exilés, et ne prononcerait même pas leurs noms en sa présence.

Une si violente secousse, effort héroïque d'une vigueur épuisée, devait être suivie d'un irrémédiable et dernier affaissement. A partir de ce jour en effet, la santé de Paul IV déclina visiblement; mais, avant de s'éteindre, il voulut avoir une dernière entrevue avec Ghislieri. Toute sa vie, il avait considéré l'inquisition comme le seul tribunal capable d'atteindre et de prévenir en même temps les progrès de l'hérésie. Le spectacle que contemplaient ses regards mourants ne devait pas modifier cette conviction : le Nord de l'Europe n'offrait que sanglants et interminables

Digitized by Google

déchirements, tandis que le Midi, vigilamment préservé, demeurait florissant et paisible. Ce fut là le dernier sujet de méditation qu'il voulût léguer au cardinal Alexandrin.

La plénitude de sa carrière apostolique, la noblesse de son caractère, la pureté de son âme, avaient effacé pour ceux qui l'approchèrent, toute trace des jours néfastes; mais ces jours avaient pesé sur le peuple, et les Romains se déchaînèrent violemment contre sa mémoire : le sombre souvenir qu'il avait rappelé au cardinal Farnèse n'était qu'un juste pressentiment. La statue élevée en son honneur sur la place du Capitole fut brisée. On en fit rouler la tête à travers les rues jusqu'au Tibre, et la vengeance populaire ne s'assouvit pas seulement en imprécations et en outrages; la clameur publique exigea que les enquêtes contre les Caraffa fussent recommencées sous le règne suivant.

L'issue du procès répondit à de tels auspices : Charles Caraffa périt dans sa prison. Le duc de Montorio, le comte Aliffe, et Léonard Cardini eurent la tête tranchée sur le pont du château Saint-Ange.

CHAPITRE IV.

—

AVÉNEMENT DE PIE IV. — CLOTURE DU CONCILE DE TRENTE. — MORT DE PIE IV.

Sensum tuum quis sciet, nisi ut dederis sapientiam, et miseris Spiritum sanctum tuum de altissimis. Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit, et mecum laboret; ut sciam quid acceptum si apud te.

SAP. IX. 10. 17.

Seigneur! qui connaîtra votre pensée, si vous ne nous donnez la sagesse, si vous n'envoyez votre Esprit de la hauteur des cieux.
Détachez-les donc du trône de votre grandeur, afin qu'ils soient avec nous, et qu'ils travaillent avec nous; afin que nous connaissions ce qui est ratifié par vous.

Paul IV était mort le 18 août 1559; Jean-Ange de Médicis, ou plutôt Medichino, fut élu dans la nuit du 25 au 26 décembre 1559, et prit le nom de Pie IV. La splendeur du pontificat le fit admettre dans la maison des Médicis de Toscane, mais il était originaire du Milanais, et la

fortune de sa famille était l'ouvrage d'un frère aîné, parvenu à force d'audace militaire, au commandement d'une armée impériale avec le titre de marquis de Marignano. Jean-Ange, d'abord simple jurisconsulte, s'était élevé par son mérite et sa piété aux emplois les plus importants de l'Église, et le chapeau lui avait été remis des mains de Jules III.

L'esprit de réaction qui ensanglanta les premiers actes du nouveau Pape, fit trembler pour tous les cardinaux dévoués au souvenir de son prédécesseur, et l'on ne douta pas que le cardinal Alexandrin ne fût enveloppé dans la disgrâce qui frappait tous les Caraffa. Mais aucune accusation ne pouvait atteindre Ghislieri, même de loin, et Pie IV, dans ses rigueurs, obéissait à une impulsion bien étrangère à son propre penchant. Dès qu'il fut mieux assis sur le trône, il se hâta, au contraire, de manifester son esprit de paix et de conciliation, s'appliqua à renouer d'amicales relations avec les princes qu'avait irrités la fierté de Paul IV, et témoigna publiquement le désir de s'attacher le cardinal Alexandrin. Il le confirma même dans la charge d'inquisiteur souverain, par une faveur exceptionnelle, car Ghislieri fut le dernier inquisiteur de ce rang. Pie IV et ses successeurs redoutant, en d'autres mains, les abus d'une puissance aussi absolue, se la réservèrent dorénavant, ou la partagèrent

avec une congrégation de quatre cardinaux, suivant le règlement de Paul III.

Bientôt encore, le cardinal Alexandrin fut nommé à l'évêché de Mondovi, en Piémont. Ce diocèse, infiniment plus considérable que celui de Népi et de Sutri, était tombé dans un état qui réclamait une direction ferme et habile. Ghislieri résolut de partir aussitôt et d'en prendre lui-même la conduite. Il quitta Rome le 28 juin 1560, et sur l'ordre exprès des médecins, prit la route des bains de Lucques, afin d'y trouver un soulagement aux douleurs dont il était cruellement tourmenté.

Dès que le sénat de Gênes apprit son départ de Lucques, quatre galères furent envoyées à sa rencontre. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, prince bien digne de rendre hommage aux vertus du saint cardinal, le reçut avec des honneurs inusités et le traita publiquement dans son palais durant trois jours. Arrivé enfin à Mondovi, le cardinal donna ses premiers soins au rétablissement du service divin, visita son diocèse sans se laisser arrêter par aucune souffrance ni fatigue, prêcha dans toutes les églises avec un zèle apostolique, administra à des populations entières le sacrement de Confirmation, et appliqua à tous les abus le remède propre à en prévenir le retour.

Bosco se retrouvait presque dans son domaine, et quoique ses parents eussent cessé d'exis-

ter, il n'en voulut pas moins associer sa patrie à la nouvelle puissance dans laquelle il ne considérait que la faculté plus étendue de faire le bien. Les ravages de la guerre étaient effacés, mais dans quelle contrée le besoin de science et d'aumône se peut-il jamais tarir? Les fils de saint Dominique devaient se renouveler à perpétuité aux lieux où Ghislieri enfant avait une première fois arrêté leurs pas; et en ce lieu même, il fit bâtir un couvent de son ordre, demeuré jusqu'à nos jours l'asile hospitalier de toutes les vertus de son saint fondateur (1). De Bosco, il alla visiter les Pères du couvent de Vigevane. Ces vieux témoins de ses premiers mérites saluèrent sa venue avec la plus tendre reconnaissance. Son excursion fut poussée jusqu'à Milan, où il était appelé, et où il fut complimenté par les magistrats de la ville.

Cependant, les agitations causées à Rome par le changement de règne, s'étaient calmées peu à peu. La direction imprimée par les derniers Papes aux intérêts spirituels de l'Église, était exemplairement continuée par Pie IV, et le retour à la sévérité des maximes canoniques obtenait une prépondérance de plus en plus salutaire : la restauration religieuse n'attendait donc plus que le sceau du Concile de Trente. Pie IV

(1) Voir aux pièces justificatives. N° 1.

concentra tous ses efforts de ce côté. Dès le 29 novembre 1560, parut une bulle d'indiction, portant la reprise du Concile à Pâque suivant, toute suspension levée. Pie IV, plus heureux que le cardinal Caraffa, trouvait dans sa famille deux soutiens dignes de sa politique : Marc-Sitic d'Altemps, évêque de Constance, et saint Charles-Borromée, archevêque de Milan. La naissance du cardinal d'Altemps, issu d'une ancienne maison de l'Empire, lui donnait de grands avantages pour traiter avec les Allemands ; le Pape se hâta de l'envoyer à Trente en qualité de sixième légat. Charles-Borromée avait déjà conquis, malgré sa grande jeunesse, les respects de l'Italie. Pie IV le retint à Rome et lui confia la direction de l'incessante correspondance qu'entretenait le Saint-Siége avec les légats et les plus illustres docteurs de l'assemblée. Mais cette vaste tâche exigeait plus d'un collaborateur. Borromée invoqua les secours du cardinal Alexandrin, et ordre lui fut envoyé de venir reprendre son poste d'inquisiteur, afin d'occuper aussi sa place dans les conseils du souverain Pontife.

Déjà, Ghislieri avait indirectement rendu aux Pères du Concile un service considérable. Le cardinal Morone, l'une des lumières du Sacré-Collége, avait encouru, sous le règne précédent, quelques soupçons d'hérésie, et le rigide Paul IV, promptement alarmé, l'avait rappelé et avait or-

donné sa détention au château Saint-Ange. Mais le cardinal Alexandrin dont relevait tout procès de cette nature, mit une extrême diligence à éclaircir l'accusation, et bientôt grâce à ses investigations, Morone pleinement justifié au tribunal de l'inquisition, avait recouvré dans le Sacré-Collége, le rang qui appartenait à sa vertu et à sa doctrine. Toutefois, cette réhabilitation ne suffisait pas au cardinal Alexandrin, qui la voulut faire tourner au bénéfice du Concile. D'accord avec Charles-Borromée, il sollicita de Pie IV la désignation de Morone en remplacement du cardinal de Mantoue, premier légat, qui venait de mourir à Trente; il l'obtint, et Morone alla prendre la tête de la légation, composée alors des cardinaux Seripand, général des Augustins; Hosius, Polonais, évêque de Culm, Jacques Dupuy, Altemps, et Simonette, évêque de Pesaro, plus éminent encore par l'intimité de saint Charles-Borromée que par la pourpre romaine.

Ces illustres conseillers, unissant leur sollicitude à la sollicitude de Pie IV, semblaient la réalisation vivante des paroles de saint Bernard au Pape Eugène : *Ecclesiam Dei decet esse innixam columnis, eoque sacrorum senatorum munitam concilio, ut si Pontifex summus vellet aliquatenus deviare, illi non sinerent, sed frenarent precipitem, dormitantem excitarent, excedentem corrigerent.*

Qui denique pro sua fide et sanctitate ad quæque sancta, ad quæque honesta eum et alios provocarent. « Il convient que l'Église de Dieu soit appuyée sur des colonnes, et munie d'une assemblée de Sénateurs sacrés, en telle sorte que si le souverain Pontife voulait dévier, ils ne le permissent point, mais qu'on les vît plutôt modérer celui qui se précipite, exciter celui qui sommeille, corriger celui qui excède, et provoquer enfin par leur foi et par leur sainteté, l'émulation vers tout ce qui est saint et honnête. »

La dix-huitième session d'où data réellement la reprise des travaux fut inaugurée avec pompe. Tous les assistants s'assemblèrent dans l'église de Saint-Pierre pour se rendre processionnellement à la cathédrale dédiée à saint Vigile, ancien évêque de Trente et martyr. Les Ordres réguliers marchaient les premiers, puis s'avançaient les prêtres et chanoines, et enfin les évêques et archevêques dont le nombre s'élevait à cent douze : les légats suivis des ambassadeurs fermaient le cortège.

Cette cérémonie avait eu lieu à l'ouverture du concile sous Paul III le dimanche 13 décembre, et la messe de ce jour commençait par le mot : *Lætare*, réjouissez-vous. Le sermon avait été prononcé par Cornelio Musso, franciscain, évêque de Bitunte (dans la Pouille), le plus célèbre prédicateur de son temps, et il exhortait

les Pères à une pureté de sentiments qui leur permît de dire, comme les premiers apôtres : il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous! Sous Pie IV, la messe fut célébrée par Antoine Elius, patriarche de Jérusalem, et le sermon prononcé par l'archevêque de Patras. Il rappelait aux assistants les glorieux efforts de leurs prédécesseurs, et la prophétique allégresse qui saluait leur réunion. Après le chant solennel de l'hymne, *Veni, creator Spiritus*, le patriarche de Jérusalem demanda si l'on voulait déclarer la dix-huitième session ouverte? Tous répondirent : *placet*, et l'on procéda aux formalités préliminaires.

Sous Paul III et sous Jules III, les ambassadeurs de Charles-Quint avaient été don Diègue de Mendoza, et don François de Tolède. Sous Pie IV, Ferdinand et Philippe II se firent représenter par le comte de Lune et par le marquis de Pescaire. François Ier, Henri II, et Charles IX furent successivement représentés par Claude d'Urfé, Jacques de Linières, le président du Ferrier, le sieur de Lansac, et le président de Pibrac. Les évêques français qui siégèrent dans l'assemblée furent Pierre Danez, évêque de Lavaur, Guillaume du Prat, évêque de Clermont, Claude Dodieu, évêque de Rennes, Claude de la Guiche, évêque d'Agde, et Antoine Imbert, archevêque d'Aix. Eustache du Bellay, évêque de Paris, célébra l'une des messes du Saint-Esprit.

La vingt-deuxième session, ouverte le 17 septembre 1562, fut signalée par l'arrivée du cardinal de Lorraine, que l'on accueillit avec des hommages inaccoutumés. Son active coopération se fit immédiatement sentir, et notamment dans l'institution des séminaires, jugée dès-lors si précieuse que les Pères s'écriaient d'une commune voix : « n'eussions-nous pas tiré d'autre fruit du concile, nous serions encore amplement dédommagés de nos épreuves ! »

Nul doute raisonnable ne pouvait s'élever, malgré l'appréhension affectée des hérétiques, sur la liberté de discussion : c'est l'Église qui a fondé pour le monde moderne l'indépendance de la parole, et elle lui avait élevé un trône, bien avant que les nations songeassent à lui dresser une tribune. Cependant, il est utile de constater ici avec quelle impartiale équité les débats furent constamment présidés par les légats du Saint-Siége. Chaque nationalité se transplantait, pour ainsi dire, intacte sur la terre lointaine, et ne concédait à l'unité que ce qu'elle ne pouvait plus disputer à la victoire du raisonnement et de l'évidence. Le cardinal Madruce faisait valoir les idées particulières de l'Église Allemande; le cardinal Pacheco soutenait avec violence les prétentions espagnoles.

Un chapitre, et quelquefois un seul article, entraînaient, avant de subir l'examen public,

cinq ou six mois d'élaboration dans des multitudes de congrégations et de conférences spéciales. Au sujet de la justification, l'évêque de Cava, napolitain, s'emporta jusqu'à saisir la barbe d'un prélat grec, l'évêque de Chiron, et le frappa au visage. Les français contraignaient peu la hardiesse habituelle de leurs répliques et de leurs jeux de mots. L'évêque d'Orviette se plaignant un jour qu'à la léthargie espagnole succédât la frénésie française, dit en se penchant vers ses collègues, tandis que l'évêque de Lavaur parlait : « *Gallus cantat*, le coq, ou le Français, chante! » et ce mot n'échappant pas au prélat, il s'interrompit aussitôt pour lui répondre : « *Utinam illo gallicînio Petrus ad recipiscentiam excitetur!* Fasse le ciel qu'à ce chant du coq Pierre vienne à récipiscence! » L'épigramme du sieur de Lansac, quoique complaisamment reproduite par les luthériens, ne mérite pas d'être répétée, quoiqu'elle fût un indice trop véridique de l'état de quelques esprits qui ne s'avouaient pas franchement hérétiques.

Les difficultés intérieures cependant n'empêchèrent pas plus que les obstacles extérieurs, le concile d'arriver enfin à sa glorieuse conclusion, et dans la vingt-cinquième session ouverte le 3 décembre 1563, la clôture en fut prononcée.

Après la révision scrupuleuse de tous les actes

émanés de son autorité sous les trois règnes de Paul III, de Jules III et du pape régnant, un secrétaire vint au milieu de l'assemblée, demander aux Pères s'ils voulaient solliciter du Souverain Pontife, par l'organe des légats, la confirmation de leurs décrets. Tous, moins trois, répondirent qu'ils le voulaient ainsi. Ensuite, le cardinal Morone, président, donna sa bénédiction et dit : « Après avoir rendu grâces à Dieu, révérendissimes Pères, retirez-vous. » Ils répondirent : « Ainsi soit-il ! »

Ceux qui avaient conservé quelque froideur ou quelque animosité contre leurs collègues, les embrassèrent aussitôt avec émotion, se félicitant mutuellement d'avoir mis la dernière main à un si grand ouvrage. De toutes parts les *acclamations* retentissaient, selon la pratique des anciens conciles; mais pour y observer plus d'ordre, le cardinal de Lorraine se chargea d'en composer lui-même et les prononça avec une extrême chaleur. C'étaient des vœux et des bénédictions pour le Pape, l'empereur, les rois, les princes, les républiques, les légats présidents, tous les coopérateurs enfin et tous les membres du concile. Le cardinal consacra la dernière acclamation aux décrets mêmes qui allaient être promulgués, en s'écriant : « C'est la foi de saint Pierre et des Apôtres, c'est la foi des Pères, c'est la foi des Orthodoxes. »

Les légats terminèrent cette mémorable séance en prescrivant, sous peine d'excommunication, les formalités relatives à la signature des actes du concile, et en entonnant le *Te Deum*. Les signatures étaient au nombre de deux cent-cinquante-cinq, ainsi réparties : quatre légats, deux cardinaux, trois patriarches, vingt-cinq archevêques, cent soixante-dix-huit évêques, trente neuf procureurs revêtus de pouvoirs par des absents, sept abbés, sept généraux d'ordre. Tous à ce mot, « J'ai souscrit, » ajoutaient : « en définissant. »

Les Pères désiraient ardemment que les ambassadeurs des princes souscrivissent aussi les décrets, pour en mieux assurer l'acceptation dans leur pays : mais les querelles de préséance qui n'avaient cessé d'agiter les diverses tenues du concile, rendirent encore cette négociation fort épineuse. On fut obligé, pour aplanir toute contestation, de recourir à cet expédient : quatre actes publics furent dressés et présentés séparément aux ambassadeurs. Le comte de Lune, représentant de Philippe II, ne signa que sous cette restriction : « pourvu que le roi catholique y consente. » Les ambassadeurs français s'étaient depuis quelques mois retirés à Venise par suite de mécontentements politiques. Sigismond de Thown apposa sa signature, non seulement au nom de l'empereur Ferdinand, mais comme re-

Digitized by Google

présentant collectif de la Pologne, de Savoie, de Florence et de Malte.

Pie IV, instruit de la conclusion du concile, attendait impatiemment à son tour l'heure d'apposer la ratification pontificale. Le 13 décembre 1563, il assembla les cardinaux, et les convoqua pour le lendemain à une procession d'actions de grâces, qui se rendit en effet, au milieu d'un grand concours de peuple, de la basilique de Saint-Pierre à l'église de la Minerve. Le 26 janvier 1564, dans un consistoire spécial, il approuva et confirma les actes du concile, après les avoir fait signer par tous les membres du Sacré-Collège.

Les exposés dogmatiques sont conçus en forme de traités sous de courts chapitres, les définitions et sentences sont appelées canons : les chapitres enseignent les matières de foi ; les canons condamnent l'erreur et formulent l'anathème. Les règlements de discipline sont intitulés décrets de réformation.

Avant de se séparer, les Pères du concile avaient légué au Souverain Pontife la rédaction d'un catéchisme nouveau et complet. Le nombre des ouvrages de ce genre était considérable, mais aucun n'avait obtenu l'assentiment général, et le soin d'un travail si important avait été confié au Saint-Siége. C'était le couronnement de l'immense tâche que venaient d'accomplir les

Pères : Pie IV se hâta donc de déférer à leurs vœux, en désignant les théologiens que le cardinal Alexandrin eut la joie de voir choisir dans l'ordre de saint Dominique : François Fureiro, Portugais, Léonard de Marinis, archevêque de Lanciano, Gilles Foscarari, évêque de Modène, se mirent aussitôt à l'œuvre ; le célèbre philologue Paul Manuce leur fut adjoint pour la révision du texte latin.

Ainsi étaient touchées et guéries toutes les blessures du christianisme.

Quelle éloquente et consolatrice leçon dans le double spectacle des mécomptes de l'œuvre humaine et des triomphes de l'œuvre providentielle! Charles-Quint, jeune, heureux, habile, maître d'un gigantesque empire, s'était cru un jour aussi maître de l'empire de la foi. Tout ce qu'il essaya dans cette audacieuse confiance, échoue complétement. L'*interim* enfante le traité de Passau, qui renverse de fond en comble le système impérial, déjoue ses combinaisons, dissipe tout espoir de rendre le sceptre de Charlemagne héréditaire dans sa maison, et établit enfin sur une large base le protestantisme qui n'avait vécu jusque-là que de moyens précaires, et par tolérance.

Pendant ce temps, quelques pontifes infirmes, appauvris et désarmés, terminaient glorieusement une œuvre commencée sous d'effrayants auspi-

ces, et au milieu des prédictions les plus sinistres. Tous les inconvénients prévus survinrent. La peste éclata, les armes retentirent : aux interruptions du concile succède sa translation. Aucun obstacle ne prévaut. Pendant toute sa durée, le concile œcuménique est harcelé par la menace des conciles nationaux, les hérétiques qui l'ont pressé, le récusent, les ambassadeurs lui reprochent trop de déférence envers le Saint-Siége, le Saint-Siége veille aux prérogatives de sa suprématie, et prend ses précautions contre l'empiétement séculier. A travers tant de vicissitudes, à la vue de la doctrine catholique livrée en merci aux intérêts, aux passions, aux disputes humaines, qui ne devait redouter un immense péril, là où on avait envisagé un secours ? Si la foi n'a pas le droit de s'alarmer pour la vérité immuable et invincible, elle peut trembler pour l'intelligence humaine exposée à tant de naufrages. Ici, comme dans la marche des Israélites à travers le désert, on rencontre les heures de murmure ou de découragement, mais la terre promise est le but du voyage et on l'atteint. Ici, comme en tête du peuple prédestiné, la présence du guide divin se révèle en caractères lumineux. De délibérations tumultueuses, de récriminations amères, surgissent des votes d'une sagesse et d'une modération sans égal. Des discours diffus ou obscurs produisent des décrets

d'une précision et d'une clarté admirables, dans lesquels chaque parole affirme une vérité, prévient une objection, réfute une hérésie, ou consacre une liberté. Au moment où tout concourait au désordre, et semblait marcher à la dissolution, Dieu se montre, et il s'opère sur la scène du concile, un soudain et merveilleux changement. L'harmonie éclate, la lumière jaillit, et la chrétienté s'illumine.

Le cardinal Alexandrin qui avait pris une grande part à cette grande consolation du catholicisme, ne perdait cependant pas de vue les intérêts d'un ordre secondaire. Pie IV était le représentant d'une politique temporelle opposée à celle de son prédécesseur. Paul avait succombé dans ses tentatives contre les étrangers, après avoir attiré de sanglantes guerres sur le territoire italien. Pie IV avait rendu la paix à l'Italie, mais à la condition de fréquentes condescendances envers les puissances voisines, et dans ces occasions, Ghislieri ne craignait pas d'user de fermeté ni de contredire personnellement le Pape.

Ainsi les grands-ducs de Toscane et de Mantoue sollicitant le chapeau en faveur de jeunes princes de leur maison, Ferdinand de Médicis, âgé de 13 ans et Frédéric de Gonzague, âgé de 21, le Pape n'osa rejeter cette inconvenante demande, et en fit part à plusieurs cardinaux qui jugè-

rent qu'on ne pouvait s'y refuser. Consulté à son tour, le cardinal Alexandrin répondit : —Votre Sainteté me permettra de lui représenter que le concile de Trente ayant travaillé avec grand soin à réformer les mœurs et à rétablir la discipline qui s'était misérablement relâchée par le malheur des temps, tous les évêques seront scandalisés de voir abroger ainsi un de leurs plus saints décrets. L'Église n'a pas besoin d'enfants, mais d'hommes faits, déjà capables d'en soutenir l'éclat et la sainteté. — Et il résista si chaleureusement à cette mesure qu'il la fit du moins ajourner. Mais les deux princes redoublaient leurs instances : les Médicis faisaient valoir les droits d'une parenté trop ouvertement recherchée naguère pour être facilement dédaignée plus tard, et vainquirent l'hésitation du Pape. Leurs ambassadeurs devaient alors, selon l'étiquette, une visite de remerciements à chacun des membres du Sacré-Collége. Lorsqu'ils se présentèrent chez le cardinal Alexandrin, celui-ci ne put déguiser son affliction et leur dit : —Vous êtes quittes de toute gratitude, car je me suis opposé de tout mon pouvoir à cette promotion.

Bientôt ce fut avec le roi de France qu'il eut à recommencer cette lutte de la conscience contre la force. Charles IX demandait qu'on retirât la légation d'Avignon au cardinal Farnèse, pour la confier au cardinal Charles de Bourbon. Le

Pape inclinait à cette complaisance ; mais Ghislieri ne manqua pas de représenter, avec la même franchise, quel dommage la religion recevrait de ce changement, puisque les hérétiques déjà nombreux en ce pays, allaient passer du gouvernement d'un prince romain tout dévoné à l'orthodoxie, sous le gouvernement d'un prince allié par le sang aux Huguenots qui désolaient la France.

Le Pape céda à l'évidence de ces objections, mais en conçut quelque dépit. Trouvant une résistance inflexible quand il jugeait nécessaire d'accorder plus de satisfaction aux exigences dont la cour de Rome était assaillie, son mécontentement lui parut suffisamment justifié à ses propres yeux, et il en voulut montrer quelques effets. On restreignit les attributions de la charge de souverain inquisiteur, et l'appartement qu'occupait Ghislieri dans le palais Quirinal lui fut retiré.

Le cardinal ne se montra ni étonné, ni ému de ces procédés nouveaux envers lui. Son diocèse le rappelait, ses services semblaient y devenir plus utiles : il résolut donc de se consacrer tout entier aux soins de son troupeau. Les mesures indispensables pour un voyage par mer, suivirent de près la résolution : ses meubles, ses effets, ses écrits mêmes furent promptement embarqués, et il se disposait à les rejoindre,

lorsqu'il apprit que le navire porteur de ses bagages venait de tomber dans une embuscade de corsaires. Ne regardant pourtant pas ce contretemps comme une raison suffisante de changer son dessein, il recommença de nouveaux préparatifs de départ, ce qui ne put s'exécuter promptement, à cause de la pauvreté où le tenaient toujours réduit ses libéralités. En même temps, sa santé épuisée par le travail inspira les plus vives inquiétudes. Au mois de juillet 1564, une violente attaque de pierre et de gravelle lui fit concevoir l'espérance de retourner vers Dieu.

Pénétré par dessus tout de résignation aux décrets de la Providence, il s'occupa avec la même sérénité de sa fin ou de son rétablissement. Du même esprit et du même coup-d'œil, envisageant la nécessité de mourir ou de regagner son poste, il pressa de nouveaux achats, pourvut à un nouvel équipage, et en même temps souriait à l'idée de se reposer enfin dans la tombe parmi ses frères de Saint-Dominique, songeait aux préparatifs de sa sépulture, et dictait l'épitaphe suivante, qu'il recommandait d'inscrire dans l'église de la Minerve, sur un modeste monument :

Ad laudem D. O. M.
Michael Ghislerius,
Ex oppido Boschi, Agris Alexandrini,
Ord. præd.

Google

Divinâ misericordiâ
Tit. S. Sabinæ presbyt. cardinalis,
Noscens
Terram terræ se redditurum,
Ob certam resurrectionis spem ,
In virginis Dei genitricis templo ,
Cujus
Et sanctorum ac piorum viventium,
Cupiens adjuvari suffragiis,
Locum hunc vivens sibi statuit,
In quo cadaver,
Cum suum obierit diem,
Poni curavit,
Ann. agens suæ ætatis LX.
Et hum. salut. ann. MDLXIV.

« A la louange de Dieu, très-bon et très-grand, Michel Ghislieri, de Bosco, au territoire d'Alexandrie, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, et par la miséricorde divine cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, sachant que, terre, il doit retourner à la terre; dans l'espoir certain de la résurrection et dans le désir d'être assisté par les suffrages de la sainte Vierge, des saints et des fidèles, a, vivant encore, pris soin de choisir ce temple de la mère de Dieu, pour qu'après son dernier jour, son cadavre y soit déposé, la LXe année de son âge, et du salut du genre humain la MDLXIV^e^. »

Mais la main qui l'avait guidé jusqu'ici, seconda les efforts de ses médecins, et hâta les progrès de sa convalescence. La fièvre disparut, les douleurs diminuèrent, et l'Église se réjouit d'une guérison qui n'était opérée que pour sa gloire. Aussitôt que les cardinaux le virent sur le point de reprendre la route de Mondovi, ils renouvelèrent leurs démarches pour le retenir, et le Pape mesurant lui-même le vide immense que cette absence allait causer dans le Sacré-Collége, lui défendit de quitter Rome.

Pie IV se sentait d'ailleurs affaibli et mourant. L'hiver aggrava encore ses infirmités. Charles Borromée, justement alarmé, accourut à Rome, et les médecins ne lui dissimulèrent pas que l'état du Souverain Pontife, son oncle, ne laissait plus aucune espérance. Le cardinal n'entra dans la chambre du vénérable malade, que pour lui faire comprendre l'approche de l'heure suprême. Sa présence, la sérénité de son visage, l'onction de sa parole, ôtaient à la mort son amertume naturelle : saint Philippe de Néri joignit son assistance à celle de saint Charles Borromée, et Pie IV soutenu dans les bras de ces deux consolateurs, expira, en répétant les paroles du vieillard Siméon : *Nunc dimittis servum tuum !*

CHAPITRE V.

AVÉNEMENT DE PIE V.

O clavis David et sceptrum domûs Israel qui aperis et nemo claudit, claudis et nemo aperit, veni, et educ vinctum de domo carceris sedentem in tenebris et umbrâ mortis.

IS. XXII, JER. LI. LII.

O clef de David, sceptre d'Israël, qui ouvrez sans que personne puisse fermer, qui fermez sans que personne puisse ouvrir, venez et tirez votre peuple de la captivité des ténèbres et de la mort.

Un conclave renfermant toujours des vues et des prétentions diverses, est sujet à des longueurs fort dommageables au bien de la religion. L'embarras même de décerner le prix à tant d'éminentes vertus, la diplomatie des monarques, les rivalités, les exclusions fomentent et

prolongent les difficultés, jusqu'à ce que l'inspiration divine vienne à souffler sur toutes ces brigues, les dissipe et désigne le front souvent le plus humblement incliné.

Le conclave qui s'ouvrait ne fut exempt d'aucune des vicissitudes habituelles. Tous les regards se tournèrent d'abord vers l'archevêque de Milan. Charles Borromée n'était âgé que de vingt-trois ans, lorsque son oncle lui conféra la pourpre, et le jeune cardinal, dans le maniement des affaires les plus délicates, avait promptement mérité l'amour des peuples, ainsi que la confiance des rois. A peine entré dans sa vingt-huitième année, il se trouvait alors chef de la plus nombreuse faction de cardinaux dont la plupart avaient été créés par son oncle, et derrière lui consentaient à se ranger les diverses influences étrangères. Philippe II avait salué avec joie l'élévation de Borromée à la tête d'un des principaux diocèses de ses états.

La cour de Madrid était devenue depuis quelques années, un séjour habituel pour les princes italiens; les Orsini, les Rovère, y occupaient des charges considérables, et les jeunes seigneurs espagnols venaient à leur tour par Naples et Milan, se former aux écoles de Bologne et de Padoue : les intérêts qui enveloppaient Rome le plus immédiatement, se personnifiaient donc dans le fils de Charles-Quint, et ce prince s'unis-

sait aux vues pacifiques du Sacré Collège. L'empire venait de passer affaibli, des mains de Ferdinand Ier dans celles de Maximilien II. La France inquiète voyait se prolonger l'enfance de Charles IX sous la tutelle et par les soins jaloux de Catherine de Médicis. Le roi de Portugal, don Sébastien, n'était âgé que de quatorze ans, et le trône d'Angleterre, occupé par Elisabeth, n'était plus compté parmi les trônes catholiques.

Le cardinal Borromée, qui ne pouvait se dissimuler l'étendue de sa responsabilité, n'entra dans le conclave qu'avec la ferme résolution d'immoler ses propres affections à l'intérêt de la chrétienté; il tint parole. Dès le premier jour, les cardinaux Morone et Sirlet furent, par son initiative, présentés aux suffrages. Le nom de Morone venait de retentir dans la chrétienté, avec les derniers travaux du concile, qu'il présidait. Le cardinal Sirlet était un des hommes les plus doctes de son siècle, versé dans les belles-lettres, dans les langues grecque et hébraïque.

Charles Borromée avait déjà gagné beaucoup de voix à Morone, lorsqu'il vint solliciter le cardinal Alexandrin, qui restait enfermé dans sa cellule, n'attendant que de la prière le succès d'un Pape selon son cœur. Il remontra facilement à Borromée les inconvénients de ce choix : que personne ne pouvait rendre, plus

sciemment que lui, témoignage de la foi du cardinal Morone, mais que dans les circonstances qui désolaient l'Eglise, l'élu qu'on élevait sur la chaire de saint Pierre, ne devait donner prise à aucune récrimination dans le passé, même la plus injuste. Borromée rencontrant à ce sujet dans le cardinal Alexandrin une résistance invincible, se rendit à ses objections, et lui proposa le cardinal Sirlet. Le cardinal Alexandrin alors lui promit son vote, et consentit même à presser quelques-uns de ses amis en faveur de cet irréprochable collègue. Mais d'autres cardinaux, à leur tour, traversèrent cette nomination, non qu'ils contestassent les vertus du cardinal, mais parce qu'ils soutenaient que l'Eglise avait besoin d'un chef plus adonné aux affaires qu'aux sciences.

Borromée s'apercevant que ces contestations n'aboutissaient qu'à la prolongation du conclave, songea soudainement au cardinal Alexandrin, et ne douta point que ce nom ne fît cesser toutes les hésitations. Il s'en ouvrit au cardinal Morone et au cardinal Farnèse; ceux-ci découvrirent encore un obstacle, et répondirent que les lois de la plus vulgaire prudence interdisaient ce choix : que le chapeau du cardinal Alexandrin lui ayant été donné par Paul, dont la maison avait été si cruellement traitée par Pie IV, on s'exposait à d'inévitables représailles de la part d'un ancien ami des Caraffa: Ces considéra-

tions sans réplique au point de vue humain et dans l'intérêt surtout de Borromée, propre neveu du persécuteur des Caraffa, ne le troublèrent pourtant en aucune façon. Rappelant les saints travaux auxquels ils avaient été employés tous les deux ensemble sous le pontificat de Pie IV, il engagea ses amis à ne chercher, comme lui-même, de garantie que dans le caractère du nouvel élu. Son désintéressement finit par triompher. Ces trois cardinaux voyant leur résolution unanimement approuvée par leurs collègues, réparurent dans la cellule de Ghislieri, pour lui annoncer son élévation.

A un profond étonnement succéda la résistance de son humilité; mais Borromée, Morone et Farnèse avaient bien prévu qu'il faudrait soutenir cette dernière lutte : ils prirent tour à tour la parole avec une extrême chaleur, et s'apercevant que l'autorité de leurs raisons allait échoner contre l'inflexibilité de ses refus, ils l'arrachèrent de sa cellule avec une sorte de violence, et l'entraînèrent dans leurs bras jusqu'à la chapelle où se pratique la première cérémonie de l'adoration.

Tous les cardinaux réunis se jetèrent à ses genoux dès qu'ils le virent paraître, et proclamèrent Souverain Pontife le plus pauvre d'entre eux, celui qui n'appartenait à aucun parti, mais celui-là, il est vrai, que présentait saint Charles

Digitized by Google

Borromée, et qui devait s'appeler saint Pie V.

Il fallait cependant, pour que cette élection fût valide, qu'il y donnât son consentement, et prononçât les mots solennels de l'acceptation. Cet effort ne fut pas obtenu sans de nouvelles démonstrations de son effroi, et des protestations de son indignité, mêlées d'abondantes larmes. Lorsque les acclamations de ceux qui n'osaient déjà plus le nommer leur collègue, eurent encore une fois étouffé ses gémissements, il prit le nom de Pie, comme un nouvel engagement envers Dieu, et un témoignage de soumission envers Borromée, qu'il honorait ainsi dans la mémoire de Pie IV.

Ce nom de Pie (*Pius*) remonte au deuxième siècle de l'Église. Il avait été décerné comme qualification de la plus haute piété, au successeur de saint Hygin élu Pape en l'année 142, et canonisé sous le nom de Saint Pie I[er].

Toutes les opérations du scrutin ont lieu dans la chapelle du Quirinal; les votes sont déposés dans un calice, et les vêtements pontificaux préparés derrière l'autel. Après en avoir été revêtu, Pie V se plaça sur un siége adossé à l'autel, et reçut la première *obédience* ou *adoration* des cardinaux, avec le baisement de la main et l'embrassement sur les deux joues; le cardinal Camerlingue se présentant à son rang, lui passa au doigt l'anneau du Pècheur, que le Pape remit au

Digitized by Google

maître des cérémonies, chargé d'y faire graver le nom élu. Le cardinal premier diacre demanda alors à Sa Sainteté la permission d'aller annoncer son exaltation, et accompagné d'un maître des cérémonies portant la croix papale, il se rendit à la fenêtre murée qui donne sur la place du Quirinal et que les maçons du conclave n'ouvrent que pour cet instant. Le cardinal couvert de la barrette, proclama l'élection en ces termes devant la multitude dans une impatiente attente : « *Annuntio vobis gaudium magnum : Papam habemus Em. ac rev. Alexandrinum cardinalem, tituli S. Sabinæ presbyterum, qui sibi imposuit nomen : Pium quintum.* — Je vous annonce une grande joie : nous avons pour Pape l'éminentissime et révérendissime cardinal Alexandrin, prêtre du titre de Sainte-Sabine, qui s'est donné le nom de Pie V.

Les cardinaux redevenus libres, retournèrent à leurs palais. Le soir même, ils revinrent se placer suivant leur rang dans la chapelle Sixtine, et sa Sainteté arriva du Quirinal au Vatican, dans sa voiture précédée d'une escorte. Il revêtit de nouveau les habits pontificaux, en moire blanche, posa sur sa tête la calotte blanche, chaussa des souliers de velours rouge brodés d'une croix d'or. Là, eut lieu le second hommage, avec la même accolade et le baisement du pied.

Ces profondes démonstrations de respect remontent aussi haut que la Papauté elle-même. Corneille, centurion, adora de même saint Pierre, en se jetant à ses genoux et témoignant par tous les signes de l'humilité extérieure, la vénération qu'il professait pour le prince des Apôtres, investi de l'autorité de Dieu sur la terre; et c'est dans cet esprit du centurion que les fidèles se prosternent encore tous les jours devant le Vicaire de J.-C. L'usage de baiser le pied du Souverain Pontife, n'a ni une autre origine, ni une moindre antiquité. Les empereurs païens exigeaient cet hommage comme dû à leur personne et à leur puissance, et portaient exprès des cothurnes enrichis de pierres précieuses. Les Papes jugeant à propos de tourner ce faste à la gloire du Dieu crucifié, apposèrent dès les premiers temps de la primitive Église, la croix sur leurs sandales, et la présentèrent ainsi au baiser et à l'amour des fidèles qu'on introduisait en leur présence.

De la chapelle Sixtine, Pie V descendit à la basilique de Saint-Pierre, précédé du Sacré Collége et de tout le corps des prélats, la musique entonnant : *Ecce sacerdos magnus*. Sa Sainteté fut conduite d'abord à l'autel du saint Sacrement, y fit une fervente prière, puis se dirigea vers l'autel pontifical sur lequel son trône était placé. Pie V s'y assit, et reçut la troisième adoration,

tandis que les acclamations de l'Église universelle le saluaient dans l'hymne du *Te Deum*, suivi des versets et des oraisons pour le nouveau pontife. Pie V descendit ensuite de son siége, et debout sur les degrés de l'autel donna au peuple sa première bénédiction. C'est durant cette cérémonie qu'un prélat brûle trois fois des étoupes devant le Pape en lui adressant ces mots : « *Sic transit gloria mundi.* »

Le Sacré Collége dépêcha des courriers à tous les princes chrétiens, pour leur annoncer l'élévation du cardinal Alexandrin sur le trône apostolique, et les exhorter à remercier Dieu d'avoir donné un tel chef à son Église. Mais les réjouissances ordinaires ne signalèrent pas seules cette élection : le ciel voulut manifester par des signes extraordinaires, la part qu'il y avait prise.

Le cardinal de Gonzague était tombé extrêmement malade durant le conclave, et ne pouvait plus s'unir à aucun des mouvements du Sacré Collége. Dans la nuit qui précéda l'élection, il s'éveilla en sursaut, appela ses gens, leur reprocha de ne l'avoir point averti de l'élévation du cardinal Alexandrin; puis, quelques heures après, il rendit le dernier soupir. Ses serviteurs crurent d'abord qu'ils venaient d'assister au délire d'un mourant; mais le lendemain, en apprenant le nom du Pape, ils comprirent au contraire

qu'ils avaient été témoins d'une révélation surnaturelle, et publièrent aussitôt la confidence miraculeuse, dont leur maître avait été favorisé sur son lit de mort (1).

L'ambassadeur de France avait expédié à Paris un courrier extraordinaire, qui passant près de Bosco, fut emporté par son cheval vers le village où il s'arrêta. Les habitants appercevant ce cavalier fort embarrassé par la mutinerie de sa monture, lui demandèrent où il se rendait. Celui-ci, sans savoir dans quel lieu il se trouvait, répondit qu'il allait annoncer au roi de France l'élection du cardinal Alexandrin, et à peine avait-il eu le temps de remarquer l'allégresse répandue à ces mots parmi les auditeurs, que le cheval reprit au galop sa course vers le grand chemin. Le lendemain, arriva un message exprès du Pape à ses chers compatriotes, mais les habitants de Bosco n'hésitèrent pas à lui répondre qu'ils avaient été instruits dès la veille par un miracle.

Le Prieur du couvent de la Minerve eut une vision à peu près semblable à celle du cardinal de Gonzague, mais elle lui montrait le Pape paraissant et disparaissant presque à la même heure, d'où il avait conclu que l'Église ne le posséderait qu'un

(1) Ce miracle et ceux qui suivent sont empruntés fidèlement aux différentes histoires de saint Pie V, et particulièrement à *la vie*, déjà citée, et publiée en français par le père Feuillet.

instant. Il confia sa crainte au Pape lui-même, qui s'écria : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* — Je me suis réjoui des paroles qui m'ont été dites : nous irons dans la maison du Seigneur. — La vision du prieur se réalisa pourtant, mais dans un autre sens qu'il n'avait imaginé, car le pauvre religieux se noya en passant une rivière, et le règne de Pie V ne se composa en effet pour lui que d'un petit nombre de jours.

Un prodige plus surprenant encore s'opéra, et ce fut dans le cœur même de Pie V. La cérémonie de l'exaltation étant achevée, il recouvra une admirable tranquilité d'esprit, et dormit sans interruption la nuit suivante. Le Religieux austère plaçant toutes ses prédilections dans le silence et la retraite, se dérobant à chaque faveur, repoussant chaque dignité nouvelle, s'est résigné tout d'un coup à la dignité suprême. C'est qu'après avoir sondé son cœur, il l'a trouvé pur d'ambition et de convoitise ; c'est qu'il a compris enfin, repassant en arrière les divers sentiers de son élévation, que la providence l'y avait conduit par la main, jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à son but, qui était de l'asseoir sur le trône universel. La première fois qu'il contemple d'une telle hauteur, le monde chrétien attentif et soumis, il se trouble, recule et pleure. Mais bientôt rassuré par ce sentiment ineffable d'ab-

négation, qui ne considère dans sa propre fortune que l'ouvrage de Dieu, il rejette avec respect sur Dieu même la responsabilité de ses commandements.

Ghislieri avait été jusqu'à ce jour un religieux exemplaire, ardent dans la foi, éloquent dans la parole, ferme dans l'action, mais reposant sa pensée dans l'obéissance. Aujourd'hui, il règne, et désormais sa pensée devient la providence visible de l'univers chrétien. Son froc sera tissu de soie, son cloître s'appellera le Vatican, et cette grande âme qui mettait l'héroïsme dans la docilité, plane aujourd'hui au-dessus des empires. Ghislieri reste calme pourtant, et reste fidèle à lui-même : il règnera, comme il a vécu, par la prière; en priant, il interroge Dieu : en régnant, il lui obéit. Après avoir vaincu l'humilité par les armes qui n'ont coutume de terrasser que l'orgueil, il détache ses regards de lui-même, et les promène désormais sur toute la surface du monde.

A ne consulter d'ailleurs que la carrière humaine du cardinal Alexandrin, on y découvre déjà les prémices de son glorieux pontificat. Entré dans l'Église à une époque où elle était abattue et défigurée, il déploya, dès l'abord, la sagesse, la pénétration, la doctrine, la piété dont l'église était altérée, et qu'il devait faire couler à flots du sommet des sept collines pour

rafraîchir et vivifier la chrétienté. Sans être rude ni superbe, il avait toujours été grave et vigilant : il n'était avengle sur aucun désordre, mais savait se montrer clément à propos ; il n'était indulgent pour aucun abus, mais gardait en son cœur une place largement hospitalière pour tous les repentirs ; le ressentiment ne l'entraînait pas au delà du devoir, la séduction ne l'en fit jamais sortir. Ne prenant enfin que son Dieu pour guide, il se faisait comme lui, aimer dans le bien, craindre dans le mal. Sa physionomie avait reçu l'empreinte exacte de son âme : son visage amaigri était à la fois serein et sévère ; sa barbe longue et blanche semblait l'ornement naturel d'une bouche qui ne laissait échapper que de vénérables discours, et son front chauve portait, avant la tiare, la triple couronne de la vieillesse, de la science et de la vertu.

En contemplant dans le nouvel élu cette constante effusion des dons divins, correspondant aux exigences variées de chaque état, les hommes ne purent croire qu'il faillirait à cette suprême mission, et les romains comprirent aussitôt qu'on ne pourrait rien redouter de son gouvernement, que la rigueur. Cette appréhension se répandit assez généralement, et fut exprimée au Saint Père qui se contenta de répondre : — faisons en sorte qu'ils soient plus affligés de ma mort qu'ils ne l'auront été de mon avènement ; — et sans

rien accorder davantage à l'émotion, ni à l'étonnement, il consacre toutes ses forces au service de l'Église.

Un habile observateur des événements humains a dit (1) : « Il y a un degré d'abaissement comme d'élévation, d'où les choses humaines, lorsqu'elles y sont arrivées, retournent en sens contraire, et qu'elles ne passent presque jamais ni dans leur progrès, ni dans leur déclin. »

Cet arrêt a paru s'exécuter jusqu'ici sur les peuples et sur les institutions auxquels Dieu n'avait rien promis. A l'époque où nous entrons, les protestants comptaient bien l'appliquer aux successeurs de Pierre, et démentir ainsi les titres divins sur lesquels la papauté s'appuie; mais voilà que la démonstration contraire s'élève du sein même des débris. Le concile de Trente a comblé tous les vœux, résolu tous les problèmes; cela ne suffit pas encore; il a besoin d'une sanction efficace, d'une exécution rigoureuse : le pouvoir souverain échoit à un Pape dont le génie est exempt de timidité, dont la piété surpasse le génie. Les pères ont prononcé : Pie V vient agir.

Toutefois, avant d'entrer dans le détail de ses immenses travaux, examinons aussi quels collaborateurs la Providence lui avait réservés.

(1) Hume.

Quand Dieu veut illustrer un roi de la terre, il assigne d'éclatantes facultés à ses guerriers et à ses administrateurs : quand Dieu veut favoriser un pontificat, il lui envoie de grands ministres et de vaillants capitaines dans l'ordre spirituel, c'est-à-dire des saints. Ce secours et ce cortège ne manquèrent point à Pie V. Le cloître et l'épiscopat, l'armée et l'école fournissaient des héros à l'Église, afin que toutes les professions comme toutes les contrées rendissent témoignage de la sève intarissable qui coule dans les secrètes veines du catholicisme. Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, revivait dans saint Pierre d'Alcantara, dans saint Félix de Cantalice, dans saint Philippe de Néri; saint Ignace, dans saint François Borgia; saint François Xavier, dans saint Jean de Dieu, et saint Louis de Gonzague naissait pour recueillir le dernier soupir de saint Stanislas Kotska. La lignée des saintes femmes ne se montrait pas moins féconde. Sainte Véronique qui s'éteignait avec le quinzième siècle, se ranimait pour le seizième dans sainte Catherine de Ricci, et dans sainte Thérèse, tandis que l'année même de l'avénement de saint Pie V, venait au monde, sainte Rose de Lima, au Pérou.

Saint Charles Borromée, sous les auspices duquel ce pontificat avait été inauguré, occupera le premier rang au nombre des coopérateurs

directs du souverain Pontife, et nous le retrouverons plus tard à la tête de son diocèse.

Saint Philippe de Néri, réclame une place non moins signalée. Reconnaissant combien le relâchement de la discipline égarait d'hommes nés chrétiens, il employa toute son application à reporter les esprits vers la fréquentation des sacrements. Associant d'abord quelques amis à ses exemples, il renouvela dans des populations entières l'usage de la confession et de la communion, puis, sous le titre de la Sainte-Trinité, une congrégation fut fondée par lui, dans le but de recevoir et de nourrir gratuitement les pélerins pauvres qu'appelaient à Rome, chaque année, les fêtes de la semaine sainte. Paul IV lui concéda l'église de Saint-Benoît, *alla regolà*, et la générosité d'Hélène Orsini, le mit bientôt à même d'élever une maison assez vaste pour y donner l'hospitalité à neuf cent cinquante étrangers. C'est encore là que sont servis aujourd'hui par les membres des premières familles romaines, ces mendiants qui, le jeudi saint, y apportent leurs pieds saignants à laver. Le costume imposé par saint Philippe à ces nouveaux confrères, était un sac rouge, emblême du feu de la charité. Non moins ardent à présenter en même temps au peuple le pain de la prière, saint Philippe convoquait chaque soir, au son d'une cloche, ses disciples à l'oraison et à la médita-

tion. De là leur vint le nom populaire d'Oratoriens; de là se formait en effet la congrégation de l'Oratoire.

Saint François Borgia, deuxième successeur de Loyola, avait abdiqué la souveraineté de Gandie, pour entrer dans la compagnie de Jésus, dont il fut nommé général en 1565. « Il avait, dit son biographe, l'honneur d'être descendu des rois d'Aragon, et d'être allié aux maisons de France, de Castille et de Portugal, et il n'y a point d'emplois de guerre qu'on donne aux grands et aux braves d'un royaume, que ceux de sa famille n'aient remplis avec honneur. » Pénétré de mépris pour les grandeurs souveraines à la vue du cadavre de l'impératrice Isabelle de Portugal, qui était confié à sa garde, il passa, comme son devancier Loyola, de l'ardeur chevaleresque des camps à l'ardeur autrement vive encore de la milice de Jésus. Saint Ignace avait élevé un ordre destiné à reparer les pertes de l'Église, par toutes les œuvres de l'apostolat. Saint François Borgia compléta ce qu'Ignace avait ébauché, et perfectionna ce qu'il avait laissé imparfait.

Jean de Dieu, né dans la misère à Evora, en Portugal, apprit un jour que la ville de Grenade, qui célébrait d'ordinaire la fête de saint Sébastien avec beaucoup de dévotion, voyait accourir dans ses murs une foule inaccoutumée, pour

Digitized by Google

entendre les prédications de Jean d'Avila, surnommé l'apôtre de l'Andalousie : il s'achemina vers Grenade. Dès le premier sermon, Jean fut si ému qu'il ne put retenir ses larmes et fit retentir l'église de ses gémissements ; il maudissait à haute voix ses fragilités passées, se frappait la poitrine, et à la fin du discours il se précipita le front sur le marbre en poussant des cris qui semblaient ceux d'un insensé. Les curieux qui l'entouraient, ne manquèrent pas de s'y méprendre et le conduisirent aussitôt dans un hôpital. Jean, loin d'essayer de les détromper, les bénissait intérieurement, et se soumit paisiblement à tous les mauvais traitements qu'on lui fit endurer ; mais le prédicateur avait remarqué le tumulte, il s'informa des motifs qui l'avaient causé, et voulut connaître par ses yeux, l'état de l'infortuné qu'on lui signalait comme en proie à la démence. Jean d'Avila discerna sans peine les traits mystérieux de la folie de la croix ! il reconnut Jean pour sage entre les sages, noua avec lui une étroite liaison, devint en même temps son confident et son directeur, et concerta avec lui les plans charitables dont Grenade vit bientôt le surprenant accomplissement.

A partir de ce jour, Jean avait fait vœu de servir Dieu dans les pauvres, dans les infirmes, et particulièrement dans les aliénés. Surpris par la mort à 55 ans, il n'avait laissé à ses disciples

que son exemple : Pie V leur donna une constitution, et la reconnaissance publique, un nom; Jean leur répétait si souvent : *faites bien*, *mes frères*, que les Italiens appelèrent et appellent encore ces frères : *Fate bene fratelli.* La France les appelle du nom de leur fondateur et de leur modèle : Les frères de saint Jean de Dieu.

Stanislas Kotska mourant à dix-huit ans, était déjà parvenu à une sainteté digne du culte public qu'il avait, pour ainsi dire, conquis dès l'enfance. La vivacité du sang polonais qui coulait dans ses veines, la liberté des écoles allemandes où il avait été envoyé, les railleries de ses condisciples, l'ambition de sa famille riche et puissante, rien n'avait terni la pudique fraîcheur de cette âme prédestinée. Il avait bravé mille persécutions pour venir à Rome, et s'y réfugier comme dans sa véritable patrie. Son dixième mois de noviciat dans la compagnie de Jésus s'achevait à peine, lorsqu'il se sentit intérieurement averti d'une prochaine fin. Cette âme, si littéralement angélique, n'avait pu revêtir un corps que pour quelques jours, et cette enveloppe de jeunesse et de grâce, quelque transparente qu'elle eût été, ne devait pas recéler longtemps de si purs rayons. Stanislas Kotska avait voué la plus tendre dévotion à la sainte Vierge, et demanda de mourir avant la fête de l'Assomption, afin d'assister dans le ciel au renouvellement de ce glorieux triomphe. Son

vœu fut exaucé. Un affaiblissement soudain le saisit la veille de cette sainte journée. Les derniers sacrements lui furent administrés en hâte, et il expira doucement à trois heures du matin, le 15 août 1568. On accourait de toutes parts pour le contempler sur son lit de mort, que par un rapprochement qui s'emparait involontairement de toutes les imaginations, on avait entouré de fleurs pleines de parfum. On s'agenouillait, on baisait ses mains en fondant en larmes, et chacun admirait sur son visage les signes de l'immortalité, au lieu des symptômes de la mort.

Sainte Thérèse avait entrepris, depuis longtemps, au milieu d'incroyables austérités, la réforme de l'ordre entier des Carmes dont elle avait pris l'habit dès la plus tendre jeunesse. Mais les contradictions naissaient plus obstinées encore que les inspirations de son zèle, et « retenaient entre le ciel et la terre, sans objet et sans soutien, l'âme la plus sensible qui fut jamais (1). » Elle était revenue à son couvent d'Avila, lorsque Pie V nomma des visiteurs pour tous les ordres religieux de l'Espagne, et elle obtint alors sans difficulté, pour ses plus glorieuses entreprises, la consécration du Saint-Siège. Le père Ferdinand, dominicain, avait été

(1) *Vie de sainte Thérèse*, par Villefore.

choisi pour visiteur des Carmélites. Quoiqu'il connût sainte Thérèse de réputation, il l'estima et l'affectionna tout autrement, dès qu'il l'eut vue de près. Il l'encouragea par ses éloges et la fortifia contre ses détracteurs, répétant partout qu'il la regardait non comme une simple femme, mais comme un homme des plus héroïques.

Ainsi procédaient parallèlement les deux réformes : le protestantisme par voie de négation et d'exclusion; l'Église par un mouvement à la fois expansif et ascendant. Le protestantisme resserrait les liens de la prédestination jusqu'à étouffer la liberté morale, et interceptant les communications de la grâce par les sacrements, murait l'humanité toute vive dans ses infirmités et dans ses douleurs; l'Église laissait la révolte s'enorgueillir sur des ruines, et toujours calme, toujours radieuse, elle répondait au reproche de décrépitude et de corruption par l'éternelle jeunesse de son amour, par la blancheur immaculée de sa foi. L'arbre divin ne se contentait pas de vivre : le feuillage et le fruit inondaient ses rameaux. Plus l'erreur multipliait le doute et enfantait les désastres, plus la vérité, miraculeusement assistée, prodiguait l'évidence et la consolation; plus elle attestait sa parole par ses œuvres et par les fils de ses œuvres : sa pureté virginale par saint Stanislas Kotska, son dé-

Digitized by Google

vouement par saint François Xavier, son abnégation par saint François Borgia, sa charité par saint Jean de Dieu, son esprit de pénitence par sainte Thérèse. Mais toutes ces forces devaient, en outre, converger vers le centre commun, acquérant d'un mutuel contact une action nouvelle avant de se répandre à travers le monde, et c'est aussi pour cela qu'au faîte même de l'unité, on voyait s'asseoir le pontife qui portait dans son âme l'ardeur et la maturité de ces mêmes vertus réunies.

CHAPITRE VI.

—

PREMIÈRES MESURES DU RÈGNE DE PIE V. — TABLEAU DE ROME PAR UN SEIGNEUR ALLEMAND.

> *Et ingressus in templum, cepit ejicere vendentes in illo, et ementes, dicens illis : scriptum est, quia domus mea domus orationis est.*
>
> SAINT LUC, chap. XIX, v. 45-46.
>
> **Étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui y vendaient et ceux qui y achetaient en leur disant : il est écrit, ma maison est la maison de prière.**

Avant de nous élancer à la suite de Pie V, vers toutes les régions où la foi se trouve en péril, il faut, comme lui, arrêter aussi notre première sollicitude sur Rome, et y poser les bases du nouveau règne.

Digitized by Google

Pie V profita de la solennité de son exaltation, pour manifester l'esprit qui allait désormais diriger tous les actes du Saint-Siége. A leur avénement, les Papes avaient coutume de gratifier le menu peuple de largesses répandues en profusion sur les places publiques, au risque de jeter l'argent aux indignes, et d'en priver les pauvres infirmes, qui se trouvaient souvent écrasés dans la foule. Pie V voulut que la somme consacrée à cet usage fût distribuée régulièrement, et partagée dans les réduits les plus reculés, entre les indigents honteux. On destinait également mille écus romains à fêter les ambassadeurs qui assistaient au couronnement. Il envoya ces mille écus aux monastères les plus pauvres, et comme on lui dit que plusieurs personnages trouvaient cela mauvais, il répondit :—Dieu ne me punira pas d'avoir dérobé un festin aux envoyés des princes, mais il me fera rendre compte des nécessiteux qui sont ses propres membres ; — et il s'appliqua, sans relâche, à faire comprendre ainsi que les prodigalités du faste seraient remplacées dorénavant par les magnificences de la charité.

Ami du Pape Paul, et un instant disgracié par Pie IV, il voulut témoigner hautement, que les mêmes sentiments l'animaient envers ses deux prédécesseurs, et que leur mémoire avait droit au même respect. Il régla généreusement un

démêlé délicat qui concernait le comte Altemps, l'un des neveux de Pie IV, et en même temps il s'occupa de la réhabilitation des Caraffa. Leur procès étant révisé, la première procédure fut anéantie. Puis le corps de Paul IV fut déposé avec une pompe inusitée, dans une chapelle de la Minerve, où son tombeau porte encore l'épitaphe qu'il y fit graver.

Jesu Christo
Spei et vitæ fidelium.
Paulo IV. Caraffa. Pontif. Max.
Eloquentiâ, doctrinâ, sapientiâ
Singulari.
Innocentiâ, liberalitate, animi magnitudine
Præstanti
Scelerum vindici integerrimo
Catholicæ fidei acerrimo
Propugnatori,
Pius V. Pontif. Max.
Grati et pii animi monumentum posuit.

Du reste, Pie V ne se dissimula pas que la réforme générale qu'il méditait, devait commencer par la réforme de sa propre cour et de sa capitale. Il jeûna et pria extraordinairement, se recommanda aux communautés religieuses, et publia un jubilé, afin d'attirer sur lui les grâces dont il avait besoin. Réunissant ensuite tous les dignitaires et tous les domestiques de sa maison,

il leur prescrivit des règles de conduite, leur déclara ce qu'il attendait d'eux, selon leur état, et les avertit qu'il ne souffrirait sous ses yeux aucune infraction aux principes d'une piété exemplaire. Une lecture spirituelle se faisait trois fois par semaine, à haute voix, dans le palais. Des livres de dévotion étaient fournis à chacun pour les heures de loisir particulier. La prière du soir commençait publiquement à une heure déterminée; le Pontife ne manquait jamais d'y assister, et lorsqu'il se retirait, les portes du palais étaient closes.

Mais la règle que Pie V s'appliquait à lui-même, était encore bien autrement sévère. Lui qui dispensait les trésors et les pardons de l'Église, il ne voulait les gagner que par la mortification. La tunique monacale d'étoffe de laine ne le quittait jamais, ni sous les habits pontificaux, ni sur la dure paillasse qui lui servait de lit. Toutes les nuits, en outre, il se relevait de cette misérable couche, descendait dans l'église de Saint-Pierre et y faisait la visite des sept autels. Souvent, il parlait plus à Dieu par ses larmes que par ses prières, et dans les conjonctures importantes, passait des nuits presque entières à genoux, consultant Dieu sur ses desseins, comme Moïse dans l'ancien tabernacle. Non seulement les jeûnes ordinaires de l'Église étaient rigoureusement observés, mais telle était

sa frugalité, que la dépense journalière de sa table s'élevait à peine, selon un auteur contemporain, à un *testone* d'Italie, c'est-à-dire, dix-sept sous de la monnaie de France.

Le vin lui ayant été rigoureusement prescrit par les médecins, il permit seulement qu'on en mêlât quelques gouttes à son eau, et s'imposa de ne boire que trois fois à chaque repas.

Son cachet, portait, au lieu d'armoiries, ce verset d'un psaume de David : « *utinam dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas;* » et pour ne se détacher jamais des souffrances de Jésus, il avait toujours devant lui, sur sa table, une image de notre Sauveur en croix, autour de laquelle étaient écrites ces paroles de saint Paul : « *Absit mihi gloriari, nisi in cruce domini nostri J.-C.* » De là vient que les portraits de cette époque le réprésentent d'ordinaire avec un crucifix sous les yeux et ces mêmes mots en légende.

S'adressant aux cardinaux et au corps de la prélature, dans de paternelles exhortations, il tint un consistoire exprès pour leur représenter que le plus sûr moyen d'apaiser la colère de Dieu, d'arrêter les hérétiques qui attaquaient l'Église, et les musulmans qui sur ses ruines étendaient l'empire de la barbarie, c'était de régler d'abord sa conscience et sa maison. C'est à vous, s'écria-t-il, que J.-C. adresse ces paroles : « vous

êtes la lumière du monde, vous êtes le sel de la terre. » Les biens des cardinaux, qui avaient joui jusques là d'immunités complètes, furent dès lors assujettis aux hypothèques et à la saisie.

Le premier soin, celui d'édifier par l'exemple, étant accompli, restait encore bien des vices à combattre, bien des scandales à détruire dans les mœurs des peuples.

Rome était publiquement dévorée par les courtisanes et les juifs. Pie V publiant un édit très-rigoureux contre les courtisanes, les bannit de Rome et des états pontificaux. Quelques magistrats vinrent aussitôt lui représenter les suites fâcheuses que ne pouvait manquer d'entraîner une telle mesure. Le Pape, maîtrisant à peine son indignation, leur répondit : — vous devriez rougir de vous rendre avocats de ces pestes de la république; ou, si vous préférez demeurer avec ces abandonnées, c'est moi qui me retirerai de Rome et porterai mon siége ailleurs. — Cette fermeté effraya les plus riches et les plus fameuses de ces femmes qui se réfugièrent dans d'autres capitales de l'Italie. Celles qui restaient furent reléguées dans un quartier de la ville fort désert, avec défense d'en sortir, sous peine du fouet et du bannissement. Celles qui mouraient dans leur infâme commerce étaient jetées à la voirie. La menace de ce dernier châtiment en retira beaucoup de leur mauvaise vie, et

le Pape pourvut aussitôt par de larges aumônes, à ce que la misère ne les y fît pas retomber.

Quant aux juifs, qui faisaient métier de tirer les horoscopes, de pénétrer dans les familles pour y favoriser tous les libertinages, ou en précipiter la ruine par l'usure, le pape les bannit des terres de l'Église, excepté de Rome et d'Ancône, où on les jugeait encore indispensables pour entretenir le commerce du Levant. Mais afin d'enlever néanmoins toute facilité à leurs pratiques criminelles, un quartier à part leur fut également assigné, avec défense d'en sortir sans un chapeau de couleur orange qui les signalât, ni d'entrer à la nuit close dans la maison d'un chrétien.

Inflexible dans les principes, mais toujours affectueux envers les individus, Pie V, n'étant que cardinal, avait pressé d'embrasser le christianisme plusieurs juifs célèbres : un rabbin nommé Élie Carcossi, croyant se défaire à jamais de ses sollicitations, lui répondit un jour : — je me ferai chrétien quand on vous fera Pape. — Cet engagement dérisoire était oublié, lorsqu'il se vit mandé au palais du Souverain Pontife, et amicalement sommé de tenir parole. Elie n'osant nier la vérité, s'en retourna fort triste et fort irrésolu : durant la nuit, le Pape pria la sainte vierge avec ardeur pour cette conversion, et le lendemain Elie et ses trois enfants imploraient la grâce du baptême. Pie V voulut le leur adminis-

trer lui-même ; la cérémonie eut lieu en présence d'une multitude de spectateurs, et Élie reçut du Pape son propre nom de Michel. La conversion de ce rabbin qui jouissait d'une grande influence parmi ses frères, en ayant déterminé beaucoup d'autres ; Pie V fonda aussitôt une maison pour recevoir les cathécumènes, et les y faire instruire amplement.

Les monts-de-piété avaient été institués par Barnabé de Terni, frère mineur, afin de ruiner la banque usuraire des juifs, et soustraire les classes pauvres à leurs exactions. Le premier mont-de-piété dut son institution à Paul III en 1559 (*Bulle : inter multiplices*), et Pie V compléta ses mesures de précaution contre le judaïsme, en accordant une faveur signalée au développement de ces fondations charitables.

Jugeant aussi, que dans beaucoup de classes, parmi les peuples chrétiens, le défaut d'instruction était la source principale des désordres dont gémissait l'Église, il institua la confrérie de la doctrine chrétienne, confrérie dont les membres s'obligeaient à expliquer le cathéchisme aux enfants, tous les dimanches et jours de fêtes, dans certaines Églises déterminées. Voyant ensuite le grand fruit que le peuple retirait de ces instructions, il accorda des indulgences à ceux qui venaient se faire instruire, et à ceux qui exerçaient cette charité. Une bulle (la cent trente-

Digitized by Google

septième) exhorta enfin tous les patriarches, archevêques, évêques et prélats, à établir la même confrérie de la doctrine chrétienne dans toutes les Églises de leurs diocèses ou dépendances.

Les assassinats, les brigandages qui se commettaient dans les états de l'Église, et jusqu'au milieu des rues de Rome, ne pouvaient échapper à sa vigilance. Une convention fut conclue avec les vice-rois de Naples, et avec la Toscane, afin que tous les malfaiteurs fussent saisis et subissent leurs peines, sans acception des différentes souverainetés, ni de territoire. Cette mesure rigoureuse qui ôtait aux bandits leur principale chance d'impunité, délivra promptement l'état ecclésiastique. Cependant le chef de bande le plus redoutable, Marian d'Ascoli, échappait encore à toutes les poursuites, lorsqu'un homme de la campagne, demandant à parler au Saint Père, promit, moyennant récompense, de livrer le capitaine fugitif. — Et comment ferez-vous, demanda le Pape? — il a l'habitude de se fier à moi, répondit le montagnard, et je l'attirerai facilement dans ma maison. — Jamais nous n'autoriserons une semblable perfidie, s'écria Pie V; Dieu fera naître quelque occasion de châtier ce brigand, sans qu'on abuse ainsi de la bonne foi et de l'amitié.

Marian d'Ascoli ayant appris la réponse du

Pape, se retira aussitôt de ses états et n'y reparut jamais.

Sa correspondance, active comme sa pensée, s'étendait et s'appliquait à tous les besoins de cette époque, et à mesure qu'on avancera dans son histoire, on s'étonnera de la prodigieuse force d'âme dont était doué ce Pontife, qui malgré les plus cruelles infirmités se multipliait en soins innombrables, et se rendait présent pour ainsi dire, sur tous les points de la domination chrétienne.

Aussi ses médecins, son confesseur et ses amis ne tardèrent-ils pas à se réunir pour lui représenter la nécessité de choisir un ministre confident auquel il pût s'en remettre pour l'expédition d'un grand nombre d'affaires temporelles. Ils ajoutèrent que malgré des abus récents, ce n'était pas sans motifs que les Papes avaient adopté l'usage de conférer à un de leurs proches parents le chapeau et les titres qu'ils quittaient au moment de leur élection, et de l'investir en même temps d'une charge principale dans le gouvernement, aux intérêts duquel le nouveau dignitaire se trouvait si naturellement associé. Ni ces considérations, ni l'accablement des affaires, n'auraient pu réussir cependant à faire rétracter la résolution prise par Pie V de n'élever aucun de ses parents aux honneurs ecclésiastiques, si le Sacré Collége n'eût désigné de lui-même à son

choix Michel Bonnelli, non comme son neveu, mais comme un sujet dont on avait lieu d'attendre d'éminents services.

Bonnelli, petit-fils de Gardine Ghislieri, sœur du Pape, avait été élevé par les soins de son grand oncle, était entré à son exemple dans l'ordre de saint Dominique et avait pris le nom de frère Michel au jour de sa profession. Ainsi substitué à la place de son saint modèle, il s'appliquait à l'imiter fidèlement; et lorsque Pie V consentit à l'admettre au cardinalat, l'opinion publique lui avait en même temps conféré le titre de cardinal Alexandrin. C'est sous ce nom que Pie V lui confia l'intendance des domaines ecclésiastiques, et le premier œuvre de leur communauté fut de rendre à jamais impossible l'un des principaux abus du népotisme, en interdisant par décret solennel, toute aliénation des domaines pontificaux. Cette bulle, du 2 avril 1567, oblige par serment les cardinaux à la garder, et à s'opposer de toutes leurs forces au Pape qui voudrait l'enfreindre : tout cardinal doit jurer en outre, de ne demander jamais l'absolution de son serment, ni même d'accepter la dispense que le Pape lui en offrirait.

Pie V dota chacun de ses neveux de cinq cents écus de rente, et refusa ses nièces aux seigneurs qui les demandaient avec empressement. La plus riche alliance qu'il leur procura fut celle de

l'aînée qui épousa un modeste habitant de Bosco, nommé Albert Bastone. Ce Bastone étant homme de mérite, il lui donna en même temps la place de gouverneur du château Saint-Ange. Un de ses neveux fut également marié par sa protection à la fille de son secrétaire, mais voulant apprendre tout de suite à cette jeune femme avec quel esprit elle devait entrer dans sa famille, il lui envoya un mulet chargé d'un bât et de deux paniers, lui recommandant bien de ne point prendre d'autre équipage pour arriver de Fano à Rome. Un autre de ses neveux après avoir vaillamment combattu contre les Turcs, fut pris et réduit en esclavage. Pie V se hâta de le faire racheter, lui rendit des armes et un cheval, et le nomma capitaine dans ses troupes. Mais ce jeune homme ayant commis une faute grave, dans son nouvel emploi, perdit à l'instant la protection du Souverain Pontife, qui, montrant une bougie allumée sur la table, lui ordonna de sortir de Rome avant qu'elle eût fini de brûler.

Les séductions les plus ingénieuses étaient repoussées avec non moins d'énergie. Le marquis de Maine, seigneur de Bosco, vint lui présenter en personne les félicitations de son pays natal, au sujet de son exaltation, et imagina de lui faire présent de la seigneurie de Bosco. — Que voulez-vous que je fasse de cette terre, seigneur marquis, demanda le Pape? — Votre sainteté,

répondit le marquis, a une famille dont elle la gratifiera. — Il est vrai, répliqua Pie V, j'ai grand nombre de neveux et de nièces, mais jamais, de mon vivant, ils ne porteront de titres plus relevés que ceux qu'ils ont reçus de leurs pères. Remarquez aussi qu'après avoir reçu ce témoignage de générosité, je serais obligé par la bienséance, à vous en rendre un plus considérable, et cela n'est plus en mon pouvoir, puisque je viens, par une récente ordonnance, de lier mes mains, aussi bien que celles de mes successeurs.

En même temps qu'il refusait cet hommage, il en acceptait un autre, il est vrai, mais voici en quelles circonstances. Dans ses jeunes années, il avait prêté son secours enfantin à l'un de ses amis qui plantait une vigne, puis la journée achevée, il dit : — Nous avons perdu notre temps, jamais personne ne boira de ce vin. — Le souvenir du jeune Michel s'entretenait fidèlement parmi les habitants de Bosco, et les moindres traits de son premier âge étaient de plus en plus respectés, à mesure que la vertu et l'élévation croissantes de Ghislieri leur apportaient, pour ainsi dire, le sceau prématuré de la consécration.

En apprenant son exaltation au pontificat, ses compatriotes apprennent aussi quelle tendre

Digitized by Google

mémoire il leur avait conservée. Le propriétaire de la vigne s'en enhardit au point de s'acheminer vers Rome; il vient chercher son ancien compagnon d'enfance jusque dans le palais pontifical, il se présente en costume de villageois, la tête chargée d'un petit baril : il se nomme, il est introduit. Pie V l'accueille avec une joyeuse affabilité, et le compatriote s'écrie en lui offrant son vin : — Ah! Très Saint Père, convenez du moins qu'en ce temps-là, vous n'étiez pas infaillible ! — C'est à la tradition populaire elle-même que nous devons cette anecdote qui n'a été reproduite dans aucune histoire.

Ce désintéressement éclatant, cette simplicité évangélique qu'attestaient à la fois le suzerain et l'obscur habitant de Bosco, ne désarmèrent pourtant pas la malignité romaine.

Peu de jours après la promotion du cardinal Alexandrin, on lisait sur les murailles de la ville, le nom de Pie V écrit en gros caractères, et au-dessous, ces mots : « *Homo factus est!* » Le gouverneur de Rome étant parvenu à découvrir l'auteur de cette censure, clerc espagnol, rebuté par le Pape dans l'injuste demande d'un canonicat, se hâta de le faire arrêter. Pie V manda le coupable devant lui, exigea l'aveu de sa faute, puis le congédia en ajoutant : —Mon ami, quand vous remarquerez quelque défaut en ma per-

sonne, je vous prie de m'avertir, je m'en corrigerai.

Aux yeux d'un Souverain Pontife, l'Église est un royaume sans frontières, dans lequel on ne reconnaît ni distinction de races ni démarcation de territoires. Ce que l'ambition humanitaire rêve aujourd'hui pour l'exploitation du monde, est, depuis bien des siècles réalisé par la foi et par la charité catholique, et Pie V trouvait dans l'application universelle des décrets du concile de Trente, le remède général aux maux dont gémissait alors la chrétienté.

Quelques princes s'étaient empressés d'adopter ce divin code, mais la plupart négociaient encore, et l'exécution menaçait d'en devenir aussi laborieuse que l'avait été la conduite du concile lui-même.

La hauteur de Philippe II avait été choquée de plusieurs dispositions contraires aux coutumes de son royaume; il fit cependant publier les décrets en Espagne, en Flandre et dans les états d'Italie, sans protestation formelle, mais non sans quelques restrictions. La France éleva des difficultés beaucoup plus graves. Catherine de Médicis craignit d'irriter les calvinistes qui regardaient les anathèmes du concile comme autant d'arrêts de proscription dirigés contre eux; mais Charles IX avait promis qu'il ferait mettre à exécution les décrets les uns après les autres;

puisque l'état actuel du royaume ne permettait pas de publier le concile dans son intégrité. Le corps épiscopal, d'ailleurs, aplanit beaucoup de difficultés par son initiative. Un concile provincial tenu à Rheims, dès le 26 novembre 1564, dressa une profession de foi entièrement conforme aux décisions de Trente, et condamna par contumace le cardinal de Châtillon, qui ne gardait plus aucun ménagement dans ses relations avec les sectaires. Ce concile de Rheims, présidé par le cardinal de Lorraine, fut souscrit par les évêques de Soissons, de Châlons, de Senlis, de Laon, de Noyon, d'Amiens, de Boulogne, par Nicolas de Pellevé, archevêque de Sens, et par le savant évêque de Verdun, Nicolas Psaume. D'autres conciles provinciaux se succédant rapidement, suivirent la même marche, ou joignirent leur adhésion au concile de Rheims.

La cour impériale ne se montra pas d'abord plus favorable que la cour de France, et allégua les mêmes motifs. La Pologne n'accorda son adhésion qu'après une longue résistance. Le Portugal, la république Vénitienne, et les cantons suisses furent les premiers pays qui se signalèrent par la soumission et le zèle : et ce n'est pas l'un des moindres signes de la sagesse de cette œuvre manifestement divine, que d'avoir rencontré partout l'obéissance, quoique proclamée ou tacite, et d'avoir, même sans publica-

tion ou réception authentique, régné par la sainteté et l'utilité seule de ses lois (1).

Lorsque Pie V monta sur le trône, le catéchisme du concile était achevé avec autant de solidité que de clarté, et n'attendait plus que l'approbation du nouveau Pape qui, ne se contenta pas de la donner ni d'en hâter la publication, mais pourvut à ce que l'ouvrage fût traduit à la fois en français, en allemand et en polonais. Puis, s'adressant à tous les évêques du monde chrétien, distribuant le conseil et l'encouragement, Pie V recommandait de joindre partout la pratique au précepte, l'exemple à l'exhortation.

D'innombrables lettres ont été conservées et transmises, par la vénération de ceux qui les reçurent, et aucune louange n'attesterait la pureté du zèle qui enflammait ce saint Pontife, comme le feront quelques lignes extraites de cette admirable correspondance.

Dès le mois de février 1566, vingt jours après

(1) Si l'on veut se former une juste idée de l'esprit des griefs maintenus en France contre l'enregistrement du concile de Trente, il suffit d'en lire le simple énoncé publié par le président Lemaistre en 1598. Ce sont toutes questions de jurisconsultes, conflits de juridiction dans la discipline de l'Église gallicane, entre l'autorité des parlements et celle des Pères du concile, et pas un seul point de dogme. Voir Rassicod : Notes sur le concile de Trente, 1706. In-8°.

son couronnement, il écrivait à l'évêque de Cracovie :

« Comme il est très-constant que les mauvais prêtres sont la ruine des peuples, et que les détestables hérésies qui s'établissent par le fer et par le feu, n'ont eu d'autres prétextes que les mœurs corrompues des ecclésiastiques, nous vous conjurons par la miséricorde de Dieu, de travailler avec une application pastorale à réformer votre clergé, et nous vous avertissons que cette réformation est le moyen le plus propre à rétablir la dignité de l'Église. L'expérience nous fait voir avec une extrême douleur la vérité de cette sentence de saint Grégoire notre prédécesseur : — Que la sainteté de l'état clérical se détruit et se perd au dehors, sitôt qu'elle est corrompue au-dedans. — Les prêtres dégénèrent de la sainteté de leur caractère, lorsqu'ils quittent la justice, la chasteté et l'honnêteté. N'ayant plus ces vertus qui soutiennent l'excellence de leur état, ils perdent entièrement l'estime et la vénération des peuples, qui s'étudient plutôt à régler leur vie sur leurs actions que sur la doctrine qu'ils en reçoivent. Vous ne sauriez trouver de moyens plus efficaces pour réformer les mœurs des ecclésiastiques, que de les obliger à régler leur conduite sur l'ordonnance du concile de Trente. Nous vous exhortons autant que nous pouvons, à les y contraindre. Cette

obligation qui est une des plus essentielles obligations épiscopales, procurera beaucoup de gloire à Dieu, apportera de grands fruits à son Église, vous sera très-glorieuse, et nous sera infiniment agréable. Et quoique nous n'ayons jamais douté que vous ne vous portassiez avec chaleur à faire exactement observer les décrets du saint concile de Trente, nous avons cru que cette exhortation paternelle vous serait un puissant aiguillon. »

Se souvenant encore par son ancienne expérience, combien le ministère des évêques rencontrait de résistances chez quelques princes, ou quelques délégués de leur puissance, il leur assurait d'avance son appui. « Comportez-vous de telle sorte, écrivait-il à l'évêque de Valence, qu'étant arrivé en la présence de ce divin juge, vous soyez trouvé digne de recevoir la récompense d'un serviteur fidèle, et que vous n'ayez pas mérité le châtiment d'un mercenaire paresseux et négligent. Soyez persuadé que comme nous implorons votre secours pour nous pouvoir acquitter de notre charge, de même, nous ne manquerons point de vous assister de toute notre puissance, pour vous encourager à vous acquitter de votre devoir. »

Lorsque ces brefs ne produisaient pas l'effet qu'il avait droit d'en attendre, il les faisait appuyer par des nonces, auxquels il ne donnait

d'autre instruction que de seconder en tout point les intentions du concile de Trente.

Il n'y avait aucune dignité temporelle qui pût autoriser à ses yeux un prêtre à quitter la charge des âmes. La résidence était donc une des prescriptions du concile, qu'il n'omettait de rappeler dans aucune de ses lettres, demandant éloquemment aux évêques : si c'était trop de conduire par leurs propres mains l'Eglise que J.-C. s'est acquise par son propre sang!

Pie V s'occupa spécialement aussi de la fondation des séminaires. Jusqu'alors les universités étaient les seules maisons d'éducation ouvertes à la jeunesse qui y recevait à la fois les leçons de belles-lettres, de théologie, de droit et de médecine. Après avoir assisté aux cours, les élèves retournaient dans leurs propres logis, maîtres de l'emploi du reste de leur temps, et exposés à tous les piéges d'une indépendance absolue. Toutefois quelques établissements avaient été désignés à Rome pour parer à ces inconvénients. En 1460 le cardinal Capranica fonda une maison destinée à recueillir, sous la direction d'une confrérie, un certain nombre d'étudiants ecclésiastiques. Bientôt après et dans le même dessein s'éleva le collége de Nardini. C'est ce bienfait que le concile voulut étendre à toute la chrétienté, et lorsque Pie V rencontrait des évêques lents à suivre le décret des Pères, voici

en quels termes il leur rappelait ce devoir : « Le décret par lequel le saint concile de Trente a ordonné de fonder dans chaque église un séminaire est de telle nature, et son utilité est tellement manifeste que si les évêques eux-mêmes avaient fait de leur propre mouvement, avant le concile, ce que le concile leur a ordonné depuis, ils auraient mérité de grands éloges de la part des hommes, et de la part de Dieu la récompense d'une œuvre infiniment salutaire. Mais lorsque ce même décret a été rendu avec une approbation unanime, les évêques doivent y obtempérer avec d'autant plus d'empressement que la différence est grande, entre négliger une prescription formelle, ou omettre une chose même utile, quand elle n'a pas encore été prescrite. Si ce qu'on nous rapporte de votre diocèse est vrai, nous sommes affligés assurément que ceux qui doivent aux autres l'exemple de l'obéissance, se montrent si tièdes et si indifférents pour une institution si pieuse. En conséquence nous vous supplions, et même nous vous ordonnons de la manière la plus expresse, de ne pas différer davantage l'exécution d'une loi qui n'aurait dû rencontrer aucun retard. Craignez, par votre attachement à un médiocre intérêt, de délaisser l'œuvre d'un bon et fidèle pasteur; considérez que nous n'avons rien apporté dans ce monde, lorsqu'on nous y a reçus, et que de même

nous n'en emporterons rien, sauf le bien et le mal de nos actes durant la vie. Nous espérons qu'à cet avertissement de notre bouche vous réparerez par la promptitude les négligences du passé. Car si vous vous rendiez coupable d'un plus long délai, nous à qui est imposée la sollicitude de toutes les Églises, nous nous verrions forcé d'employer des remèdes aussi pénibles que nécessaires. Il dépend de votre zèle de prévenir cette extrémité; faites-le, nous vous en supplions au nom du Seigneur (1). »

On vient d'entendre le Souverain Pontife lui-même, et l'on doit se demander quelle était l'efficacité de ce langage, quel était le succès de ces mesures. Un contemporain s'est chargé de répondre d'avance, en traçant du début de ce pontificat un tableau qui doit se placer, dans toute sa naïveté, sous les yeux du lecteur.

Lettres d'un Seigneur Allemand à un Prince de la même nation.

Rome, 9 avril 1566.

« Bien que je dusse craindre de paraître à quelqu'un transgresser les lois de la modestie, en osant par une lettre détourner l'attention de

(1) Bzovius. *Epist. ad episcopum egitanensem.*

Votre Altesse absorbée par de si graves et de si nombreuses occupations, surtout à cette époque des assemblées de la nation, rassuré cependant par cette haute bienveillance dont elle m'a donné tant de preuves personnelles, rassuré par le souvenir attentivement médité de ce zèle admirable de Votre Altesse pour la piété et la religion catholique, j'ai repris confiance, et je me suis cru excusable de lui mettre sous les yeux quelques pieux détails sur ce que j'ai vu à Rome pendant le saint temps du carême.

» J'ai souvent entendu dire, je l'avoue, et j'ai lu dans les écrits des ennemis de J.-C. et de son corps sacré, qui est la sainte Église, des particularités très mauvaises et dont on ne peut parler sans horreur, sur la ville de Rome. J'en étais venu au point de croire, que la piété, la religion et toute honnêteté en étaient bannies, tandis que l'impiété, l'impudicité, et les autres vices de tout genre, y marchaient impunément tête levée. J'ai donc souvent demandé à Dieu, que, soutenu par sa grâce, il me fût permis d'aller moi-même visiter ces lieux, pour reconnaître la vérité et juger si les choses étaient, ou non, telles qu'on le disait. Celui qui toujours est près de ceux qui l'invoquent, a bien voulu exaucer ma prière, et il m'a offert cette occasion si favorable de tout voir par moi-même. Combien les choses sont différentes, dans la réalité, de ce qu'elles

sont dans la bouche des impies qui ne cessent de vociférer la calomnie ; je m'en suis assuré, illustre prince. Certes, si je ne savais que la modération plaît à Votre Altesse, je dirais que c'est de cette espèce d'hommes que le prophète Isaïe a parlé lorsqu'au chapitre vingt-huit, il dit : « nous avons placé notre espérance dans le mensonge, nous avons été protégés par lui. »

» En effet, pour rendre hommage à la vérité, et pourquoi dissimuler ce que les murs, les carrefours, les maisons, les temples de cette auguste cité, témoins de ce que je dis, crient si haut ; je dois déclarer que, depuis le premier moment de mon séjour à Rome, je vois, non sans étonnement et sans admiration, tous les fidèles de l'un et l'autre sexe, merveilleusement adonnés aux exercices de la piété. Pendant tout le temps du dernier carême, l'observation du jeûne était si exacte, la prière de ceux qui s'approchaient de l'autel si fervente, le zèle religieux qui porte à visiter successivement les différentes églises de la ville si ardent, la multitude de ceux qui confessaient aux prêtres leurs péchés, de ceux qui en étaient vivement contrits, et qui satisfaisaient à la justice divine, si grande, que l'on ne pouvait rien voir au-dessus. Mais c'est surtout dans cette semaine qu'à juste titre nous nommons sainte, parce qu'on y remet sous nos yeux la passion de J.-C, que tous avec un soin

plus grand encore qu'auparavant, se livrèrent aux pratiques pieuses qui ont l'efficacité de modérer nos désirs, et de détourner notre esprit de toute sollicitude pour les choses terrestres. Non, je n'ai pas d'expressions pour vous peindre ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu dire des exercices si multipliés de pénitence et de piété auxquels on s'y livrait. Le sommeil pris sur la dure, les mortifications corporelles, les veilles, les prières, les jeûnes observés avec la plus rigoureuse exactitude, et pour me servir des paroles de l'un des saints Pères, tous les saints artifices de la pénitence, enfin, étaient mis en œuvre pour y trouver les biens de l'âme. Ainsi J.-C. notre maître et notre chef, ayant dû souffrir d'abord pour entrer par là dans sa gloire, il a fallu que ses serviteurs souffrissent à leur tour ici-bas avec lui, afin de pouvoir partager sa gloire, selon la doctrine de saint Paul : qu'ici-bas, ils soutinssent la fatigue, pour se reposer dans son royaume, qu'ici enfin, ils mourussent avec lui, pour vivre avec lui, de sa vie, dans le ciel. Oui, la ville de Rome m'a paru, pendant toute cette semaine, tellement étrangère à toutes les affaires du siècle, tellement libre de toute autre occupation que de la contemplation de ce souverain et inestimable bienfait : Notre Seigneur J.-C. s'offrant sur l'autel de la croix comme sacrificateur et comme sacrifice, que je ne puis me garantir d'une juste indi-

gnation contre ceux qui ne rougissent pas de défigurer ainsi la ville de Rome, ni m'empêcher de détester au fond du cœur leur impiété. Et lors même que dans une si grande affluence d'hommes de toutes nations, et de toutes espèces, il y aurait dans cette ville, qu'on pourrait, à cause de sa vaste enceinte, justement nommer un abrégé de l'univers, il y aurait, dis-je, quelques hommes méchants et dépravés, qu'en conclure? Faudra-t-il pour eux condamner Rome tout entière, qui renferme une si grande foule d'hommes vertueux, Rome, la source de tout bien? mais là où se trouvaient Moïse et Aaron, ne se trouvait-il pas des murmurateurs et des sacriléges que Dieu menaçait de chasser pour toujours de devant sa face? et depuis, à la place d'un Caïphe et d'un Anne, n'y eut-il pas un Zacharie, un Siméon et d'autres justes? Le mélange des méchants fait-il condamner sans distinction toute la société? méprise-t-on, abandonne-t-on une aire à cause de la paille dont le van va la délivrer, un champ à cause des mauvaises herbes que verra brûler le jour de la moisson, un filet, qu'on dégagera sur le rivage du mauvais poisson qui l'encombre? non, et l'on ne doit ni accuser, ni condamner Rome pour les vices de quelques méchants que surpassent et effacent les vertus des bons. Mais le désir de répondre à des hommes qui dédaignent toute réponse, quelque

bonne qu'elle soit, m'emporte trop loin. Je reviens donc aux hommes vertueux dont je m'étais proposé de parler, eux dont le nombre me paraissait infini, et qui se multipliant dans la ville durant cette sainte semaine, y produisaient en mille manières les plus dignes fruits de la pénitence.

» Mais quand le vicaire de J.-C., lui-même, le jeudi saint, jour de la dernière scène, se montra au public, Dieu immortel, quelle majesté dans sa démarche et dans sa contenance! Quand ce vénérable vieillard s'assit sur un siége élevé, on crut, non seulement au ministère qu'il venait remplir, mais à ses nobles traits, à l'expression de sa physionomie, aux mouvements si mesurés de son corps, on crut voir J.-C. l'assister en personne. A ses côtés se tenaient ceux des cardinaux dont la piété et la science sont les plus estimées. Illustre assemblée toute éclatante de la pourpre qui la décore! Astre dont la lumière éclaire le monde entier! Ils avaient pour les servir un nombre proportionné des gens de leur suite, tous vêtus de robes tombantes jusqu'aux pieds. Sur l'immense place qui se déploie devant la basilique de Saint-Pierre, se pressait la multitude la plus variée, accourue de toutes les régions du monde chrétien. Là, dans une attitude suppliante et respectueuse, elle ne lève les yeux que pour adorer celui en qui une inébranlable

Digitized by Google

foi lui montre le représentant de J.-C. sur la terre. Pénétrée de crainte et d'émotion, elle écoute la sentence d'excommunication, que lisent en latin et en italien, d'une voix assez haute pour être entendue de tous les assistants, deux cardinaux spécialement désignés, entre lesquels se trouve le Souverain Pontife. A cette terrible sentence, succède comme l'éclat du tonnerre, le bruit du canon des forts, des palais et du château Saint-Ange. En vérité, illustre prince, je me crus à ce grand jour du Seigneur, jour de colère et de désastre, qui ébranlera le ciel et la terre, et auquel le Seigneur accompagné de ses anges, viendra dans sa majesté pour juger le monde, tandis que les hommes de tous les pays et de tous les âges réunis devant sa face, en attendront la récompense ou le châtiment.

« Le même jour, au moment, où, du crépuscule du soir en passait à la nuit sainte, je vis une longue file de pénitents, marchant avec ordre, qui, dans la contrition de leurs péchés, dans la profonde douleur d'avoir eux-mêmes causé la passion, le crucifiement et la mort de J.-C., d'être eux-mêmes la verge qui déchira son corps, et le crime qui lui arracha la vie, se déchirèrent les épaules par tant de coups, et d'une manière si lamentable, que le sang en coulait jusqu'à terre. Spectacle en vérité bien digne de pitié et d'abondantes larmes. Votre Altesse y aurait vu

Google

plusieurs centaines d'hommes qui se dévouaient, de leur plein gré, à ces cruelles souffrances, et aurait éprouvé de l'embarras à prononcer si tant de coups, impitoyablement répétés, leur causent plus de douleurs, que leur bras n'éprouve de consolations en frappant.

« Où trouve-t-on pareille chose en Allemagne? où est notre douleur? où sont nos gémissements? où sont les mortifications pour nos péchés passés? combien y en a-t-il parmi nous, portant le nom de catholique qui, même une fois dans l'année, pensent sérieusement à la pénitence? je m'arrête cependant, de peur qu'en louant la piété des uns, je ne paraisse blâmer trop amèrement les autres. Ces associations de flagellants sont fort nombreuses. Lorsqu'elles furent arrivées à la basilique de Saint-Pierre, on leur offrit à contempler la lance dont Longin perça le côté du Sauveur, et le voile qui reproduit les traits sacrés du visage de Jésus. J'aurais cent langues et cent bouches, que je ne pourrais redire les sanglots, les cris, les prières que poussèrent à haute voix en se prosternant, tant les flagellants eux-mêmes, que la foule immense qui était accourue en les accompagnant. Je ne me tairai pas, cependant, et tant que je vivrai, à la honte de Satan et à la confusion de tous ses ministres, j'attesterai de vive voix et par écrit, publiquement, et à la face du monde

entier, que j'y ai vu dans ce temps les œuvres les plus éclatantes de la piété et de la pénitence. Au reste, je tiens de témoignages certains, que ceci n'est pas nouveau à Rome, et n'a rien qui étonne sous un tel pontife. Ses jeûnes, son humilité, son innocence, sa sainteté, son zèle pour la foi y brillent d'un si vif éclat, qu'on croit voir en lui un Léon et un Grégoire-le-Grand, et qu'il excite par son exemple le peuple à l'amour des mêmes vertus. Je ne prétends ici, ni énumérer, ni dépeindre les vertus de ce pontife que le monde connaît déjà. Je n'hésite cependant pas à affirmer que si Calvin lui-même, rappelé de l'enfer au jour de la fête de la glorieuse et triomphante résurrection de Notre Seigneur J.-C., l'eût vu, ce saint Pape, revêtu des ornements pontificaux, et la Tiare sur la tête, du haut du trône sublime sur lequel il est porté, répandant, sans faste, mais avec tant de gravité, et d'un air si profondément pénétré, sa sainte bénédiction sur le peuple à genoux, je n'hésite pas à affirmer que, frappé de terreur à son aspect, et aux éclairs divins qui illuminent ses regards, accablé par la présence d'une si puissante majesté, il eût, malgré lui, et avec tous les assistants, reconnu, vénéré le vrai représentant de J.-C., et qu'à haute voix il eût crié comme nous tous : vive, vive le pape Pie? »

Le même seigneur, dans une seconde lettre,

insiste plus spécialement sur l'action personnelle du souverain pontife, et présente des détails qui ne sont ni moins précieux, ni moins authentiques que les précédents.

Rome, 9 novembre 1566.

« Illustrissime seigneur, une faveur singulière de Dieu nous a accordé deux grâces : la première, de bien comprendre d'après les prescriptions du saint concile de Trente, quelles qualités doivent avoir les évêques de l'église chrétienne, et la seconde, qui l'a suivie de près, d'avoir à notre tête, un souverain pontife tel que le concile le demande. Ce pontife, en effet, ne met point de bornes aux efforts qu'il fait, tant par les préceptes que par les exemples, non seulement pour soumettre le vice et les mœurs à une sage discipline, mais pour ramener de plus à l'antique coutume de nos pères, la forme des cérémonies et du culte divin. Il a visité lui-même les principales églises de la ville, et il a fait au clergé attaché à chacune d'elles, un discours par lequel il les a tous vivement exhortés à l'accomplissement des devoirs de leurs charges. Ensuite il a mandé près de lui tous les magistrats et juges de la ville, et de plus tous ceux des cardinaux que regardait quelque partie de la juridiction ou de l'administration publique ; il

leur a prescrit l'obligation et la manière de connaître, de discuter, de résoudre les causes qui leur seraient soumises; tout cela d'une manière qui faisait paraître que ces discours lui étaient divinement inspirés. « Vous, cardinaux, leur a-t-il dit, ne recommandez la cause de personne, si ce n'est dans les termes que la justice ne réprouve pas ; et vous, juges, si quelqu'un vous est recommandé en d'autres termes, réputez-le comme ayant une mauvaise cause. » Il publia ensuite un édit sur l'habillement, la résidence, et tout ce qui concerne la vie des clercs, édit, qui, je pense, a été envoyé à votre illustre seigneurie.

« Les jeux, les repas somptueux, les combats donnés par divertissements, sont tombés hors d'usage, mais on fréquente les divins offices, on visite les hôpitaux, on recherche la confession et la communion dans toute la ville. Les impôts, les droits d'entrée et de sortie sont ou supprimés en partie, ou remis pour un temps, et l'on a banni, surtout dans les bénéfices ecclésiastiques, toute condition pécuniaire. Il ne reste plus rien pour la puissance ou la faveur, tout est accordé à une religion éprouvée et à la vertu! Ceux qui voient avec quelle prudence et quelle maturité on nomme aux dignités épiscopales, jugent aisément que l'état de la république chrétienne serait bien autrement florissant, si,

dans le temps passé, l'on avait suivi les mêmes régles dans la distribution de ce saint et imposant ministère. Quoiqu'il ait à lutter contre de grandes difficultés, provenant du défaut d'argent, et qu'il ne manque pas de donneurs d'avis qui le poussent à ouvrir la porte à des rentrées de sommes considérables, il n'y a jamais donné son assentiment. Il a seulement permis qu'on exigeât le montant de quelques taxes accordées par son prédécesseur, et marquées de son sceau, dont le produit est assigné à des œuvres pieuses : pour lui, il observe scrupuleusement les statuts du concile, et j'ai été à même de savoir parfaitement que, dans des conjonctures si difficiles, il a refusé plusieurs milliers de pièces d'or qui lui étaient offertes pour le prix d'une dispense qu'on avait coutume d'accorder avant son règne. Il ne se passe pas de jour enfin, sans conseils tenus par le pieux pontife, sans assemblée, sans signature à donner, ou quelque autre fonction publique à remplir.

« Le jour de la fête du Saint-Sacrement, les prières publiques et la procession se firent avec une grande solennité, que n'augmenta pas médiocrement la piété singulière du pape. Quoique sa santé fut en mauvais état, et que, dans ce moment-là même, il se trouvât entre les mains des médecins, il n'a pas néanmoins voulu pour cette cause manquer de paraître en public, et

de porter autour de la ville le très Saint-Sacrement, non placé sur un trône, selon la coutume de ses prédécesseurs, et la tête ornée du diadème (bien que nous devions croire que les autres pontifes agissaient par de bons motifs), mais à pied, marchant avec toute l'humilité et la piété possibles. Ce spectacle nouveau a causé dans le peuple une grande édification, et excité chez lui une dévotion extrême. Trois jours de prières publiques ayant été annoncés à l'occasion de la victoire de l'empereur Maximilien sur les ennemis du nom chrétien, on vit, le 28 juillet, le premier et le deuxième jour d'août, le pape, après avoir célébré le saint sacrifice, au point du jour, dans l'église de Saint-Marc, se rendre de là à pied à la basilique de Latran ; le second jour, à celle de Sainte-Marie-Majeure ; le troisième, à celle d'Ara-Cœli. Tous les cardinaux et évêques qui se trouvaient à Rome, l'accompagnèrent, et il était précédé des colléges et des confréries, du clergé appartenant à tous les ordres, et suivi en dernier lieu, d'une multitude de tout âge, de tout genre, en aussi grand nombre qu'il en pouvait marcher dans les rues. L'opinion générale et bien établie est que, depuis deux cents ans, il n'y a pas eu de pontife qui ait entouré d'un plus grand concours de pieuse allégresse, l'acquittement sacré de ses augustes fonctions. Personne dans la ville ne s'est trouvé

ni malade, ni même fatigué, dans une époque de l'année si dangereuse en ces climats. Mais l'empressement universel était encore surpassé par celui de ce saint pontife qui, sans aucune apparence de faiblesse, les mains constamment jointes, dans l'attitude d'un homme en prières, s'avançait, annonçant, par tout son air, qu'il plaidait véritablement la cause de l'église chrétienne, près de celui dont il est lui-même le vicaire. Ce religieux respect s'accrut encore à la vue des esprits immondes qui abandonnèrent, sans qu'on puisse élever à ce sujet le moindre doute, quelques femmes fort connues pour être possédées.

« On entendait effectivement, à l'approche du pontife, des cris horribles, et l'on voyait de violents et détestables mouvements, accompagnés d'incroyables convulsions. A son aspect, et au moment où il touchait ces malheureuses de son étole, elles semblaient prodigieusement affligées de corps et d'esprit, puis tombaient soudainement par terre, de manière à rester étendues comme si elles avaient été mortes. A dater de cette heure, elles sont revenues à la santé, sans endurer depuis la moindre agitation. Ces femmes délivrées de l'esprit malin, comme je l'ai dit, sont connues de tous; leurs parents, leurs proches le sont aussi, afin que personne ne puisse en douter.

« Prions Dieu seulement qu'il conserve le plus

long-temps possible, sain et sauf, ce digne représentant de sa puissance et de sa bonté. Je demande aussi, par toute espèce de prières, qu'il réponde entièrement aux vœux si distingués de Votre Altesse (1). »

(1) Bzovius. *Annal. ecclesiastic*, p. 34 et 263.

CHAPITRE VII.

PIE V RELÈVE LE COURAGE DU GRAND MAITRE LAVALETTE, ET CONTRIBUE PUISSAMMENT A LA DÉFENSE DE L'ILE DE MALTE. — PRISE DE SCIO. — DÉLIVRANCE DE LA FAMILLE JUSTINIANI.

Et multi se populo Israel consentientes accesserunt ad eos; sed Matathias et filii ejus constanter steterunt. MACABORORUM, lib. I. Cap. II, v. 16.

Et beaucoup d'entre le peuple d'Israël consentirent à se rapprocher d'eux; mais Matathias et ses fils résistèrent avec constance.

Un symbolisme profond présida toujours aux cérémonies de la religion, et l'esprit, qui se plaît à l'étudier, découvre d'inépuisables sujets d'admiration là où la raillerie et l'ignorance ne savent apercevoir que bizarrerie et puérilité.

Digitized by Google

De temps immémorial, d'immenses éventails en plumes de paon sont portés à droite et à gauche du trône pontifical. C'est l'emblème des yeux toujours ouverts de la vigilance apostolique, de ces mille regards qui doivent, sans repos, et dans toutes les directions, parcourir la surface du monde. La Tiare, assemblage de trois couronnes superposées, enseigne aussi que le labeur des souverains pontifes est trois fois supérieur au labeur des républiques et des rois, et à l'époque où elle ceignit l'humble front de Pie V, elle imposait effectivement trois charges bien distinctes : l'état ecclésiastique à restaurer, la république chrétienne à pacifier, les infidèles à combattre.

Nous avons entrevu déjà la situation de Rome et les luttes qui agitaient l'Europe. Mais on aura plus de peine à se figurer aujourd'hui la splendeur passée des Sultans, et l'effroi qu'inspiraient leurs armes. Il importe cependant de se former une juste idée de l'opinion générale alors, et de l'anxiété avec laquelle les mouvements des Turcs étaient observés. Un exemple suffira, et il ne s'agit que de se rappeler une des scènes les plus imposantes du commencement de ce seizième siècle.

Le titre d'Empereur brillait de tout son éclat : François Ier et Charles V se disputaient le suffrage des princes électeurs. Le monde était tenu

dans une attente non moins inquiète que l'ambition des rivaux, lorsque le nom de Frédéric de Saxe vint supplanter celui des deux monarques, l'un et l'autre mis à l'écart: mais le duc de Saxe, auquel ses contemporains décernèrent le surnom de Sage, refusa la couronne, objet de vœux si passionnés, et ne craignit pas de motiver un tel refus en ces termes (1):

« Dans les temps de tranquillité, nous avons besoin d'un empereur qui n'ait pas assez de pouvoir pour empiéter sur nos priviléges; mais les temps de danger demandent un prince qui ait assez de force pour veiller à notre sûreté. Les armées turques se rassemblent sous le commandement d'un brave Sultan, enhardi par ses victoires. Elles sont prêtes à fondre sur l'Allemagne avec une violence dont les siècles n'ont pas encore vu d'exemple. Des circonstances nouvelles exigent de nouvelles mesures. Il faut remettre le sceptre de l'empire à des mains plus puissantes que les miennes, et c'est un fardeau trop pesant aujourd'hui pour tout autre prince d'Allemagne. Mais comme le roi d'Espagne est né en Allemagne, qu'il est membre et prince de l'empire, et que ses domaines bordent la frontière la plus exposée aux incursions des Turcs, ses prétentions me paraissent les mieux fondées. »

(1) Robertson, *Hist. de Charles V*, t. I, p. 127.

Ce simple discours détermina l'élection de Charles-Quint. Le désintéressement du duc de Saxe masquait peut-être aussi l'appréhension des vengeances de deux monarques également irrités; mais lorsque l'esprit seul d'une époque est en jugement, les prétextes sont d'aussi sûrs témoignages que les motifs les plus sincères, car ils sont librement choisis, et c'est entre les raisons les plus plausibles, les plus analogues à la préoccupation générale, qu'on s'applique à les chercher.

L'Europe en effet était bien à la veille des périls que prédisait Frédéric. Soliman était monté en 1520, sur le trône des Sultans, et y méritait les titres de *Magnifique* et de *Conquérant* que lui donnèrent ses peuples, et que lui conserve la postérité. Il avait mis sur pied des armées de terre et de mer égales en nombre, et presqu'en discipline, aux plus redoutables forces des états policés. Toujours prêt à les lancer sur l'Europe, il en épiait les divisions, surveillait la politique des princes chrétiens, et saisissait à l'improviste les occasions favorables.

Dès l'an 1522, il envahissait la Hongrie; il avait enlevé Belgrade, et tourné ses armes victorieuses contre l'ile de Rhodes que possédaient en souverains les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, derniers vestiges de la pensée des croisades. Le dessein de l'Église incessamment

trompé, survivait encore dans l'institution de la chevalerie religieuse. Nouvelle dans les fastes de l'humanité et de la religion, cette milice se recrutait de guerriers qui portaient le cilice sur la cuirasse, comme ils soumettaient sous le joug de la chasteté, les passions ardentes de la vie militaire; « plus courageux que des lions, plus doux que des agneaux, » disait saint Bernard, saint Félix de Valois, saint Pierre Nolasque, saint Jean de Matha, fondant les différents Ordres de la Merci et de la Rédemption des captifs, convertissaient en des vœux perpétuels les pieux désirs dont palpitait encore l'Europe.

L'Ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, remontant au douzième siècle, pouvait se parer d'une aussi sainte origine. Il était né sous l'invocation de saint Jean l'aumônier, de la fondation d'un obscur hôpital, et se plaça successivement sous la règle de Saint Benoît, et sous celle de Saint Augustin.

C'est ce nœud indissoluble de la foi et du dévouement que, sous les murs de Rhodes, Soliman essayait encore une fois de trancher avec le glaive.

Deux cent mille hommes et une flotte de quatre cents voiles pressèrent une place qui n'était défendue que par cinq mille soldats et six cents chevaliers, sous les ordres du Grand Maître Villiers de l'Isle-Adam. Après des prodiges de

valeur et d'habileté militaire, après dix assauts soutenus et repoussés, après six mois enfin du siége le plus opiniâtre, le Grand Maître fut contraint de céder au nombre, et d'abandonner aux Turcs, moyennant une capitulation honorable, Rhodes qui n'était plus qu'un amas de ruines. En quittant son île, le Grand Maître ne crut pas devoir pour cela abdiquer les généreuses destinées de l'Ordre entier, et il alla à Rome demander qu'on lui rendît une autre capitale, et qu'on lui remît l'épée à la main. Clément VII appuya de toutes ses forces une pareille sollicitation, et Charles-Quint, honteux d'avoir laissé subir, sur le seuil de la chrétienté, une si grande injure au nom chrétien, prêta l'oreille aux nobles instances de l'Isle-Adam. Malheureusement, l'empereur affectait plus de générosité qu'il n'en portait réellement dans ses vues. Il offrait au Grand Maître les îles de Malte et de Goze, avec la ville de Tripoli; mais on reconnut dans les conditions de l'investiture, le dessein arrêté de profiter, comme le mahométan, des dépouilles de cette illustre chevalerie, et d'asservir ceux qu'il paraissait protéger. L'Isle-Adam ne pouvait ni manquer de pénétrer cette pensée, ni s'y soumettre. On vit donc, durant de longues et pénibles années, le malheureux capitaine devenu négociateur infatigable, recommencer la lutte contre un autre Soliman, lasser ou déjouer enfin

la mauvaise foi, et ramener son Ordre indépendant sur un nouveau territoire dont la conquête se trouvait déjà si chèrement achetée.

Tripoli n'était qu'une mauvaise place de guerre, cernée de tous côtés par les infidèles. Les chevaliers qu'on y cantonna, se dévouaient à une mort certaine, et leur sort ne tarda pas à s'accomplir. Goze était une île ouverte au premier occupant.

Le Grand Maître dut donc promptement rallier ses forces à Malte, et tirer de ce rocher inculte tout ce qu'il comportait de propre au génie des chevaliers, c'est-à-dire des éléments de fortifications et de défense. L'Isle-Adam, abreuvé de chagrins, criblé de blessures, expira au milieu des siens, le 21 août 1534, avant d'avoir vu s'élever les nouveaux remparts de l'île. On ne grava sur sa tombe que ces mots : — Ici repose la vertu victorieuse de la fortune.

Son successeur, Pierre Dupont, dans un règne qui ne dura que trois ans, ébaucha à peine les ouvrages nécessaires. Didier de Saint-Jaille, qui le remplaça, mourut dans l'année de son élection. Jean d'Omèdes régna jusqu'en 1553, mais laissa l'indiscipline et l'intrigue se glisser dans les rangs des chevaliers, et Claude de La Sangle, son successeur, eut beaucoup à réparer. Il accepta ce partage avec ardeur. A sa mort, les ports étaient creusés, les murailles surgissaient de

toutes parts, et l'un des points principaux du système de défense de Malte, reçut le nom d'île de La Sangle.

Une nouvelle assurance de salut échut encore aux chevaliers, c'était l'avénement de Lavalette au poste de Grand Maître.

Lavalette imprima une activité prodigieuse aux travaux, et le dévouemeut des chevaliers, des soldats, des serviteurs, celui des habitants mêmes de l'île, s'exaltant de jour en jour par ses encouragements et son exemple, les ressources du trésor se trouvèrent complètement épuisées. Les secours en matériaux et en espèces arrivèrent plus rarement des états d'Italie, et la pénurie devint telle, que Lavalette fut contraint de recourir aux expédients : mais tout était chevaleresque à Malte, même la misère. Le Grand Maître fit frapper une grossière monnaie de cuivre, à laquelle il attacha des valeurs fictives. D'un côté, on voyait deux mains entrelacées, et de l'autre les armes de Lavalette écartelées avec celles de l'Ordre. Pour légende, ces mots : *Non æs, sed fides.* « Point d'argent, mais la foi. » Et ces nobles mots n'étaient pas, alors, la devise d'un seul homme.

Lavalette, en se hâtant, levait les yeux sur le Bosphore, et il apercevait dans le lointain des préparatifs proportionnés aux siens. Soliman ne pouvait permettre aux chevaliers de changer

leur asile en forteresse, et lorsque Pie V monta sur le trône, Malte avait recommencé les exploits de l'île de Rhodes.

Le Sultan avait équipé cent soixante galères, jeté dessus l'élite de ses troupes, et en avait confié le commandement à Mustapha, le plus renommé de ses capitaines. Piali, hongrois renégat, commandait la flotte. Dragut, pirate fameux, était venu le joindre en mer avec des renforts de l'Algérie, et cet armement formidable avait paru devant Malte, le 18 mai 1565.

A son approche, les chevaliers, précédés du Grand Maître, montèrent à l'église, où l'on venait d'exposer le Saint-Sacrement, s'embrassèrent en se relevant de la table de communion, et coururent s'enfermer dans les forts dont l'île était hérissée. Ils tentèrent d'abord plusieurs sorties et surprirent les Turcs dans la tranchée, mais les vaisseaux des infidèles se tenaient à portée de protéger leur retraite, ou de lancer de nouveaux bataillons à l'appui de ceux qui pliaient. Bientôt les différents forts, serrés de près, ne furent plus défendus que par des héros mutilés. Les blessés criaient aux frères qui les voulaient secourir : « Ne nous comptez plus au nombre des vivants ; retournez à l'ennemi. » Les brèches se comblaient avec des cadavres. Le fort Saint-Elme, attaqué le premier, vit le premier sa garnison décimée et ses murailles en

ruines. Il réclama du renfort : le Grand Maître qui trouvait à chaque poste les mêmes périls et le même besoin d'y faire face, s'irrita de cette demande, et répondit froidement aux chevaliers qu'il leur accordait leur congé, et allait s'occuper de leur trouver des remplaçants parmi les enfants et les bourgeois de la ville.

Le chevalier de Broglie et le bailli de Négrepont furent aussitôt envoyés en députation au Grand Maître, pour le prier de pardonner et d'oublier une heure de faiblesse, rachetée par de si glorieux faits d'armes. Lavalette répondit : « J'aime mieux des recrues dociles que d'anciens guerriers qui ne savent pas obéir. » Et il fallut une seconde ambassade pour le fléchir.

La fureur des Turcs égalait l'intrépidité des chevaliers. Durant vingt-six jours d'assauts sans cesse renouvelés, il n'y eut pas un stratagème, pas un effort à force ouverte qui ne fût tenté et repoussé. Mustapha, voyant enfin que ce chétif poste lui avait déjà coûté plus de 2,000 hommes, et lui faisait perdre autant de temps que le blocus de l'île entière, abandonna à cette poignée de héros le prix de la persévérance, portant ailleurs sa rage.

Il n'imaginait pas que Lavalette pût avoir à sa disposition d'autres soldats semblables à ceux du fort Saint-Elme. Partout il reconnut son erreur et chaque mécompte stimulait sa férocité.

Quand il parvenait à se rendre maître du corps d'un chevalier, il le faisait lier à un poteau, lui ouvrait sur le dos, à la pointe du cimeterre, une large incision en forme de croix, et le rejetait à la mer, espérant que le flux ensanglanté qui roulait vers le rivage, abattrait par l'épouvante ce courage qu'il ne pouvait dompter par les armes.

Mais la destruction et la mort qui planaient sur l'île effrayaient moins que la honte : le grand cœur de Lavalette battait dans toutes les poitrines. Les femmes même partageaient les périls des assiégés, et venaient, jusque sous le feu des musulmans, apporter aux soldats des vivres ou des munitions de guerre.

Les hordes de Soliman et leur capitaine commencèrent à sentir baisser leur présomption. La consternation gagnait de rang en rang : la division et l'incertitude agitaient leurs conseils, lorsque quelques voiles parurent à l'horizon, du côté des mers de Sicile. C'était le faible secours promis depuis long-temps par le vice-roi espagnol. Les Barbares qui faisaient depuis quatre mois une si rude épreuve de la vaillance chrétienne, ne songèrent ni à compter, ni à mesurer ces nouveaux adversaires. Ils remontèrent précipitamment sur leurs vaisseaux, abandonnant leur grosse artillerie dans les ouvrages avancés dont ils s'étaient rendus maîtres. Mustapha sur

qui devait retomber le courroux du grand Seigneur, essaya, mais vainement, de ramener ses troupes au combat, et céda, sous peine de tomber vivant dans les mains de Lavalette, au torrent des fuyards que les chevaliers poursuivaient encore jusques dans les flots.

Les Siciliens, libérateurs tardifs, entrèrent dans le port sans obstacle, et furent reçus par un petit nombre de vainqueurs, qui ne triomphaient que sur des décombres. De tant de chevaliers, soldats, ou bourgeois de l'île, il ne restait pas six cents hommes en état de tenir une arme: peut-être n'en restait-il pas un exempt de blessures. C'est alors que Lavalette, plus heureux que l'Isle-Adam, puisqu'il n'avait pas capitulé, se demanda tristement néanmoins s'il ne devrait pas suivre les traces de son illustre devancier, et regagner le continent. Les forces qu'amenait la petite flotte sicilienne étaient insuffisantes dans le cas d'une nouvelle agression des Turcs. Il fallait d'autres bras, d'autres remparts, si le Sultan venait chercher vengeance, et la fierté de Soliman laissait peu de doute à cet égard,

Lavalette s'adressa donc aux différentes cours de l'Europe, et ne dissimula pas la situation de l'île. Le Saint-Siége reçut sa part de ces glorieuses doléances; Pie V venait d'y monter, et dès le second mois de son avénement, il répondait au Grand Maître par un bref ainsi conçu:

A notre fils bien-aimé Jean de Lavalette, Grand Maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, salut et bénédiction apostolique.

« Cher fils, nous avons appris par la lettre qui nous a été remise de votre part le vingt-quatrième jour de février, et par celle dont, sur votre ordre, votre chargé d'affaires Cambianus nous a donné lecture, que vous avez été mal informé de l'opinion que nous professons à votre égard. On vous a dit que nous nous plaignions de ce que vous ne déployiez pas toute l'activité dont il est besoin pour préparer de nouveau la défense de votre île. Nous souffrons avec peine que vous nous soupçonniez de pareils sentiments sur votre personne, nous qui ne pouvons jamais penser et dire de vous que les choses les plus honorables, célébrer les services rendus par vous à la société chrétienne, nous qui avons vu avec quel courage et quelle constance vous avez défendu votre île contre les attaques des plus puissants ennemis, renouvelées pendant tant de mois, nous qui savons quels éloges vous avez mérités, quelle gloire vous avez remportée en les forçant enfin à se retirer avec des pertes très-considérables, en délivrant ainsi l'Italie, au prix de travaux et de périls sans cessé renaissants, au prix du sang abondamment répandu par vos compagnons d'armes.

« Nous avouons cependant qu'il s'est trouvé des personnes qui ont, sur quelques points regretté votre activité ordinaire, principalement en ce que, aussitôt après la retraite des ennemis, vous ne vous êtes pas mis en devoir de bâtir une nouvelle forteresse. Pour nous, si elle n'est pas encore commencée, nous ne l'attribuons à aucune faute de votre part, mais à la disette des ressources que vous alléguez dans votre lettre. Nous ne pouvons en effet être amené par personne à croire que vous, qui vous couvrîtes de tant de gloire durant un siége si atroce, vous l'ayez ensuite laissé obscurcir par une sorte de négligence, et que dans une entreprise si urgente, vous ayez manqué à votre devoir. Toutefois, nous ne pourrions nous empêcher de désapprouver et de blâmer, si vous mettiez à exécution, le dessein d'abandonner l'île de Malte et de vous retirer avec votre Ordre en Sicile, pour le garantir des nouveaux efforts de la flotte Ottomane, laissant seulement une garnison dans quelques forts.

« La prudence ne vous persuade-t-elle pas que si vous délaissez le poste où vous êtes, les ennemis réduiront facilement et les deux forts, et le reste de l'île? Qu'alors, ce qu'à Dieu ne plaise, la Sicile, l'Italie, tous les états chrétiens courront le plus grand danger. Et qu'en résultera-t-il encore? C'est que les éloges et la gloire dont vous

et votre Ordre furent comblés, se changeront dans le dernier déshonneur. Mais, en outre, il ne s'agit pas seulement de votre renommée; il s'agit du salut de l'Ordre entier. Où trouverez-vous des princes qui vous donnent retraite, et s'attirent sur les bras les armes furieuses des Turcs? Croyez-vous aussi que si les chevaliers se séparent et se dispersent, avec l'espoir de n'avoir plus d'autre règle à suivre que celle qu'ils s'imposeront à eux-mêmes, vous les retrouverez ensuite dociles à vos commandements?

« Si vous faites réflexion sur les inconvénients inévitables d'un pareil dessein, vous vous résoudrez, vous vous déterminerez à demeurer au contraire dans Malte avec tout votre Ordre. Votre présence seule produira les plus puissants effets, enflammera le courage des chrétiens, éloignera les ennemis eux-mêmes par la terreur du nom qui les foudroya l'année dernière. Ils appréhenderont plus votre présence que tous vos soldats ensemble. Si, d'ailleurs, vous avez pu, l'an dernier, avec l'aide de Dieu, repousser les infidèles, bien qu'à la tête d'une petite troupe, comment perdriez-vous confiance cette année, aidé que vous serez par les troupes du roi catholique et par nous-même, sans compter les troupes que vous réunirez par vos propres soins. Secours qui vous mettront en état de tenir la campagne, et de livrer bataille au lieu

de vous borner à la défensive dans un petit nombre de places. Quelle impression ne produira pas sur l'ennemi, à l'heure même du combat, la vue de ces soldats chrétiens dans un nombre bien supérieur à celui par lequel ils furent déjà ignominieusement vaincus? Leurs troupes, de leur côté, seront en même temps moins considérables, car on regarde comme certain que le tyran qui gouverne les Turcs, doit porter aussi la guerre par terre dans les états chrétiens.

« Demeurez donc, cher fils, à votre poste! Demeurez en possession de cette haute renommée, de cette gloire, qui vous feront briller d'un éclat immortel parmi toutes les nations. Le roi catholique dont cette guerre intéresse la dignité, aussi bien que le salut de ses royaumes, ne vous manquera pas; nous ne vous manquerons pas non plus, nous qui sommes prêt à répandre notre sang pour l'honneur du Dieu rédempteur, et le salut de la société chrétienne. Dieu surtout, mon cher fils, et en première ligne, Dieu vous viendra en aide, lui qui l'an dernier, vous secourut si manifestement. Il ne refusera pas l'assistance d'en haut à ses propres soldats.

« Pour procurer aussi ces heureux résultats, nous avons invité dernièrement, en ouvrant sur leurs têtes les trésors de l'Église, toutes les personnes pieuses à intercéder près de Dieu, et

quant au roi catholique, bien que nous ne doutions pas qu'il n'ait déjà pris des mesures pour tenir ses engagements, nous lui écrivons en ce moment même pour le hâter, et nous le pressons vivement par notre lettre. Nous écrirons de même aux vice-rois de Naples et de Sicile, en les excitant à vous fournir sans retard tout ce qu'ils ont reçu l'ordre de vous envoyer. »

Donné à Rome, le 22e jour de mars 1566. La 1re année de notre pontificat (1).

Lavalette dont le bouillant courage aiguillonnait les plus intrépides, se sentit donc stimulé à son tour, et c'était un Pontife vieilli dans l'ombre du sanctuaire de paix qui le surprenait et l'éveillait dans sa défaillance. La valeur et la piété du héros n'attendirent point un second appel. A partir de ce jour, Lavalette se considéra comme enchaîné par le plus impérieux sentiment d'honneur, et ne songea plus qu'à tirer encore une fois du sol de Malte des soldats et des bastions.

De son côté, Pie V avait promis de ne pas perdre de vue l'expédition des renforts et il tint parole. Des nonces furent expédiés aux différents princes d'Italie, à Lorédano, doge de Venise, et de nombreuses dépêches sollicitèrent Charles IX.

On aura lu douloureusement ces mots dans le bref du Souverain Pontife : « Où trouverez-vous

(1) Bzovius, p. 57.

des princes qui vous donnent retraite? » En effet, le long effroi que semait derrière elle une armée ottomane, ne justifiait que trop une telle exclamation. Les Souverains, placés à l'abri des ravages, hésitaient à se mettre en état d'hostilité; ceux qui se trouvaient plus voisins du théâtre de la guerre, s'occupaient d'abord à garantir leur territoire. Philippe II lui-même avait entrepris de vastes travaux à la Goulette, et avant de parvenir à l'en distraire, Pie V eut besoin de réitérer ses instances. Voici en quels termes il le pressait :

A notre très-cher fils en J.-C. Philippe II, roi catholique d'Espagne, salut et bénédiction apostolique.

« Il est assez reconnu et assez évident que votre puissant ennemi, le tyran des Turcs, prépare avec toute l'application possible une armée formidable, dans le dessein de passer, le printemps prochain, dans l'île de Malte. Il veut détruire ces chevaliers qui lui sont fort odieux, et soumettre cette île, dont il désire très-évidemment de s'emparer, tant à cause de sa situation fort avantageuse, qu'à cause de l'affront qu'il y a reçu dans la dernière guerre. L'Ordre par lui-même ne pouvant résister à ces forces, notre cher fils, Jean de Lavalette, se trouve contraint d'implorer l'assistance des princes chrétiens contre l'ennemi commun du nom de J.-C. A

cette cause, il nous a envoyé un ambassadeur, et en envoie un à Votre Majesté, don Pierre de Mendoza, commandeur de Gevennes, chevalier plein de mérite. Or, cet Ordre, par son rare courage, et par les services rendus anciennement ou récemment à la république chrétienne, étant très-digne que tous les princes chrétiens l'aident de leurs forces, dans cette terrible guerre, le danger qu'il court devant devenir bientôt celui de tout le peuple chrétien, nous lui fournissons de bon cœur de l'argent pour fortifier son île, autant que nous pouvons lui en fournir, et nous avons de plus l'intention de lui envoyer quelque renfort en infanterie. Mais nos ressources sont trop faibles, pour que nous puissions subvenir seul à un si grand besoin. Il est donc juste que tous les secours soient fournis aussi avec empressement par les autres princes, et particulièrement par Votre Majesté, à laquelle Dieu a accordé tant de royaumes et de si grandes richesses, dans le but de défendre son peuple et la religion contre ce féroce ennemi.

« Nous aurions, à la vérité, la confiance que le courage et la piété de Votre Majesté se détermineraient de leur propre mouvement, n'y eût-il aucun danger pour ses propres intérêts, mais nous ne devons pas douter non plus qu'elle prête ses secours avec d'autant plus d'ardeur, qu'il importe extrêmement qu'une île, si proche

Digitized by Google

voisine de la Sicile et de l'Italie, ne tombe au pouvoir d'aucun ennemi. Au surplus ce que Votre Majesté ferait d'elle-même est ce que nous sollicitons, afin que votre respect bien connu pour le Saint-Siège, vous porte à le faire avec plus de promptitude et de largesse, et nous lui recommandons l'Ordre lui-même ; avec toute l'affection dont notre cœur est capable.

« Nous espérons avec certitude dans le Seigneur, qu'aidé par vous, selon ses besoins, il soutiendra le choc des Barbares avec le même succès que dans la dernière guerre; et, dans ce cas, une large part reviendra à Votre Majesté, qui en partagera le service et la gloire. »

Donné à Rome, 8 décembre 1567.

Pie V n'attendait pas l'effet de ses vives exhortations, pour accomplir, en ce qui le concernait, les promesses de son généreux empressement. Son premier tribut se monta à 57,000 écus d'or : 44,000 tirés d'officiers de sa cour, en punition de malversations commises dans leurs charges; 13,000 provenant de la vente d'une quantité de pierreries inutiles. Il autorisait en même temps le Grand Maître à emprunter 50,000 écus d'or sur les commanderies de France et d'Espagne. Le clergé du royaume de Naples fut imposé de trois décimes, et pour faciliter, par tous les moyens en son pouvoir, l'achèvement des ou-

vrages; il permit aux ouvriers et aux soldats d'y travailler le dimanche après avoir entendu la messe.

Philippe II ordonna la levée de quatre mille soldats et de trois mille pionniers à Naples, en Calabre et en Sicile. Le vice-roi fut cassé en expiation de ses négligences précédentes, et peut-être de celles mêmes de son maître. Enfin, on jeta sur les ruines de la vieille cité de Malte, les fondements d'une ville nouvelle, qui reçut et porte encore le glorieux nom de Lavalette.

Pour Soliman, voyant rentrer à Constantinople les débris de son armée, il hésitait entre la colère contre les généraux vaincus et l'envie de dissimuler ou d'atténuer sa défaite. Ce dernier parti l'emporta. Mustapha fut simplement déposé, ses troupes reçurent des félicitations de leur bravoure, et Piali conserva le commandement de la flotte, à charge de reprendre immédiatement la mer. Les Turcs se flattèrent de surprendre les chevaliers, et d'effacer par une prompte revanche le dernier affront du croissant; mais nous venons de voir avec quelle prévoyante ardeur, les travaux de l'île avaient été recommencés. Un seul coup-d'œil suffit pour démontrer à Piali qu'une seconde descente n'aboutirait qu'à un second désastre. Ses vaisseaux continuèrent leur marche, et leurs voiles furent bientôt signalées dans la direction du golfe de

Venise. Les différents pays, menacés de cette soudaine invasion, connaissaient l'esprit de rapine et de cruauté qui animait ces barbares, et ils s'armèrent en hâte pour les rejeter à la mer, partout où ils pourraient les atteindre. Au premier avertissement du péril, Pie V nomma Paul Orsini, général de ses galères, et l'envoya rejoindre l'escadre espagnole. Jugeant en outre que son devoir était de veiller, en souverain autant qu'en pontife, à la garde de l'état ecclésiastique, il se transporta à Ancône, et là, on le voyait chaque jour, digne successeur de Pie II, presser lui-même la levée des soldats et l'armement des vaisseaux.

Plusieurs Français, le comte de Brissac et ses compagnons d'armes, le secondèrent avec un admirable dévouement. Tous, héros de la délivrance de Malte, s'étaient arrêtés à Rome, pour s'agenouiller pieusement devant le saint Pape, avant de regagner la France. L'apparition des Turcs suspendit aussitôt tout projet de retour vers la patrie. Leur poste était marqué en tous lieux où l'on rencontrait un infidèle à combattre, et la reconnaissance en outre venait sanctionner leur élan naturel.

Pie V les avait accueillis comme des fils bien-aimés, s'était informé de leur détresse, et n'avait pas voulu souffrir qu'ils sortissent de ses états dans leur glorieux dénûment. Vainement

les chevaliers s'étaient défendus contre les offres libérales du pape : sa générosité fut plus opiniâtre que leur noble orgueil, et ils jurèrent alors de s'acquitter l'épée à la main. Leur secours, du reste, devint promptement inutile. Les Turcs, partout devancés, promenèrent leur rage impuissante sur toute l'étendue de l'Adriatique, et rétrogradèrent jusqu'au Péloponèse, sans remporter ni victoire, ni butin. Le Pape revint à Rome après avoir mis ses états à l'abri de surprise.

Piali, cependant, ne pouvait reparaître à Constantinople chargé d'une seconde humiliation, et les chrétiens de la Grèce furent choisis pour expier enfin l'échec de ses armes.

L'île de Scio, située dans la mer Egée, entre Samos et Lesbos, se reposait sur les traités de confédération qui l'unissaient, moyennant tribut, à l'empire Ottoman. Elle jouissait d'une longue paix sous le gouvernement des princes de la famille Justiniani, et ses habitants célébraient sans méfiance les fêtes de Pâques, lorsque les Turcs tombèrent à l'improviste au milieu d'eux, et livrèrent l'île au pillage.

Le révérend père Timothée Justiniani, évêque de Scio, voyant les Barbares s'avancer dans l'église jusqu'au pied de l'autel, se saisit du très-saint Sacrement, prêt à braver mille morts plutôt que d'endurer une profanation. L'attitude de ce vieillard parut si imposante, qu'ils se retirèrent

presque avec respect. Ce fut d'ailleurs la seule résistance que rencontrèrent les Turcs. La population consternée tendit les mains aux chaînes qu'on lui apportait. La famille entière des Justiniani fut enlevée et conduite à Caffa.

Les deux plus jeunes princes, âgés de dix à douze ans, furent bientôt tirés de prison, et destinés à être élevés sous les yeux du Sultan, dans la religion musulmane. On leur promit de les rétablir dans les états de leurs pères, s'ils consentaient à renier leur foi, et à entraîner, plus tard, leurs peuples dans l'apostasie. Les caresses ne séduisant pas ces généreux enfants, on essaya des menaces, et l'on passa bientôt aux mauvais traitements. Leur constance ne s'en ébranla pas davantage, et ils écoutèrent sans trembler l'arrêt qui les condamnait à mourir sous le fouet des bourreaux. Le plus jeune de ces deux princes avait déjà vu commencer son supplice, lorsqu'on suspendit les coups, pour lui offrir de nouveau la vie, s'il consentait à lever seulement le doigt en signe d'obéissance aux volontés du grand Seigneur. Tout mourant et déchiré qu'il était, l'enfant serra sa petite main, et demanda la mort, qui ne se fit plus attendre. Son frère abandonné sur place avant d'avoir rendu le dernier soupir, endura trois jours d'agonie, sans cesser de remercier Dieu qui lui accordait la grâce du martyre.

Pie V, à la nouvelle de ces lamentables scènes, convoqua un consistoire, et lui en donna connaissance avec une extrême émotion. On s'occupa sans délai des mesures propres à honorer la mémoire des victimes, et à briser la chaîne de celles qui survivaient.

Soliman était le premier sultan allié de la cour de France, et Pie V écrivit aussitôt à Charles IX, le suppliant d'employer, dans cette cause, tout l'ascendant de son autorité.

Le roi très-chrétien, qui ne se justifiait d'entretenir un ministre à Constantinople qu'en alléguant les intérêts de la chrétienté, envoya de pressantes dépêches en faveur de ces malheureux princes.

La liberté leur fut rendue, et leur gratitude envers le Saint Père les détermina à fixer leur séjour à Rome. Seul, le courageux évêque Thimothée Justiniani (1) ne put se résoudre à abandonner son pays au joug musulman ; il obtint la permission de rentrer à Scio, et poussa bientôt le dévouement jusqu'à reparaître dans Constantinople, pour y disputer la rançon d'autres captifs. Il arracha même de ses oppresseurs l'autorisation de rebâtir une église chrétienne, tous les monuments que surmontait la croix ayant été détruits de fond en comble.

(1) *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le père Touron.

Mais ce dernier effort d'un apôtre pour soutenir et consoler ses tristes frères dans la foi, cette dernière lutte d'un homme contre un peuple, ne put parvenir à un triomphe définitif : objet d'insultes continuelles, témoin d'odieux sacrilèges, qu'il n'avait nul moyen de conjurer, il fut bientôt contraint de céder le terrain à la barbarie victorieuse. Rome devint aussi son refuge, et Pie V se hâta de lui confier l'évêché de Strongoli, ville de la haute Calabre, en vue de la mer de Grèce. Cette côte, si voisine de Scio, et si semblable à elle par les périls auxquels l'exposaient les incursions des pirates, fut gouvernée par lui avec le même amour que sa patrie. Il mourut, accomplissant jusqu'à sa dernière heure, les œuvres d'un véritable serviteur de la croix.

CHAPITRE VIII.

PIE V ENVOIE UN LÉGAT A L'EMPEREUR MAXIMILIEN, ET DES SECOURS A LA HONGRIE.

Qui potest facere mundum de immundo conceptum semine.
Job. 14-4.

Qui pourra rendre pur le germe d'une semence impure.

Tandis que l'Église aux prises avec la barbarie, se portait vaillamment à l'avant-garde de la chrétienté, quel secours lui prêtait dans cette lutte le saint empire germanique?

Il devient indispensable, ici, de sonder la plaie qui déchirait le sein de l'Allemagne.

Luther, étourdissant le monde du bruit de

ses clameurs, et de l'étrangeté de son audace, honnissant quiconque essayait de le contredire, commença par attirer sur lui tous les regards et par enlever d'assaut les esprits les plus faciles à surprendre. Jean Huss, son prédécesseur en révolte, avait péri un siècle avant, sur le bûcher: Luther mit à profit cette expérience. Il n'associa point, comme le Bohême opiniâtre, sa cause à celle des opprimés, et n'entreprit point de combattre l'avarice ou la tyrannie des grands; loin de là. Toute la violence qu'il déployait à l'aise contre le Pape et les papistes, se tournait en adulations non moins grossières, à l'égard des princes et des barons, et lorsqu'il se voyait réduit à chercher un refuge, les remparts de Wartbourg lui paraissaient préférables au toit du pauvre qui eût accueilli les apôtres.

Une fois armé du bouclier temporel, il entra hardiment dans sa voie définitive. Il annonça que le seul moyen de mettre un terme aux désordres du cloître ou aux faiblesses du sacerdoce, c'était d'abolir le sacerdoce et le cloître, et pour faire goûter plus sûrement ses maximes, jeta au premier occupant la dépouille des monastères, l'or ou l'airain des tabernacles. Autorisant ensuite de son exemple le double sacrilége dans le mariage, il délivra de tout frein les passions d'autrui, et sanctionna la bigamie du landgrave de Hesse.

Ces prémices posées, l'inévitable conséquence apparut avec une effrayante rapidité. La prédication d'une complète émancipation religieuse fut traduite par les peuples en émancipation politique et sociale. Alors tombèrent les illusions généreuses, laissant à nu l'égoïsme et l'impuissance des doctrines. Aussitôt que les humbles et les faibles implorèrent le secours de Luther contre les grands et les forts, Luther maudit le murmure de la pauvreté et désavoua la solidarité de la faiblesse. Savourant à peine les joies de la victoire, il se vit contraint de diriger contre ses propres disciples les foudres dont il menaçait fièrement l'Église! De son vivant, à son côté, dans sa ville même de Wittemberg, s'ouvrit la période des défections : ni l'énergie de ses injures, ni l'abaissement de ses prières ne purent conjurer ce mouvement: les Sacramentaires naquirent des Luthériens, les Anabaptistes des Sacramentaires, et les sinistres souvenirs de Munster torturèrent l'inquiète agonie du Réformateur (1).

A la mort de Luther (1546) son funeste héritage fut avidement partagé entre ses lieutenants, invariablement armés désormais les uns contre les autres, et, de jour en jour, la foi s'altéra davantage dans des cœurs livrés à tous les tumultes

(1) « On a calculé que plus de 100,000 paysans avaient perdu la vie dans ces troubles. » Kolhrausch, historien protestant, t. II, p. 43.

de l'anarchie. Ceux qu'un sentiment exagéré d'indépendance avait séduits, eurent peine à s'avouer déçus, ou tombèrent dans le scepticisme, selon cette parole de Lactance : « La multitude des religions produit l'irréligion. » D'autres renonçant à la conquête de la vérité par leurs propres forces, se laissèrent balloter au gré du hasard ou d'un intérêt passager ; d'autres enfin acceptèrent lâchement leur culte de la force. « Il faut, dit un historien contemporain, en parlant des sujets qui avaient livré l'Église au caprice de leurs princes, il faut qu'ils les accompagnent en enfer ou en paradis, ou bien plient leurs paquets, vendent leurs biens et vident leurs terres, cherchant retraite ailleurs, si leur conscience les afflige (1). »

Les hommes d'un tempérament plus calme que celui de Luther, Mélancthon, Théodore de Bèze, essayèrent une sorte de médiation, mais ces velléités conciliatrices, refoulées bientôt au fond de leurs poitrines, ne s'en exhalèrent plus qu'en gémissements. « Je vois les nôtres, écrivait Théodore de Bèze à un ami, errer à la merci de tout vent de doctrine, et après s'être élevés, tomber tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce qu'ils pensent aujourd'hui de la religion, tu peux

(1) Florimond de Rémond, *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie.*

le savoir, ce qu'ils en penseront demain, tu ne saurais l'affirmer (1). »

La courte vie d'un homme avait vu l'aurore, le midi, et le déclin de ces superbes orgueils.

L'historien (2) que nous venons de citer, retraçait en ces termes le tableau qu'il avait sous les yeux.

« Comme les Athéniens conservèrent la galère de Thésée, qui fit le voyage de la conquête de la Toison-d'Or, jusqu'au temps de Démétrius le Phalérien, radoubant les genoulières et les varangues, à mesure qu'elles étoient vermoulues du temps, ou en substituant d'autres, portoit néanmoins le nom de son premier maître; ainsi cette confession d'Augsbourg, non pas après plusieurs siècles comme la nef théséenne, mais dans quelques années, rapiécée tout à neuf, porte néanmoins le nom du lieu où elle fut premièrement bâtie.

« Mais qui a vu jamais une compagnie de soldats marcher en ordre, le capitaine cuirassé en tête, suivi des mousquetaires, puis des arquebusiers, l'enseigne au milieu, les tambours battant, suivis de même du reste; et qui voit après une troupe d'enfants cheminant par les rues, avec des espées de bois au côté, et des eschalas

(1) *Epist. ad Andream Dudit.*
(2) Florimond de Rémond.

sur l'épaule, sonnant du tambour à la suisse sur un chaudron, chacun commandant à son compagnon, celuy voit l'ordre de la vraye Église aux premiers, et le désordre de la bâtarde qui les veut contrefaire, aux seconds. »

Un ambassadeur du roi de France, rendant compte à son maître de l'état de l'Allemagne, laissait échapper ce mot dont l'apparente légèreté ne doit pas faire méconnaître le sens profond : « la *confusion* d'Augsbourg. »

La confusion dans les idées, dans les mœurs, dans les institutions, dans les tendances, régnait effectivement d'un bout à l'autre de l'Allemagne.

En Suisse, l'esprit de révolte changeait de nom, sans pouvoir changer de caractère. Zwingle et Calvin y partageaient les esprits.

Bientôt, nous serons obligés de nous arrêter devant le calvinisme en France.

Quant à Zwingle, d'abord soldat, puis prêtre, puis chanoine de Constance, il vendit son bénéfice pour se marier, puis vint fonder un nouveau schisme dans sa patrie. Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse le suivirent. Les cantons se divisèrent et coururent aux armes : « Il faut éteindre le feu par le sang, » s'écria Zwingle en reprenant son premier métier, et il périt dans un combat. Sa doctrine avait eu le temps d'engendrer des fanatiques. Les exécutions juridiques succédèrent aux émeutes populaires. Gentilis

Digitized by Google

ayant voulu dogmatiser à son tour, le bailli réformé de Berne le fit arrêter, et lui fit trancher la tête sur la place publique.

A Genève, Calvin assistait en personne au supplice de Michel Servet.

Frédéric III, comte palatin du Rhin, embrassa le calvinisme et le soutint avec ardeur.

Guillaume, duc de Brunswick, fils du duc Ernest, était entré dans la ligue de Smalkade, et en maintenait tous les errements.

Carlostadt alluma l'incendie en Saxe.

La Prusse se partageait entre le margrave Joachim de Brandebourg et le duc Albert, tous deux de la même maison, et tous deux protestants. La Prusse était demeurée plus longtemps que les autres contrées allemandes dans l'état barbare, et était redevable au Saint-Siége des lumières de la civilisation. Les chevaliers Teutoniques, chassés de Syrie par les Sarrasins, avaient demandé aux Souverains Pontifes un asile que ceux-ci leur assignèrent à Culm et à Kœnigsberg.

Cette milice chrétienne, jetée à dessein au milieu de populations sauvages, ne tarda pas à les subjuguer par la supériorité des mœurs, en même temps que par celle des armes; les chevaliers dominèrent bientôt en monarques sur presque toute la Prusse. Le titre de Grand Maître était tenu à honneur dans les plus illustres familles de l'Allemagne, et parmi les princes de sang royal.

Tant que l'ordre Teutonique rencontra des barbares à combattre, des provinces à soumettre, il ne se montra pas moins noble que sa mission; mais lorsque les chevaliers n'eurent plus qu'à jouir de la possession d'un pouvoir souverain et d'immenses richesses, tous les désordres de la mollesse vinrent assaillir leurs cœurs et ternir leur foi. Le soulèvement luthérien présentait l'occasion de secouer le joug, quoique doux et lointain, des Souverains Pontifes : l'occasion fut saisie. Albert de Brandebourg, alors Grand Maître, stipulant aux dépens de l'ordre le salaire de sa félonie, conclut, le 8 avril 1525, avec le roi de Pologne, son oncle, un traité par lequel il se faisait reconnaître duc héréditaire de tous les domaines de l'ordre Teutonique, sauf les villes abandonnées à la convoitise des Polonais, qui lui prêtèrent main-forte pour l'exécution de ces clauses. Il quitta l'habit de l'Ordre, dépouilla de leurs privilèges les chevaliers qui l'avaient élevé au suprême commandement, et chassa les catholiques de ses nouveaux états. Albert étant mort dans un âge fort avancé, son fils Albert-Frédéric lui succéda. L'ordre s'était réfugié en Franconie, et Georges Hund de Wenckheim, Grand Maître à l'avénement de Pie V, faisait retentir vainement les diètes germaniques de ses incessantes protestations.

Au nord, la Suède et le Danemarck avaient

by Google

vu périr l'Église catholique sous d'atroces persécutions. Gustave Wasa, après avoir délivré son pays de la tyrannie de Christiern II, tint à Œrebro, en 1529, un concile national dans lequel il fit abolir le catholicisme et adopter la confession d'Augsbourg. Jean III, son fils et son successeur, épousa une fille de Sigismond, roi de Pologne, et prit pour ministre favori un Français nommé Lagardie. Ces deux influences le rapprochèrent de l'ancien culte, et il laissa percer des intentions favorables à son rétablissement. Mais la mort de la reine, et le naufrage de Lagardie, au retour d'un voyage de Rome, rendirent infructueux ces premiers efforts, et enlevèrent aux catholiques leur dernier appui dans ce royaume.

Frédéric II, roi de Danemarck, duc de Holstein, petit-fils du farouche Christiern, avait trouvé le luthéranisme établi dans ses états et l'y maintint.

Iwan IV régnait en Russie depuis l'année 1534. Il fut le premier souverain de ce vaste empire qui échangea le nom de duc, prince ou grand-duc de Moscovie, contre le titre de Tzar ou Czar (roi en esclavon). Il avait soumis le royaume d'Astracan, fait rentrer sous le joug les Tartares de Kasan et entamé les frontières des Polonais. Laissant entrevoir quelque désir de réunion au Saint-Siége, il avait attiré et reçu à Moscou le célèbre père Possevin, mais l'instinct

du despote ne put se plier aux lois de l'Église, et il mourut sans réaliser aucune des espérances qu'il avait fait naître. Il se maria sept fois, et l'on peut juger par un seul trait de l'état de ce pays soustrait à l'action des Souverains Pontifes. Un ambassadeur italien s'étant couvert en présence d'Iwan, ce prince lui fit clouer son chapeau sur la tête (1).

Tel était le tableau sommaire du nord de l'Europe en l'année 1566.

Deux provinces seulement de la catholicité lui étaient restées fidèles, et pouvaient servir de point d'appui à la puissance impériale : c'étaient la Pologne et la Bavière.

La Pologne mérite et occupe une place à part dans cette histoire.

En Bavière, Albert de Wittelsbach, dit le Magnanime, régnait depuis l'an 1550, et son héritage lui avait été légué pur et intact par son père. En 1556 le jeune duc présida la diète de Ratisbonne, où la communion sous les deux espèces fut accordée aux fidèles, en vertu de l'omnipotence que s'arrogeaient alors les assemblées et les pouvoirs politiques; mais il retira cette concession aux Bavarois, aussitôt qu'elle eut été réprouvée par le concile de Trente. Il avait épousé Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, et se trouvait

(1) *Vie du cardinal Commendon.*

par conséquent beau-frère de l'empereur Maximilien, sur lequel il exerçait une salutaire influence.

Le caractère de Maximilien II autorisait effectivement par sa faiblesse les espérances et les inquiétudes les plus contradictoires. Son père, l'empereur Ferdinand, frère et successeur de Charles-Quint, avait eu de violents démêlés avec Paul IV. Il ne craignit pas d'attenter aux jours d'un ministre de l'Église, et le cardinal Martinusius, son représentant en Transylvanie, fut assassiné sur ses ordres par trois officiers de l'armée impériale. Le dernier gage enfin qu'il accorda aux idées perturbatrices de son époque, fut de confier l'éducation de son fils Maximilien, à Wolfgang Severus, docteur silésien, ouvertement gagné à la doctrine de Luther : toutefois, lorsque le concile de Trente eût promulgué ses arrêts, Ferdinand se rapprocha du Saint-Siége. Il avait fait élire son fils roi des Romains en 1562, et mourut en 1564, dans sa soixante-unième année.

Les séductions qui enveloppèrent la jeunesse de Maximilien avaient été assez fortes pour qu'il eût songé à embrasser le luthéranisme. Néanmoins, lorsqu'il se vit élevé au faîte du vieil édifice catholique allemand, il hésita, et bientôt fit une profession publique de son orthodoxie. Les protestants se vantèrent cependant de posséder

ses secrètes sympathies, affirmant que l'intérêt politique engageait seul Maximilien à temporiser. Ils connaissaient aussi son penchant à l'avarice, et se flattaient d'obtenir à haut prix les dernières positions que Charles-Quint et Ferdinand avaient refusé de leur livrer.

Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis l'avénement de Maximilien, lorsque Pie V se trouva placé, en face de lui sur le trône pontifical; tous les esprits étaient dans l'attente; toutes les conjectures étaient ouvertes, et une circonstance décisive promit une solution prochaine. C'était la première diète convoquée par Maximilien, et rendue inévitable par les agressions de Soliman.

Nous avons déjà dit que l'habile Sultan se faisait assidûment rendre compte des différentes révolutions de l'Europe, et à peine avait-il connu les troubles de l'Allemagne, qu'il se crut appelé à en recueillir le bénéfice.

« L'an 1533, dit Rémond (1), ayant entendu nouvelles de cet estrange remuement qui se faisoit en la chrestienté, par les menées d'un seul moyne, les propositions qu'il avoit tenu à son avantage, pour empescher les chrestiens de s'armer contre luy, pensant que ce fut un nouveau prophète, envoyé de Dieu à la prière de Mahomet, afin de lui faire planche pour envahir le reste de la

(1) Page 328.

chrestienté, envoya quérir un Allemand, citoyen de Haye, qui estait à la suite de sa cour (il semble que l'évêque de Ruremond, parlant de ceci, veuille dire que Luther avoit envoyé devers Soliman), duquel il s'informa particulièrement quel homme estoit ce Luther de qui on parloit tant, Quel âge il avoit, quelle estoit sa vie. Et comme ce gentilhomme lui eût particulièrement rendu compte du schisme introduit en l'Église par Luther, et qu'il lui eût fait le récit de la grande division qne ce moyne avoit semée parmi les chrestiens : Voilà un grand homme, dit Soliman, qui poussera fort la chrestienté à sa ruyne. Je crois qu'il est envoyé par Dieu pour ce faire, je suis mary qu'il ne soit plus jeune : s'il a besoin de moi, il me trouvera bon et libéral seigneur. »

Sans perdre de temps, en effet, Soliman avait attaqué par terre et par mer les chrétiens divisés : nous avons vu ses succès et ses revers devant Rhodes et devant Malte, et tandis que sa flotte inutile se réduisait dans l'Archipel grec à des excursions de pirate, il résolut de diriger en personne les opérations commencées en Hongrie.

Maximilien avait, dès la première année de son règne, envoyé Hozzukoti à Constantinople, et ne désespérait point d'obtenir une trêve par l'entremise de cet intermédiaire fort versé dans les affaires de ce pays; mais plusieurs prison-

niers rachetés par lui ne laissèrent pas de doute sur les desseins du Grand Seigneur. Tout prouvait que l'effort des Turcs, déjoué sur les côtes méridionales, allait se porter tout entier contre l'Empire. Soliman ne dissimulait qu'à peine l'espoir d'entrer bientôt dans Vienne, et l'envoyé de Maximilien, en lui faisant part de ces préparatifs, l'avertissait qu'il n'avait plus un instant à perdre pour prendre des mesures défensives.

Les états autrichiens, et Maximilien ne l'ignorait pas, étaient hors d'état de résister aux forces ottomanes. La convocation d'une diète de l'empire devenait donc urgente, afin de délibérer sur les moyens de résistance contre l'ennemi commun, et régler la contribution de chaque état en hommes et en argent.

C'était là que les protestants attendaient l'empereur. Le traité de Passau était loin de suffire désormais à leurs exigences, et ils en voulaient rayer les restrictions principales, demandant : 1° Que les ecclésiastiques qui adhèreraient aux différentes communions protestantes, conservassent néanmoins la jouissance de leurs revenus dans l'Église catholique ; 2° qu'on permît une conférence libre entre les princes, pour y traiter des affaires de religion, et qu'on reconnût force de loi à tous les articles qui obtiendraient la majorité des votes.

Le faible Maximilien laissait percer un embar-

ras visible : il avait besoin du concours des deux partis, et s'efforçant de les ménager tour à tour, encourait les soupçons de l'un et de l'autre. Il ne s'agissait de rien moins que de la ruine de l'empire, sur les champs de bataille, ou de la ruine de la religion dans les disputes de la diète.

L'assemblée était convoquée à Augsbourg, et Maximilien quitta Vienne pour s'y rendre en personne. Il y fut suivi par Commendon, légat du Saint-Siége. Ce négociateur illustre, évêque de Zante, venait d'être créé cardinal, et s'était naturellement trouvé appelé à Rome, pour y recevoir la pourpre. Mais il avait compris que son poste ne pouvait être déserté à l'heure du péril, toute considération secondaire ou personnelle avait disparu à ses yeux en de telles circonstances, et les hérétiques se réjouissaient à peine de l'absence d'un représentant de la cour romaine, que Commendon était entré en Bavière et rejoignait Maximilien à Augsbourg.

Le légat trouva le duc Albert prêt à le seconder. Logé dans le palais ducal, admis à la même table que l'empereur, il commença à traiter librement devant lui les questions les plus épineuses. Il remplissait son emploi sans titre légal, et par l'ascendant seul qu'il avait su conquérir en de précédentes missions auprès de la cour impériale : mais Pie V, à peine investi du souverain pouvoir, s'occupa de le confirmer

dans la charge que lui avait confiée son prédécesseur, et lui envoya le chapeau à Augsbourg même, avec tous les insignes de sa dignité. En même temps, il lui adjoignait le jésuite Canisius, qui avait aussi rendu de grands services à la religion en Bavière, et par le même courrier, leur expédiait, ainsi qu'à Othon Truchsès, évêque d'Augsbourg, les instructions les plus formelles et les plus étendues.

On venait d'entrer dans le Carême de l'année 1566 : Pie V fit publier, en Bavière, un jubilé pour obtenir une heureuse issue de la diète; Canisius, dont l'éloquence était célèbre, et qui était accouru de Mayence à Augsbourg sur les premiers ordres du Pape, prêchait quelquefois huit heures par jour, tant au palais ducal que dans les églises de la ville. Toutes les âmes catholiques s'enflammaient à sa voix, et cette pieuse ardeur qui brilla sous les yeux même des protestants durant les dévotions de la semaine sainte, ne produisit pas une médiocre impression dans les délibérations de la diète (1). Le légat de son

(1) *Vie du père Canisius*, par Jean Dorigny, p. 200. Un trait de la vie de Canisius dessine admirablement, et le caractère des agents employés par Pie V, et l'état des mœurs dans les régions demeurées fidèlement catholiques.

Son arrivée avait été annoncée à Nimègue, et ses parents, qui étaient nombreux dans cette ville, s'empressèrent chacun à l'envi l'un de l'autre, de lui faire des offres hospitalières. Canisius, afin de les contenter tous, ou du moins afin de ne mécontenter per-

côté réunissait fréquemment les catholiques, afin de les exhorter à la fermeté et à l'union : ces conférences étaient ordinairement présidées

sonne, répondit, que ne pouvant accorder la préférence aux uns sur les autres, il prendrait un logement à l'hôpital, et aucune prière ne put changer sa résolution. Ses parents et ses amis ne voulurent pas renoncer, cependant, à la satisfaction de le voir quelques heures du moins au milieu d'eux, et le pressèrent de désigner un jour, dans lequel ils conviendraient de se réunir tous ensemble à la même table. « J'y consens, répondit enfin Canisius, mais à cette condition pourtant que vous ferez dresser votre repas dans la cour de l'hôpital, afin que les pauvres et les malades qui habitent avec moi cette maison, participent à la fête dont vous voulez bien m'honorer. Je prétends, en outre, vous fêter aussi à mon tour et à ma manière. Je vous convoque tous, le matin de cette journée, autour de la table sainte, afin que mes mains aient le bonheur de vous y servir le mets le plus exquis qu'il soit possible de goûter sur la terre. »

Tous se conformèrent avec joie à cette sainte invitation. Au jour marqué, un nombreux cortège se rendit à l'hôpital, y entendit la messe, et communia avec un extrême attendrissement. Canisius parut ensuite avec toutes les démonstrations d'une pieuse gaîté, dans l'assemblée de ses parents et de ses amis. Les tables préparées, quoique nombreuses, eurent peine à recevoir les convives empressés à ce banquet qui rappelait l'Agape des premiers chrétiens : l'humble et l'infirme étaient assis à côté du riche et du savant, et une sorte de joie céleste rayonnait sur tous les visages. Lorsque le repas fut terminé, et qu'un libre cours eut été donné aux douces émotions de cette journée, Canisius la termina par une exhortation dans laquelle il ménagea avec la plus touchante effusion, les expressions de sa reconnaissance, et les conseils de son autorité. Il conjura tous les assistants d'être fidèles à Dieu, et de ne se point laisser entraîner au torrent qui avait ravagé déjà tant de pays, et menaçait leur ville. Tous levèrent la main, et lui promirent par serment de renoncer plutôt à la vie qu'à la religion. Leur constance justifia pleinement, par la suite, la sincérité de leurs engagements.

par le duc de Bavière lui-même; le duc de Clèves, l'évêque de Constance, les archevêques électeurs de Trèves et de Mayence y occupaient les premiers rangs.

Le cardinal Commendon leur communiqua d'abord les instructions de Pie V, qui portaient: Que les protestants n'avaient jamais avancé leurs affaires que dans les troubles de l'empire, au milieu des périls de la chrétienté, et à la faveur de ses divisions : Que la bonne intelligence et le soin mutuel de s'assister les uns les autres, outre que c'était le signe des vrais chrétiens, était encore la seule voie de salut dans les circonstances présentes, et que depuis la promulgation du concile de Trente, il ne restait plus de prétexte à aucune dissidence entre les catholiques : Que leur conduite devait se régler désormais sur ses décisions; qu'en dehors d'elles, il ne pouvait se traiter d'aucun accommodement arbitraire ou particulier : Que là seulement, se trouvait la réponse à toutes les tentatives nouvelles des sectaires.

Les catholiques écoutèrent si fidèlement la voix du père commun des fidèles, que toutes les menées et cabales des protestants se trouvèrent déjouées à mesure qu'elles se montraient au jour. Commendon avouait qu'il n'avait jamais trouvé l'esprit de l'empereur si favorablement disposé : Maximilien protestait, de son côté, que

les intentions de la cour romaine ne lui avaient jamais paru aussi dignes d'obéissance en tout point. De cet admirable accord, enfin, il résulta que les propositions relatives à la religion ne furent pas même mises en discussion, et que le légat put s'abstenir des dernières menaces que Pie V avait déposées en réserve dans ses mains.

La transmission des propriétés ecclésiastiques demeura réglée comme elle l'avait été précédemment, c'est-à-dire que les protestants demeuraient en possession de ce dont ils étaient déjà nantis, mais que tout dignitaire de l'Église passant aux nouvelles doctrines, laisserait à son successeur dans la hiérarchie catholique les biens affectés au poste devenu vacant.

Restait à parer aux progrès des Turcs. Les princes catholiques prirent alors l'initiative des offres les plus généreuses vis-à-vis de l'empereur, et les protestants rougirent de marchander, au prix des convictions les plus saintes, la délivrance de leur commune patrie. Cependant leur opposition, bien que réduite alors à l'impuissance, peut servir de date première au revirement de la politique générale de l'Europe qui avait toujours tendu à la destruction de l'empire des Sultans, et qui, à partir du protestantisme, le prit sous sa garde, comme un élément d'équilibre dans la balance des forces chrétiennes, matériellement subdivisées et pesées.

Pie V se hâta de contribuer à l'entreprise de Hongrie par une offrande de cinquante mille écus d'or, qui furent comptés à Maximilien, aussitôt après la dissolution de la diète, et l'empereur regagna Vienne en donnant des gages de sa fidélité à l'Eglise et de son attachement au Saint-Père, par le témoignage public de son affection envers le cardinal Commendon.

Pie V ne ralentit pas ses efforts après ce premier succès, et pendant que Maximilien mettait sur pied une armée capable de résister à l'invasion de Soliman, le Pape pressait les princes italiens d'aller grossir les rangs impériaux. Ses exhortations déterminèrent d'abord le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, qui se mit à la tête de belles troupes pour se rendre sur le théâtre de la guerre; mais ayant été rappelé dans ses états par ses propres intérêts, il n'en envoya pas moins, aux ordres de l'empereur, une partie des soldats qu'il s'était flatté de conduire lui-même. Alphonse d'Est, duc de Ferrare, prit le commandement de sa noblesse, chaque gentilhomme se faisant escorter par un certain nombre d'hommes d'armes levés à ses frais. Ce corps s'éleva à deux mille combattants. Côme de Médicis en fournit trois mille, outre deux cent mille écus qu'il avait fait compter à Venise, pour être expédiés de là sur Vienne. Lucques et Gênes, Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue, offri-

rent aussi, à défaut de soldats, des contributions considérables ; mais les secours humains sont nuls sans l'assistance du ciel, et Pie V, si ardent à arracher la victoire aux ennemis de la foi chrétienne, ne pouvait négliger les armes divines : il ordonna des prières publiques à Rome, exhorta les peuples à faire pénitence, et accorda indulgence plénière à tous ceux qui, après avoir rempli les prescriptions de l'Église, joindraient leurs prières aux siennes, pour le triomphe des nouveaux croisés. Il célébra plusieurs messes à cette intention, avec une effusion de larmes qui faisait fondre en pleurs tous les assistants. La messe était suivie de processions à travers la ville, et Dieu attachait aux bénédictions du saint Pontife, comme l'a rapporté déjà un témoin occulaire, une vertu miraculeuse.

C'est en apprenant la publication de ce jubilé, que Soliman laissa échapper cet aveu : « Je crains plus les prières de ce Pape, que tous les efforts de leurs armes. »

Le Sultan s'avança rapidement à travers la Hongrie, rallia ses troupes à Belgrade, et vint mettre le siége devant Zighet, place des plus fortes, sur les confins de la Dalmatie. Maximilien donna le commandement de son armée à son frère, et en l'absence de l'archiduc, à Gonthier de Schwartzenburg. Le camp impérial fut dressé

sur les frontières de la Hongrie et appuyé sur le Danube.

A l'approche du Sultan, Nicolas Esdrin, comte de Serin, s'était renfermé dans Zighet avec une faible garnison. Les Turcs marchaient sous la conduite de Mohammed Pacha.

Soliman touchait à sa soixante-douzième année : on le portait en litière, et à l'entrée des villes, il montait à cheval pour se montrer aux peuples. Son second visir fut détaché sur Julia, et il se réserva de pousser en personne le siége de Zighet. Le comte de Serin se défendit durant un mois par des prodiges de valeur; tantôt dans des sorties impétueuses, tantôt en repoussant des assauts acharnés : mais le nombre de ses troupes diminuait à chaque combat, tandis que la multitude des assaillants semblait se grossir tous les jours. Comprenant enfin que toute résistance devenait inutile, Esdrin prit une résolution digne des plus beaux courages de son temps. « Il se vêtit du plus riche de ses habits, dit un ancien biographe, mit sur sa tête un bonnet de velours noir enrichi de broderies d'or, et garni d'une belle enseigne de diamants, fit mettre deux cents écus dans sa pochette, pour obliger celui qui trouverait son corps à le faire enterrer honorablement, et mit les clefs de la citadelle dans son sein pour les conserver jusqu'à

la mort. Comme on lui présenta sa cuirasse, il dit : « Je n'en ay que faire, je n'ay besoin que d'une belle playe pour mourir glorieusement. » Il fit charger jusqu'à la bouche cent pièces de canon dont ses murailles étaient défendues, les fit tirer avant que de sortir, et voyant qu'elles avaient fait un horrible carnage, il sortit avec toute sa soldatesque, pour augmenter la peur des Turcs, qui paraissaient encore étourdis de la fureur de l'artillerie. Ce généreux capitaine fit des choses qui passèrent pour miraculeuses, mais ayant été renversé mort par deux coups de pique qu'il reçut à la tête, ceux qui le suivaient perdirent courage; ils se rendirent et laissèrent à leurs ennemis la liberté de prendre possession d'une place qui leur avait coûté trente mille hommes en trente-cinq jours de siége, et la vie de leur empereur. »

En effet, Soliman avait succombé sous le poids de ses fatigues, le 30 août 1566, trois jours avant la reddition de la place.

On craignit que sa mort ne jetât la consternation parmi les Turcs, et pour la cacher plus sûrement, on fit étrangler la médecin auquel on n'en avait pu dérober le secret. Sélim, seul fils du Sultan, se trouvait alors à Mangresia, en Natolie.

Rapidement averti par un courrier du grand visir Mohammed, le nouveau Sultan se porta vers Constantinople, dont il n'était séparé que par

trois journées de marche, se fit reconnaître par les janissaires, et se dirigea précipitamment vers l'armée qui commençait à percer ce mystère et à murmurer.

On ramenait les troupes à Belgrade, sous prétexte d'y réparer les pertes essuyées devant Zighet, et on faisait marcher devant elles une litière soigneusement fermée, dans laquelle Soliman était censé reposer; on feignait même, à chaque instant, d'aller prendre ses ordres; mais aussitôt que les soldats aperçurent Sélim, ils ne doutèrent plus de la vérité. En effet, ce prince, revêtu d'une robe et d'un caffetan noirs, s'approchant de la litière où gisait réellement le corps de son père, descendit de cheval, et laissa voir ses larmes à tous les assistants. Les étendards se renversèrent aussitôt en signe de deuil; le silence de la stupeur accueillit ce spectacle inattendu, et toutes les mesures étant habilement prises d'avance pour l'avénement du nouveau maitre, Sélim reparut bientôt devant l'armée, recouvert d'habits étincelants. Il était monté sur le cheval destiné aux cérémonies impériales : les enseignes furent relevées à sa vue, et saluées des acclamations accoutumées. Les bachas et tous les grands de l'Empire vinrent lui baiser la main.

Sélim, quoique dans la force de l'âge, ne songeait plus à continuer les vastes plans de Soliman, et se montra plus enclin à rentrer paisible-

ment dans le sérail qu'à poursuivre la campagne.

L'hiver sépara bientôt les combattants, et après une année de succès et de revers peu importants de part et d'autre, une trêve de huit ans fut conclue (janvier 1568) entre Sélim et l'empereur Maximilien.

CHAPITRE IX.

—

PIE V INTERVIENT ACTIVEMENT DANS LES AFFAIRES DE FRANCE.

Et dixit Mathathias : Væ mihi, ut qui natus sum videre contritionem populi mei, et contritionem civitatis sanctæ, et sedere illic, cùm datur in manibus inimicorum?

MACHABÉES. C. II, v. 7.

Et Mathathias dit : Malheur à moi! suis-je né pour voir l'affliction de mon peuple, le renversement de la ville sainte, et pour demeurer assis lorsqu'elle est livrée à l'ennemi?

« Quoique toutes les églises du monde partageassent les soins du bienheureux Pie V (nous dit son biographe), la France occupa son cœur et son esprit dès le premier jour de son pontificat.

« Il savait les grandes obligations que le Saint-

Siége à ce florissant royaume, qui l'avait tant de fois retiré de l'oppression des Lombards, qui l'avait gratifié de si riches possessions, qui avait si souvent servi d'asile et de retraite à ses prédécesseurs, et qui avait inviolablement conservé la pureté de la foi, parmi les hérésies qui ont infecté toutes les églises d'Orient et d'Occident. »

La France, néanmoins, avait vu la discipline ecclésiastique subir chez elle, comme partout ailleurs, l'influence de ces temps malheureux; le désordre n'avait pas tardé à s'y introduire. Du désordre naissaient l'irrévérence, le doute : et la réforme heurtant à nos portes, sous l'enseigne du second des réformateurs, s'appela le calvinisme.

Né en France, mais réfugié en Suisse, Calvin avait accommodé le protestantisme aux formes républicaines. Amer dans la controverse, inflexible dans la lutte, il avait remplacé en peu de temps la liberté évangélique par l'arbitraire le plus impudent, et leva contre ses frères le tranchant du glaive séculier, partout où il put s'en saisir.

Sous sa main, le consistoire devint un tribunal impitoyable, à l'aide duquel son empire s'éleva jusqu'au despotisme le plus tyrannique, passant promptement de l'asservissement des faibles à la proscription et aux supplices de ceux qui résistèrent.

La France, auxiliaire indispensable de toute vérité ou de toute erreur qui prétendra dominer l'Europe, se trouvait le point de mire du calvinisme. Son ascendant pouvait être décisif dans le conflit qui tendait à s'établir entre les hérésies du Nord et l'orthodoxie du Midi : elle ouvrait le chemin de l'Espagne et du Portugal, contrées jusqu'alors inaccessibles, riches proies pour d'insatiables convoitises.

Tandis que Calvin enchaînait à son œuvre Genève terrifiée, organisait un système étendu de propagande à Strasbourg, à Lyon et à Poitiers, il triomphait sans contradiction en Navarre, et plaçait ainsi Paris entre deux foyers d'incendie.

Dans un royaume où les femmes jouaient le principal rôle, l'hérésie se montrait plus douce. Une courte apparition de Calvin à la cour de Nérac avait suffi pour y faire fructifier l'esprit de controverse et la manie de l'innovation. La religion s'était aussitôt ajustée au caprice des princessses et des dames de palais, fatiguées de lire des Heures en latin, d'assister à de longues cérémonies, de s'entendre menacer du Pape, et de gémir sur le célibat ecclésiastique.

Bien que dissemblables de mœurs et d'intentions, Genève et la Navarre s'unirent dans le même effort contre la France. Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret voulaient aller moins

loin, mais ils allaient aussi vîte que le réformateur implacable, et participaient avec activité aux résultats généraux. Calvin s'adressant à la bourgeoisie, remontait jusqu'aux parlements : la cour béarnaise nouait la correspondance avec les grands, séduisait l'esprit léger de Marguerite de Valois, et accaparait le crédit de la duchesse d'Etampes.

La bourgeoisie française jouissait de la pleine possession de ses franchises municipales, et l'organisation de la commune ressemblait presque à la république Génevoise. Tout citoyen de bonne ville avait son droit d'élection dans l'échevinage et le guet : les métiers portaient leurs couleurs distinctives aux assemblées de prud'hommes, escortaient en armes leur saint patron aux jours de fête, et se montraient également empressés au premier coup de cloche de la paroisse et de l'hôtel de ville. Les magistrats, renfermant leur ambition dans l'exercice de leur charge, se livraient aux plus profondes études ; les commentaires érudits sur les saintes écritures, la correspondance avec les savants étrangers absorbaient leurs loisirs. La bourgeoisie et la magistrature, voilà le centre d'action du calvinisme qui travaillait sans relâche, par émissaires et par pamphlets, à corrompre ces éléments de liberté et de science. Il fallait détacher l'une et l'autre du roi et du Pape, entraîner peu à peu les carac-

Digitized by Google

tères indépendants et les graves penseurs dans la sphère d'anarchie et de doute où le calvinisme avait préparé ses pièges; égarer la fidélité chez les sujets, la justice chez les magistrats, et lorsque ce vaste complot aurait réussi, confisquer arbitrairement, comme à Genève, les institutions populaires, établir une dictature sanglante contre le petit reste des catholiques, et proclamer la république fédérative, sur les débris de la monarchie (1).

En Béarn, on n'était pas dans la confidence de tous les plans, ou l'on s'aveuglait sur leurs chances de succès. On ne voulait pas renverser le trône, mais s'affranchir de Rome, dépouiller l'Église, ravager la terre de son voisin, prendre celle de son ennemi, s'emparer des premières charges de la couronne, diviser la famille royale, et, à toute extrémité, enlever la personne du roi, et démembrer le royaume. Calvin promettait aux échevins des levées de Suisses et de Reitres, et leur garantissait main-forte. La cour de Nérac négociait avec les princes allemands et avec l'Angleterre, stipulait les subsides et les vaisseaux.

Conspiration à l'intérieur, complicité à l'étranger, révolution sociale et religieuse, usurpation

(1) Voyez la vie tout entière de Calvin, historiquement dévoilée par M. Audin.

féodale et politique, voilà les doubles trames, les doubles périls, tantôt unis, tantôt séparés, contre lesquels le roi de France avait à défendre son royaume, sa puissance et sa foi.

François Ier et Henri II réprimèrent sévèrement les premiers symptômes de désordre, en instituant une chambre de justice spéciale pour connaître du crime des huguenots, que la crainte retint alors dans le devoir. Mais à l'avènement de François II, les assemblées secrètes devinrent plus nombreuses, et bientôt plus hardies, les factions éclatèrent au grand jour, et le jeune monarque battit en retraite jusqu'à Amboise, sous la protection des Guise.

Les conspirations n'y furent déjouées que par des mesures violentes et l'emprisonnement d'un prince du sang. La mort prématurée du roi, qui sauva la vie du prince de Condé, remettait en même temps les rênes de l'état aux mains d'un monarque enfant et d'une régente étrangère. Charles IX et Catherine de Médicis, voyant l'agitation redoubler sous leur règne, essayèrent de la calmer par des concessions. Les exercices de la religion prétendue réformée furent légalement tolérés durant la minorité du roi, et les huguenots obtinrent, par édit de janvier 1562, l'autorisation de bâtir des prêches, mais hors des villes, car il importait encore de les soustraire, pour

leur propre sûreté, à l'attention des masses, et de les disséminer dans la campagne à l'abri d'un coup de main, hors de portée des arquebusades, ou des coups de pique d'une milice urbaine.

Ce parti grossit alors de jour en jour. Ses chefs entourèrent le trône, et la reine régente sourit alternativement au prince de Condé et au duc de Guise, à d'Andelot et au connétable de Montmorency, à Coligny et au maréchal de Saint-André.

Catherine avait conçu le plan chimérique de se rendre nécessaire aux catholiques et aux huguenots, en les flattant tour à tour, et de les tenir tous deux ainsi dans sa dépendance. Il est même probable qu'à l'avénement de ce nouveau règne, elle accordait son intime préférence aux huguenots qui, numériquement faibles dans le sein d'un pays ardemment catholique, sentaient le besoin de grandir à tout prix, et ne demandaient pas mieux que de recourir à l'autorité royale pour se fortifier. Catherine, de son côté, cessant de considérer les intérêts de la religion avec l'œil de la foi, poussa l'indifférence jusqu'à croire qu'elle réussirait dans la fusion des doctrines comme dans la corruption des individus.

Le colloque de Poissy n'eut pas d'autre base. Le chancelier de L'Hôpital, au nom de la reine régente et par l'intermédiaire de Coligny, engagea une correspondance avec Genève, pressant

les chefs du calvinisme de venir, devant le roi enfant, exposer sur le pied d'égalité parfaite leur doctrine nouvelle en face du dogme catholique.

Cette ouverture inespérée fut accueillie avec transport, et la mission d'en profiter confiée à l'éloquence persuasive de Théodore de Bèze. La première conférence s'ouvrit le 9 septembre 1561, dans la vaste salle du réfectoire des religieuses de Poissy. Charles IX et les princes du sang étaient rangés derrière une balustrade dorée, comme les juges d'un tournois. Le cardinal de Lorraine, le cardinal de Tournon, plusieurs docteurs de Sorbonne, tels que Claude d'Espense, Claude de Saintes, étaient posés en face de l'orateur calviniste et des amis dont il s'était fait accompagner.

L'Hôpital, se levant le premier, avoua ingénuement qu'il attendait de cette rencontre le remède aux maux qui désolaient la France. Le cardinal de Tournon voulut protester contre plusieurs expressions du chancelier. Catherine lui refusa la parole, pour la donner à Théodore de Bèze qui, se précipitant à genoux avec ses compagnons, débuta par une dramatique invocation au Père céleste, puis entama sa profession de foi sans se laisser arrêter par les réclamations soulevées au banc des évêques.

La violence des contestations se répandait de l'intérieur du cloître au dehors, et portait un nouveau trouble dans les esprits qu'on essayait

de calmer. Enfin les cardinaux et plusieurs prélats se concertèrent pour faire comprendre à la reine jusqu'à quel point elle compromettait, dans de semblables débats, l'intelligence et la foi naissante du roi son fils, lui représentant qu'on n'avait pas mission pour entendre, quand on n'avait pas caractère pour résoudre; qu'un accommodement partiel, vînt-on à bout de le conclure à Poissy, n'aurait ni valeur ni force aux yeux de quiconque prétendrait le contredire; que les peuples n'y puiseraient que le droit reconnu de tout mettre en question, et qu'on allait fournir un élément de plus à la discorde, au lieu de préparer ou de hâter l'union des consciences sous une loi véritable.

La reine ne voulant pas abandonner sa tentative, les conférences publiques se changèrent en conciliabules, et se continuèrent à huis clos dans le château de Saint-Germain, sans que la dextérité de Catherine, ou le génie complaisant du chancelier, avide avant tout de la pacification du royaume, pussent atteindre aucun résultat durable.

On ne parvint qu'à isoler la royauté, à soulever contre elle de doubles accusations, et à lui faire subir enfin, aux jours de crise, le joug qu'elle prétendait imposer.

Les catholiques se tinrent pour avertis que le dépôt de leur foi ne reposait plus dans des

mains sûres, et qu'ils se missent en garde pour la défendre, au premier jour, à leurs risques et périls. La guerre s'allumait dans tous les esprits, avant d'éclater en rase campagne : les deux camps substituaient, chacun de leur côté, au roi nominal un souverain effectif, et quand les gens du duc de Guise eurent rencontré à Vassy l'avant-garde du prince de Condé, un affreux massacre ouvrit les hostilités.

L'école historique, qui s'est donné pour thême le perpétuel dénigrement des catholiques, tient beaucoup à leur imputer les premiers torts de l'agression et les premiers traités avec l'étranger, tandis que c'est précisément le contraire qui se trouve vrai; et il suffit, pour en demeurer convaincu, d'ouvrir les annales de l'époque, particulièrement l'histoire du président de Thou, écrivain contemporain, témoin éclairé, et qui ne donne prise à la critique que par son penchant incontestable en faveur des protestants.

« Quoique ceci fût arrivé contre l'intention et la volonté du duc de Guise, dit-il, après avoir retracé la scène sanglante de Vassy, cependant pour se justifier lui et les siens, il fit venir plusieurs des principaux protestants, qui avaient été pris, et il leur fit une vive réprimande de ce qu'ils avaient donné occasion à l'émeute, par des assemblées illicites et défendues (1). »

(1) De Thou, t. IV, p. 169.

Mais les protestants n'étaient plus disposés à écouter ces remontrances, et nous transportant parmi les amis de Coligny, de Thou ajoute : « On entendit de toutes parts les murmures et les plaintes des troupes qui disaient hautement : Qu'il n'était plus besoin de conférences; qu'on perdait l'occasion favorable qui se présentait de vaincre, qu'ils aimeraient mieux être réduits aux plus fâcheuses extrémités que de se voir ainsi amusés par tous ces délais; que le prince n'avait qu'à les mener à l'ennemi, puisque les affaires en étaient au point qu'elles ne pouvaient plus être terminées que par les armes. Là, disparut cette belle discipline dont nous avons parlé, et le soldat s'abandonna au pillage, et à cette licence qui avait commencé avec les guerres civiles : elle s'accrut ensuite tellement qu'on oublia bientôt les lois de la guerre, et qu'à la honte et au grand chagrin des chefs, ce royaume si florissant se vit saccagé, ravagé et ruiné d'une manière déplorable. »

Et cette animosité ne s'emparait pas seulement des hommes qui portaient les armes : de Thou rapporte qu'au commencement de septembre 1562, La Rochefoucauld assembla un synode à Saintes, « où assistèrent environ soixante pasteurs ou ministres. » La question de la paix ou de la guerre fut traitée sous toutes ses faces, et après avoir balancé les raisons pour et contre, on dé-

cida unanimement que la prise d'armes « était juste, légitime, et même nécessaire (1). »

Les protestants, il est vrai, prétendaient que le roi était captif dans les mains du triumvirat catholique, et leur révolte, même déclarée, conservant encore quelques expressions de fidélité, pourrait prêter à l'équivoque, si la portée de leurs intentions ne se trahissait incontestablement par leurs relations avec les ennemis extérieurs de la France.

Dès le mois d'avril 1562, les protestants signèrent un traité avec les princes allemands par lequel : « on reconnaissait et on déclarait le prince de Condé légitime protecteur et défenseur du royaume de France, et en cette qualité on lui jurait et promettait obéissance à lui, ou à celui qu'il nommerait pour remplir sa place. On s'engageait pour l'exécution du traité, de lui fournir les armes, les chevaux, l'argent, et tout ce qui était nécessaire pour faire la guerre : de se rendre au premier ordre du prince ou de son lieutenant, enfin on se soumettait à toutes sortes de peines et de supplices si l'on manquait en quelque chose à son devoir (2). »

Dans l'obligation de justifier cette démarche, les protestants publièrent un traité contraire, signé, avec le roi d'Espagne, par les triumvirs

(1) De Thou, t. IV, p. 264.
(2) De Thou, t. IV, p. 184.

conjurés : c'est ainsi qu'ils désignaient le duc de Guise, le connétable et le maréchal de Saint-André. De Thou reconnaît lui-même que cette pièce était apocryphe, et ce qui aurait dû la décrier dès son apparition, c'est qu'on la présentait comme ayant été délibérée et confirmée au concile de Trente. Ainsi la première base du manifeste protestant était, comme de coutume, une insigne calomnie contre l'Église.

On ne s'en tint pas là. Le 20 septembre de la même année, en même temps qu'apparaissait la consultation du synode protestant, Elisabeth signait un traité, qu'elle se hâta d'exécuter, en vertu duquel elle fit transporter six mille Anglais en France, dont trois mille au Hâvre, et trois mille pour être employés à la garde de Rouen et de Dieppe : 140,000 écus d'or furent prêtés au prince de Condé, et, à ces conditions, dit de Thou, on ajouta la clause ordinaire : — sans que ce présent traité puisse préjudicier au droit de la reine d'Angleterre sur Calais.

Hume, historien anglais et protestant, se montre, en cette occasion, plus Français que la plupart des historiens philosophes du siècle dernier, car il laisse échapper cette leçon sévère : « Toute la France fut généralement indignée, dit-il, du traité du prince de Condé avec Élisabeth. Il était naturel que l'on fît la comparaison de la conduite de ce prince avec celle du duc de Guise.

Celui-ci, après avoir chassé les Anglais du royaume, en avait interdit pour toujours l'accès à ces fiers et dangereux ennemis; l'autre, par sa trahison, les rappelait dans sa patrie, et leur en ouvrit l'entrée jusqu'au centre de l'État (1). »

Les épées, une fois tirées, ne rentrèrent plus dans le fourreau, ni aux ordres de Charles IX, ni aux supplications de Catherine. Les plus grandes villes prirent parti. D'Andelot s'empara d'Orléans. Condé l'y rejoignit. L'esprit qui s'é-

(1) Hume, t. IV, p. 67.

M. Capefigue, que nous citerons, comme l'un des plus récents investigateurs en cette matière, laisse échapper, quoiqu'à regret, cet aveu formel : « les calvinistes sont le parti anti-national, un parti de morcellement, un fédéralisme provincial; ils font ravager la France par les Reitres et les Lansquenets; et il faudra bien dire une fois pour toutes que le parti catholique et des ligueurs conserva seul la nationalité française. »

La *Réforme* et la *Ligue*, p. 474, 3e édit. in-18.

Coligny ne démentait pas non plus Luther dans sa préférence accordée aux Turcs sur les catholiques; dans un mémoire qu'il adressait à Charles IX, en 1572, on lit ces propres mots : « Pourquoi retient-il (Philippe II) par violence le royaume de Navarre qu'il a envahi sur des rois vos alliés? pourquoi la haine que l'on a pour les Turcs doit-elle tourner à l'avantage d'un prince qui doit être plus détesté des chrétiens que le Turc même, par la raison qu'un chien qui dévore un chien, est plus odieux qu'un loup qui exerce la même violence. » (De Thou, t. VI, p. 345.)

Il est impossible de ne pas constater ici que, même sous Louis XIV, les protestants se montraient encore fidèles à ces traditions des premiers maîtres : Jurieu n'hésitait point à regarder les Turcs comme envoyés en Europe par la Providence, *pour travailler avec les réformés au grand œuvre de Dieu.*

tait révélé dans les fureurs du sac de Rome, reparaissait alors d'un bout de la France à l'autre. Les autels furent saccagés, les reliques des saints furent jetées au vent, les tombeaux ouverts et profanés : des prêtres et des religieux furent jetés vivants dans des puits : les catholiques, exaspérés, se défendirent avec la même barbarie; plusieurs parlements rendirent des arrêts qui autorisaient à tuer, comme malfaiteur public, tout protestant qu'on rencontrerait, même désarmé. Le duc de Guise fut assassiné au siége de Rouen par Poltrot de Méré, gentilhomme calviniste, qui affirma jusqu'à sa dernière heure, qu'il en avait reçu l'ordre de l'amiral Coligny; et le baron de Montesquiou, qui tira plus tard un coup de pistolet dans la tête du prince de Condé, répondait qu'il n'avait usé que du droit de légitime représaille.

Les réformés campaient militairement au milieu du pays : les Parisiens en masse étaient catholiques, Meaux et Orléans étaient infestés. Sur la frontière d'Allemagne, le voisinage produisait ses fruits, mais Lyon demeurait intact. Le catholicisme régnait en Provence, et la réforme n'apparaissait au Midi qu'au pays d'Alby et de Castres. Le feu mal éteint des Albigeois y jetait encore ses étincelles, ainsi que dans le Rouergue et le Quercy. Mais en remontant vers le Nord, on retrouvait la Bretagne catholique; l'Anjou

chancelait, la Normandie était fractionnée, et la Picardie ne se ressentait pas encore du contact de la Flandre.

Charles IX, monté sur le trône en 1560, venait d'atteindre sa seizième année, lorsque Pie V fut élevé au trône pontifical. Non seulement le souverain Pontife témoigna aussitôt au jeune roi les sentiments d'un père affectionné, mais il l'assura que tous les coups portés à l'autorité du fils aîné de l'Église, devaient être considérés comme autant d'attaques à la solidité de l'ancien édifice catholique. Michel Turriani, évêque de Ceneda, et plus tard cardinal, fut expédié en France avec mission expresse de soutenir la persévérance du roi et de la reine régente, et d'enlever tout prétexte à la révolte par la destruction des abus.

Charles IX à son avénement avait été nommé par le peuple *le gentil roi*. Son visage doux et pâle, sa taille haute et mince, sa complexion délicate, ne présageaient aucun des penchants sanguinaires dont on a surchargé sa mémoire. Il eût aimé la guerre; il aimait la chasse, et y déployait une témérité qui mit plusieurs fois sa vie en péril. Lorsque sa frêle santé le condamnait au repos, il devisait volontiers avec les poètes, ou composait lui-même des vers harmonieux et touchants. Il écrivit sur la vénerie des livres tout enluminés de miniatures, qui représentaient des sangliers et des daims s'ébattant au milieu

des forêts. Tous ceux qui l'approchaient, l'aimaient pour sa familiarité naturelle et la grâce de ses manières. Les sombres couleurs qui enveloppèrent son déclin ne perçaient pas à son aurore, et cette physionomie douloureuse doit apparaître à la postérité comme un portrait du Titien, qui aurait pris en quelques années la teinte du pinceau de Rembrandt. Sa jeunesse, son intelligence, son ardeur, demandaient un guide sûr et ferme, et Catherine de Médicis s'arrogea la tutelle!

Catherine voulait dominer Charles IX au lieu de l'élever pour dominer les autres. Sa tendresse de mère n'était pas plus généreuse que sa politique de reine. Patiente et dissimulée envers tous les partis, elle enlaça son fils lui-même dans ses artifices. Prodiguant à tous les genres d'intrigues les charmes de sa jeunesse, ou la dignité de ses cheveux blancs, elle ne se dévoua à aucun principe, à aucune affection, pas même aux intérêts d'un règne qu'elle remplit des cabales de sa propre ambition. Enervant l'esprit du monarque dans de folles dissipations, ou le rebutant par des difficultés qu'elle ne se hâtait jamais d'aplanir, et qui souvent n'étaient que son ouvrage, elle ne l'initiait à l'étude des hommes que par la connaissance de leurs vices, et quand l'état du royaume réclamait des inspirations élevées, des résolutions fortes, loyales, persévé-

Digitized by Google

rantes, Catherine n'éprouvait, et ne versait dans le cœur du jeune prince, que jalousie, méfiance et terreur.

Pie V ne dissimula pas à la reine régente les graves sujets de plainte qui se rencontraient à la cour. Il se déclara prêt à en poursuivre la réparation jusque sur les marches du trône, ajoutant que le retour à la pureté ancienne pouvait seul attirer les bénédictions de Dieu sur la maison royale et sur le beau royaume de France. Pie V ne cachait pas davantage l'intention de refuser la pourpre à tous les prélats français, jusqu'à ce qu'on eût fait cesser les scandales donnés par le cardinal de Châtillon.

Ce langage sévère obtint quelque succès. La promulgation intégrale du concile de Trente soulevant plusieurs difficultés déjà signalées, et à moitié aplanies par le concours du corps épiscopal, Charles IX favorisa du moins avec un grand zèle, la publication du catéchisme du Concile, et le nonce eut la consolation de le répandre en profusion dans tout le clergé français. Le cardinal de Châtillon fut obligé de se démettre de toutes ses charges et de l'évêché de Beauvais. Le parlement de Paris joignit ses arrêts aux censures de l'Église, et le cardinal mourut en Angleterre où il avait été cacher son humiliation, et continuer ses intrigues en se constituant ambassadeur des huguenots auprès d'Elisabeth.

La liste des abus ne s'arrêtait pas là. Il s'en commettait dans la distribution des bénéfices, donnés non seulement comme récompense à des personnes sans vocation, mais à nombre de femmes de qualité qui en jouissaient sous des noms supposés ou éteints, et quelquefois en partage avec des membres du clergé, qui ne rougissaient nullement de se prêter à ces manœuvres. Des mères gardaient des bénéfices jusqu'à ce que leurs enfants fussent en âge de les posséder. La princesse de la Roche-sur-Yon, belle-sœur du duc de Montpensier, retenait depuis plusieurs années les revenus de l'évêché de Glandèves, des abbayes de Saint-Vandrille et de Saint-Méen. Ses liens avec la famille royale ne la mirent pas à l'abri de l'ordonnance qui atteignit bientôt les injustes détenteurs du patrimoine de Dieu et de ses pauvres. Pie V ne cessait de représenter quelle injure on faisait, par ces scandales, au divin sang de J.-C., et un édit royal retira les bénéfices à toute personne qui n'aurait pas obtenu ses provisions en cour de Rome.

Malgré ce zèle du roi pour le bien de la religion, le Saint-Père ne se dissimulait pas qu'aucune amélioration durable ne pouvait s'opérer sans l'assistance des évêques, et sans leur présence assidue dans leurs diocèses. Charles IX se décida à éloigner tous les prélats qui se tenaient encore à la cour, et adressa au corps épiscopal une lettre circulaire,

conçue en ces termes : « Les malheurs qui accablent notre royaume sont des marques visibles de la colère de Dieu : pour détourner les effets terribles de ses vengeances, il faut que les évêques qui sont ses principaux ministres le fléchissent par leurs largesses, par leurs gémissements, et par leurs jeûnes; qu'ils portent les peuples à la pénitence par leur exemple, qu'ils les instruisent par leurs paroles, et qu'ils les défendent de l'hérésie malheureuse qui, comme un cancer, gagne imperceptiblement les parties les plus saines de notre état. Sur cet avis que notre Saint-Père le Pape Pie V nous sollicite de vous donner, nous ordonnons à tous les évêques de notre royaume, d'aller incessamment résider à leurs diocèses, pour veiller sur le troupeau que Dieu a confié à leur vigilance. »

Le Pape, en même temps, écrivit des lettres apostoliques à tous les évêques de France, pour les exhorter à correspondre aux bonnes intentions de Sa Majesté, à établir des séminaires, et à ne conférer les charges d'âmes qu'aux ecclésiastiques irréprochables, qui ne pouvaient manquer de conduire à Dieu celles qui leur étaient remises.

Pie V ne dédaigna pas non plus d'adresser des encouragements aux hommes lettrés qui prenaient un rang honorable dans la mêlée des intelligences. Ronsard « ayant armé les muses au

Digitized by Google

secours de la religion (1), » le Pape l'en remercia hautement par un bref (2).

Les huguenots jugèrent promptement que la sainteté et la sévérité ne régneraient pas longtemps unies sur la chaire de saint Pierre, sans anéantir leurs espérances. Ils essayèrent donc un genre d'agression dont personne n'avait eu l'idée avant eux, et imaginèrent d'entacher la réputation de Pie V. L'amiral Coligny, par l'entremise d'Albicini, juge prévaricateur et fugitif (3), suscita un garçon boulanger napolitain, qui se déclara fils du Pape, semant d'abord son secret à petit bruit, puis étendant ses confidences, montrant des lettres écrites de la main du Pape, lorsqu'il était cardinal; enfin il poussa la démence jusqu'à réclamer une pension conforme à sa naissance. La première réponse du gouvernement romain fut de saisir cet aventurier, et de lui demander les preuves de cette filiation. La trame était si grossièrement ourdie que les lettres étant exhibées, on vérifia que la dernière était datée de janvier 1557, tandis que la promotion au cardinalat n'avait eu lieu qu'au mois de mars suivant.

(1) *Vie de Ronsard*, par Claude Binet.

(2) Ce bref est mentionné comme un événement illustre dans la vie du poète par le cardinal du Perron, qui prononça son oraison funèbre en 1586, devant le parlement, la maison du roi et une affluence innombrable d'auditeurs.

(3) Feuillet, p. 526.

Convaincu d'imposture, le boulanger chercha à racheter sa vie par ses aveux, et n'hésita point à nommer ses complices; mais tous étaient hors d'atteinte. Pie V ne voulut pas permettre qu'on le punît de mort, disant qu'on regarderait son supplice comme une manière d'étouffer la vérité, et que le coupable devait vivre pour la confesser de nouveau, si l'on prétendait renouveler des doutes injurieux. Ce malheureux fut fouetté dans tous les carrefours de Rome, et relegué aux galères à perpétuité.

Le duc de Guise étant mort, le prince de Condé prisonnier, le maréchal de Saint-André ayant péri à la bataille de Dreux, les deux partis se prêtèrent volontiers aux suspensions d'armes. Les Huguenots exigèrent une seconde promulgation de l'édit d'Amboise qui leur avait été si favorable; mais à cette concession, les catholiques jetèrent un cri d'alarme, et l'on rendit un second édit en interprétation du premier, qui en restreignit toutes les clauses. La trève fut donc considérée comme rompue, au moment même où elle était acceptée, et chacun ne songea qu'à l'employer aux préparatifs d'une nouvelle campagne. Les levées d'hommes se faisaient ouvertement comme en pleine hostilité, les escarmouches s'engageaient jusques sous les murs de Paris, et bientôt Charles IX se trouva cerné dans sa capitale.

Les provisions commençant à y manquer, dit de Thou, le peuple se mit à murmurer, et si le roi n'avait pas été dans la ville, il se serait porté à la sédition. On commença à charger le connétable de reproches et d'injures. Enfin, « il fut arrêté qu'on reprendrait tous les postes, dont les confédérés s'étaient emparés, et par lesquels ils tenaient Paris bloqué. »

Ce fut donc encore après s'être laissé réduire aux dernières extrémités de la défensive, que les catholiques sortirent de Paris investi et affamé. Ce mouvement amena la bataille de Saint-Denis, qui fut livrée le 10 novembre 1567, et dans laquelle périt à l'âge de soixante-dix-huit ans, le connétable de Montmorency, enseveli dans son triomphe. Les huguenots perdirent plus de deux mille des leurs, entre lesquels se trouvaient les comtes de Clermont, de Saulx, de Dampierre, et plusieurs autres chefs considérables.

Les protestants se retirèrent aussitôt en Poitou, pour y rallier les troupes de leur parti qui s'étaient mises en mouvement vers Paris : ils s'emparèrent de La Rochelle, et y attendirent les renforts que leur amenait, à travers la Lorraine, Jean Casimir, fils de l'électeur Palatin.

La mort du connétable causa dans Paris, et parmi tous les catholiques de France, une profonde affliction. La reine, qui, dit le père Daniel, l'avait toujours redouté, long-temps haï, jamais

aimé, ne voulut pas lui nommer de successeur, et donna au duc d'Anjou le commandement général de l'armée royale.

Pie V ne pouvait demeurer neutre dans un moment si décisif pour les intérêts de la religion, et il pressa Charles IX de remplir ses devoirs envers la république chrétienne. La royauté, d'ailleurs à cette époque, était, conformément à la pensée de saint Paul, « considérée comme un ministère de religion envers Dieu, de rigueur envers les méchants, de paternité envers les justes (1). » « L'écriture sainte nous enseigne, s'écriait encore un orateur sacré dans le siècle suivant, que toute âme doit être soumise aux puissances, mais elle nous enseigne aussi que toute puissance doit veiller sur les âmes qui lui sont soumises : s'il y a des rois dans le monde, ce n'est pas pour recevoir, comme des idoles, l'encens et les vœux de leurs sujets, dans une oisiveté superflue (2). »

Catherine de Médicis répondait aux avis du Souverain Pontife, par le tableau de ses finances appauvries et de ses troupes débandées. Pie V s'occupa aussitôt d'opposer ligue à ligue, et de coaliser les puissances catholiques contre les puissances protestantes. Philippe II était naturel-

(1) Ad Rom. 13. 4.

(2) Fléchier, *Panégyrique de saint Louis.*

Digitized by Google

lement désigné pour tenir tête à Élisabeth; les grands-ducs italiens, les républiques de Gênes et de Venise pouvaient contrebalancer les princes allemands et les cantons suisses. Il ne manquait qu'une impulsion et une direction communes à ces éléments d'une puissante confédération. Pie V se hâta de remplir cette part de sa mission. Le roi d'Espagne, le duc de Savoie, le grand-duc de Toscane, le duc de Nevers, le duc de Lorraine, reçurent de pressantes exhortations de sa part. Elles se répètent dans les sentiments, et souvent dans les expressions : nous en extrayons, comme un résumé fidèle, la dépêche adressée au doge de Venise.

A notre cher fils, noble homme, Jérôme Priuli, salut et bénédiction apostolique.

« Aussitôt que nous avons appris, avec la dernière douleur, le danger où notre très-cher fils Charles IX, roi de France, est exposé, et les guerres civiles qui déchirent cruellement son État, nous avons résolu de l'assister de tout notre pouvoir, et même au-delà de nos forces, contre ses sujets criminels de lèze-majesté divine et humaine. Et parce que la ruine de la France entraînerait infailliblement celle des états voisins, étant indubitable que ce feu embrâserait incontinent toute l'Italie, nous avons cru de notre obligation pastorale d'exhorter Votre Altesse à

aider le roi très-chrétien, de tous ses efforts, dans ce moment si critique, pour conjurer l'orage qui vous menace également. Nous n'ignorons pas, à la vérité, combien Votre Altesse est inquiète de ses propres affaires, mais le danger que je vous signale est tellement imminent, que tous ceux qui veulent défendre la religion catholique, et désirent travailler à la tranquillité commune, doivent sans aucun retard opposer de communs efforts à de communs ennemis. Il sera aussi agréable à Dieu que glorieux et noble pour cette république, qui rechercha toujours la véritable gloire, d'être venu dans des circonstances si graves au secours d'un si puissant roi, et en même temps au secours de la religion catholique. »

Donné à Rome, près Saint-Pierre, 18 octobre 1567 (1).

Cet appel fut entendu de tous ceux auxquels il était adressé. Le roi d'Espagne détacha de son armée de Flandre, et envoya au roi quatre cents lances, et trois mille fantassins. Les princes d'Italie joignirent leur contingent aux troupes du Pape, qui traversaient leurs états en s'acheminant vers la France, sous le commandement de Sforzia, comte de Santa-Fiore. Pie V avait fait lever quinze cents cavaliers et quatre mille cinq cents hommes de pied, dans le plus bel ordre. Vou-

(1) *Lettres de saint Pie V*. Edition Goubau, liv. Ier, p. 53.

lant néanmoins que ses peuples ne fussent pas accablés par les frais qui succédaient rapidement aux dépenses déjà faites pour secourir Malte et la Hongrie, il tira 100,000 écus des bénéfices, et 30,000 de douze Ordres religieux. Le sénat de Rome ne crut pouvoir lui donner un témoignage plus agréable de son zèle, qu'en lui présentant, au nom de la ville, une offrande de 100,000 écus. D'autres villes secondèrent également ses saintes intentions par des envois considérables. Pie V se trouva ainsi en mesure de prendre toutes les précautions nécessaires pour que les soldats, marchant sous l'étendard de l'Église, servissent d'exemple à toutes les armées catholiques. Il interdit, sous les peines les plus sévères, toute exaction ou violence dans les pays qu'ils traverseraient, fournit scrupuleusement à leur subsistance, afin de leur rendre la docilité plus facile, attacha des prêtres et des religieux à chaque corps pour prêcher la parole de Dieu, et présider exactement aux prières du matin et du soir : le soin des blessés fut commis à des personnes pieuses, et toute sorte de commerce avec les huguenots défendu sans exception.

A l'approche de ces renforts, les catholiques recueillirent leurs forces. L'université de Paris ordonna que tout docteur et bachelier ferait une profession de foi précise, et dressa requête contre tout contrevenant à la pureté des doctrines

qu'elle avait toujours entendu professer. Les parlements se défirent, par des démissions forcées, de tous les membres qui adhéraient plus ou moins ouvertement aux nouvelles doctrines, et ils imposèrent à toute personne qui briguerait un office, le serment de vivre et de mourir dans la religion catholique. Ce serment survécut à toutes les vicissitudes suivantes, et dura aussi longtemps que les parlements eux-mêmes. Ce qui imprima un sceau particulier à ces arrêts, fut que l'impulsion en vint de la part d'un magistrat renommé, Dumoulin, qui avait vécu longtemps dans l'intimité des calvinistes, avait attaqué violemment le concile de Trente, et bravé plusieurs persécutions religieuses sous Henri II. Il n'était pas le seul, parmi ceux qu'une première illusion avait entraînés, dont l'expérience eût ouvert les yeux sur le penchant de l'abîme, et de Thou rend compte ainsi de la réaction opérée dans cet esprit naguère si prévenu.

« Un an avant sa mort, comme il était homme de bien, que les troubles excités par les protestants dans tout le royaume lui déplaisaient, et qu'il était fâché de se voir accusé comme s'il eût été de leurs partisans, il présenta dans le mois de février une requête au parlement, par laquelle il demandait qu'on informât, et qu'on procédât juridiquement contre eux, suivant la rigueur des lois. Les principaux chefs de l'accu-

sation étaient : que sous prétexte de religion, ils formaient des assemblées séditieuses, qu'ils tenaient des consistoires, et qu'ils établissaient des diacres, des anciens et d'autres ministres qu'ils faisaient subsister aux dépens du peuple; que dans ces consistoires, ces ministres, qui y tenaient les premières places, connaissaient de toutes sortes d'affaires, au mépris des magistrats établis par le roi : qu'après avoir imbu le peuple d'une doctrine pernicieuse et erronée, ils le portaient à une liberté et à une licence effrénées; qu'ils étaient presque tous étrangers, qu'ils n'étaient point appelés au ministère par une vocation légitime; qu'ils suivaient la discipline et les lois de Genève, pour le temporel comme pour le spirituel, pour le gouvernement civil comme pour le gouvernement ecclésiastique, à la ruine du royaume; qu'ils empêchaient les ecclésiastiques de faire leurs fonctions, qu'enfin, ils n'omettaient rien pour tenter et pour ébranler la fidélité des sujets du roi. Dumoulin rapportait ensuite toutes les raisons de la haine particulière qu'il avaient pour lui, savoir : qu'il avait dit que la confession d'Augsbourg, qui était reçue en Allemagne, était plus supportable que celle de Genéve et de Suisse, et que, dans les commentaires sur les coutumes de Paris, il les avait traités de fanatiques et de séditieux. Cet excellent citoyen qui aimait sa patrie plus qu'on ne peut

Digitized by Google

dire, voyant que sous prétexte de réformer la religion (ce qu'il souhaitait avec ardeur), on s'abandonnait à un esprit de licence et de faction, en fut pénétré de douleur, et il promit avec serment, que si Dieu lui donnait encore quelque temps de vie, il ferait tous ses efforts, par ses exemples et par ses écrits, pour retirer plusieurs personnes des erreurs qui faisaient tant de funestes progrès (1). »

Catherine de Médicis, enveloppée dans ce vaste mouvement, retira les édits de 1562 et 1563. Honorat de Savoie, marquis de Villars, fut revêtu du titre d'amiral à la place de Coligny. Le duc d'Anjou, frère du roi, rallia sous son étendard toutes les forces du catholicisme et de la royauté.

Le comte de Santa-Fiore, en présentant ses troupes à Charles IX, lui remit ce bref du souverain Pontife :

A notre très-cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

« La tendresse paternelle avec laquelle nous chérissons votre personne, et la douleur que nous ressentons de voir votre royaume cruellement divisé par les factions de vos sujets hérétiques et rebelles, nous obligeant de vous accorder promptement le secours dont vous avez

(1) De Thou, t. V, p. 123.

besoin, nous envoyons à Votre Majesté, au nom du Dieu tout-puissant, les troupes d'infanterie et de cavalerie dont elle se servira dans la guerre que les huguenots, vos sujets, qui sont aussi les ennemis déclarés de Dieu et de son Église, ont allumée contre votre personne sacrée et contre le bien général de votre royaume. Nous avons commandé à notre très-cher fils le comte de Santa-Fiore, à qui nous en avons commis la conduite, d'exécuter en toutes choses les ordres de Votre Majesté, de quoi nous sommes très-assuré qu'il s'acquittera avec autant de joie que de fidélité. Son zèle pour l'honneur de Dieu que les huguenots outragent, son affection au bien de votre état, et sa propre générosité lui feront toujours chercher les occasions d'exposer son sang et sa vie pour le bien de la religion et de votre service : ce qui nous engage à le recommander à Votre Majesté avec nos troupes qu'il conduit. Nous pourvoirons abondamment à leurs besoins, comme nous avons fait jusqu'ici, avec d'autant plus de soin que l'intérêt de la religion et la conservation de votre personne sacrée nous y obligent. Nous prions Dieu qui est le Dieu des armées et le roi des rois, et qui gouverne toutes choses par sa sagesse infinie, d'accorder à Votre Majesté une victoire entière sur tous ses ennemis, qui puisse rétablir la tranquillité dans votre royaume. C'est la miséricorde que nous ne

Digitized by Google

cessons de lui demander très-instamment, dans l'espérance que s'il accorde cette grâce à Votre Majesté, elle s'en servira glorieusement pour venger non-seulement ses injures, mais les intérêts divins, et punir sévèrement les horribles attentats, les sacrilèges abominables que les huguenots ont commis, vous montrant ainsi le juste exécuteur des décrets de Dieu même. »

La première bataille donnée à Jarnac, le 12 mars 1569, fut tout à l'avantage des catholiques : là, périt le prince de Condé, lorsque le combat paraissait terminé. La perte d'un tel chef eût porté aux huguenots un coup irréparable, s'ils n'eussent promptement mis à leur tête le jeune Henri de Navarre, fils de Jeanne d'Albret. Cette princesse, très-zélée calviniste, accourut avec son fils dans le camp huguenot, où les brillantes qualités qui révélaient prématurément Henri IV, lui acquirent aussitôt une autorité fort au-dessus de son âge. Wolfgang, duc de Deux-Ponts, généralissime des troupes allemandes, mourut à Nesson, près Limoges, peu de mois après cette bataille. La reine de Navarre fit frapper une médaille en son honneur (1). Robert Stuart,

(1) L'intérêt avec lequel le protestantisme étranger suivait les luttes de la France, éclata dans les funérailles de Wolfgang dont de Thou raconte ainsi la solennité. « On fit mettre son corps sur un vaisseau marchand de Lubeck, qui, ayant essuyé divers hasards sur la mer, arriva enfin le onzième d'août au port de Travesmonde appartenant à la ville de Lubeck. Après tous les pré-

commandant d'un corps d'infanterie anglaise, et qu'on accusait d'avoir tué Montmorency, à la journée de Saint-Denis, fut pris et tué dans celle-ci.

Les rebelles, plutôt étourdis qu'abattus par leur défaite, reprirent l'offensive avec vigueur. Leur impétuosité tomba précisément sur le quartier du comte Strozzi qui les rompit d'abord, et les repoussa; mais ayant voulu les poursuivre trop avant dans la plaine, il les vit faire volte-face, s'en trouva promptement enveloppé et demeura prisonnier dans leurs mains. L'armée royale courait même le plus grand danger, lorsque le comte de Santa-Fiore sortit à la tête de toutes les troupes auxiliaires d'Italie, et rendit l'avantage aux armes de Charles IX.

Coligny, en opérant sa retraite, s'empara de plusieurs places du Poitou, et résolut d'investir Poitiers : le duc de Guise y était renfermé. Paul Sforzia et Ange Cesio, courant l'y rejoindre à la tête de 500 Italiens, contraignirent Coligny à

paratifs nécessaires pour un convoi magnifique, on le fit passer par Lunebourg, Brunswick, Volfenbuttel, Minden et Cassel, et partout on prononça des oraisons funèbres à son honneur; tous les princes, tous les magistrats des villes libres, tous les ordres, suivis d'une foule innombrable de peuple, allaient au-devant de lui, en quelque endroit qu'il arrivât. Ayant été conduit de cette sorte jusque dans ses états, il fut mis à Meysenheim dans le tombeau de ses ancêtres. Ce transport, et la magnificence du convoi, coûtèrent des sommes immenses. »

Livre L, page 282.

lever le siége après trois assauts inutiles. Moncontour devint alors le théâtre d'une nouvelle bataille plus sanglante encore que la bataille de Jarnac. Coligny, qui s'était porté de sa personne au-devant du duc d'Anjou, avait laissé à Louis de Nassau le commandement du gros de l'armée, à Volrad de Mansfeld et à Gerolzech les principales lieutenances. Du côté des catholiques, Pierre-Ernest de Mansfeld commandait le détachement des troupes flamandes envoyées par Philippe II. L'infanterie italienne fit face, dans le plus fort de la mêlée, à un régiment allemand, et la cavalerie de Santa-Fiore contribua notablement à la victoire. La perte des huguenots fut évaluée à 12,000 hommes, sans compter 3,000 prisonniers qui, ayant mis bas les armes, et réclamé la vie, furent renvoyés dans leurs foyers, par le duc d'Anjou. « De 4,000 fantassins allemands, dit de Thou, il n'en resta que 200 qui furent sauvés par l'humanité de quelques-uns des vainqueurs, et que le roi renvoya dans leur pays avec Hector Reilen leur commandant. »

Le Pape en apprenant ces heureux succès ordonna trois jours d'actions de grâces, dans les trois principales églises de Rome. Les magistrats romains voulurent aussi célébrer ce triomphe de leur foi, mais le Pape leur fit représenter que Jésus-Christ serait plus convenablement glorifié par le soulagement qu'on porterait à ses membres

nécessiteux, que par de bruyants spectacles, et les sommes, destinées aux pompes de l'allégresse publique, furent encore une fois distribuées en aumônes. Le comte de Santa-Fiore, qui avait enlevé 27 drapeaux aux hérétiques, les envoya au Saint-Père, comme des témoins fidèles de la valeur de ses soldats, et de l'efficacité de ses prières. Pie V les fit attacher en trophées dans l'église de Saint-Jean-de-Latran; au-dessus on grava l'inscription suivante :

PIUS V. PONT. MAX.
SIGNA DE CAROLI IX CHRISTIANISSIMI GALLIÆ REGIS, PERDUELLIBUS, IISDEMQUE ECCLESIÆ HOSTIBUS, A SFORTIA, COMITE SANCTA FLORE, PONTIFICII AUXILIARI EXERCITUS DUCE, CAPTA, RELATAQUE IN PRINCIPE ECCLESIARUM BASILICA, SUSPENDIT, ET OMNIPOTENTI DEO TANTÆ VICTORIÆ AUCTORI DICAVIT.
AN. MDLXX.

Pie V souverain Pontife
A suspendu dans cette basilique et dédié au Dieu tout-puissant, auteur d'une si grande victoire, les drapeaux enlevés sur les ennemis de l'Eglise et du roi très-chrétien Charles IX, par Sfortia, comte de Santa-Fiore, général de l'armée auxiliaire pontificale, en l'année 1570.

Les drapeaux qui tombèrent aux mains du duc d'Anjou furent suspendus avec non moins de pompe aux arceaux de Notre-Dame.

CHAPITRE X.

—

PIE V BLAME LA POLITIQUE DE CATHERINE DE MÉDICIS, ET NÉGOCIE UNE ALLIANCE ENTRE DON SÉBASTIEN DE PORTUGAL ET MARGUERITE DE VALOIS.

Et scidit vestimenta sua Mathathias, et filii ejus : et operuerunt se ciliciis et planxerunt valdè.

MACHABÉE, c. 11, v. 14.

Alors Mathathias et ses fils déchirèrent leurs vêtements : ils se couvrirent de cilices, et pleurèrent beaucoup.

Ce chapitre va nous entraîner fort avant dans le règne de Pie V, et il eût été plus conforme à l'ordre chronologique de rétrograder jusqu'à Rome pour y reprendre le fil des autres événements contemporains, mais la pensée du lecteur se fatiguerait, désaccoutumés que nous sommes

par le fractionnement ou l'absence de croyances à embrasser sous un seul point de vue les questions qui s'agitent entre les deux extrémités du monde. Il est donc préférable de les détacher une à une de leur vaste ensemble et de ne les pas quitter avant d'en avoir trouvé la conclusion.

La position du Souverain Pontife vis-à-vis de la France à cette époque mériterait seule, d'ailleurs, cet examen spécial, car il y a peu d'occasions où l'Église ait été plus méconnue et plus calomniée, le procédé singulier des historiens du dernier siècle et même de quelques-uns de celui-ci, consistant à effacer complétement la trace réelle de la papauté dans les événements, pour y introduire, selon leurs passions, un rôle purement imaginaire. Ainsi, dans la réalité, Pie V intervient, ouvertement, à main armée, dans les démêlés de la France. Où retrouverez-vous cette intervention chez nos historiens modernes? Les soldats italiens soutiennent le choc des soldats allemands. Où trouverez-vous le récit de ces rencontres? Presque nulle part. Est-ce l'effet d'un généreux silence? Non, car on attaque violemment l'Église, on la rend solidaire et souvent instigatrice des plus odieuses catastrophes; on met simplement des déclamations à la place des faits, on substitue quelques chimériques et ténébreux desseins à un système hautement conçu et franchement exécuté.

C'est donc la méthode opposée qu'il s'agit d'employer ici. Il faut, pour rentrer dans la vérité historique, non pas plaider une thèse différente par des assertions contraires, mais rendre aux faits leur véritable importance, leur véritable jour et leur signification sincère. Les esprits attentifs prononceront du moins leur jugement en connaissance de cause.

Pie V et Catherine de Médicis, on a déjà pu s'en apercevoir, n'entendaient pas la guerre de la même façon. Pie V n'avait pas pris les armes pour que l'ascendant des Guise l'emportât sur l'ascendant des Coligny, et il n'était pas d'avis qu'on les déposât pour un si mince succès. Il voulait que l'Église conservât, sur le trône de France, un fils très-chrétien; il voulait que ce noble pays guérît à jamais les blessures d'où s'écoulait à flots le plus pur de son sang; que le corps entier de la nation, enfin, redevenu sain et libre, reprît le pas dans la marche européenne, et, d'un de ses élans accoutumés, entraînât avec lui, à l'encontre des hordes musulmanes, les masses réconciliées du christianisme. Pie V ne prétendait rien de plus, et ne consentait à rien de moins.

Catherine, au contraire, impatiente de se délivrer des embarras de la guerre, ne cherchait dans la victoire que des facilités de transaction et des expédients provisoires. Le triomphe du

duc d'Anjou à Jarnac et à Moncontour, fut aussitôt suivi de la reprise des négociations, et les catholiques se virent encore une fois sacrifiés dans le présent, sans garantie pour l'avenir.

Le Pape ne tarda pas dès lors à faire entendre son langage prévoyant et sévère; il écrivit :

« Ayant appris par lettres de notre vénérable frère, l'évêque de Carcassonne, et depuis, par celle de notre nonce auprès de Votre Majesté, la fameuse victoire que Dieu a accordée à vos armes sur vos sujets hérétiques et rebelles, dans une conjoncture si favorable à toute la chrétienté, notre joie s'est accrue par celle que Rome a témoignée. Elle en a montré, et elle en fait paraître encore tous les jours, autant d'allégresse que si Votre Majesté l'avait délivrée d'une guerre civile qui l'aurait déchirée depuis longtemps..... — Si Votre Majesté veut faire fleurir son royaume, elle doit travailler à extirper l'hérésie, et elle ne doit souffrir dans ses états que l'exercice de la seule religion catholique, qui a presque commencé avec la monarchie, et que les rois très-chrétiens, vos prédécesseurs, ont professée et maintenue avec tant de zèle. Tant qu'il y aura du partage dans les esprits en fait de religion, Votre Majesté n'en recevra que du chagrin, et votre royaume sera un sanglant théâtre de continuelles factions. »

Catherine répondait à ces avertissements en pressant la signature d'un traité avec les hugue-

nots; leurs députés Jean Laffin, seigneur de Beauvais, et Charles de Téligny, vinrent chercher le roi jusqu'à Angers, où il se trouvait alors en voyage avec la reine sa mère. Les pourparlers furent remis d'Angers à Châteaubriant, puis à Nantes, et ne s'arrêtaient point devant les divers brefs du Souverain Pontife ainsi conçus :

A notre très-cher fils en J.-C.....

« Bien que nous eussions la confiance que Votre Majesté ne ferait rien qu'avec piété, réflexion et prudence, surtout dans une affaire qui ne compromettait pas moins sa propre sûreté que celle de son royaume et de toute la république chrétienne; ému cependant à ce bruit qui nous est transmis de bouche en bouche, et qui paraît constater que la paix est à la veille de se conclure entre Votre Majesté et les hérétiques, ennemis communs de tous les catholiques, et sujets rebelles, le devoir attaché à notre charge, et notre sollicitude paternelle, ne nous permettent pas de manquer à avertir Votre Majesté, qu'elle doit réfléchir plus d'une fois, et songer attentivement à ce qui va se faire. Assurément, si nous voyions qu'il pût jamais exister entre Votre Majesté et ses ennemis une paix qui dût ou relever la cause de la religion, ou procurer en quelque manière la tranquillité de ce royaume fatigué par une longue guerre, nous n'oublierions pas le

caractère dont nous avons été revêtu, nous ne méconnaîtrions pas notre mission, au point de ne pas interposer tout notre zèle et notre autorité pour la faire conclure le plus tôt possible. Mais comme nous savons personnellement ce dont Votre Majesté a mille fois fait l'expérience, c'est-à-dire qu'il ne peut exister d'union entre la lumière et les ténèbres, et qu'il n'y a ici de composition possible, qu'une composition feinte et pleine de pièges (1), nous sommes amenés nécessairement à trembler pour votre personne, pour le salut commun de la république chrétienne, et la conservation de la foi catholique. Déterminé par ces motifs, nous exhortons Votre Majesté à ranimer son courage, si élevé par lui-même, et si disposé aux nobles entreprises, à redoubler l'effet de son habileté naturelle pour dissiper les restes de cette lutte intestine, venger les injures de sa couronne, et celle du Dieu tout-puissant, à raffermir enfin, à consolider pour sa postérité autant que pour elle-même, ce royaume ébranlé par la conjuration la plus criminelle qu'ait ourdie la perversité des méchants...... Il faut en ceci que votre Majesté ne fasse rien de nouveau, ni d'insolite, mais qu'elle continue à suivre la marche qu'elle a suivie jusqu'à ce

(1) *Nisi fictam insidiisque plenam compositionem esse posse.*

Edition Goubau, liv. IV, p. 266.

jour (1). Je veux dire que, laissant de côté toute pensée, toute volupté terrestres, qui pourraient la détourner de son devoir, elle n'ait qu'un unique soin, et ne prête l'oreille à aucun discours des hommes, quels qu'ils fussent, qui lui donneraient des avis contraires.

» Nous avons écrit ces choses à Votre Majesté dans l'abondance de la tendresse paternelle que nous lui portons, et comme elles partent d'un cœur très-désireux du salut et de la dignité de Votre Majesté, nous avons pensé qu'elles ne lui seraient pas désagréables, et nous demandons pour elle au Dieu tout-puissant une victoire parfaite et complète sur ces communs ennemis. »

Donné à Rome, le 29 janvier 1570.

Pie V écrivait à la reine avec la même chaleur, et voyant que ses instances ne produisaient pas sur l'esprit du roi l'impression qu'il en attendait, il redoublait en ces termes :

A Charles, roi très-chrétien des Français.

« Désirant autant que possible satisfaire aux exigences de notre conscience, fondées sur les devoirs attachés au ministère apostolique qui nous a été, quoiqu'indigne, confié par le Dieu

(1) *In quo opportet majestatem tuam, nihil novum aut inusitatum agere, sed quod huc usque fecit id etiam in posterum facere.* Bzovius, p. 661.

tout-puissant, nous ne pouvons en aucune manière manquer à avertir personnellement Votre Majesté, relativement à cette paix qui est, dit-on, ou déjà conclue, ou à la veille de se conclure. Nous, en effet, libre de tout intérêt propre, n'ayant en vue que la cause de Dieu, votre salut et celui de votre royaume, après avoir mûrement examiné une telle affaire, nous vous avertissons, (et cet avis n'est que trop vrai et trop certain), qu'une telle paix ne sera point une paix véritable, mais la source des plus grandes calamités de ce royaume. S'il est auprès de vous des personnes qui pensent autrement, et qui s'efforcent de persuader à Votre Majesté que leur sentiment est le meilleur, ceux-là se trompent par ambition, ou, corrompus eux-mêmes, trompent Votre Majesté, ou bien encore, oubliant ce qu'exige l'honneur de la religion et de Votre Majesté, ils ne respectent ni Dieu, ni le roi. Et cependant, ils devraient considérer que, pour la conclusion d'une paix de cette nature, Votre Majesté tire ses ennemis les plus acharnés du poste où ils exerçaient ouvertement le brigandage, pour les recevoir dans sa propre maison, et tomber dans leurs piéges. D'ailleurs, quand même ils n'auraient nul dessein perfide (ce que nous ne pensons pas), Dieu, par un juste jugement de la Providence, le leur suggérerait, afin de châtier, par ce moyen, la négligence et les vues personnelles

qui immolent ainsi la cause de la religion. Vous dire combien il est grave, combien il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant qui a coutume de corriger les mœurs corrompues par des fléaux, mais en outre, d'affliger les royaumes à cause des péchés des peuples et des rois, de les transporter de leurs anciens maîtres à d'autres, vous dire cela, c'est répéter une chose si évidente, qu'il n'est pas nécessaire de l'appuyer par des exemples. La Grèce elle-même, pour faire foi de ce que nous avançons, ne suffirait-elle pas seule de nos jours, elle, qui pour son mépris de la foi catholique, a perdu tout l'éclat de son ancienne illustration, et a été réduite par les infidèles au plus cruel esclavage; c'est pourquoi nous exhortons Votre Majesté, nous l'en conjurons au nom du Dieu tout-puissant, instruite qu'elle est par les exemples d'autrui, à prendre sérieusement garde à réveiller, contre elle et contre son royaume, la fureur des châtiments divins. Nous avons voulu donner ces avertissements à Votre Majesté, pour remplir notre ministère, et suivre l'impulsion de la charité paternelle que nous ressentons pour elle dans le Seigneur. Si elle défère à notre voix, elle en retirera personnellement autant d'avantages qu'elle nous causera de joie. Si Votre Majesté ne le fait pas, notre douleur aura du moins cette consolation que nous n'aurons, en notre qualité de père

commun de tous, et dans l'intérêt de l'union de la république chrétienne, rien omis des offices que nous devions rendre à Votre Majesté. Il ne nous reste plus qu'à abandonner à la direction de la divine miséricorde ce que, par ailleurs, il nous est impossible de prévoir, et prier humblement le Dieu tout-puissant pour la conservation de Votre Majesté, et la prospérité de son royaume. »

Donné à Rome, le 23 avril 1570.

Enfin, le 8 août 1570, toutes les difficultés se trouvèrent réglées par un édit qui accordait d'abord amnistie complète du passé et déclarait bons et fidèles sujets ou alliés du roi les princes de Navarre et de Condé, ainsi que tous chevaliers et seigneurs attachés à leur bannière, de même aussi tous étrangers qui les avaient assistés de leurs personnes ou de leurs conseils; et parce que le parlement de Toulouse était suspect de partialité catholique, toutes les causes de religion, ressortissant de sa juridiction, étaient, de plein droit et sans appel, transférées devant les maîtres des requêtes à Paris. Quant aux parlements de Rouen, d'Aix, de Dijon, de Grenoble et de Rennes, permission était octroyée à tous protestants de récuser six juges, y compris le président, et douze dans celui de Bordeaux, sans être astreints à motiver leur récusation.

A ces garanties juridiques, le même édit adjoignait quatre villes de sûreté qui étaient : La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité-sur-Loire. La conclusion de cette paix fut suivie du mariage de Téligny, jeune homme de brillante espérance, avec Louise de Châtillon, fille de l'amiral Coligny, qui commençait à vieillir.

Lorsque la paix fut publiée, Pie V adressa ce cri de douleur au cardinal Charles de Bourbon :

« Votre prudence vous fera comprendre plus facilement que nous ne pouvons l'exprimer par des paroles, l'amertume dont nous avons été abreuvé à la nouvelle de cette pacification. Nous ne pouvons, en effet, sans verser des larmes, songer combien elle est déplorable pour nous et tous les gens de bien, combien elle est dangereuse, et de combien de regrets elle sera la source! Plût à Dieu que le roi eût pu comprendre ce qui est très-vrai et très-manifeste, c'est-à-dire qu'il est exposé à de plus grands dangers depuis la conclusion de cette paix, par les menées sourdes et la fourberie de ses ennemis, qu'il ne l'était durant la guerre. Aussi, faut-il craindre que Dieu n'ait abandonné le roi lui-même et ceux qui l'ont conseillé, à leur sens réprouvé, de manière que voyant, ils ne vissent pas, qu'entendant, ils n'entendissent pas ce qu'ils auraient dû voir et entendre. Le cœur toutefois ne nous faillit point, mais nous gar-

dons notre courage pour le service de Dieu, nous souvenant que nous tenons sur la terre, quoique indigne, la place de celui qui garde la vérité éternellement, à travers les siècles, et qui ne confond pas ceux qui espèrent en lui. Mais aussi, plus les affaires de ce royaume sont dans un état pire que celui où elles ont jamais été vues, plus nous pensons que nous devons vous avertir de votre devoir, vous et les autres princes dévoués à la religion catholique. Étant assuré que vous ne le cédez en zèle et en piété à personne parmi eux, nous avons cru convenable, en des circonstances si critiques, de vous exhorter à défendre la foi, à résister aux hérétiques et à combattre contre eux un bon combat. Or, rappelez-vous que vous êtes un de ces vénérables frères sortis du sein de l'Église romaine et engagé par serment à répandre votre sang pour elle. C'est pour cela que vous avez été revêtu de la pourpre, signe extérieur du dévouement dont il faut donner des preuves dans la défense de l'orthodoxie. Demeurez ferme dans votre vocation, cherchez un nouveau courage, protégez la foi catholique contre tous les périls qui peuvent se présenter, quels qu'ils soient ; soutenez la cause de Dieu par tous les secours en votre pouvoir, et appliquez-vous à la relever de l'état d'abaissement dans lequel elle se trouve réduite. Si vous le faites, non-seulement vous recevrez pour fruit

de votre travail, des mains du divin rédempteur, le prix de l'éternelle récompense, mais vous obtiendrez aussi gloire et honneur parmi les hommes. Si au contraire (ce qu'à Dieu ne plaise), vous manquiez à votre devoir en des conjonctures si critiques, Dieu ne manquera pas de moyens pour défendre son nom, surtout en considération des prières d'un grand nombre d'hommes vraiment catholiques qui restent encore dans le royaume; mais pour vous, si vous ne payez pas en ce moment à Dieu, à la religion, au caractère dont vous êtes revêtu, à ce Saint-Siége apostolique, le tribut que vous leur devez, vous chercheriez vainement plus tard un autre temps pour le faire. »

Donné à Rome, 23 septembre 1570.

Ce n'est pas la sagacité prophétique du souverain Pontife qu'il sera nécessaire de justifier pour ceux qui réfléchiront à la date de ces lettres, si promptement suivies du massacre de la Saint-Barthélemy et de l'épouvantable agonie de Charles IX, mais peut-on négliger la justification de l'Église toute entière, si obstinément impliquée dans les catastrophes de cette époque.

Pie V mourut trois mois avant la Saint-Barthélemy, mais le Saint-Siége n'est-il pas sans cesse accusé d'avoir fomenté la trahison, et après l'avoir nourrie et dirigée dans les ténèbres, de lui avoir mis le glaive à la main.

De Thou raconte que dans des conférences tenues en 1567 sur les frontières d'Espagne, à la sollicitation du Pape, « on s'y rangea au sentiment du duc d'Albe qui était de suivre les vêpres siciliennes. » De Thou ne prend pas cependant la responsabilité de cette allégation : il cite son auteur avec quelques restrictions; mais les historiens qui l'ont suivi n'imitent pas sa réserve : ils ne doutent plus, ils affirment, ils précisent, ils amplifient.

On en conviendra pourtant : rien n'était plus opposé aux maximes et aux mesures perfides que le langage et les conseils qu'on vient d'entendre de la bouche même du Souverain Pontife. Dans quel écrivain philosophe trouvera-t-on une condamnation de la politique de Catherine plus formelle, que cette réprobation anticipée, que cette voix pleine d'angoisse qui supplie et qui menace, qui, sans relâche, appelle dans la *voie droite*, met en garde contre *les moyens insolites*, et recommande, par dessus tout, de *combattre le bon combat*. Ce ne sont pas encore là, il est vrai, les théories professées de nos jours, et ce n'est pas non plus, au point de vue moderne, qui n'était celui de personne au XVIe siècle, qu'on peut et qu'on doit justifier l'action papale. L'inertie de l'Église au milieu du choc des croyances eût été une monstruosité à cette époque : ce n'est donc point sa participation à la

lutte qu'il est permis d'atténuer, ce n'est pas son personnage qu'il s'agit d'amoindrir : bien au contraire, mais c'est la loyauté dans le choix des moyens, la noblesse d'attitude, la persistance impassible dans une ligne droite à travers les déviations générales qu'il suffit d'opposer aux accusations mensongères. Réduire les hérétiques à l'impuissance de se propager et de nuire; combattre l'hérésie par la réformation des mœurs, par la pureté du dogme, par la sainteté de ses propres exemples, voilà la politique du Saint-Siége à la veille de la Saint-Barthélemy; et lorsqu'on veut évoquer les spectres sanglants de cette horrible nuit, il faut cesser enfin d'y mêler la figure majestueuse d'un Pape.

Il existe un dernier reproche dont Pie V aussi a procuré d'avance la réfutation.

Dans le vaste système d'embûches qu'on se plaît à prêter aux catholiques, les historiens ont souvent prétendu que le mariage de Marguerite de Valois et d'Henri IV n'avait été qu'un prétexte pour endormir la méfiance des huguenots, tromper leurs précautions et attirer leur chef à la cour. « Pendant les négociations de la paix, dit de Thou, on parla du mariage de Marguerite de France, sœur du roi, avec le prince de Navarre, invention merveilleuse pour affermir la paix ou pour mieux cacher les mauvais desseins que l'on méditait. » Cette demi-accusation de l'historien,

avidement reproduite et commentée après lui, comme toutes les autres, est injuste, même envers Catherine, mais pour ce qui concerne la complicité du Saint-Père, elle croule au premier examen. Non-seulement Pie V ne descendit pas jusqu'à de semblables combinaisons, mais il en soutenait une, tout opposée en principe et en conséquences.

Don Sébastien, roi de Portugal, était alors âgé de dix-sept ans, et c'est sur ce prince que le Pape avait jeté les yeux. Louis de Torrès, clerc de la chambre apostolique, fut envoyé de Rome à Cintra où résidait en ce moment la cour, et remit au jeune roi des dépêches de Pie V, exposant tous les avantages qu'on devait attendre de l'union des deux monarchies catholiques, dans des temps où ces liens ne pouvaient être trop étroitement resserrés; le Saint-Père offrait d'entamer lui-même cette négociation. Le prince répondit qu'il rendait mille grâces à Sa Sainteté d'une bonté si particulière, qu'il ne pouvait manquer de consulter son oncle le roi d'Espagne, et qu'après cette communication, il répondrait plus amplement au Souverain Pontife

Pie V qui ne cessait en même temps de pourvoir à de nouveaux préparatifs de guerre contre les Turcs, envoya son neveu, le cardinal Alexandrin, à la cour de Lisbonne, en qualité de légat, le chargeant tout à la fois, et de poursui-

vre la négociation entamée par Louis de Torrès, et de nouer une ligue puissante contre les infidèles. Il apportait de nouvelles lettres de Pie V, dont la teneur se reproduit tout entière dans la réponse de don Sébastien, qui a été textuellement conservée (1) :

« Très Saint Père,

« Nous avons reçu la lettre de Votre Sainteté, dans laquelle nous avons remarqué son extrême piété envers Dieu, son zèle et son amour pour l'Église, et son affection singulière envers nous, ce qui nous a puissamment déterminé à défendre la religion et à en procurer l'accroissement de

(1) Feuillet, p. 379. Don Sébastien Ier naquit à Lisbonne le 20 juillet 1554, dix-huit jours après la mort de son père, et succéda, âgé de trois ans, à son aïeul Jean III, le Salomon du Portugal. Sébastien se montra toujours, par la ferveur de sa piété, digne des sentiments paternels que ne cessa de lui témoigner Pie V. Il périt, victime de son zèle pour la foi, sur la terre d'Afrique, et dans une bataille rangée où périrent également les deux rois africains qui remportèrent la victoire. La mémoire de ce jeune prince enlevé à la fleur de l'âge, le 4 août 1578, demeura si chère aux Portugais, qu'ils refusèrent de croire à sa mort, et se flattèrent longtemps qu'il reparaîtrait, grâce à une protection miraculeuse. Cette crédulité fut exploitée par plusieurs imposteurs qui tentèrent de se faire reconnaître. Aucun d'eux ne réussit, et n'échappa à un juste châtiment. Don Sébastien eut pour successeur son grand-oncle, le cardinal Henri, qui régna dix-huit mois. A la mort du cardinal, Philippe II disputa cette couronne à main armée, et ses troupes victorieuses le proclamèrent roi à Lisbonne. Le Portugal demeura réuni à l'Espagne jusqu'en 1640.

toutes nos forces. Votre Sainteté, tout occupée qu'elle est à gouverner le troupeau de J.-C., et à l'étendre par toute la terre, ne s'est pas contentée de nous écrire, elle a bien voulu se priver de la présence et des services importants du révérendissime cardinal son neveu; nous avons été charmés de sa conversation toute sainte et toute religieuse, et nous l'avons reçu avec d'autant plus de respect que nous voyions en lui une copie fidèle des vertus de son très-saint oncle. »

« Son entrée dans nos états a causé une allégresse universelle à tous nos sujets. La foule incroyable de personnes de toutes sortes d'états et de conditions qui ont été au-devant de lui pour le recevoir, leur joie et leurs acclamations sont les témoignages publics de l'extrême satisfaction qu'ils ont eue de son arrivée, qui s'est augmentée par la considération, qu'avec sa qualité de légat du Saint-Siége, il était le digne neveu d'un Pape très-saint, qui préfère les intérêts de la religion et le salut des âmes qui lui sont commises, non-seulement à toutes les richesses de la terre, mais même à sa propre vie, pour laquelle les hommes ont naturellement une si violente passion. »

Ici le roi répond en détail au sujet de la ligue projetée, puis il reprend :

« Pour ce qui est de notre mariage avec la

princesse Marguerite de France, sœur du roi très-chrétien, nous en avons traité jusqu'à présent avec les mesures que je suis obligé de garder, et pour la dignité de ma personne, et pour la gloire de mon état : mais Votre Sainteté ayant chargé le révérendissime cardinal de nous en parler, nous l'avons écouté avec joie, et reçu avec respect les conseils qu'il nous a donnés de la part de Votre Sainteté, qui font voir à tout le monde l'affection paternelle qu'elle nous porte, le zèle ardent qu'elle témoigne pour l'intérêt commun de la chrétienté, et sa vigilance pastorale à secourir la France affligée de guerres civiles, à prévenir les malheurs dont elle est menacée, et à remédier aux désordres qui en pourraient bannir la religion ; enfin son empressement pour moyenner une paix générale entre tous les princes chrétiens, et pour exciter dans leurs cœurs la charité de J.-C. qui se refroidit tous les jours.

« Ces considérations et le mérite extraordinaire de cette très-vertueuse et très-accomplie princesse, nous ont fait résoudre à la demander en mariage, et à charger le révérendissime cardinal Alexandrin de cette commission, à son arrivée en France, où il trouvera notre ambassadeur, chargé de nos ordres pour faire en notre nom la demande avec lui. Si on voit la cour disposée à cette alliance, je me mettrai aussitôt en état de l'aller épouser.

« Je crois que mon mariage avec cette princesse portera son frère à entrer dans la ligue sainte. — Pour faire connaître à Sa Majesté combien j'estime l'honneur de son alliance, et pour témoigner à l'Europe la passion que j'ai de contribuer à retirer l'Église de l'oppression des Turcs, je ne demande pour la dot de cette princesse que l'union du roi très-chrétien avec les autres princes qui se sont déjà ligués avec Votre Sainteté. Je prie Dieu, Très-Saint-Père, qu'il conserve à Votre Sainteté de longues années pour le bien de son Église. »

A Lisbonne, ce 20 décembre 1571.

« Pendant que le cardinal légat traitait ces affaires en Portugal, ajoute le biographe de Pie V, il reçut un ordre fort pressant de passer promptement en France, où on était sur le point de conclure le mariage de madame Marguerite de Valois, avec Henri, roi de Navarre. Il ne fut pas plutôt entré en France, qu'il reçut, dès les frontières, une partie des honneurs extraordinaires qu'on lui destinait à Blois, où était la cour.

« Dans l'audience secrète qu'il eut du roi, Charles IX déclara : — Qu'il avait de puissantes raisons d'état pour conclure le mariage de la princesse, sa sœur, avec le roi de Navarre.

« Sa Majesté finissant son discours, elle tira de son doigt un diamant d'un très-grand prix

qu'elle pria le légat d'accepter comme un gage de l'amitié particulière qu'elle avait pour sa personne, et comme une preuve de son attachement inviolable au Saint-Siége. Le légat pria Sa Majesté de le dispenser de le prendre, en lui disant que les promesses d'un si grand roi n'avaient pas besoin d'autre caution que sa parole, mais en effet pour obéir aux ordres du bienheureux Pie V, qui lui avait défendu d'accepter aucun présent des princes chez lesquels il l'envoyait. »

Bzovius entre dans plus de détails sur cette conférence et en rend compte en ces termes :

« Pie V fit de vains efforts pour dissuader de ce mariage le roi Charles IX, qui exposa au cardinal légat les motifs de sa détermination, et lui dit : que c'était de l'avis des princes et des hommes sages de son royaume, qu'il avait promis en mariage sa sœur Marguerite à Henri de Bourbon ; que de nombreuses raisons les y avaient engagés, qu'une des principales était : qu'il annonçait un plus grand courage et de plus heureuses dispositions qu'aucun prince de la maison de Bourbon n'en avait montré jusqu'à ce jour ; qu'on voyait briller en ce jeune homme des signes multipliés dont on pouvait augurer qu'il n'aurait pas, de son temps, d'égal dans les combats ; qu'une seule chose en lui ne pouvait être tolérée, c'était, qu'égaré par les faussetés hérétiques, la vérité catholique lui fût en hor-

reur, mais que la force de cette vérité était telle, qu'elle se défendrait facilement contre les systèmes erronés; que c'est le propre de la religion catholique de triompher, alors même qu'elle semble vaincue; que ceux qui, par ailleurs, sont doués singulièrement des dons de la nature, sont facilement amenés à la lumière de la vérité, après s'être soustraits aux ténèbres de l'erreur; quand cela n'arriverait pas, il y aurait du moins gagné de retirer par cette alliance à ses ennemis, un chef qui ne pourrait devenir plus puissant, et qu'il ne lui restait pas de moyen plus facile de se venger de ceux dont la fourberie et la scélératesse avaient tourmenté et affaibli son royaume par tant de troubles et de séditions; qu'il avouait avoir été contraint par la nécessité à souffrir beaucoup de choses indignes, mais qu'il affirmait par serment qu'il compromettrait plutôt son royaume et sa propre tête, que de laisser sans vengeance les injures faites à Dieu. Que du reste, ce qui se préparait ne devait pas être divulgué. Ainsi s'exprima Charles IX. »

Cette dernière phrase, d'une signification, au premier aperçu si menaçante, s'appliquait sans doute à une série de négociations que Catherine et Charles IX entretenaient à Londres, à l'insu du Souverain Pontife : il s'agissait de cimenter une étroite alliance entre la France et l'Angleterre par le mariage d'Elisabeth avec le duc d'Anjou

ou le duc d'Alençon, projet qui ne pouvait pas moins déplaire à Pie V que celui qu'il s'occupait alors à combattre, et par de plus évidents motifs encore qui seront développés au chapitre de l'Angleterre. On craignait que la cour de Rome n'instruisît de ce projet Philippe II et le cabinet de Madrid, dont la diplomatie, à cette époque, était opiniatrément occupée à prévenir tout rapprochement entre Charles IX et Elisabeth, rapprochement qui ne pouvait s'opérer qu'aux dépens des intérêts espagnols, surtout au moment de la révolte des Pays-Bas. Le mystère était également nécessaire pour déjouer le plan des huguenots qui songeaient aussi à s'assurer par un mariage la puissante intervention d'Elisabeth. Presqu'au moment où le nonce du Saint-Siége recevait à Paris cette réponse ambiguë, Charles IX écrivait à son ambassadeur près la cour de Londres, M. de la Motte Fénélon, la dépêche suivante :

Le roy à M. de la Motte Fénélon. XXV[e] jour d'aoust 1571.

« ..... J'ay advisé de vous faire ceste depesche pour vous dire que j'ay eu advis bien certain que, combien que le feu cardinal de Châtillon ayt faict l'ouverture et démonstration bien affectionnée, et ceulx de la religion aussy, de désirer le mariage de mon frère avec la royne d'Angleterre,

Digitized by Google

que néanmoins c'estoit chose que le dict cardinal et les plus grans d'entr'eux ne vouloient pas, n'estant ce qu'ils en faisoient que pour toujours nous amuser, et ilz ont faict proposer, avec toutes les industries et plus belles couleurs qu'ils ont peu penser, à la dicte royne d'Angleterre le mariage d'entr'elle et le prince de Navarre; et, si le parti du dict prince n'estoit trouvé bien convenable et agréable à la dicte royne d'Angleterre et qu'elle persistât en l'opinion et résolution qu'ils sçavent (comme j'en ai eu aussi advis), qu'elle a, dès longtemps, de ne se marier jamais, qu'ils lui ont par mesmes moyens fait remonstrer et requérir que, pour seurement et bien établir ses affaires et les leurs aussi, elle donnât au dict prince de Navarre en mariage une sienne nièce à laquelle elle pourroit, quand elle voudroit, faire beaucoup de bien..... Et fault que vous ayez l'œil si ouvert, que vous puissiez descouvrir par delà les menées de ces gens là, et regarder d'y mettre secrettement tous les empêchements que vous pourrez; car, s'il est vray qu'ilz aient ce dessein, je ne veux pas négliger les moyens, que Dieu m'a donnés, de la puissance que j'ay sur le dict prince de Navarre comme mon subject qu'il est, pour empescher que cela, qui ne pourroit qu'apporter très-grande incommodité à mon service, ne se fasse.

« Vous devez tenir, comme je m'asseure que

sçavez très-bien faire cessy secret, que nul ne s'aperçoive que nous le sachions (1). »

Antoine Salviati, évêque de Saint-Papoul, et depuis cardinal, qui remplissait en ce moment les fonctions d'internonce apostolique près de Charles IX, ayant écrit à Pie V que, malgré tous ses efforts, la princesse Marguerite avait été fiancée à Henri de Bourbon, et la reine-mère, Catherine de Médicis, sollicitant avec plus d'instances ce que Charles n'avait pu obtenir, savoir que le Pape lui accordât les dispenses nécessaires pour que le mariage pût se contracter légitimement, Pie V en fut fort affligé, et dit : — Qu'on ne pouvait lui annoncer aucune nouvelle plus triste que celle-là; que non-seulement ce mariage ne lui plaisait point, mais même, qu'il n'était pas licite. » Pie, qui jugeait tout selon Dieu, voyait les choses tout autrement que le roi de France. Il envisageait tout sous un autre aspect, il réfutait toutes les raisons qu'on lui alléguait, et prévoyant tout le mal qui en découlerait, accablé de chagrin, et tout brûlant du zèle de la gloire de Dieu, on dit que portant à sa tête la main gauche, dont il se servait habituellement à la place de la droite, il affirma par serment qu'il encourrait plutôt la perte de la vie, que de céder par complaisance aux demandes injustes de la reine,

(1) T. VII, p. 242.

et de manquer à la cause publique; qu'il affronterait l'orage, quel qu'il pût être, pour ne pas attirer, par sa condescendance pour quelques personnes, un mal général.

Rien ne put vaincre la fermeté de Pie V, et il fallut attendre sa mort pour célébrer la cérémonie : Sully n'en parle que comme d'un fait de notoriété à la cour. « Le pape Pie V, dit-il, ne fut pas à couvert des emportements de Charles, à cause du refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence (1). »

Ainsi le seizième siècle, et les preuves en surabondent, fut traversé tout entier par trois politiques bien distinctes : la politique protestante qui s'agite convulsivement dans le désordre intellectuel et social ; la raison d'état des souverains qui argumente, combat ou plie, selon les chances accidentelles du moment ; la résistance de l'Église qui invoque des préceptes éternels et divins.

En France, ces trois lignes séparées aboutirent à trois issues différentes : les huguenots, constamment antipathiques au gros de la nation française, n'empruntant leur force que du mécontentement des grands et des passions qui s'y

(1) *Mémoires de Sully*, livre I. Le mariage ne fut célébré que le 18 août 1572, sous le pontificat de Grégoire XIII.

rattachaient, dépérirent à mesure que ces mêmes griefs furent satisfaits ou vaincus. Ils n'atteignirent qu'à la consistance d'un parti, se rallièrent sur ce terrain étroit, y combattirent avec l'aide de chefs puissants et de lointains auxiliaires, y déclinèrent à mesure que les portes du royaume se refermèrent sur eux, que leurs places fortes se démantelèrent, et y défaillirent enfin lorsque le canon de Richelieu eut rasé les murs de La Rochelle, et réduit leur existence à la merci d'un édit. Le système de Catherine, qui avait tant usé de la torche et du poignard, trébucha de faiblesse en violence, pour aller périr d'un coup de couteau avec le malheureux Henri III. La politique chrétienne surmonta seule tant d'étranges vicissitudes, et triompha le jour où le prince navarrais, qui s'appelait alors Henri IV, implora l'onction sainte sous les voûtes bénites de la cathédrale de Chartres, et librement converti, transforma ses amis rebelles en fidèles sujets (1).

(1) Tout ce qui touche à la Saint-Barthélemy intéresse si directement l'honneur de l'Eglise et des catholiques, que nous n'avons point voulu éluder cette question, mais bien au contraire l'approfondir avec scrupule. Le lecteur est donc prié de recourir ici aux pièces justificatives, n° II.

CHAPITRE XI.

—

PIE V RÈGLE L'ÉTAT DU COMTÉ D'AVIGNON, ET PACIFIE L'ILE DE CORSE.

Propter domum Domini Dei nostri quæsivi bona tibi.

A cause de la maison du Seigneur notre Dieu, j'ai appelé tous les biens sur toi. Ps. 121.

Le Pape ayant refusé d'accéder à la pacification signée en 1570, les huguenots, pour en tirer vengeance et s'assurer plusieurs positions avantageuses, jetèrent les yeux sur le comtat d'Avignon. Cette province ecclésiastique, éloignée de la métropole, fut facilement prise au dépourvu, et le premier avantage appartint aux armes calvinistes. Mais Pie V ne demeura pas en arrière

de rapides mesures. Le comte Torquati, capitaine expérimenté, qui venait de se signaler par l'extermination des brigands de la Marche d'Ancône, déboucha dans le comtat à la tête d'excellentes troupes d'infanterie et de cavalerie. Le comte Strozzi y ramena les soldats qni venaient de s'aguerrir, sous ses ordres, au service de Charles IX, et le cardinal d'Armagnac, légat du Saint-Siége, à Avignon, s'étant concerté, pour la défense du patrimoine de l'Église, avec le duc de Joyeuse, lieutenant-général du Languedoc, et le comte de Tende, gouverneur de Provence, la campagne s'ouvrit vaillamment de part et d'autre.

La première place assiégée s'appelait Mornas, ville considérable, arrosée d'un côté par le Rhône, couverte de l'autre par une montagne escarpée, au sommet de laquelle s'élevait une citadelle. Les huguenots s'y étant fortifiés, descendaient de là pour ravager le pays. Les troupes italiennes battirent la place, l'emportèrent de vive force, et un petit nombre d'hérétiques échappa à la fureur de l'assaut. Une seconde expédition se dirigea vers le pont Saint-Esprit, qui fut rompu, afin d'empêcher la communication entre les deux rives du Rhône; on se porta ensuite vers Aramon, seule place forte encore au pouvoir des calvinistes. Mille fantassins et trois cents chevaux essayèrent de faire lever le siége, mais

ils furent complétement taillés en pièces, la garnison se rendit, et la tranquillité fut rétablie dans toute l'étendue du comtat.

Le cardinal d'Armagnac n'avait plus qu'à maintenir un repos si chèrement acheté, et à se préserver d'une nouvelle surprise. Défense fut signifiée à tout calviniste d'approcher de plus de cinq lieues de la ville d'Avignon, ni de publier aucun livre dans les villes où le légat et l'archevêque d'Avignon exerçaient leur autorité. Les biens de plusieurs hérétiques furent confisqués, et servirent, selon les ordres formels du Pape, à reconstruire les églises et les édifices publics que les huguenots avaient renversés ou brûlés. Ces biens ne pouvaient rentrer dans les familles, lors même que les parents héritiers se montraient bons catholiques, avant que les désastres ne fussent complétement réparés.

Puis, abandonnant les armes temporelles, qu'il ne saisissait qu'à regret, Pie V adressait à ses sujets la parole en pontife et en père, et épanchait son cœur dans celui de ses évêques. Le bref adressé à l'évêque de Vaison, se terminait ainsi : « Nous vous exhortons de songer sérieusement aux obligations de l'épiscopat auquel Dieu vous a élevé par sa miséricorde, et à ce qui est écrit de l'Église en général : qu'elle n'a point mangé son pain étant oisive. Exhortez souvent votre peuple, ou par vous-même, ou

par d'excellents prédicateurs qui les portent aux exercices de la vertu, et à entendre souvent la parole de Dieu. Destinez de bons prêtres pour enseigner le catéchisme; faites observer exactement les décrets du concile de Trente, en un mot considérez ce qui peut être utile au salut de votre peuple, et travaillez de tout votre possible à le lui procurer. Veillez sur votre troupeau, de peur que l'hérésie, comme un loup carnassier, ne vous enlève de vos ouailles, et si vous en apercevez une qui s'en soit séparée, que son retour devienne le prix de votre zèle et de vos soins. Enfin, n'omettez rien, afin que J.-C. qui est le pasteur des pasteurs, trouve sujet de louer votre vigilance pastorale, quand il viendra juger les vivants et les morts. »

Les malheurs des parages voisins attirèrent en même temps la sollicitude du Souverain Pontife. Sa charité n'avait pas de bornes, et semblable à l'immensité de Dieu qui se partage sans se diviser, elle se multipliait, entière et vigilante, sur tous les points à la fois. C'était encore la fraternité chrétienne à rétablir entre deux peuples chrétiens, mais du moins le divin rédempteur lui-même n'était pas mêlé au combat.

La Corse qui, vers le milieu du quatorzième siècle, avait passé de la domination de Pise sous la domination de Gênes, était depuis l'année 1564 déchirée par de cruelles factions, la

querelle d'un simple particulier s'y transformant en un soulèvement général contre les Génois.

Sampietro, célèbre capitaine, avait commandé les troupes corses au service de France, sous le règne de François I[er]. A l'avènement de Henri II, il retourna dans sa patrie, et y fut reçu en triomphe. Vanina Ornano, héritière de la plus riche et de la plus ancienne famille de l'île, consentit à l'épouser. Cette alliance prêtant à Sampietro la seule illustration qui lui manquât, celle de la naissance, accrut aussi la hauteur de ses prétentions, et bientôt il se plaça en lutte ouverte avec les Génois, qui, de leur côté, prirent ombrage de sa puissance et de sa popularité. Lorsque de démêlés en démêlés avec le sénat de Gênes, Sampietro se vit réduit au choix entre la soumission et la résistance déclarée, il n'hésita point. Le peuple l'aimait, la noblesse l'avait adopté, on se rangea en foule sous sa bannière, et il la planta fièrement devant la bannière des maîtres étrangers. Henri II fit débarquer en Corse le maréchal de Termes, et porter secours à cet ancien compagnon des armes françaises; mais une paix générale ayant été signée en Europe, dans l'année 1555, le maréchal de Termes fut rappelé, et Sampietro contraint de s'expatrier. Sa haine en sembla plutôt redoublée que vaincue, et il alla jusques sur les côtes barba-

resques et à Constantinople, chercher des ennemis à la république de Gênes. Celle-ci, pendant ce temps, avait fait main basse sur tous les biens du banni, et ne désespérait pas de posséder bientôt pour ôtages sa femme et ses enfants. On tenta de persuader à Vanina que le seul moyen de recouvrer, pour son mari même, la fortune que le crime de son mari avait fait perdre, était d'aller en personne implorer à Gênes la clémence du sénat, et de mettre sa famille sous la protection du Doge. Cette espérance, habilement insinuée dans son cœur, effaça toute autre considération; une barque furtive l'avait déjà transportée à la hauteur d'Antibes, lorsque plusieurs de ses parents qui couraient à sa poursuite, l'atteignirent, la retirèrent de sa fragile embarcation, et la déposèrent à Marseille, entre des mains sûres. Sampietro, apprenant au loin le péril que venait de courir son honneur, fit force de voiles vers Marseille, et exigea qu'on lui remît sa femme. Les magistrats, inquiets de la fureur qui éclatait dans les paroles de Sampietro, voulurent s'opposer à toute violation des droits de l'hospitalité française, et firent transférer la fugitive à Aix, siége du parlement de Provence; mais Vanina, sans s'aveugler sur le sort qui lui était réservé, déclara qu'elle voulait rejoindre Sampietro, et revint à Marseille. Sampietro, accoutumé à lui parler avec respect, ne changea

pas de langage, mais il lui déclara, en la nommant sa dame, et implorant même son pardon la tête découverte, que la faute commise ne pouvait s'expier que par la mort : Vanina n'essaya aucune supplication, et des esclaves algériens, employés au service de son mari, entrant alors, elle ne lui adressa que cette prière : — Ne me refusez pas, lui dit-elle, la consolation de rendre mon âme à Dieu, non entre ces mains viles, mais par le bras de l'homme que j'ai choisi pour époux, à cause de son courage. — Sampietro, plus impassible que le bourreau qui exécute la sentence d'un juge, détacha une écharpe, et de ses plis étouffa la victime.

Aussitôt après cette exécution, il se rendit auprès de Charles IX qui refusa de le recevoir, et le menaça de le faire arrêter. Sampietro, découvrant sa poitrine, montra aux courtisans les cicatrices reçues au service de la France. Qu'importe, s'écria-t-il, qu'importe au roi et à la France que Sampietro ait bien ou mal vécu avec sa femme? Cette justification suffit, et le Corse plus altéré de sang que jamais reparut dans son île, et ralluma la guerre contre les Génois. La lutte se soutint trois années avec un égal partage de forces, de victoires et de défaites. Le sénat résolut alors d'y mettre un terme à tout prix; il rassemble ses troupes les plus aguerries et assiége Bastia. Sampietro veut se jeter dans cette place

capitale, et la défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais les Génois le préviennent, se postent dans un défilé sur son passage, et le surprennent. Reconnu dans la mêlée par François Ornano, parent de Vanina, il tombe sous ses coups : les Corses fuient en désordre, abandonnant le corps de leur chef aux mains des Génois : sa tête envoyée sur la proue d'un esquif, servit de spectacle au peuple de Gênes.

On espérait que les hostilités finiraient avec celui qui les avait fait naître, mais les flots profondément agités demeurent longtemps émus, et Alphonse Sampietro, héritier de la vengeance de son père, continua à entretenir ses amis sous son drapeau.

Pie V, ne voyant dans ces sanglants combats qu'une querelle domestique, ne cessait d'invoquer une réconciliation générale, dans laquelle ne demeurât ni vainqueur, ni vaincu. Trois années de suite ses tentatives de paix furent renouvelées, surtout près du sénat de Gênes, qu'il exhortait sans relâche à user des voies de douceur, et à mettre le premier un terme aux scènes barbares dont tout vrai chrétien détournait les yeux avec horreur. Le sénat se résolut enfin à écouter ces pieux conseils; Georges Doria sollicita l'entremise de Jérôme Leoni, évêque de Sagone, et le chargea de pleins pouvoirs pour

une pacification complète. Le prélat pénétra courageusement dans les gorges de montagnes d'où les Corses défiaient leurs ennemis, et guidé vers Alphonse Sampietro, lui retraça les calamités que son obstination attirait sur la patrie, avec un accent si persuasif, qu'il lui arracha le ressentiment du cœur, et les armes de la main. La paix fut conclue aux conditions suivantes : 1° amnistie générale ; 2° diminution de tailles et subsides ; 3° des vaisseaux assurés à Sampietro pour regagner la France (1).

Pie V ne se contenta pas d'avoir suscité cette paix, et inspiré le prélat qui en réglait les conditions, il voulut veiller encore à ce que ce mot généreux d'amnistie ne trompât pas le peuple qui s'y était confié, et il adressa le bref suivant au sénat génois :

« Comme la réduction de l'île de Corse sous votre domination, est un effet de la toute-puissance de Dieu qui a voulu mettre fin par sa miséricorde à une guerre si cruelle, nous en avons ressenti beaucoup de joie, et nous en avons rendu nos actions de grâces à Dieu. Il ne nous reste qu'à vous exhorter de recevoir les habitants de cette île comme des enfants qui se repentent de

(1) Alphonse, rentrant bientôt au service de France, quitta le nom de Sampietro pour prendre celui de sa mère : il devint le célèbre maréchal Ornano, favori d'Henri III et d'Henri IV.

Digitized by Google

leurs fautes passées, de les traiter en père plutôt qu'en souverain, et de leur procurer des maîtres qui les instruisent de leurs devoirs. Cette conduite chrétienne ne vous attirera pas seulement les bénédictions de Dieu, elle vous méritera l'estime des étrangers, et l'affection de vos peuples qui vous deviendront plus soumis et plus obéissants que jamais, parce qu'étant pénétrés de la crainte de Dieu, et étant convaincus que sa volonté ordonne la soumission aux puissances, ils exécuteront la volonté de leurs souverains, à laquelle ils ne sauraient s'opposer qu'ils ne résistent à l'ordre de Dieu. Si par le moyen des instructions que vous leur procurerez, ils s'abstiennent d'offenser Dieu et s'adonnent à la pratique de la vertu (comme nous l'espérons) vous n'aurez plus de sujets d'appréhender de révoltes, puisque ceux qui pratiquent la justice ont horreur de ces soulèvements. Nous seconderons vos bonnes intentions de tout notre pouvoir, ce devoir étant une obligation de la charge que Dieu nous a imposée, quoique nous en fussions très-indigne. Nous avertirons par nos brefs les évêques de l'île, d'avoir un soin particulier de leur troupeau. Enfin, nous vous exhortons encore une fois, comme nos chers enfants en Jésus-Christ, d'avoir pitié de ce pauvre peuple affligé déjà de tant de pertes endurées pendant la guerre, et de le gouverner plutôt par la clé-

mence que par la force. Car, outre que cette conduite est plus assurée pour gagner leurs affections et leurs esprits, elle est plus conforme aux maximes de Jésus-Christ par le secours duquel vous êtes rentré en la possession de cette île. »

Donné à Rome ce 24 avril 1569.

L'insurrection qui venait de finir avait révélé des mœurs d'une rudesse tout-à-fait sauvage, et l'Église qui, dans la personne du pacificateur, avait visité ces montagnes, devait y laisser l'empreinte de ses pas. Elle voulut y faire pénétrer derrière elle la civilisation chrétienne, l'instruction qui corrige, éclaire et purifie; car ce n'est jamais de la science que l'Église se montre ennemie, quand la science découle, sans mélange empoisonné, de ses sources naturelles.

Les mesures propres à retirer la Corse de son état d'ignorance et de barbarie, furent prescrites par Pie V comme une des obligations de la charge épiscopale, et il adressa ces dernières instructions aux évêques de l'île :

« Appliquez-vous particulièrement à établir dans votre diocèse des maîtres d'école vertueux, qui instruisent les enfants, et même les personnes âgées. Ordonnez-leur d'enseigner le catéchisme que nous avons fait traduire en langue vulgaire : méditez jour et nuit pour connaître ce

qui peut contribuer au salut de vos ouailles, sachant que le juge éternel ne nous considérera pas tant par le rang que nous aurons tenu dans son Église, que par les bonnes œuvres que nous aurons faites dans l'épiscopat. »

CHAPITRE XII.

PIE V ESSAIE VAINEMENT DE CONJURER LES MALHEURS DE MARIE STUART.

Aliàs curandus est is morbus si non per dissimulationem nostram vultis infici reges universæ nostræ.

THOMAS CANTAUR. Epist. XLVI.

Ce mal doit être guéri sous peine d'en voir atteints, par suite de notre dissimulation, tous les monarques de la terre.

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY.

Quand Dieu veut prolonger la tribulation des justes, il les éprouve dans la personne des chefs chargés de défendre leur cause, et permet d'évidents contrastes entre les principes immuables et leurs représentants passagers. Au XVIe siècle, le zèle de Pie V eut bientôt achevé de purifier et

de venger la foi, s'il n'eût rencontré, dans les différents royaumes où elle était attaquée, que des coopérateurs dignes et capables; mais les uns dépassaient le but, ce qui est peut-être de toutes les manières de le manquer, la plus funeste; d'autres s'en détournaient négligemment; et sur des trônes enfin où devaient briller la maturité et l'énergie, Dieu exposait à l'œil des nations, l'inexpérience et la faiblesse. Ainsi les gémissements de l'Église, appelant au-delà des mers le regard du Souverain Pontife, il le fixa tristement sur l'Écosse et sur l'Angleterre, où déjà commençait une lutte inégale entre Marie Stuart et Élisabeth.

Marie Stuart et la maison de Lorraine appartenaient intimement à la grande ligue catholique que Pie V s'efforçait de former. Elisabeth, au contraire, reprenant l'œuvre d'Henri VIII quelques années interrompue, plaçait son peuple à la tête de l'Europe protestante. Ces deux règnes furent donc le long antagonisme de deux religions, antagonisme dans lequel les avantages avaient été distribués d'avance en faveur de l'hérésie.

Élisabeth naquit la première, et la première monta sur le trône. Jetant promptement le masque d'orthodoxie qui l'avait abritée durant le règne de sa sœur, du même coup elle montra combien la solitude et l'inaction forcée de sa

jeunesse avaient été mises à profit. Tout ce qu'avait réédifié Marie Tudor fut renversé. La royauté politique ne lui suffisant pas, elle s'arrogea la royauté spirituelle, et avec les éléments du luthéranisme et du calvinisme combinés, créa la religion anglicane. Jalouse de la splendeur de sa fondation, elle en modela l'extérieur sur la hiérarchie catholique, réservant au monarque le droit d'y souffler à perpétuité la vie, l'inspiration et le mouvement. Les évêchés furent maintenus, et les évêques apostats comblés des dépouilles du clergé fidèle. Les titres de doyen, et même de chanoine, furent conservés; les curés devinrent, sous le nom de ministres, des pères de famille irréconciliables avec la discipline romaine et, phalange riche et nombreuse, se rangèrent autour de l'*établissement* qui les dotait de toutes les jouissances temporelles.

L'Écosse ne pouvait manquer de ressentir le contre-coup de ces brusques révolutions. Quand l'esprit novateur envahit son territoire, nulle barrière ne l'arrêta.

Marie de Lorraine, veuve de Jacques V, occupait le trône au nom de sa fille Marie Stuart. Jacques V avait paru destiné à un long règne, que ses qualités devaient rendre prospère; mais le malheur qui avait déjà poursuivi sa race, s'appesantissait sur sa tête. Ses deux fils moururent en bas âge; peu après ses troupes furent bat-

tues par les Anglais, à Solway, et une fièvre ardente, aggravée par le chagrin, saisit le roi qui repoussa les remèdes aussi bien que les consolations. On désespérait de ses jours, lorsque la nouvelle de la naissance d'une fille lui fut apportée : « Par fille est venue notre couronne, et par fille elle s'en ira, » murmura-t-il faiblement. Ce furent à peu près ses dernières paroles. Il expira dans sa 31e année, laissant le trône et ce triste présage à un enfant de quelques jours. L'anagramme de son nom présentait le même pronostic : — Marye Stuart : Tu as martyre. — Dès sa sixième année, Marie fut transportée du rivage de Mentheit au palais tumultueux des Valois; élevée par les soins d'Henri II, mariée au dauphin, elle était veuve presque avant l'âge du mariage.

Une situation politique si différente de la situation de l'Angleterre, imprima à la réforme écossaise un caractère tout différent aussi. Là, Knox éleva sa chaire populaire au-dessus du trône vacant, confondit dans un seul anathême le papisme, la cour de France et la jeune reine, érigea les chefs de secte en chefs de parti, et quand Marie Stuart toucha le sol de son royaume, elle s'y trouva plus étrangère que souveraine. La réforme avait sillonné, découpé l'Europe, comme un large fleuve qui roule impuissant au pied du roc, et se jetant sur les terres d'argile,

les entame, les creuse ou les emporte dans son cours. Les flots, qui ne s'étaient frayé qu'une issue dans l'empire d'Élisabeth, débordèrent dans le royaume de Marie et le submergèrent.

Il n'y avait pas en outre, dans le naturel des deux princesses, moins de différence que dans la position des deux empires, et les chances de succès y étaient départies avec la même inégalité.

Fille des Guise, élève des Valois, noble dans ses instincts, aveugle dans ses passions, mobile dans ses volontés, invincible dans sa foi, fragile, imprudente et surtout calomniée, ardemment servie par ses amis et constamment trahie par la fortune, Marie Stuart avait en face d'elle la femme la plus habilement disposée à profiter de toutes les fautes, de toutes les fatalités d'une rivale. Élisabeth ne connaissait de passions que celle qui les exclut toutes, l'ambition, et n'avait de défauts que ceux qui la servaient et qu'elle faisait partager à son peuple. Marie, que le sort allait jeter aux prises avec les âpres résistances du Nord, avait grandi sous les molles influences du Midi. L'austérité puritaine, l'orgueil de secte, les susceptibilités ombrageuses d'un peuple irritable et guerrier, s'étaient développés sans obstacle durant son absence, et elle n'apportait, pour les combattre, que la grâce du sourire ou des larmes, l'habitude de l'enjouement, l'entraînement, l'émotion et la présomption de

la jeunesse. Elisabeth, au contraire, élevée sous l'impression d'un avenir sévère et presque menaçant, avait contracté l'habitude des calculs silencieux, des prévisions lointaines, des sentiments domptés ou secrets. Elle avait médité les vices qui font monter sur un trône incertain, et en avait fait ses vertus; elle avait étudié les légèretés qui décriaient sa rivale, et elle en composa sa prudence.

Marie, heureuse d'être belle, comptait presque sur ses charmes comme sur une armée; confiante aussi dans son éloquence naturelle et nourrie de fortes lectures, elle ne craignait pas d'entrer dans la lice théologique avec Knox lui-même, mais l'intraitable sectaire l'appelait en face *Jésabel*, tonnait au sortir d'Holyrood, avec un redoublement de violence, contre l'idolâtrie papiste, le paganisme italien, la galanterie française; et chaque coup des batteries puritaines atteignait Marie Stuart au cœur.

Elisabeth, reconnaissant avec dépit que la beauté était la seule supériorité qu'elle ne put disputer à sa rivale, se retranchait dans le dédain des titres d'épouse et de mère, affectait les qualités mâles et les soucis laborieux de l'homme d'état, proscrivait toute relation avec l'Italie, méprisait le génie de ses artistes et ne cessait de critiquer la cour de France.

Lorsque Pie V parvint au pontificat, Marie

Stuart avait déjà parcouru presqu'en entier une rapide suite d'illusions et entrait dans sa longue carrière de détresse.

Débarquée en Ecosse, le 20 août 1561, elle n'avait évité qu'à la faveur d'un épais brouillard l'embuscade de quelques vaisseaux anglais; la terre ne lui présenta pas plus de sécurité. Une messe fut célébrée dans la chapelle du palais à son arrivée, mais l'indignation du peuple d'Edimbourg en fut si violemment émue, que le prêtre faillit être massacré sur l'autel, et ne dut la vie qu'à l'intervention de quelques seigneurs protestants. Le parlement, à son tour, vint réclamer de la reine sa sanction aux mesures prises durant son absence. L'ensemble de cette législation n'était que la mise en œuvre du cri habituel de Knox : *chassons d'Écosse les corbeaux et mettons leurs nids en pièces.*

La domination spirituelle passa aux mains du réformateur et de l'Église qui prit le nom de *presbytérienne*, mais les lords s'en adjugèrent la suzeraineté et tous les bénéfices temporels par la distribution des emplois. Sous le régime catholique, les seigneurs territoriaux présentaient à l'évêque diocésain les candidats à de certaines cures ou à de certains bénéfices, parce que des terres y étaient attachées, ou que c'étaient des fondations de famille. Le régime nouveau, brisant avec l'ancienne hiérarchie, livra aux propriétaires du sol, au lieu

du simple privilège de présentation, le droit de nomination des ministres avec jouissance des revenus en cas de vacances, ce qui produisit aussitôt les plus scandaleux marchés (1).

La reine n'émit ses objections qu'avec prudence et demanda le temps de réfléchir mûrement sur de si graves intérêts. Les mêmes précautions accompagnèrent ses premières relations avec Elisabeth, mais la situation se prêtait peu à la temporisation et aux ménagements. Les protestants ne pouvaient oublier que la reine était catholique et ne se dissimulaient pas que les délais serviraient probablement à recueillir et concentrer les forces dont on pouvait user contre eux. Elisabeth ne pouvait non plus s'empêcher de la regarder comme un compétiteur dangereux, et craignait que le triomphe de la politique romaine ne portât la reine d'Ecosse sur le trône d'Angleterre, à la place de la fille illégitime d'Henri VIII. Cependant Marie Stuart avait effacé les armes d'Angleterre de son écusson, elle avait renoncé à ses prétentions, du vivant d'Elisabeth, et ne sollicitait que le titre d'héritière par droit de naissance. Son mariage devenait en conséquence une question des plus graves, et

(1) C'est ce régime si onéreux à un pouvoir spirituel quelconque, que vient de rejeter sous nos yeux le docteur Chalmers et les nouveaux dissidents qui le saluent, à son tour, comme réformateur de la réforme écossaise.

même l'intérêt dominant entre ces complications diverses.

L'alliance d'un prince catholique, ambitieux et puissant, rendait la rupture inévitable avec l'Angleterre, mais rétablissait l'équilibre dans la lutte. L'alliance d'un prince protestant, accepté de la main d'Elisabeth, pouvait causer bien des alarmes, mais ouvrir aussi une voie pacifique aux difficultés les plus pressantes. Elisabeth sembla d'abord favoriser ce dénouement, et parvint à faire rejeter par Marie les vœux des prétendants les plus redoutables, l'infant d'Espagne, l'archiduc d'Autriche, le duc d'Anjou, en feignant de mettre à ce prix une amitié sincère. L'époux qu'elle indiquait était son courtisan le plus assidu, Robert Dudley.

On ne peut douter que cette négociation ne fût suscitée avec une insigne mauvaise foi. Il existait peu de doutes sur la nature des sentiments qui attachaient Elisabeth à ce favori, et Marie refusa d'admettre d'aussi bizarres propositions. Cependant elles avaient été appuyées sur un argument principal, dont la valeur subsistait; c'est qu'une alliance avec un Anglais aplanirait bien des obstacles à la succession future. On continua donc à jeter les yeux sur les seigneurs qui entouraient le trône, et on en rencontra un qui réunissait, plus réellement que Dudley, les conditions d'une semblable fortune. C'était Henri

Stuart, lord Darnley, fils aîné du comte de Lennox, descendant par son père des rois d'Écosse, par sa mère des rois d'Angleterre, et demeuré fidèle à la religion de ses ancêtres.

Dès qu'on fit part à Elisabeth de ce projet, elle laissa percer un extrême mécontentement, créa Dudley comte de Leicester, afin de le rapprocher davantage d'une reine, et fit signifier impérieusement à Marie qu'elle eût à l'accepter pour époux, ou à se vouer solennellement au veuvage. Marie ne put maîtriser son émotion en recevant un tel message, et laissa couler les premières larmes que lui eût arrachées l'implacable Elisabeth. Tout faisait soupçonner que le comte de Leicester, après avoir été présenté au peuple anglais, comme digne du trône d'Ecosse, trouverait moyen d'éluder cet engagement, et n'en retirerait que le droit acquis de s'asseoir, sans causer trop de murmure, sur le trône d'Elisabeth, tandis que Marie déconsidérée, demeurerait seule avec sa faiblesse et son injure, après avoir mécontenté par ses refus antérieurs les principales cours de l'Europe (1). Henri Darnley, qui avait été très-froidement accueilli à Holyrood, vit aussitôt changer les dispositions de la reine, et la réponse aux prescriptions hautaines d'Elisabeth fut l'annonce de l'union prochaine du jeune lord et de Marie Stuart.

(1) Lingard, p. 512, l. VII.

Cette union fut célébrée le 29 juillet 1565, dans la chapelle d'Holyrood.

Murray, fils naturel de Jacques V, connu d'abord sous le nom de prieur de Saint-André, et transfuge de l'Eglise, Murray, auquel Marie donnait le nom de frère, qu'elle avait comblé de biens et d'honneurs, souleva ses amis à cette nouvelle. Cette révolte fut dissipée dès le commencement du mois de septembre, et le duc de Bedford, qui s'était avancé jusqu'à Carlisle pour la soutenir, n'eut que le temps de recevoir les vaincus sur la frontière. Leur chef, secrètement aux gages d'Elisabeth, reparut bientôt à la cour d'Edimbourg, pour y renouer de nouvelles trames.

Marie, et c'est la fatalité de toute son histoire, n'échappait à un danger que pour en voir renaître mille. Darnley, à peine âgé de vingt ans, prince insouciant et frivole, ne pouvait relever la couronne qu'on l'appelait imprudemment à partager. Il ne se montra même pas reconnaissant, ne se contenta pas du rang que la loi lui accordait, et prétendit à toutes les prérogatives de la royauté. Marie lui représenta vainement l'ingratitude et la folie de sa conduite : des plaintes il en vint à l'emportement et aux menaces. Son ressentiment embrassa tous ceux dont les conseils étaient présumés défavorables à son ambition, et sa première vengeance tomba sur David Rizzio, l'un des secrétaires de la reine.

Rizzio était originaire du Piémont et suivit en Ecosse le comte de Morette, ambassadeur de Savoie. Il avait séjourné longtemps en France : il entretenait Marie de ses plus chers souvenirs, et elle le fixa par la charge de secrétaire pour la langue française, qu'abandonnait Raulet qui retournait dans son pays. Ces fonctions justifiaient pleinement sa présence à la cour, cependant il n'est pas inutile d'ajouter que Rizzio, loin d'apporter en Ecosse la tournure élégante d'un jeune page musicien, comme on se plaît à le dépeindre, était ridiculement contrefait et déjà avancé en âge, quand il captiva la confiance de la reine. Rizzio, étranger et catholique, voilà son crime, fut donc condamné, sans défenseur, dans les secrets conciliabules de Darnley. Plusieurs compagnons des débauches du prince, quelques ennemis ardents du papisme, altérés de sang italien, se liguèrent pour ce meurtre, et tout le monde sait comment il fut exécuté, le 9 mars 1566, dans les appartements et en présence de Marie.

Les seigneurs entrés dans le complot avec d'autres vues que le faible prince qui croyait diriger leurs coups, Murray, Morton, Rutwen, ne se contentaient pas d'avoir flétri la reine, par la main même de celui qu'elle avait préféré à tant de puissants princes, ils voulaient gouverner à leur tour sous le nom de Darnley, et l'enfant dont la reine était enceinte n'ayant pas péri

d'effroi dans son sein, la reléguer dans un château fort, après qu'elle l'aurait mis au monde, se partager la régence, et abolir tout reste du culte catholique. Mais Darnley, aussi léger qu'il venait de se montrer cruel, s'épouvanta du forfait après l'avoir commis, déjoua les vastes projets de ses complices, trahit les traîtres, supplia la reine, obtint un généreux pardon, s'échappa avec elle du château d'Holyrood, et l'accompagna à Dunbar où Marie appelait sous la bannière royale les sujets demeurés soumis et fidèles.

Elle avait par cette démarche hardie ressaisi quelque ombre d'autorité, et c'est au milieu de ces vicissitudes que naquit son fils Jacques VI d'Écosse, Jacques Ier d'Angleterre, portant dans le berceau l'empreinte de tant de catastrophes : il s'évanouissait à l'odeur du sang, et ses yeux ne purent jamais souffrir la vue d'une épée. Cependant, lorsque la nouvelle de sa naissance parvint à Londres, Élisabeth se jeta sur une chaise, en criant aux personnes qui l'entouraient : « N'entendez-vous pas? la reine d'Écosse a un beau garçon, et moi, je ne suis qu'une souche stérile! » Elle eut besoin de tout un jour pour recouvrer son empire habituel sur ses impressions. Lorsque l'ambassadeur écossais lui offrit le lendemain le titre de marraine, elle l'accepta avec de vives démonstrations d'amitié. Jacques était né le 19 juin 1566.

Pie V régnait depuis cinq mois, et Marie lui avait envoyé une ambassade de félicitation. Le Saint-Père se hâta de lui écrire en ces termes :

« Depuis que nous avons appris les troubles excités par vos sujets rebelles, qui sont en même temps les ennemis de la religion catholique et véritable, nous n'avons pas négligé de recourir du fond du cœur au Seigneur notre Dieu, avec cette affection toute paternelle qu'il est juste que nous vous portions, et dans la crainte que nos péchés ne nous rendissent indigne d'être exaucé, nous avons eu recours à l'intercession et aux prières d'un grand nombre de religieux et de ministres du Dieu Tout-Puissant. Nous eussions même désiré exposer pour vous notre sang et notre vie, et nous n'avons pas manqué d'agir auprès de nos très-chers fils en J.-C. les princes catholiques, afin qu'ils vous portassent du secours. Il a plu enfin à la miséricorde et à la clémence divines d'adoucir quelque peu notre douleur par la nouvelle qui nous est parvenue, que vous aviez été arrachée à un grand péril. C'est pourquoi nous avons rendu à Dieu des actions de grâces, non telles que nous les devions, mais telles au moins que nous l'avons pu, avec des forces si débiles et une piété si lâche.

« Maintenant que le poids des années et de tant d'immenses occupations qui nous tiennent attaché ici, pour les intérêts de la société chré-

tienne, nous empêchent de nous transporter en Écosse, nous avons cru devoir vous envoyer, en qualité de nonce, notre cher et vénérable frère l'évêque de Montréal, porteur de ces présentes, homme d'une rare vertu, doué de probité, de savoir, de prudence, afin qu'en toute occasion, il vous rende les services qui seront en son pouvoir, ainsi que lui-même, en qui vous pouvez avoir pleine confiance, vous l'exposera. En attendant, persuadez-vous bien, qu'il n'est ni en notre puissance, ni en notre volonté, de manquer en aucune circonstance à vous être utile. Enfin, nous conjurons celui qui par une pure disposition de sa Providence, et non en vue de nos propres mérites, nous a fait son vicaire, d'ajouter à vos qualités royales, une persévérance et un courage indomptables. »

Donné à Rome, le 6 juin 1566.

Marie, pénétrée de gratitude, ne tarda pas à l'exprimer dans la lettre suivante :

« Très-Saint-Père,

« Bien que les soins nombreux et la vigilante sollicitude qu'exige de Votre Sainteté la conservation de l'Église catholique soient assez connus de tous, et en tous lieux, ils le sont encore plus clairement de moi, qui suis l'une de vos filles, aussi bien que de notre mère la sainte Église, car non-seulement j'ai reçu de Votre Sainteté,

dans ces temps pour moi si remplis d'adversités et de troubles, des lettres pleines de consolation et d'espérance, j'ai été même jusqu'à puiser à la source de votre libéralité et de votre munificence, par l'envoi du nonce particulier de Votre Sainteté, chargé de me consoler, d'affermir mon courage, et de me donner le plus imposant témoignage de votre bienveillance paternelle. Je sais, à la vérité, que cela vient de votre zèle ardent et incroyable pour relever la religion dès qu'elle est tombée, pour affermir tous ceux qui ont besoin de consolation, pour ramener et rétablir toutes choses en l'état primitif, et faire enfin que Dieu soit loué et honoré en tout lieu, par le triomphe de la foi catholique dans tout l'Univers. Tous les chrétiens, en effet, ont les plus justes motifs de rendre grâces à Dieu, de ce qu'il ait mis à la tête de son Église un pasteur si vigilant, un pilote si habile, pour diriger ce navire battu par les plus furieuses tempêtes. Pour cela donc, placée au milieu des autres enfants de l'Église catholique, je reçois du fond du cœur, en toute humilité, et avec les plus saints empressements, ces divins avis que vous me donnez; je ne les oublierai en aucune circonstance, et pour être plus sûrement et plus complétement informée de la volonté de Votre Sainteté, j'ai pris soin que l'on fît mander le nonce, maintenant en France, afin qu'il se transportât dans notre

royaume avec toute la célérité qu'il y pourra mettre sans s'incommoder. Il sera certainement reçu et traité avec tous les honneurs convenables, et il me trouvera toujours, en ce qui concerne la gloire de Dieu, et le rétablissement de la tranquillité du royaume, disposée avec ardeur à l'assister, et à le guider dans l'accomplissement de ses desseins.

« Je me regarde comme doublement heureuse aujourd'hui, par la double consolation que la miséricorde divine a daigné m'accorder : d'un côté, la réception de la bénédiction de Votre Sainteté; de l'autre, la naissance d'un fils. J'ai cru devoir en informer Votre Sainteté, non-seulement parce que ce fils m'est né, mais parce que j'ai voulu et que j'ai ordonné, avec le consentement arraché, non sans les plus grandes difficultés, aux principaux de la nation, qu'il fût régénéré par le saint baptême, d'après la coutume usitée de l'Église catholique, et en la présence des ambassadeurs des princes orthodoxes, espérant, par la confiance que j'ai en Dieu, que l'usage des sacrements de l'Église, longtemps interrompu, et presqu'oublié par les plus déplorables changements de religion, commencera à reparaître et à reprendre faveur dans la cérémonie qui conférera le baptême à mon fils, et qu'en outre, le Dieu bon et très-haut lui accordera la grâce de marcher dès le premier âge,

dans le même usage catholique et orthodoxe des sacrements, et d'y ramener tous mes sujets. Mue par le sentiment du devoir maternel et par la piété, je donnerai mes soins à ce que son éducation dans la foi catholique réponde heureusement aux commencements. Je donnerai sur tout ceci des documents certains au nonce de Votre Sainteté, lors de son arrivée, et nous envoyons à Votre Sainteté notre conseiller intime Etienne Wilson, choisi avec mûre réflexion. Nous désirons que Votre Sainteté lui donne la facilité d'exposer nos vœux, et qu'elle ajoute foi à ses paroles. Que le Dieu Tout-Puissant préserve de tout danger et conserve longtemps Votre Sainteté ; que par elle, il restaure promptement et étende la religion catholique.

« De Votre Sainteté la fille très-humble et très-dévouée,

MARIE. »

Édimbourg, le 7 des ides d'octobre 1566 (1).

Le Saint-Père lui répliqua :

A notre très-chère fille en Jésus-Christ, Marie, reine d'Écosse.

« Nous avons reçu avec la joie la plus vive, par votre lettre et par votre messager, la nouvelle tant désirée de l'état satisfaisant où vous

(1) Bzovius, p. 142.

vous trouvez, et nous nous réjouissons que le peu de marques d'intérêt que nous vous avons données, vous aient été agréables. Ce n'est pas toutefois sur ces témoignages autant que sur vos propres mérites, que vous devez mesurer la disposition de notre cœur à votre égard. Ceux-là furent en effet au-dessous de mes désirs, et il vous en est dû de beaucoup plus éclatants pour le courage, la piété, le rare et singulier dévouement à ce siége, qui brillent en votre personne. Nous avons vu avec une grande satisfaction ce que vous nous dites de l'agrément que vous procurera l'arrivée de notre nonce, et de l'assistance pleine de zèle que vous promettez de lui accorder pour tout ce qui regardera le rétablissement de la gloire de Dieu et de la tranquillité du royaume. Nous désirons que sa présence soit aussi avantageuse que possible, à vous et à votre royaume.

« La naissance de votre fils nous a causé une grande joie, et en vous félicitant d'un si grand bienfait de Dieu, nous croyons pouvoir présager de ce commencement, tout ce qui, par la suite, concernera le salut de ce royaume. Quant au soin que vous alliez prendre de le faire baptiser publiquement, nous louons, dans le Seigneur, le pieux zèle qui vous porte à remettre en usage les saints rites de l'Église catholique, dans l'administration d'un si grand sacrement. Fasse

le Seigneur, dans sa miséricorde, que cet exemple apprenne à ceux qui ont été si misérablement trompés par les hérétiques, à recevoir convenablement et avec fruit, ce sacrement et les autres, par le retour au seul rite véritable et salutaire, et que les ténèbres de l'erreur étant dissipées, ils reçoivent la lumière de la vérité catholique. Que Dieu conserve toujours dans le cœur de votre fils, la grâce qu'il va recevoir sur les fonts sacrés, qu'il augmente de jour en jour la joie que vous en avez conçue, et que ajoutant à ce bienfait, il vous comble de beaucoup d'autres dons, et de beaucoup d'autres faveurs. Le reste vous sera transmis par votre envoyé que nous avons entendu avec la condescendance qui lui était due, et que nous vous renvoyons avec notre bénédiction (1). »

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 janvier 1567.

La reine, effectivement, était entrée à Stirling, après avoir dissipé, croyait-elle, la ligue des seigneurs révoltés, et c'est dans cette ville que fut célébré le baptême du jeune prince (10 décembre 1566). Charles IX, parrain, y fut représenté par le comte de Brienne et le sire du Crocq. Mais cette cérémonie exaspéra le fanatisme des protestants. Tous les amis de Murray refusèrent de mettre le pied dans la chapelle, et la comtesse

(1) Bzovius, p. 143.

d'Argyle, chargée de la procuration d'Élisabeth, fut soumise par le consistoire presbytérien à une pénitence publique. Knox ébranla le temple de ses invectives, et lorsque le nonce envoyé par Pie V eut gagné la France, l'archevêque de Glascow, ambassadeur de Marie près Charles IX, lui remit une lettre dans laquelle la reine le priait de ralentir son voyage, afin que son entrée en Écosse pût se pratiquer avec plus de sûreté et de dignité. Vincent Lauro, archevêque de Montréal, prélat recommandable, non-seulement par ses vertus, mais encore par son expérience et son habileté, consentit à différer sa mission; mais craignant aussi que trop de retards ne la rendissent inutile, il fit passer secrètement les instructions de Pie V à Marie Stuart par Édouard Hay, tandis que lui-même se rendit à Anvers, afin de ne point s'embarquer à Calais, en vue, pour ainsi dire, de l'Angleterre. Il tenait toutes ses mesures prises, et n'attendait plus qu'un signal. Ce signal ne devait jamais être donné.

Darnley, rentrant à Édimbourg avec la reine, y fut atteint de la petite-vérole et reçut les soins assidus de Marie. La crainte de la contagion qui pouvait atteindre le prince enfant, avait fait choisir, à son père, un palais éloigné d'Holyrood, et ce fut le moment que les meurtriers de Rizzio crurent opportun pour achever de réduire

Marie en leur puissance. L'appartement du royal malade fut miné, et dans la nuit du 10 février 1567, une soudaine explosion annonçait une nouvelle catastrophe à tous les habitants d'Édimbourg et à leur reine elle-même. Le corps de Darnley fut retrouvé gisant dans le jardin de Kirk of field.

Marie Stuart pleura la mort de son mari, et annonça la résolution d'en tirer une éclatante vengeance. Sa chambre fut tendue de noir : la lumière du jour en demeura entièrement bannie, selon l'usage de son temps. Elle adressa aux cours étrangères le récit de ces horribles événements, leur fit part des mesures qu'elle ordonnait pour le châtiment du crime, et publia, le 12 février, une proclamation qui accordait grâce entière au complice dont les révélations procureraient l'arrestation des principaux coupables. Le comte de Lennox se porta auteur des poursuites contre l'attentat qui lui avait ravi son fils, et sur sa demande, la reine convoqua le parlement. Le comte de Lennox accusa le comte Bothwell et plusieurs autres seigneurs ; jour fut assigné à ce débat, mais le comte de Lennox ralentit bientôt ses poursuites, et écrivit de Stirling qu'il sollicitait un ajournement. Le comte Bothwell, au contraire, comparut à l'époque désignée, entouré de 200 soldats et de 4,000 gentilshommes calvinistes comme lui. Morton dé-

Digitized by Google

fendit sa cause, le comte d'Argyle présida le jury (12 avril 1567), et un verdict solennel rendit à ses amis l'accusé triomphant.

Le parlement s'occupa deux jours après de mesures qui expliquent l'intérêt momentané que le parti protestant venait de témoigner à Bothwell. Comme lui, Murray, Morton, Crawford, Maitland, Herries et autres des principaux seigneurs de la réforme se trouvaient en possession de domaines que, par une clause spéciale, l'autorité souveraine pouvait leur enlever au bout d'un délai de cinq années. On savait que Darnley, voyant ce délai près d'expirer, engageait vivement Marie à révoquer toutes ces concessions. Ce pouvoir révocateur fut aussitôt enlevé à la reine et à ses successeurs.

Ne se trouvant pas encore suffisamment rassurés par ces précautions législatives, vingt-quatre des principaux pairs signèrent entr'eux, le lendemain même de la dissolution du parlement, un pacte dans lequel ils affirmaient l'innocence de Bothwel, engageaient la reine à l'épouser, et, à cette condition, juraient de l'aider de leurs votes, de leurs bras et de leur fortune, contre tous ses ennemis quels qu'ils fussent. Ce pacte était signé de tous les comtes, moins deux, et de tous les lords, moins un (1).

(1) Lingard, t. VII, p. 552. Keith. I. 383. Anderson. I. 107.

Le lendemain Marie revenait de Stirling, où elle avait déposé son fils, lorsque Bothwell se présenta sur la route à la tête d'un nombreux corps de cavalerie. L'escorte de la reine était hors d'état de résister, et Marie fut conduite au château de Dunbar. Sa détention y dura dix jours : elle n'en sortit qu'après avoir enduré menaces et outrages, et promis enfin d'épouser Bothwell : monstrueuse union qui fut consacrée, le 15 mai 1567, par un ministre protestant.

Cependant la captivité de Marie ne cessa pas. Personne ne pouvait pénétrer dans ses appartements qu'avec le consentement des conjurés. Elle ressentit amèrement le déplorable sort auquel cette dernière faiblesse l'avait condamnée, et tous ceux qui l'approchèrent alors furent témoins de son désespoir. Mais ses infortunes ne touchaient pas à leur terme. L'impatience de Bothwell était satisfaite : celle de ses compagnons ne l'était pas. Murray n'avait cessé d'entretenir une correspondance active avec Élisabeth, et il était fermement résolu à ne pas s'arrêter avant d'avoir atteint son but.

On a peine à suivre tant d'événements accumulés dans un si court intervalle, et pour s'en bien rendre compte, il faudrait consulter les documents de l'époque. A défaut, cependant, de faits qui ne peuvent trouver place dans notre cadre, il importe que le lecteur ne prenne pas le

change, et ne perde pas de vue le lien moral qui unit Pie V et Marie Stuart. On peut juger le langage de Marie lorsqu'elle s'adressait au Souverain Pontife : est-ce l'accent d'une femme enivrée ? On a entendu la voix de Pie V : est-ce la voix d'une religion qui ménage la fragilité humaine ou pactise avec elle? Qu'on réfléchisse, en outre, à l'intérêt sans cesse présent d'une faction qui n'accorde ni paix ni trêve à Marie : trop souvent, on s'est plu à ne chercher dans cette histoire que la trace de passions romanesques. Des passions! assurément il en existe dans ce lugubre drame, et d'effrénées ; mais où les voit-on sous leur véritable jour ? Dans les déclamations furibondes des presbytériens contre le pouvoir et l'honneur de la reine ; dans les clameurs que soulève l'approche d'un nonce du Saint-Siége; dans la confédération des lords protestants en faveur de Bothwell ; dans les débats du parlement qui, le lendemain du procès, ne s'occupe d'autres mesures que de celles qui garantissent aux spoliateurs la possession des domaines catholibues. Les passions ! elles se retrouvent encore entre Bothwel et Murray, dans ces deux ambitions insatiables, complices aujourd'hui, demain rivales, parce qu'elles représentent deux intérêts différents : Bothwell avait été l'homme de main et d'exécution du parti protestant écossais; Murray était l'agent stipendié de la ruse et de la

jalousie anglaise. Aussi la reine était à peine tombée au pouvoir de l'un, que l'autre voulut la lui disputer et la lui ravir.

Derrière Bothwell et Murray se rangèrent promptement deux partis impatients d'en venir aux prises. Ils se rencontrèrent à Carbery-Hill, à peu de distance d'Édimbourg. Des pourparlers s'engagèrent d'abord : on convint de cartels qui n'eurent pas de suite. Enfin Bothwell, jugeant que sa troupe ne résisterait pas aux forces supérieures de son adversaire, capitula sans combat. Un vaisseau qui faisait voile pour le Danemark, en délivra l'Écosse ; Marie, gage de la victoire, ne fit que changer de geôlier. On lui présenta deux actes qu'elle signa sans les lire, protestant contre la violence dont on usait à son égard : l'un cédait la couronne à son fils âgé d'un an ; l'autre décernait la régence à Murray. La malheureuse princesse fut enfermée au château de Lochleven, derrière d'épaisses murailles, qui s'élevaient au sein d'une vaste nappe d'eau, sous la garde de la propre mère de Murray, ancienne maîtresse de Jacques V, et dont la présence était pour la prisonnière un surcroît d'injures, de menace et d'humiliation.

Ne pouvant plus se méprendre, ni sur la situation de Marie, ni sur les projets de Murray, les royalistes se concertèrent enfin pour combattre une usurpation flagrante. Ils parvinrent à

établir, par l'entremise d'un jeune Douglas, de secrètes intelligences dans le château de Lochleven. La surveillance la plus inquiète fut trompée par un dévouement plus ingénieux encore, et le 2 mai 1568, Marie Stuart avait recouvré la liberté. Sa présence et son intrépidité eussent suffi pour enflammer des cœurs moins ardents. La voyant à leur tête, ses amis ne doutèrent plus de la victoire : ils appelaient Murray à grands cris; ils le rencontrèrent dans les environs de Langside, et se précipitèrent au-devant de lui sans compter le nombre, ni chercher l'avantage du terrain. Ce combat commencé avec l'impétuosité de l'enthousiasme, et soutenu bientôt avec l'acharnement du désespoir, anéantit en quelques heure le parti de la reine. Vingt-quatre Hamiltons demeurèrent sur le champ de bataille. Marie qui n'avait pas voulu quitter un tertre escarpé, d'où ses regards suivaient la mêlée, demeura témoin de la défaite et fut enveloppée dans la fuite. Quelques fidèles montagnards parvinrent difficilement à l'enlever de ce lieu de désolation, et lui firent courir soixante milles à cheval, sans prendre haleine. L'abbaye de Drundannan, en Galloway, lui offrit enfin un lieu de sûreté. De là, elle pouvait s'embarquer pour la France ou pour l'Angleterre. L'Angleterre lui offrait un abri plus rapproché et qui paraissait non moins inviolable. L'Angleterre fut

préférée. Quelques-uns de ses serviteurs, plus prudents et plus éclairés sur les manœuvres qui avaient réduit la reine à cette triste alternative, la supplièrent à genoux de changer de dessein. La défiance ne put trouver accès dans le cœur de Marie. Elle ne demandait à Élisabeth qu'une courte hospitalité, en attendant l'occasion favorable de regagner la France. La cause de toutes les têtes couronnées était engagée dans sa cause. Qui pouvait soupçonner une reine d'attenter à la majesté d'une reine? Telle était la pensée de Marie Stuart. Elle persista. Un simple détroit la séparait du sol anglais : une barque de pêcheurs fut détachée du rivage, la reine fugitive y monta et remit sa destinée à la foi d'une femme qui l'appelait ma sœur. Un gentilhomme Anglais du nom de Lowther, gardien des Marches, la reçut avec respect, la conduisit au château de Carlisle et dépêcha un courrier à sa souveraine.

Ce message fut suivi d'une prompte réponse. Elisabeth exprimait à Marie le regret de ne pouvoir lui faire un accueil affectueux, avant qu'elle ne se fût lavée des accusations publiquement portées contre son honneur. Marie offrit aussitôt de prouver à la reine son innocence, et de se justifier sur tous les points. Elisabeth affecta de prendre cette offre pour une demande d'arbitrage judiciaire et pour la reconnaissance d'une sorte de suzeraineté sur la couronne d'Ecosse. En vain

Marie expliqua qu'elle avait seulement entendu dissiper les scrupules d'Elisabeth, et en, regagnant son estime, reconquérir celle des autres souverains qui pouvaient avoir été induits en erreur par de déplorables apparences. Elisabeth n'était pas femme à se dessaisir d'un avantage une fois surpris sur sa rivale, et elle continua d'agir comme si Marie l'eût constituée, de son plein gré, juge suprême. Des commissaires furent nommés. Murray se hâta de comparaître, accusant Marie de complicité avec Bothwell dans le meurtre de Darnley. Marie ne s'était donc soustraite au péril de la vie que pour tomber dans un piège à son honneur. Elle sentit qu'il fallait, ou sacrifier sa dignité de reine, ou consentir à tous les outrages contre sa dignité de femme. Elle ne voulut pas laisser publier par toute l'Europe qu'elle avait décliné un examen rigoureux : elle envoya des plénipotentiaires à Yorck, pour y plaider sa cause. La commission établie par Elisabeth commença ses assises en octobre 1568. L'évêque de Ross, les lords Livingston et Boyd y portèrent la parole au nom de Marie. Ils ne laissèrent, selon les ordres de leur maîtresse, aucune allégation sans une réfutation énergique, et souvent rétorquèrent les accusations contre les accusateurs. Cette attitude embarrassa Murray, Elisabeth et Cécil, son principal ministre dans cette œuvre d'iniquité, au point

Digitized by Google

qu'ils résolurent brusquement de couper court à cette parodie de procédure. Murray reçut l'ordre de retourner en Ecosse avec la déclaration officielle que la reine Marie n'avait rien prouvé contre lui, et qu'il n'avait rien prouvé contre la reine.

Toute dérisoire qu'était cette sorte de sentence, elle devait cependant profiter à la captive, et l'on s'attendait à voir ouvrir les portes de sa prison. Il n'en arriva point ainsi. Murray rentra triomphalement en Ecosse, muni des subsides anglais, et Elisabeth répondit aux remontrances des puissances étrangères, en se vantant de son indulgence qui la portait à terminer une enquête si périlleuse pour la reine Marie.

L'artifice était trop grossier pour surprendre les princes contemporains, et la cause de la reine d'Écosse n'éveilla jamais plus de sympathie qu'à partir de ce jour, en même temps que son caractère, mûri par l'infortune, se dégagea de toutes les embûches et brilla de sa véritable grandeur.

Mais les guerres de religion bouleversaient tous les royaume de l'Europe, et particulièrement la France et les Pays-Bas, plus à portée que tout autre pays, de prêter des secours prompts et efficaces. Charles IX et Philippe II manifestèrent pourtant l'intention de ne pas abandonner l'Écosse : Pie V ne cessait de les presser ; en même temps qu'il adressait des exhortations paternelles

à Marie Stuart. Qu'on en pèse encore les termes au point de vue de la conscience la plus scrupuleuse, et qu'on dise si les suggestions de la haine usurpent ici la place des inspirations de la piété, si les préoccupations de la politique détournent de la contemplation du ciel.

A notre très-chère Fille en J.-C.

« A la lecture de la lettre de Votre Majesté qui nous a été remise le 25 octobre, et par laquelle vous nous informez en détail de votre état et de votre infortune, nous avons été vivement ému, et nous avons ressenti, comme nous le devions, vos chagrins et vos douleurs. Mais voyant évidemment que c'est pour la défense de la religion catholique que Votre Majesté est tombée dans les malheurs qu'elle énumère, notre douleur n'a pas été médiocrement soulagée par cette consolante pensée que vous, que notre Rédempteur appelle heureuse, ne pouvez être considérée par nous comme malheureuse, ni en recevoir le nom. Comment, en effet, êtes-vous malheureuse, vous qui avez souffert pour la justice tant de persécutions, qui pour maintenir dans son intégrité le culte du Dieu tout-puissant, n'avez pas hésité à supporter tant de travaux, à affronter tant de périls, vous enfin qui, pour votre attachement rare à la foi catholique, chassée de votre royaume, n'avez pas eu horreur des prisons et des

cachots ! Toutes ces épreuves quelque difficiles à supporter, quelque dures, quelque répugnantes qu'elles soient à la faiblesse humaine, l'amour de la bonté de Dieu, qui est doux par dessus toutes choses, peut les rendre douces. Ainsi donc, fille bien aimée en J.-C., quoique Votre Majesté, loin de sa patrie et abandonnée à la merci d'une étrangère, soit troublée de tant de pertes et agitée par la sollicitude qu'elle conserve pour son propre royaume, ne vous désespérez cependant pas, ni devant l'excès de vos maux, ni en souvenir des biens que vous avez perdus. Nous ne devons rechercher ni l'honneur, ni les royaumes, ni les richesses temporelles qu'on abandonne ici-bas; et si nous souhaitons des biens, ceux-là doivent être aimés que nous posséderons toujours; si nous craignons des maux, ceux-là doivent être craints que les réprouvés endurent sans fin aucune. D'ailleurs, Dieu n'est-il pas assez puissant, en effet, lui qui a délivré David de la main de Saül, et l'apôtre saint Paul de la gueule du lion, pour vous arracher, vous aussi, de l'abîme, et vous restituer vos états.

« Quant à ce qui dépend de nous, nous sommes disposé à vous aider par tous les moyens possibles, ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici. Nous avons soin de traiter cette affaire, en notre propre nom, avec les deux rois que vous dé-

signez, et nous leur recommandons instamment, selon notre devoir, votre cause et la prospérité de votre royaume. Prêt à nous acquitter chaque jour envers vous, de tous les bons offices d'une affection paternelle, offices que nous voudrions rendre dignes de votre âme courageuse, et de votre amour invincible pour la foi catholique, nous prions Dieu dans toute l'humilité de notre cœur, qu'il daigne vous secourir dans cette lutte, et vous accorder, dans sa miséricorde, la force et la persévérance qui surmontent l'adversité. »

Donné à Rome, le 9 janvier 1570 (1).

Un second bref, peu de mois après, ranimait encore les espérances de Marie, ou du moins renouvelait les consolations.

A Marie, reine d'Écosse, le Pape Pie V.

« Non-seulement nous avons lu avec intérêt votre lettre, datée du dernier jour d'avril, en réponse à celle que nous vous écrivions le 9 janvier, mais de plus, ainsi que nous le devions, nous avons reçu avec bienveillance le chargé d'affaires qui nous l'a apportée, et nous avons écouté avec attention les détails plus circonstanciés qu'il nous a donnés de vive voix sur votre position personnelle, et sur l'état de vos affaires. Mais dans la lettre même de Votre Majesté,

(1) Bzovius, p. 607.

deux choses surtout nous ont vivement réjoui dans le Seigneur. Nous avons vu avec plaisir premièrement que, bien qu'affligée par de nombreux et grands malheurs, Votre Majesté a reçu les consolations que nous lui donnions, de manière à nous faire entendre elle-même que sa douleur en a été non-seulement adoucie, mais complétement calmée; et puis, qu'elle paraît se confier tellement en la bonté et la miséricorde du Dieu tout-puissant, qu'elle a le ferme espoir que ni les dangers ni les tourments dont on pourrait la menacer, ni les récompenses qu'on pourrait lui promettre, ne sauraient l'arracher à la communion de l'Église catholique, et à l'obéissance qui lui est due. Nous accordons de justes louanges dans le Seigneur, d'un côté, à votre patience qui vous fait acquiescer à la volonté de Dieu; de l'autre, à cette résolution de persévérer, enflammée par les désirs de l'espérance, et nous exhortons Votre Majesté à s'appliquer avec tout le soin possible à conserver cette espérance elle-même dans notre divin Rédempteur. En effet, si au milieu des misères qui l'entourent, elle attend le Seigneur dans l'espérance et la patience, et persévère à garder fidèlement la voie de ses préceptes, le Seigneur est assez puissant, non-seulement pour glorifier Votre Majesté, en l'appelant à partager, à titre d'héritage, son royaume céleste après le court

Digitized by Google

trajet de cette vie, mais aussi, tandis qu'elle y est encore, pour la délivrer de tant de malheurs si accablants, et la rétablir dans la possession de son royaume temporel comme autrefois.

« Nous avons jusqu'à ce jour aidé Votre Majesté de tous les secours qui ont été en notre pouvoir, nous le ferons toujours ainsi par la suite; car s'il n'est rien que nous ne pensions devoir à son dévouement rare pour notre personne et pour le Saint-Siége, et à son attachement pour la religion catholique, nous ne souffrirons pas qu'elle ait jamais à envier de notre part aucun témoignage de bienveillance paternelle. Quant aux autres choses dont le susdit chargé d'affaires a traité avec nous au nom de Votre Majesté, elle pourra apprendre plus en détail, par lui-même, ce que nous avons cru devoir répondre ou statuer. Nous nous en rapportons à ses paroles. »

Donné à Rome, le 13 juillet 1570 (1).

(1) **Bzovius, p. 709.**

CHAPITRE XIII.

PIE V EXCOMMUNIE ÉLISABETH.

Expectavi, non est qui ascendat; silui, non est qui loquatur, reposita est mihi de reliquo quœrelæ actio.

THOMAS CANTAUR. Epist. CXXVII.

J'ai attendu, personne ne s'est levé; je me suis tu, personne n'a parlé : désormais tout le poids de la querelle retombe sur moi.

S. THOMAS DE CANTORBÉRY.

Aussitôt que Pie V connut la marche des conférences d'Yorck et la détention arbitraire de Marie Stuart, il prévit que le ressentiment d'Élisabeth, une fois démasqué, ne garderait plus de mesure, et il s'occupa d'appuyer, par les foudres spirituelles, les secours temporels qu'il ne dépendait pas de lui de rendre plus actifs. A la

reine prisonnière il continua d'adresser les angéliques conseils de la résignation et de la douceur chrétienne : à la reine persécutrice, il opposa l'autorité et l'indignation apostoliques. Monseigneur Riario, auditeur de Rote, fut chargé de commencer les procédures contre Élisabeth. Douze Anglais, proscrits à cause de leur religion, furent mandés à Rome, et leur témoignage servit de base à la bulle d'excommunication (1).

Cependant avant de recourir aux dernières extrémités, Pie V se flattait que l'Angleterre désavouerait la déloyauté de sa souveraine. Une grande fermentation régnait dans le pays. Le nombre des catholiques était considérable encore. Beaucoup d'entre eux suivaient le culte établi, pour échapper à de sévères pénalités. Cette adhésion, arrachée de force aux consciences, entretenait beaucoup de mécontents. La noblesse anglaise ne se rappelait pas sans frémir les outrages qu'elle avait subis sous Henri VIII. Elle était revenue à la foi sous Marie Tudor : aujourd'hui la même génération voyait une tyrannie nouvelle changer une troisième

(1) Ces témoins furent : Godwell, évêque destitué de Saint-Asaph ; Shelley, prieur de Saint-Jean ; Lennock, évêque nommé de Bangor ; Morton, chanoine d'York ; Henshaw, recteur du collège de Lincoln ; Daniel, doyen de Hereford ; Bromboroug, Hall et Kirton, docteurs en théologie, et trois autres dont les noms ne nous ont pas été conservés.

fois la religion de l'état et la croyance des particuliers. N'y avait-il pas de quoi révolter la fierté d'une nation? On ne peut se faire une idée, sans une citation textuelle, du langage d'Élisabeth à ses parlements (1) : suffisait-il de s'appeler luthérien ou calviniste, pour s'arroger tour à tour le droit de révolte et le droit d'oppression? Telles étaient les récriminations des catholiques, qui préparèrent enfin les moyens de repousser la force par la force.

Pie V était exactement informé de ce qui se passait en Angleterre, quoiqu'il ne fût pas permis aux envoyés romains de pénétrer à la cour

(1) « Il y a un objet dont je ne puis omettre de faire mention, la religion; ce fondement de toutes choses, sur lequel tout doit reposer, ce sol où tout prend racine, et qui doit être bien préparé, sans quoi l'arbre qui y est planté périra. Je dois vous dire qu'il y a quelques gens qui se donnent la liberté de critiquer les institutions ecclésiastiques de manière à me scandaliser, moi, et l'Eglise que Dieu a confiée à ma charge, où je ne serais pas excusable de laisser entrer l'hérésie ou l'erreur. Je passe pour avoir fait de grandes études, et la plupart philosophiques : je dois convenir que cela est vrai, et qu'il y a peu de personnes, si on en excepte les professeurs, qui aient lu plus que moi, et je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis pas assez simple pour ne pas entendre ce que je lis, ni assez oublieuse pour ne pas m'en souvenir; et cependant, parmi ce grand nombre de volumes, je me flatte que la sainte écriture, où nous trouvons tout ce que la raison nous enseigne, et que nous devons croire, n'est pas celui que j'ai étudié le moins. Je vois beaucoup de gens, se donnant une liberté téméraire envers Dieu, soumettre à des discussions trop subtiles son divin testament. C'est là une présomption trop grande pour que je puisse la souffrir. » *D'Ewes's Journal*, p. 328.

d'Élisabeth. Un banquier florentin, nommé Rodolfi, prêtait son entremise aux correspondances actives qui s'échangeaient entre l'Angleterre et l'Italie. Il demeurait à Londres depuis longues années; sa profession rendait naturelles la fréquence de ses voyages, la variété de ses relations et la multitude de ses correspondances. Le duc de Norfolk, les comtes de Northumberland et de Westmoreland, chefs secrets des catholiques, s'ouvrirent à lui de leurs projets, et reçurent par lui les encouragements du continent. Ces deux derniers seigneurs, catholiques zélés, attachaient un grand prix à l'approbation de Pie V qui leur écrivit le bref suivant :

« Connaissant avec plus de certitude et de détails par la lettre que vous nous avez écrite le 8 novembre, et à laquelle nous avons répondu le 16 février, aussitôt après sa réception, les malheurs de ce royaume autrefois si florissant, nous avons été accablé d'une douleur telle, qu'ont dû l'exciter en nous, et l'indignité des maux que nous souffrons en votre personne, et les dispositions toutes paternelles dont nous sommes animé envers vous et les autres catholiques de ce royaume. En effet, outre ce devoir commun de la charité pastorale, en vertu duquel nous devons nous réjouir ou nous affliger du salut ou de la perte de tous les fidèles chrétiens, nous nous sentons touché d'un mouvement

particulier de bienveillance et d'amour pour ce royaume, nous rappelant que ce furent, après Dieu, les soins et le zèle du bienheureux Grégoire, pontife romain, notre prédécesseur, qui le convertirent du culte du bois et de la pierre à la foi chrétienne, et le formèrent par de dignes ouvriers, aux mœurs et à la doctrine catholiques. C'est pourquoi nous ne pourrions facilement trouver d'expressions, pour vous dire combien nous sommes affligé et troublé de vos maux personnels, et de ceux de ce royaume, déplorés par vous dans cette même lettre, en termes non moins vrais que propres à arracher des larmes de compassion. Nous nous affligeons, qu'il ait été réservé aux temps de notre pontificat, de voir le venin de tant d'hérésies si abominables porter comme autant de coups mortels à la république chrétienne. Mais cependant nous nous rappelons l'efficacité de la prière de celui qui demanda, pour le bienheureux Pierre, que sa foi ne défaillît point, et qui étendant son Église au milieu même de la tribulation, la gouverne d'autant plus admirablement par les secrets conseils de la Providence, qu'il la voit plus agitée et plus battue des flots. Nous ne désespérons pas, de voir ce qui a eu lieu dans d'autres temps, arriver également dans le nôtre, avec l'aide du Seigneur, de manière que cette même religion qui aura paru être foulée aux pieds,

revienne, au premier signe du Seigneur, à l'état de la félicité ancienne, et reçoive accroissement de ce qui avait semblé lui causer un véritable dommage. Voilà en effet maintenant, que celui qui rend nouveau ce qui est vieux, et qui rend vieux ce qui est nouveau, Notre Seigneur J.-C. a résolu peut-être de se servir de vous, hommes non moins illustres par la noblesse de votre origine, que distingués par votre dévouement à la foi catholique, pour renouveler et affermir l'antique union de l'Église romaine et de ce royaume, et pour cela, il vous a inspiré la pensée, si digne de votre zèle, d'essayer de rappeler à l'ancienne soumission et vous et ce royaume, après l'avoir arraché à l'esclavage honteux auquel le tient asservi la passion d'une femme. Nous accordons, dans le Seigneur, ainsi qu'il est juste, à ces pieux et religieux efforts, les louanges qu'ils méritent; nous leur donnons la bénédiction que vous sollicitez de nous, et puisque Vos Seigneuries viennent chercher un refuge à l'ombre de notre pouvoir et de celui de ce Saint-Siége, à l'autorité duquel elles se soumettent, nous les accueillons avec la tendresse qu'il convient de leur témoigner; nous vous exhortons au reste, au nom du Seigneur, en vous priant avec toute l'ardeur dont notre cœur est capable, à persévérer constamment dans cette louable résolution, et dans des dispositions si précieuses, tenant pour certain que le

Dieu tout-puissant dont les œuvres sont parfaites, et qui vous a excité à bien mériter de la religion catholique dans ce royaume, vous assistera de son secours. Et quand bien même pour l'affranchissement de la foi catholique et de l'autorité de ce Saint-Siége, il vous faudrait affronter la mort et répandre votre sang, il vous est bien plus avantageux de vous envoler à la vie éternelle par le court chemin d'une mort glorieuse, que de vivre dans la honte et l'ignominie, et de servir la passion d'une femme impuissante, en perdant votre âme. Ne pensez pas en effet, fils bien-aimés en J.-C., que le sort des évêques et des princes catholiques de ce royaume que vous me nommez soit malheureux, alors que pour n'avoir pas voulu renoncer à la foi catholique, ils ont été, sans le mériter, jetés en prison ou accablés d'autres supplices. Personne, en effet, ne peut louer assez, pour leur mérite, la constance de ces hommes, qui se trouve, comme nous le pensons, confirmée par l'exemple récent encore aujourd'hui du bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbery. Imitez-la, vous aussi, cette même constance, soyez courageux et fermes, et que la vue d'aucun péril, qu'aucune menace ne vous fassent abandonner votre entreprise. Il est assez puissant, en effet, ce Dieu dans le sein duquel vous devez avoir comme déposé votre confiance, lui qui renversa au milieu de la mer les chariots

et l'armée de Pharaon, pour écraser la puissance et les forces de ses adversaires, de telle sorte que, par vous, ce royaume recouvre et sa religion première et son antique dignité. Pour procurer ce résultat, non-seulement nous vous aiderons en vous rendant auprès des princes chrétiens que vous désignez les services que vous sollicitez de nous, mais de plus en vous faisant passer présentement une somme d'argent aussi grande que nos ressources personnelles nous permettront de la fournir sur votre demande, ainsi que notre cher fils Robert Rodolfi vous le fera comprendre plus clairement et avec plus de détails; nous sommes aussi disposé à vous en faire passer une plus considérable que celle que la faiblesse de nos ressources peut supporter actuellement, ainsi qu'à aider promptement et de grand cœur vos pieux efforts par tous les moyens qui seront en notre pouvoir avec le secours de Dieu. »

Donné à Rome, le 20 février 1570 (1).

L'insurrection éclata d'abord à Durham et à Rippon, le 16 novembre 1569 : son étendard représentant le Sauveur avec des blessures saignantes, était porté par Norton, vieux gentilhomme à cheveux blancs, auquel le zèle et la foi semblaient redonner la jeunesse. L'ambassadeur de Charles IX à Londres rendait compte en ces

(1) Bzovius, p. 706.

termes de ce mouvement : « Ils sont quinze mille hommes ensemble et seroient davantage s'ils vouloient, mais ne permettent, si non à gens d'effect, de se joindre à leur troupe. Les deux comtes procèdent toujours d'ung bon accord avec résolution de poursuyvre conjointement leur entreprinse jusques à la mort; et que, pour encores, ils n'ont faulte de rien. » Plus loin il ajoute : « Et en effect, sire, cette émotion n'est petite de laquelle on fait acroyre à cette royne que l'occasion procède principalement de trois endroicts : savoir, de la royne d'Escoce, de ceste grande victoire qu'il a pleu à Dieu vous donner et des pratiques du duc d'Alve (Albe); mais ne lui font mençion de la forme de serment, auquel despuis six semaynes elle a vollu contraindre les catholiques contre leur conscience ; ce que je croy leur avoir, plus que tout le reste, fait ainsy soubdeynement prendre les armes. »

Il est hors de doute effectivement, que les catholiques obéissant à l'inspiration de leur conscience, étaient abandonnés à leurs propres forces par les cours étrangères. Non-seulement Charles IX et Philippe II ne leur prêtaient pas appui, mais ces deux princes, jaloux d'exploiter dans leur intérêt exclusif la délivrance de Marie Stuart, qui devait être le prix du succès, s'attaquaient ou se neutralisaient réciproquement par leurs négociateurs, tandis que le sang le plus

pur de l'Angleterre ruisselait sur les champs de bataille. Dans une dépêche, Lamotte Fénélon rapporte une entrevue secrète avec un agent des insurgés, dans laquelle il leur promet simplement au nom du roi, « asile en cas de défaite. » Dans une dépêche du XXV novembre 1569, il dit : « Touchant la royne d'Écosse, je fays à la vérité tout ce que je puys pour interrompre la pratique du duc d'Alve (Albe), et confirmer ce qui est entre elle et le duc de Norfolk. » Néanmoins Northumberland et Westmoreland s'emparèrent d'Hartlepool, afin d'ouvrir des communications avec les Pays-Bas, d'où ils espéraient assistance. Leur appel énergique aux anciens sentiments religieux de l'Angleterre, n'attaquait en rien l'autorité politique de la reine, et ils se bornaient à demander que la succession à la couronne, irrévocablement fixée, leur offrît des garanties pour l'avenir. Le comte de Derby fut le premier qui, arrêtant l'un des messagers catholiques, envoya à la reine leurs proclamations, et armant ses vassaux, alla rejoindre le comte de Sussex, commandant de l'armée royale, et chargé d'étouffer la révolte.

Cependant Sussex ne pouvait exécuter, aussi rapidement qu'il les recevait, les ordres de rigueur que lui envoyait Élisabeth. Son armée comptait un assez grand nombre de mécontents, qui n'attendaient que de se trouver en face des

insurgés pour passer dans leurs rangs. La temporisation dura plus d'un mois de part et d'autre, chacun des partis espérant les renforts dont il avait besoin pour porter des coups décisifs. Ce furent les secours du duc d'Albe qui ne parurent pas, tandis que les comtés méridionaux de l'Angleterre, généralement calvinistes, levèrent un corps de douze mille hommes, qui vint, sous les ordres du comte de Warwick, rendre à Sussex la liberté de se porter en avant. Marie Stuart fut transférée de Tutbury à Coventry. Les catholiques déçus et découragés déposèrent les armes. Northumberland et Westmoreland trouvèrent un asile parmi les Écossais des frontières qui étaient demeurés fidèles à la cause de Marie. Westmoreland gagna la côte et passa sur le continent. Northumberland tomba dans les mains de Murray, qui le confina dans ce même château de Lochleven, première prison de la reine. Leurs malheureux compagnons supportèrent tout le poids de la vengeance d'Élisabeth. Les gibets comptaient autant de victimes que les combats. L'évêque de Durham a écrit que dans ce comté le shérif ne pouvait trouver de jurés, « le nombre des accusés étant si grand, qu'il n'y avait pas d'innocents pour juger les coupables (1). » Le

(1) Sadler II. 95. Hume porte à huit cents *au moins* le nombre des personnes qui périrent par la main du bourreau. Le docteur Storey, vieillard de quatre-vingts ans, qui avait joué un rôle

duc de Norfolk, qui n'avait pris aucune part ouverte à la rébellion, fut détenu jusqu'à plus ample informé. « Il n'a layssé, dit Lamotte Fénélon, de respondre bien fort sagement aulx interrogations. qui lui ont été faictez par les commissaires, de sorte que, raportant iceulx commissaires ses bonnes responses à la dicte dame (Élisabeth), elle a monstré n'être contante de ce qu'ils le vouloient excuser, et leur dict plusieurs choses qui procédoient d'un cueur fort offancé; mesme, ainsy que l'ung d'eulx s'avança de dire que sellon les lois du pays ils ne le trouvoient coupable de rien. — Allez, dit-elle, ce que les loix ne pourront sur sa teste, mon authorité le pourra — et entra en si grande colère, qu'elle évanouit, et courut l'on au vinaigre et aultres remèdes pour la faire revenir. »

Pie V, dans de telles circonstances, eût considéré la prudence temporelle comme l'oubli de ses devoirs apostoliques. Plus les représentants de la puissance souveraine méconnaissaient leur mission, plus le vicaire de la puissance divine

important sous les règnes d'Edouard et de Marie, s'était réfugié en Flandre. On l'attira par surprise sur un vaisseau anglais qui le conduisit à Londres où il fut aussitôt condamné à mort. L'ambassadeur d'Espagne, remontrant que le docteur Storey s'était opiniâtrément maintenu pour sujet du roi son maître, Elisabeth lui répondit : « Que le dict roy auroit bien la teste s'il la vouloit, mais que le corps demeureroit en Angleterre. »

LAMOTTE FÉNÉLON, t. IV, p. 136.

s'attachait à la sienne. Les milices du catholicisme expiraient dans les supplices ; la reine d'Écosse était traînée de prison en prison ; Élisabeth se déclarait l'ennemie acharnée de l'Église, non-seulement dans son royaume, mais sur toute l'étendue du continent ; aucune considération, aucune prévision humaine ne purent retenir la main levée sur le monde pour bénir et pour réprouver. La bulle d'excommunication fut signée le 25 février 1570. Élisabeth était séparée du corps de J.-C., et ses sujets étaient déliés du serment d'obéissance (1).

La bulle fut affichée dans les ports de Flandre, afin de tromper plus facilement par l'activité du commerce, la surveillance qu'Élisabeth faisait exercer sur tout ce qui entrait dans son royaume. L'ambassadeur d'Espagne en reçut des copies à Londres. Le 15 mai, de grand matin, la populace s'attroupa autour de la résidence de l'évêque de Londres ; la bulle venait d'être clouée sur la porte de l'évêché. Etonnés et irrités, les ministres ordonnèrent les plus sévères recherches. Une seconde copie de la bulle fut trouvée dans la chambre d'un écolier de Lincoln. Ce jeune homme, aussitôt mis à la torture, avoua qu'il tenait cette pièce d'un individu nommé Felton. Felton était un gentilhomme, posses-

(1) Voir la bulle aux pièces justificatives, n° III.

seur d'une grande fortune, et jouissant d'une haute considération. Il ne songea pas un instant à nier le fait qui lui était imputé; il ajouta même hardiment qu'il avait mis bien d'autres copies dans les mains d'amis fidèles, et qu'on n'en arrêterait plus désormais la circulation. L'approche de la mort ne changea rien dans sa contenance, il marcha au supplice glorifiant le nom de Dieu et celui de Pie V, et pour prouver qu'il n'était animé d'aucun sentiment déloyal envers Élisabeth, il détacha de son doigt un anneau de grande valeur, et avant de monter sur l'échafaud, il fit prier le comte de Sussex de l'offrir à la reine.

Quelque énergique système de répression qu'eussent mis en vigueur Élisabeth et son conseil, la publication de la bulle inspira de vives inquiétudes au parti triomphant. Le roi de France avait vaincu les protestants à Jarnac et à Montcontour; Philippe II entretenait en Flandre des troupes nombreuses, qu'une flotte pouvait en quelques jours débarquer sur la côte écossaise « et n'estait peu de consolation ausdits catholiques de veoir en quelle peyne les dits protestants vivaient pour ne sçavoir si la bulle était expédiée ou du propre mouvement du Pape, ou bien par la réquisition du roy, ou bien à l'instance du roy d'Espagne; car ilz disaient que si c'estait seulement du Pape ce n'estait chose de moment;

si c'estait du roy seul, encore croyaient-ilz que M. le cardinal de Lorraine l'aurait procuré, sans que pour cella le roy se vollut trop hater de rien entreprendre; mais si c'estait par le commun consentement du roy et du roy d'Espagne, ilz tenaient pour indubitable que l'entreprise de ceste isle estait déjà jurée entre eulx (1). »

L'Irlande s'agitait : le comte de Thomond soulevait la province de Connaught, et quoique cette tentative eût été promptement étouffée, la sécurité d'Élisabeth était pour longtemps détruite de ce côté (2). Enfin, Murray venait d'être assassiné en Écosse, et sa perte fut vivement sentie par Élisabeth. « Pour laquelle (mort) s'étant enfermée dans sa chambre, elle a escryé, qu'elle avoit perdu le meilleur et le plus utille amy qu'elle eût au monde, pour l'ayder à se maintenir et conserver en repos, et en a prins un si grand ennuy que le comte de Lestre (Leicester) a esté contrainct de luy dire, qu'elle faisoit tort à Sa Grandeur de monstrer que sa seureté et celle de son estat eussent à dépendre d'un homme seul (3). »

(1) Lamotte Fénélon, t. III, p. 254.

(2) La plus grande partie de la population irlandaise n'existait plus après la conquête définitive d'Elisabeth. « Le pays qui auparavant était riche, fertile, très-peuplé, est maintenant stérile et désert...... en un mot, qui le parcourrait d'un bout à l'autre rencontrerait à peine un homme, une femme, ou un enfant. »

HOLLINGSHED, écrivain contemporain, p. 460.

(3) Lamotte Fénélon.

Élisabeth ne se trouvait donc plus en mesure d'exécuter immédiatement ce qu'elle avait conçu ; elle eut recours à ses artifices ordinaires, et s'appliqua à gagner du temps, en divisant ses adversaires : les remontrances des ambassadeurs étrangers furent écoutées plus favorablement, sans qu'en même temps les émissaires des huguenots fussent moins bien accueillis. Catherine de Médicis reprochait avec humeur à son envoyé de ne pas lire plus clairement dans la pensée d'Élisabeth, et Fénélon répondait : « Sur quoy, Madame, je vous supplye très-humblement considérer combien je ferois mal, et contre ma conscience, et contre votre service de vous mander une déclaration de guerre du costé de cette royne et des siens, là où elle et eulx vous déclairent entièrement la paix ; et je serois, d'ailleurs, bien téméraire et trop présomptueux en vos affères, si je vous persuadois de vous fier que bien à poinct à leurs paroles, pendant qu'ils sont en armes, et qu'ils ont deux cents vaisseaux en mer, et pendant que M. le cardinal de Châtillon, le conseiller Cavaignes, le sieur du Doict, et le sieur de Voysin, sont icy pour ceulx de La Rochelle, et qu'il y a trois autres personnages pour le comte Palatin, pour le duc de Deux-Pontz et pour le prince d'Orange, lesquelz, encore que j'obtienne de bonnes déclarations de paix, et que je leur interrompe sou-

vent, et le plus que je puis, leurs entreprises, ne quittent pourtant la partie. Tant il y a qu'il se cognoist assés qu'enfin le roy et vous, Madame, n'avés à espérer de ce costé, ny, comme je croy, de celluy de voz aultres plus estroictz aliez, qu'aultant que la bonne conduicte et prospérité de vos propres affères les retiendra en vostre amytié et intelligence; car, certes, ils tendent tous à advantager leurs propres affères, mesme il semble qu'ilz serchent d'en fère l'establissement sur les événements de votre royaulme, comme sur ung estat qui ne peult, tant que ces malheureux troubles et divisions dureront, estre que tout ouvert et exposé à l'injure de tout le monde (1). »

Enfin Élisabeth accueillit la proposition d'un mariage avec le duc d'Anjou : Paul de Foix, archevêque de Toulouse, parut à Londres en ambassade extraordinaire, et des plénipotentiaires anglais allèrent en France faire échange de courtoisie. Marie Stuart, traitée avec plus d'égards, était alors détenue à Chatsworth. Cécil et Mildmay firent briller à ses yeux l'espoir d'une liberté prochaine. La reine d'Écosse soutint cette négociation avec une présence d'esprit, une dignité de caractère auxquelles ses adversaires furent obligés de rendre hommage. Sa correspon-

(1) Lamotte Fénélon, t. I, p. 340 et 371.

dance avec le Souverain Pontife, jetant du fond de sa prison un vif et dernier éclat, nous initie aux conditions principales qui lui étaient présentées.

« Très-Saint-Père,

« J'ai reçu au commencement d'octobre la lettre de Votre Sainteté en date du 13e jour de juillet. J'ai appris par elle non-seulement que Votre Sainteté m'a envoyé le don précieux de sa bénédiction apostolique, qui a été et qui sera toujours fort agréable à mes yeux, mais aussi combien ouvertement elle témoignait que toutes mes lettres avaient été une consolation pour elle, et avec quel empressement elle daignait me prouver sa bienveillance. Pour moi, j'étais auparavant merveilleusement consolée, tant par la compassion singulière dont Votre Sainteté, occupée par ailleurs à des affaires si importantes, me renouvelait l'assurance, que par la bonté qu'elle avait eue de recommander et moi et mes affaires aux plus puissants princes, et surtout aux rois de France et d'Espagne. En effet, je vois que d'un autre côté, il vous reste à engager les chrétiens à former entre eux l'alliance la plus étroite, et à se bien persuader qu'il ne leur faut épargner ni secours, ni travaux, ni dépenses, pour en venir un jour à ruiner complétement ce cruel tyran des Turcs, qui ne songe as-

sidûment à rien moins qu'à nous déclarer à tous la guerre. Plût à Dieu que par ailleurs tout répondît à mes désirs! Car l'événement montrerait clairement à Votre Sainteté ce que je ferais bientôt après pour mon propre compte; elle verrait que non-seulement, moi personnellement, mais tous ceux aussi qui sont soumis à mon autorité, réunissant nos forces et notre courage, nous tenterions les derniers efforts, de concert avec tous les autres chrétiens. Mais que peut-il y avoir de plus pitoyable que de me voir tombée de cet état florissant dans ce profond abîme de misères? Qu'y a-t-il de plus digne de compassion que d'être, comme je le suis, de libre devenue esclave?

« Or, à toutes ces misères se joint encore le chagrin de voir que ma patrie se trouve en ce moment accablée et ruinée, qu'elle est en proie aux incursions des Anglais, au point que de nombreux villages ont été livrés aux flammes, et que l'on aperçoit quantité de châteaux et d'édifices sacrés détruits de fond en comble. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que mes peuples sont massacrés de la manière la plus cruelle, par des ennemis qu'ils n'ont provoqués par aucune insulte, ou que par les insultes les plus légères. Mais quoi! n'aurais-je rien à dire de moi-même? Est-il quelqu'un qui ignore combien sont certains et divers les dan-

gers auxquels je me trouve habituellement exposée? Je prends à témoin Dieu, à qui tout est parfaitement connu! Il sait quels malheurs, comme autant de flots courroucés, m'ont constamment assaillie jusqu'à ce jour. Et pendant ce temps, durant cette cruelle tempête toujours croissante, ceux qui me promettaient le plus de venir à mon secours, ceux-là, oubliant bientôt leurs promesses, ne m'ont donné absolument aucune assistance, et désormais il n'y a pas d'espoir qu'ils me la donnent, à moins que, par hasard, les génies de cette nature ne soient plus portés à soutenir mon parti quand les circonstances rendent plus difficiles des entreprises de ce genre.

« Mais, pour vous exprimer librement toute ma pensée, quand bien même, de l'autre côté de l'Océan, l'on réunirait des troupes et des armées considérables, elles ne pourraient, sans un grand danger, le traverser au milieu de l'hiver pour venir en Écosse, attendu qu'à cette époque, il a coutume d'être battu par les orages les plus terribles, tandis que d'un autre côté, les Anglais, qu'aucun fleuve ne sépare des Écossais, peuvent non-seulement en été, mais même en hiver leur déclarer la guerre, eux qui, pour la moindre dispute qui s'élève, ont coutume d'être aussitôt en armes. Déterminée donc par des motifs d'une telle gravité, si je ne veux

exposer aux derniers dangers et les affaires de ma patrie et ma propre existence, je ne puis en aucune manière éviter de conclure, aux conditions même les plus désavantageuses pour moi, la paix avec les Anglais, en respectant toujours cependant, comme on le dit ordinairement, les lois de la conscience et de l'honneur. L'honneur, en effet, dans l'administration des affaires civiles, est nécessaire pour bien gouverner l'Etat, et la conscience, comme une puissance, comme une règle divine placée dans le cœur de l'homme, le dirige vers la fin la plus désirable. C'est elle qui, bien que parfois accablée par les malheurs, ne peut jamais être chez moi, ni attirée, ni violemment arrachée hors de la communion de l'Église catholique, ni par la promesse des récompenses, ni par les tourments. Mais entre autres choses, j'ai cru devoir faire part à Votre Sainteté de cette circonstance, certes bien cruelle pour moi, savoir, que les choses en sont venues au point que mes adversaires désirent que mon fils unique, l'héritier du trône, soit remis pour un temps comme ôtage entre les mains des Anglais, de telle manière toutefois que j'aie l'entière faculté de lui adjoindre pour gouverneur et conseillers ceux que je voudrai, et que par suite, un libre accès près de lui soit ouvert non-seulement à moi, mais à tous ceux que j'aurai jugé moi-même devoir envoyer en Angleterre pour

le visiter; or, il ne doit pas être douteux pour Votre Sainteté que, bien qu'il soit contraint de vivre au milieu d'une nation perverse, il n'en sera pas moins un membre parfait de l'Église catholique et apostolique, toujours disposé à lui prêter son appui.

« Au reste, afin de ne point trop prolonger cette lettre, je dirai pour conclusion, que j'ai la volonté bien arrêtée de faire connaître de temps en temps à Votre Sainteté, l'état et la réussite de toutes les affaires qui ont lieu dans le temps présent, entre cette espèce d'hommes et moi, et également de celles qui, de jour en jour, pourraient être un peu plus importantes; et comme il est très-difficile de tout confier à une lettre, j'ai instruit de toutes mes affaires l'évêque de Dublin, attendu qu'il a toujours été pour moi un nonce très-fidèle, et en même temps tout dévoué à Votre Sainteté et au Saint-Siége apostolique. Votre Sainteté pourra lui accorder assurément une foi entière dans toutes les choses qu'il traitera en mon nom.

« En attendant, je supplie et conjure le Seigneur notre Dieu de vouloir bien, dans son infinie clémence, protéger contre les pernicieuses pensées de ses ennemis, l'Église catholique dans le sein de laquelle nous avons tous les yeux et le cœur fixés sur Votre Sainteté, comme sur une éclatante lumière, attendant de

vous incessamment votre très-sainte bénédiction, au nom de la divine majesté; et tous réunis dans un même esprit, nous souhaitons à Votre Sainteté une très-longue vie, pour la gloire du Dieu tout-puissant, et la consolation des âmes pieuses. »

Chatsworth, en Angl., le 31 octobre (1).

On voit que Marie consentit à toutes les concessions possibles, sauf les droits de la religion, mais Elisabeth était bien décidée à n'accepter aucune capitulation. Les négociations furent rompues avec le duc d'Anjou, pour être continuées sans plus de sincérité avec le duc d'Alençon, et, vis-à-vis de la reine Marie, on allégua que la résistance des Ecossais entravait les bonnes intentions d'Elisabeth.

Pendant ce temps, une infatigable activité achevait de river les chaînes des catholiques, et faisait de tout le royaume comme une vaste prison, dans laquelle ils n'étaient pas plus équitablement traités que la reine d'Ecosse elle-même. On jette d'ordinaire sur ce fonds du règne d'Elisabeth une ombre si complaisante, que de renseignements destinés à y projeter la lumière, résultera peut-être ici l'intérêt de la nouveauté. Les catholiques se voyaient bannis de la maison paternelle, par leurs frères, insurgés de la

(1) Bzovius, p. 710.

veille au nom de la tolérance et du libre examen, et il est impossible qu'un tableau naïf de cette étrange subversion de rôles, ne donne pas matière à d'instructives réflexions.

Cette peinture se trouve reproduite sans ménagement comme sans exagération dans la correspondance des ouvriers apostoliques qui n'abandonnèrent pas un instant le terrain de la lutte. Le sacerdoce ne pouvant plus se recruter en Angleterre, les Papes avaient fondé deux séminaires anglais à l'abri de toute atteinte : l'un à Rome, l'autre à Douai, ville alors sous la domination espagnole. Cette seconde maison fut, au milieu des troubles des Pays-Bas, transférée à Rheims par Grégoire XIII. De ces deux sanctuaires, s'élançaient chaque année, et spécialement sous la protection de Pie V, les apôtres qu'un saint courage rappelait dans leur patrie, pour y consoler les fidèles, fortifier les cœurs chancelants, et arroser de leur sang la moisson divine. Ces nouveaux missionnaires rendaient un compte assidu de leurs travaux au général de la compagnie de Jésus, et c'est dans la correspondance du plus célèbre d'entre eux, le père Campian, que nous puisons les pages suivantes (1).

(1) Histoire du schisme d'Angleterre de Sandérus, traduite du latin en français, par M. Maucroix, chanoine de Rheims, dédiée à Charles-Maurice Letellier, archevêque de Rheims. Seconde édition MDCLXXVIII.

« Je suis arrivé à Londres, et mon bon ange m'a conduit, sans le savoir, dans la même maison où le père Robert avait logé. Plusieurs gentilshommes me viennent voir, me fournissent de vêtements, d'armes, d'équipage; je visite presque tous les jours une partie du territoire; la moisson est grande certainement; je fais le projet de mon discours étant à cheval, et je le polis quand je suis à la maison; j'entretiens ceux qui me viennent voir, ou j'entends les pénitents en confession; le matin je prêche, après avoir dit la messe, et plusieurs y communient; nos prêtres, gens de piété et de savoir, me soulagent fort dans l'administration des sacrements: ainsi j'ai le moyen de satisfaire le peuple, et mon emploi n'est pas si pénible. Je ne crois pas pouvoir encore longtemps échapper aux hérétiques, tant il y a d'espions et d'embûches qui m'environnent. Je suis fort déguisé, je change souvent d'habit et de nom. Je viens de recevoir une lettre où j'ai lu, *Campian est pris;* en quelque endroit que j'aille, je n'ai les oreilles battues que de cette nouvelle; aussi à force de craindre, je ne crains plus.

« Voilà quant aux livres que les prêtres distribuent partout avec autant d'adresse que de péril; mais voici comment ils s'y prennent : ils portent à Londres tous les livres imprimés, sans en laisser courir de copie; là on les départit aux

prêtres, aux uns cent, aux autres cinquante, afin qu'en même temps ils paraissent dans tous les endroits du royaume. Le lendemain que les livres ont été répandus, les archers ne manquent point d'en aller faire perquisition chez les catholiques; mais la nuit d'auparavant, de jeunes gentilshommes jettent ces mêmes livres dans les boutiques, les maisons et les palais des religionnaires; ils en sèment même à la cour, et dans les places publiques, afin que les catholiques ne soient pas seuls accusés de recéler de pareils ouvrages.

« Au reste, je n'aurais jamais fini, si j'entreprenais de vous raconter le zèle et l'ardeur des catholiques. Quand un prêtre les vient voir, ils le saluent comme un étranger et un inconnu; après, ils le mènent dans quelque lieu retiré où ils ont placé leur oratoire; là, ils se jettent humblement à genoux et reçoivent sa bénédiction; ils lui demandent ensuite combien il demeurera parmi eux, car ils voudraient qu'il ne les quittât jamais. S'il leur dit qu'il ne peut demeurer que jusques au lendemain, parce qu'un plus long séjour pourrait être dangereux, ils se confessent dès le soir même, et le lendemain, après avoir entendu la messe, ils reçoivent l'Eucharistie; le sermon fini, le prêtre leur donne encore la bénédiction, puis il se retire, et pour l'ordinaire plusieurs jeunes gentilshommes l'accompagnent.

« Tous les catholiques, aussi bien que les premiers chrétiens, ont des caches secrètes où les prêtres se peuvent dérober à la recherche et à la violence des archers; mais enfin avec le temps et par la trahison de quelques faux frères, elles ont été presque toutes découvertes. Aux attaques de nuit, les fidèles s'enfuient dans les forêts et dans les cavernes. Quelquefois lorsque nous sommes à table, où, selon notre coutume, nous nous entretenons des affaires de la foi et du salut, s'il arrive que l'on heurte à la porte assez rudement pour faire croire que ce sont des archers, chacun prête aussitôt l'oreille, comme le cerf qui a entendu la voix du chasseur; on se recommande à Dieu, on ne mange plus, on n'entend pas le moindre bruit, jusqu'à ce que les domestiques aient rapporté ce que c'est; s'il n'y a rien à craindre, cette vaine frayeur augmente notre joie. Certainement, c'est de nous que l'on peut dire que nos âmes sont toujours dans nos mains.

« Notre ami Poündus a été arrêté à Londres, et y est gardé dans un cachot pour avoir parlé trop librement contre les ministres, et les avoir défiés d'entrer en conférence avec des prêtres catholiques; ce qui irrite étrangement nos adversaires. Il est couché à terre dans un cachot où le jour n'entre point; on l'a même chargé de chaînes; cependant par adresse ces jours passés il me

fit tenir une lettre aussi gaie que s'il était au milieu des divertissements. Par la même voie que j'ai reçu sa lettre, je lui envoyai la sainte Eucharistie qu'il me demandait. Le prêtre dont je me servis pour ce pieux office, n'ayant pas suivi exactement les ordres de Poündus pour s'introduire dans la prison, fut découvert et arrêté. Depuis il s'est échappé par une espèce de miracle.

« L'évêque de Lincoln, l'abbé de Westminster et quelques autres, après avoir souffert à Londres une prison de plusieurs années, sont maintenant enfermés au même lieu que Poündus : l'on doit les transférer dans le château de Wisbic, lieu fort malsain, et en confier la garde à un puritain brutal; l'incommodité de la prison et les mauvais traitements de ce barbare consumeront bientôt le reste des forces de ces vénérables vieillards. Hormis la Bible on leur a ôté toutes sortes de livres, jusqu'à leurs écrits et à leurs propres remarques. Des ministres insolents vont quelquefois les surprendre et les couvrir d'injures : ils en publient après des fables ridicules, qu'ils font même imprimer dans leurs livres, pour diminuer la réputation de ces saints personnages, qui est fort grande dans l'esprit des peuples.

« Person m'a raconté qu'il s'était sauvé trois fois par une faveur toute particulière du ciel. La première quand il se cacha dans un grenier au foin, qui joignait la maison où les archers l'a-

vaient assiégé; la seconde quand on le pria de se rendre sur le soir, en un logis, pour réconcilier à l'Église un gentilhomme qui venait d'un pays éloigné : car quoiqu'il sût la maison, que même il y eût été trois jours auparavant, toutefois il perdit tellement la mémoire, qu'il ne put jamais reconnaître ce logis, ni en apprendre des nouvelles, quelque soin qu'il prît de s'en informer aux voisins, ce qui l'obligea de se retirer avec beaucoup de déplaisir. Le lendemain il sut que la porte de la maison était gardée en dedans par des archers qui l'attendaient et qui se saisirent de sept autres prêtres, entre lesquels se trouve Risthon, qui y venaient à même dessein. Person courut un troisième risque : il avait une maison au bord de la Tamise, où les prêtres s'assemblaient la nuit, et quelquefois y mettaient leurs hardes en refuge; un relieur qui avait servi dans cette maison l'alla découvrir au magistrat; à peine Person en était sorti, que la maison fut investie d'un grand nombre de gens armés; ils ravirent croix, médailles, chapelets, agnus Dei, et autres choses semblables; même dans le logis voisin, ils se saisirent d'Alexandre Briant, prêtre, à qui ils firent souffrir des tourments épouvantables : car ils ne se contentèrent pas de lui donner la question comme aux autres prêtres, ils lui enfoncèrent des aiguilles sous les ongles, inhumanité qui n'a point d'exemple.

« Il n'est pas croyable combien la barbarie des hérétiques est ingénieuse à trouver de nouveaux supplices pour tourmenter les fidèles. On tient que dans la Tour de Londres ils éprouvent chaque jour sept supplices différents. Le faux évêque Elivère y préside; comme c'est un homme d'un naturel farouche et brutal, il se sert aussi de tourments exquis. »

Florimond de Rémond que nous avons déjà cité, magistrat français, écrivant dans une autre langue, dans un autre pays, et d'un autre point de vue, parle ainsi de la même époque : « En tout le royaume d'Angleterre on n'oseroit dire la messe, ni administrer les sacrements. Le seul ambassadeur de France a ce privilège de la pouvoir faire célébrer tous les jours : tellement que son palais a servi de paradis terrestre à plusieurs catholiques, lesquels y alloient secrètement, pour n'estre découverts, mangier ce fruit sacré qui donne la vie au monde. Un neveu du sieur Lamotte Fénélon, ambassadeur, nous a rapporté, comme témoin oculaire, que des prêtres désirant entrer sans être aperçus dans la maison de l'ambassadeur pour dire la messe, se desguisoient en gens d'armes, avec le pennache et l'espée au côté, et quant ils étoient dans l'asile de la chapelle, ils revestoient une robe, et d'une extrême dévotion célébroient le saint sacrifice. »

Les regards des catholiques se tournaient en-

core vers le duc de Norfolk, dont la prison s'était un instant élargie en même temps que celle de Marie Stuart. Élisabeth se serait crue suffisamment vengée en parvenant à rendre désormais impossible une union entre les deux captifs. Cécil promettait entière amnistie du passé à Norfolk, moyennant qu'il épousât avant de redevenir libre, Catherine Obey, veuve d'un ancien ambassadeur d'Angleterre, et propre sœur du ministre, auteur de cette intrigue (1). Mais Norfolk ne voulut point renoncer à sa haute ambition : appartenant à la religion réformée, il comptait sur l'indulgence des conseillers d'Élisabeth et sur ses nombreux amis dans la chambre des lords, dont l'opposition n'était pas encore domptée. « Ceux de la première chambre de ce parlement, et aulcuns d'eux présumés catholiques, ne layssent de résister à la contraincte où on les veut soubmettre de faire, deux fois l'an, la cène à leur mode, et ont remonstré qu'il leur semble fort intolérable que les dicts évêques et ministres qui se sont introduits au commencement en façon d'hommes non cherchants, que d'aller en crainte et humilité annoncer tout à pied la parolle de Dieu, soyent devenus, à ceste heure, si arrogants qu'ilz ne se contentent d'estre les plus hault montez du royaume, et d'avoir

(1) Lamotte Fénélon, t. II, p. 304.

asubjecty le peuple, s'ils ne plient aussi la noblesse soubz leur authorité (1). »

S'appuyant en secret sur ces griefs de la haute noblesse anglaise, il ne prétendait en outre attenter ni au pouvoir ni à la vie d'Élisabeth, et ne visait qu'à régner sous le nom de Marie sur le beau royaume d'Écosse. Mais on sait à quel point de semblables vues précisément allumaient le ressentiment et les passions d'Élisabeth. Aussi la perte de Norfolk fut-elle résolue dès que la reine eut acquis, par la trahison de Highford, secrétaire du duc, la certitude qu'il résistait aux menaces et aux séductions alternativement mises en jeu. On le tint dans l'ignorance des charges qui pesaient contre lui, jusqu'à la lecture de l'acte d'accusation devant les juges. On lui refusa l'assistance d'un conseil, et il fut sommé de répondre, séance tenante, sur les innombrables circonstances de lieux, de dates, d'entretiens et de correspondances qui avaient rempli l'espace des trois dernières années. L'éloquence et la netteté de ses réponses ne purent conjurer un arrêt de mort, « lequel, après luy avoir esté prononcé par le comte de Cherosbery (Schrewsbury), avec l'estonnement d'un chacun, et avec le regret infiny des meilleurs, et généralement de tout le peuple, il a d'ung visage bien serein et

(1) T. IV, p. 106

constant, respondu tout haut — que, devant Dieu, et en sa conscience, il demeuroit très-justiffié de tout ce qu'on lui mettoit sus, et qu'il estoit très-fidelle et aultant loyal subject de la royne, sa mestresse, et de sa couronne, que nul gentilhomme du monde le pouvoit estre; mais puisque les hommes l'opinoient aultrement et le jetoient hors de leur compagnie, qu'il n'y avoit plus de regret, s'asseurant que Dieu le recepvroit en la sienne pour y estre à repos (1). — Condamné le 11 février 1572, il monta peu après sur l'échafaud. Ses armoiries furent dégradées et ostées publiquement par le hérauld Jarretière, du rang des autres qui étoient à Windsor et mises bas avec ignominie, follées aulx pieds et puys jectées aux fossés après ung sermon qui a été faict exprès pour cella (2). »

Cette exécution annonçait clairement jusqu'à quelle tête s'élèverait bientôt la hache léguée toute sanglante par Henri VIII à sa fille Élisabeth.

Pie V ne devait pas voir, avant de fermer les yeux, l'effet immédiat des mesures qu'il avait cru devoir prendre : il serait cependant irréfléchi de penser qu'elles n'en produisirent aucun dans l'ordre politique de l'Angleterre. Élisabeth écrasa

(1) Lamotte Fénélon, t. IV, p. 351.
(2) T. II, p. 379.

les catholiques, mais pour livrer leur place aux puritains : et Dieu qui devance le cours des siècles, comme le doigt de l'homme tourne les feuillets d'un livre, nous montre tous les excès d'hypocrisie et de cruauté commis contre le Catholicisme, retombant, à cinquante ans de distance, sur la couronne, et sur les plus illustres têtes protestantes. Élisabeth eut le temps d'apercevoir elle-même la réaction républicaine : le jugement privé et la libre interprétation des écritures commencèrent sous son règne à découvrir dans la Bible les doctrines les plus extravagantes ou les plus féroces : le texte des livres saints fut traduit par la multitude dans un jargon insensé, et le règne des princes déclaré incompatible avec le règne du Rédempteur (1).

(1) Le péril n'échappa point au regard vieilli d'Élisabeth, et ce sont encore des supplices qui en font foi. « L'exemple d'Udal est extraordinaire même dans ces temps de despotisme, dit Hume ; cet homme avait publié un ouvrage sous le titre de *Démonstration de discipline*, dans lequel il déclamait contre le gouvernement des évêques. Il avait pris toutes les précautions possibles pour garder l'anonyme, cependant on l'arrêta sur quelques soupçons et on lui fit son procès... On ne laissa point à Udal la liberté de se défendre par aucune preuve justificative; on mit en principe qu'il n'était jamais permis d'en produire contre la reine.... Il est presque inutile d'ajouter que malgré ces iniquités multipliées, les jurés opinèrent à la mort d'Udal, car la reine était trop ardente à le poursuivre pour qu'il pût échapper. Il mourut en prison avant l'exécution de sa sentence. L'exemple de Penry fut, s'il est possible, encore plus rigoureux... »

Hume, t. IV, p. 440.

La rigueur des jugements de la Providence se laisse pénétrer aussi, par la fin si diversement tragique des deux reines.

Dans Marie Stuart, que de motifs d'indulgence, de sympathie et quelquefois d'admiration, depuis sa première imprudence jusqu'à son dernier repentir! Dans Élisabeth, que de justes sujets d'éloignement, de mépris, et quelquefois d'horreur, depuis son premier succès jusqu'à son dernier triomphe!

Marie, calme et sereine au pied du billot fatal, remet à Dieu son âme purifiée par la souffrance, élevée jusqu'à l'héroïsme par la ferveur et l'humilité.

Élisabeth, livrée aux convulsions de l'orgueil impuissant, se roule sur les marches de son trône, et y expire de faim, de rage et de terreur.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Paris, 15 janvier 1844.

AU Vte DE FALLOUX.

« Mon cher ami,

« Vous me demandez ce qu'il reste de ce fameux couvent de Sainte-Croix de Bosco, fondé par notre très-cher et très-saint pape Pie V. Ce qu'il en reste, mon cher ami, c'est justement tout. Le général Bonaparte y ayant logé, pendant deux ou trois jours, en 1796, laissa un ordre écrit de sa main pour qu'on le respectât. Dans les guerres postérieures, on y établit une compagnie de vétérans français qui s'y conduisit avec toute la douceur et la régularité d'un corps de religieux. Ils prirent un soin particulier de l'église, toute riche de marbres et de tableaux précieux ; pas

un ne fut enlevé. Ils y assistaient à la messe le dimanche, et chaque jour, dans l'ombre et dans la lumière, on voyait plusieurs de ces vieux soldats venir s'y agenouiller; cependant cette heureuse situation fut un moment troublée. Napoléon avait résolu de faire d'Alexandrie une immense place d'armes; le génie militaire convoita les briques et tous les matériaux du couvent et envoya un ordre conforme. L'officier qui commandait les vétérans de Bosco était protestant; il répondit que le couvent était sous sa protection, que, s'il lui arrivait malheur, il aurait la responsabilité de cette ruine, et que l'empereur ayant autrefois laissé un ordre écrit de le respecter, il ne pouvait l'abandonner à la démolition sans en avoir référé directement à lui. Aussitôt, et à ses propres frais, il expédia un courrier à Paris. Le jour où le courrier revint, il y avait devant la porte de l'église un grand nombre de voitures envoyées d'Alexandrie pour enlever tous les marbres et les objets précieux; on ouvrit la dépêche; elle contenait l'ordre impérial de ne pas enlever une pierre du couvent de Bosco. C'est ainsi que Napoléon sauva l'œuvre de saint Pie V. Il y a encore au couvent un vieux frère convers, qui l'a servi pendant son séjour en 1796, et qui aime à raconter qu'un de ces jours-là, lui portant le café du matin, il le trouva au coin du feu, le coude appuyé sur une pelle, éveillé, mais si profondément attentif que, pendant plusieurs minutes, il n'aperçut pas le frère qui était devant lui.

Bosco est un édifice grand, épais, renfermant deux cours en forme de cloître, mais sans beauté architecturale. Il semble que le plan en ait été brisé plusieurs

fois. Saint Pie V le faisait bâtir de Rome; il envoyait écus sur écus; mais il n'eut pas le bonheur de rencontrer un architecte digne de la dépense et de ses desseins. Il l'a du moins sauvé du haut du ciel, au moment où succombaient tant d'illustres monuments. C'est dans l'église qu'il avait fait élever son tombeau, en face d'un autel où on le voit à genoux, dans un riche bas-relief, assistant à la scène de la résurrection. Le tombeau est demeuré vide, Rome n'ayant pas voulu se dessaisir des précieuses reliques du dernier de ses pontifes canonisés.

Au mois de septembre 1841, après avoir suivi quelque temps la route qui mène d'Alexandrie à Novi, je me détournai sur la droite, et après trois quarts d'heure de marche, je vis devant moi, au sein d'une plaine couronnée d'arbres verdoyants, un édifice imposant par sa masse. Je descendis d'une méchante petite voiture découverte où j'étais seul; j'entrai avec émotion : un religieux que je rencontrai me mena à une petite porte, au-dessus de laquelle étaient écrits ces mots : *Domus probationis;* elle s'ouvrit, je montai un escalier, et je me trouvai dans les bras de cinq ou six Français, vêtus, comme moi, de l'habit de saint Dominique. L'un d'eux, artiste d'un mérite déjà éprouvé, homme de trente ans, sorti du monde par un coup vigoureux de la grâce, était gisant sur son lit, d'où il ne devait plus se relever. Comme nous avions laissé à Sainte-Sabine de Rome le corps chéri d'une âme plus chère encore, nous devions laisser à Bosco, comme un mémorial de notre passage, le bien-aimé frère Piel. Depuis, nous avons été réunis là; nous y avons été rejoints par les frères demeurés à la

Quercia de Viterbe, et par d'autres âmes venues du cher pays de France. Après la Quercia, après Sainte-Sabine et Saint-Clément de Rome, Bosco a été le dernier asile de la colonie française dominicaine. Saint Pie V nous l'avait préparé et gardé. Au sein de la plus aimable hospitalité de nos frères d'Italie, nous n'avons eu qu'à lever les yeux pour apercevoir devant nous le sommet brillant des Alpes, frontière de notre patrie. O Bosco! un temps viendra où nous ne reposerons plus sous tes cloîtres, où nous ne nous agenouillerons plus dans ta pieuse église, sauvée par des soldats français; où nous ne verrons plus autour de toi ta brillante et profonde ceinture de saules et de peupliers, où nous ne suivrons plus le cours des innombrables et limpides ruisseaux qui arrosent tes prairies, où nous laisserons sous ta garde nos chers morts; mais, ô Bosco! la patrie elle-même ne nous fera jamais oublier ton hospitalité, ta piété, l'accroissement que nous avons reçu de toi, la joie et l'union que tu nous as données, et, avant de mourir, notre œil te cherchera de loin entre le ciel et la terre!....

Fr. Henri-Dominique Lacordaire.

Des Fr. prêch.

II.

Il existe à l'égard de la Saint-Barthélemy deux versions radicalement erronées : l'une à laquelle nous avons déjà répondu par le simple exposé du règne de Pie V, et qui fait remonter la préméditation jusqu'à la conférence de Bayonne, en 1567; l'autre qui se borne à renfermer le complot dans les limites de la France, mais y implique tout le parti catholique et en fait peser sur lui la solidarité.

Il y a donc plus qu'un devoir pieux envers l'Eglise, il y a un juste patriotisme à n'accepter de telles accusations qu'avec le caractère d'une incontestable évidence, et à réduire à leur véritable proportion les faits douloureux que l'orgueil national ne peut effacer de nos annales.

Quant à la première et la plus vaste de ces accusations, elle est assez généralement abandonnée aujourd'hui.

M. Capefigue dit, page 311 *de la Réforme et de la Ligue :*

« Le projet de se délivrer des huguenots par un massacre pouvait bien confusément se présenter à la pensée ; mais s'il avait été arrêté, si la paix n'avait été conclue que dans cet objet, il est impossible que le Pape et le roi d'Espagne, ces deux puissances de l'unité catholique, n'en fussent pas prévenus, ou qu'ils n'eussent pas l'instinct du but secret de la paix. »

Puis, page 361, il ajoute :

« Si l'on avait résolu de longue main, et par un conseil réfléchi, le massacre des huguenots, il en eût été question dans la correspondance secrète de Charles IX et de Philippe II, lequel

» poussait, conjointement avec le duc d'Albe, au triomphe com-
» plet du parti catholique. Quand on lira les dépêches, les ins-
» tructions du roi d'Espagne et son joyeux étonnement sur la
» Saint-Barthélemy, il sera impossible de ne pas rester convaincu
» qu'il n'y avait dans cet événement rien de préparé; qu'une
» force de choses spontanée, invincible, l'opinion du peuple,
» obligea Charles IX à sanctionner plutôt qu'à méditer ces san-
» glantes journées. Dans les récits de cette catastrophe, on n'a
» pas assez distingué l'approbation donnée à un fait accompli et
» la volonté qui le prépare. »

Il ne reste plus qu'une objection aux accusateurs opiniâtres des Souverains Pontifes : ce sont les réjouissances ordonnées à Rome à la nouvelle du massacre.

Nous répondrons d'abord que l'initiative de ces réjouissances partit du cardinal de Lorraine, qui reçut les premières dépêches le septième jour de septembre, et, dès le lendemain, rendit de publiques actions de grâces au Ciel dans l'église de Saint-Louis-des-Français.

Secondement, de quoi se félicitèrent le cardinal de Lorraine et la cour de Rome? D'un triomphe soudain, inattendu des catholiques sur les protestants: triomphe qui ne fut présenté nulle part, dans le premier moment, sous ses véritables couleurs et avec le caractère de la perfidie et du massacre, mais comme le résultat d'une conflagration inopinément allumée par suite de l'attentat des Guise contre l'amiral Coligny, ou comme la répression d'une tentative des huguenots contre la personne même du roi. Les dépêches, parties de Paris, variaient selon le degré d'intimité et de sympathie, préexistant entre la cour de France et la cour à laquelle on s'adressait; mais toutes sont uni-

formés en ce point qu'aucune ne trahit un seul aveu de préméditation ni de guet-apens. On a vu d'ailleurs quelles appréhensions sur le retour d'hostilités de la part des huguenots Pie V léguait à son successeur, appréhensions justifiées par des faits notoires, et que partageaient les esprits les plus clairvoyants de cette époque. On sait aussi que la cour de Rome n'hésita point à se féliciter des victoires de Jarnac et de Moncontour, après y avoir envoyé ses soldats, et l'on peut reconnaître qu'elle s'associa sincèrement aux démonstrations du cardinal de Lorraine, sans qu'il en résulte la moindre preuve d'une connivence antérieure.

Qu'on veuille bien observer en outre que la présence du cardinal de Lorraine à Rome détruirait à elle seule l'accusation d'une trame savamment ourdie; car on ne peut, dans ce cas, le supposer étranger ou indifférent au complot; et, dans cette hypothèse, son poste était à Paris, au centre des conseils, au centre de la lutte. Le cardinal de Lorraine, dans le cours de sa carrière, ne cesse de se montrer l'agent le plus actif de la haute politique du catholicisme. Il couronne le concile de Trente, il en poursuit l'introduction dans le royaume de France, il fait échouer le colloque de Poissy, et se montre partout l'âme de la maison de Guise, comme les Guise eux-mêmes se montrent invariablement les héros de l'armée catholique. Or, que fait le cardinal de Lorraine à la veille de la Saint-Barthélemy, c'est-à-dire, dans l'hypothèse des accusateurs, à la veille du coup le plus décisif qui pût être porté aux huguenots? Il s'éloigne! Il apprend dans le courant du mois de mai la mort de Pie V, et

part immédiatement pour aller s'enfermer dans un conclave. Il avait, dira-t-on, un intérêt puissant au choix du nouveau Pape : d'accord; mais, à peine hors de Paris, il sait que l'élection a été consommée sans lui, en un seul jour. Pourquoi ne pas rétrograder ? Quel motif impérieux l'attire encore vers l'Italie ? Cependant il continue sa route, il fuit le théâtre des événements dont il emporte avec lui l'inutile secret; et, ce qui devient plus inexplicable encore, il emmène à sa suite, pour une expédition lointaine contre les Turcs, le jeune Charles de Mayenne et les champions les plus intrépides de la maison de Guise.

Remarquons encore que les mêmes historiens, qui se plaisent à charger le parti catholique de leurs anathêmes, ne manquent jamais de prodiguer au cardinal de Lorraine les reproches les plus outrageauts d'ambition insatiable, de captation incessante, d'émulation infatigable pour disputer à ses rivaux, et à Catherine de Médicis elle-même, la prééminence dans toutes les cabales de ce funeste règne. Or, comment concilier de tels reproches et de tels actes ? Comment expliquer à la fois l'ardeur à préparer le crime et l'insouciance au moment de le commettre ? Comment expliquer la dispersion des plus actifs entre les Guise, à l'heure où cette famille touche, selon leurs adversaires, à l'accomplissement des plus vastes et des plus redoutables desseins ? Qu'importait le bras de Charles de Mayenne et la valeur de ses amis sur les flottes de Grèce et de Syrie ? De quel prix, au contraire, n'étaient-ils pas à Paris, en tête de l'odieuse mêlée où se joue en une seule nuit tout l'enjeu de cette illustre race?

Mettons donc de côté maintenant les Souverains

Pontifes, Rome et les cardinaux, pour examiner les allégations plus restreintes qui aggravent encore, avec une déplorable exagération, la culpabilité des principaux personnages de la catastrophe.

M. Capefigue attribue la Saint-Barthélemy à une *force de choses spontanée*, et il ajoute, page 394 :

« Mais quand on a écrit l'histoire de cette époque, on a parlé » d'ordres secrets, de nobles réponses de quelques gouverneurs, » et particulièrement du vicomte d'Orthès. Il y eut sans doute » des gouverneurs qui empêchèrent les émotions populaires, » qui sauvèrent les victimes de la réaction ; ils firent alors ce » que les âmes fermes et élevées font toujours en révolution ; » ils s'opposèrent aux excès des masses. Mais en tout ceci il n'y » eut rien d'écrit, rien de répondu, parce qu'il n'y eut rien de » commandé. »

A ces assertions formelles, M. Capefigue néglige de joindre ses preuves, et même les différentes éditions de son travail présentent quelques contradictions en cet endroit : essayons donc, en adoptant son point de vue, de le compléter par notre propre enquête.

Oui, les historiens du dernier siècle, sur la parole duquel le nôtre vit encore bien plus qu'il ne l'imagine, ont impudemment falsifié, travesti l'histoire du XVI[e] siècle, en haine du catholicisme : rien ne leur a coûté pour refaire *à priori* le long drame de cette époque, et le réduire, pour ainsi dire, à deux rôles uniques : le catholique, toujours persécuteur, sans équité, sans entrailles ; l'ennemi du catholique, de quelque nom qu'il se pare, toujours noble victime et magnanime citoyen. Et ce qu'il y a de plus inconcevable, ce n'est pas cette étonnante entreprise, c'est son étonnant succès. De façon qu'aujourd'hui il n'y a sorte de témoignages, de preuves et de démentis dont

Google

il ne faille s'entourer, pour faire un simple retour à la vérité, sur les faits les plus saillants de cette phase de notre histoire.

Ainsi donc il est passé à l'état de chose jugée, dans beaucoup d'esprits, que l'attrait seul du paradoxe invite à contester aujourd'hui l'authenticité des ordres envoyés par Charles IX, dans toutes les provinces, pour assurer à l'avance le massacre des huguenots.

Voyons alors sur quels fondements sont étayés le système du XVIII[e] siècle et le paradoxe prétendu du XIX[e].

Charles IX, débordé de toutes parts par les factions intérieures de son royaume, averti des coalitions étrangères qui le cernent sur toute la frontière d'Allemagne, tournait avec anxiété ses regards vers l'Angleterre. Il ne néglige rien pour enlever cet appui à la Ligue protestante, et Catherine met en jeu toute son habileté pour devancer l'habileté non moins artificieuse d'Elisabeth. Elle lui offre d'abord l'alliance de son fils victorieux, le duc d'Anjou, et, ce premier plan ayant échoué, elle se croit sur le point de réussir à faire agréer en son lieu et place le duc d'Alençon. Rattacher les protestants aux catholiques à Paris par le mariage du prince de Navarre avec la sœur de Charles IX, neutraliser les protestants en Angleterre en donnant à leur reine un époux catholique, également issu de la maison royale de France, voilà la politique de Catherine, de 1566 à 1572. Voilà cette politique, qui avait débuté par le colloque de Poissy, c'est-à-dire la transaction entre les doctrines, qui se reproduit quelques années plus tard par les mariages mixtes, c'est-à-dire la transaction entre les personnes.

Pour arriver à ce double but, il faut surtout caresser la susceptibilité d'Elisabeth, qui professe avec ostentation la religion nouvelle et prend chaudement en main la cause des sectaires de France. La Saint-Barthélemy, venant faire explosion à travers des négociations si délicates, sera-t-elle annoncée à Londres sans prévoyance et sans ménagement? Livrera-t-on au hasard d'une première indignation des intérêts concertés avec tant d'art et de si longue main? Enfin, puisqu'on a songé à semer des avertissements anticipés par toutes les provinces, à livrer le mot d'ordre à tous les gouverneurs, puisqu'on expose cette confidence capitale à tant d'indiscrétions possibles, à tant d'intermédiaires douteux, qui repoussent également par écrit ces odieuses ouvertures, craindra-t-on en même temps d'envoyer par chiffre, en terre étrangère, à l'abri de toute surprise, une seule dépêche à un ambassadeur, même à l'ambassadeur qui réside à Londres, et qui poursuit si laborieusement les bonnes grâces d'Elisabeth?

Eh bien! toutes ces dépêches diplomatiques sont imprimées aujourd'hui. Qu'on les ouvre. Jusqu'à la veille de la Saint-Barthélemy, on trouve la correspondance la plus minutieuse, la plus journalière entre la cour du Louvre et son représentant La Motte Fénelon; mais on n'y trouve pas une ligne, pas un mot qui fasse pressentir le massacre des huguenots. Tout au contraire, les assurances de pacification, les témoignages de sincérité y abondent tellement que, le trentième jour d'août, l'ambassadeur, complétement pris au dépourvu par les premières rumeurs qui pénètrent dans le public, expédie en toute hâte un exprès vers le

roi pour lui peindre son embarras et solliciter des instructions.

CCLXXIIe DÉPESCHE.

Du xxxe jour d'aoust 1572.

Au Roy.

Sire, ainsy que M. de la Mole estoit prest à partir, jeudy matin, pour aller retrouver Vostre Majesté, le premier courrier que m'aviez dépesché le dimanche xxiiije de ce moys arriva icy sans aulcun pacquet, parce qu'en passant à la Rye, où il estoit venu descendre au partir de Roan, les officiers du lieu ayant desjà veu arriver six ou sept bateaux des gens de la nouvelle religion, de Dieppe, toutz épouvantez de la soubdaine sédition de Paris, prinrent la dépesche qu'il m'apportoit et l'envoyèrent incontinent à la Royne, leur mestresse, qui ne me l'a encores renvoyée, parce qu'elle est bien loing d'icy. Et le dict sieur de la Mole ne layssa pour cella de partir, l'après-dînée, avec l'entier discours de toute la négociation qu'avions faicte jusques allors. Et le soir mesmes vint le segond courrier, qui estoit party de Paris le mardy xxvje, par lequel, Sire, il vous a pleu me mander le regret que Vostre Majesté avoit que la sédition de ceulx de la ville n'estoit encores appaisée, et que je ne parlasse aulcunement des particullarités, ny de l'occasion d'icelle, jusques à l'aultre procheine dépesche, que Vostre Majesté me feroit le jour ensuyvant. En quoy j'estime, Sire, que vostre troisième pacquet m'arrivera plus tost que l'on ne m'aura rendu le premier, et par ainsy je parleray sellon icellui, et non sellon l'aultre.

Et néantmoins je vous veulx bien dire, Sire, que tout ce royaulme est desjà plein de la nouvelle du faict, et que l'on l'interprète diversement sellon la passion d'ung chacun plus que sellon la vérité; dont je vous suplie très-humblement de vouloir faire capable l'ambassadeur d'Angleterre des mesmes choses que me commandez d'en dire icy, affin qu'il y ayt conformité de ses lettres à mon parler; car cella importe beaucoup. Et tout ainsy que je pense bien qu'ung tel accidant muera assez la forme des choses par dellà, je voy que l'on en est desjà icy en telle

altération qu'il faudra, à mon advis, qu'on recommance une nouvelle forme d'y procéder de vostre costé; et ne pouvant encores bien discerner comme elle aura à se faire, je laysseray toutes les choses du passé en quelque suspens, jusques à ce que, par celles qui sont freschement survenues, nous pourrons cognoistre comment nous gouverner vers celles d'après.....

(*Recueil des Dépêches, Rapports, Instructions et Mémoires des Ambassadeurs de France en Angleterre et en Écosse pendant le XVIe siècle*, conservés aux archives du royaume et publiés pour la première fois sous la direction de M. Ch. Burton Cooper. Paris, Techener, 1840.)

CCLXXIIIe DÉPESCHE.

Du ije jour de septembre 1572.

Au Roy.

Sire, aussytost que les officiers de la Rye, qui avoient prins le pacquet que Vostre Majesté m'euvoyoit par Nicollas le chevaulcheur, l'ont heu apporté en ceste court, ceulx de ce conseil, s'estant bien courroucés à eulx de la faulte qu'ilz avoient faicte de me l'avoir retardé, me l'ont incontinent remandé par le sieur de Quillegrey, avec plusieurs bien honnestes excuses, et m'ont faict prier que je leur fisse sçavoir si ce qu'ilz avoient ouï de tant de meurtres advenus à Paris estoit chose véritable, et si M. de Walsingam y avoit prins nul mal. A quoy, pour leur satisfaire, j'ay communiqué au dict sieur de Quillegrey la première lettre de Vostre Majesté, du xxvje du passé, et luy ay dict que je n'avois rien davantage de tout le dict faict de Paris, sinon que le chevaulcheur qui estoit venu assuroit que, depuis icelle escripte, et avant qu'il montast à cheval, il avoit veu la sédition bien allumée par la ville, et qu'il sçavoit certaynement que monsieur l'Amiral et plusieurs aultres de la nouvelle religion estoient mortz, mais n'avoit entendu d'où cella estoit procédé; et quant à M. de Walsingam, il croyoit qu'il n'avoit nul danger, parce que ceulx de Paris estoient assez bien instruicts qu'il falloit en toutes choses toujours respecter les ambassadeurs.

Je croy, Sire, qu'il a esté fort à propos que le dict sieur Quil-

legrey et Me Wilson, maistre des requestes de ceste Royne, qui aussy m'est venu trouver de la part des seigneurs de ce conseil sur ceste occasion, ayent veu la dicte lettre, affin d'oster aux ungs et aux aultres l'impression qu'ilz avoient que ce fust ung acte projecté de longtems, et que vous heussiez accordé avecques le Pape et le Roy d'Espaigne de faire servir les nopces de Madame, vostre sœur, avec le Roy de Navarre, à une telle exécution, pour y attraper à la foys toutz les principaulx de la dicte religion assemblés; ce que la dicte lettre monstre combien vostre intention a esté esloignée de cella, et combien le cas a esté fortuit et soubzdein.

Je voy bien, Sire, que tout ce royaulme en est merveilleusement esmeu, et qu'on met en suspens le propos de Monseigneur le Duc, celluy du commerce, les entreprinses de Flandres et toutes aultres choses, jusques à ce que l'on ayt l'entier esclaircissement comme la chose a passé, et à quoy se résouldra meinteuant Vostre Majesté de l'entretenement de l'édit de pacciffication.....

Ensuite l'ambassadeur rend compte de son audience, et représente en ces termes l'attitude d'Elisabeth :

CCLXXIVe DÉPESCHE.

Du xiiije jour de septembre 1572.

Au Roy.

. . . . . Elle s'est advancée dix ou douze pas pour me recepvoir, avec une triste et sévère, mais tousjours fort humayne façon; et m'ayant mené à une fenestre à part, après s'estre ung peu excusée du dellay de mon audience, elle m'a demandé s'il estoit possible qu'elle peust ouyr de si estranges nouvelles, comme on les publioit, d'ung prince qu'elle aymoit et honnoroit, et auquel elle avoit mis plus de fiance qu'en tout le reste du monde.

Je luy ay respondu, Sire, qu'à la vérité je me venois condouloyr infinyement avec elle, de la part de Vostre Majesté, d'ung extrême et bieng lamentable accidant, où vous aviez esté contrainct de passer, au plus grand regret que de chose qui vous

fust advenue despuis que vous estiez né au monde. Et luy ay racompté par ordre tout le faict, sellon l'instruction que j'en avoys; adjouxtant aulcuns advertissementz que j'ai estimé bien nécessayres pour luy fère toucher que, par l'aprehension de deux extrêmes dangers, qui estoient si soubdeins qu'il ne vous avoit resté une heure entière de bon loysir pour les remédier, et dont l'ung estoit de vostre propre vye et de celle de la Royne, vostre mère, et de Messeigneurs voz frères, et l'aultre d'un inévitable recommancement de troubles, pires que les passez, vous aviez esté contrainct, à vostre plus que mortel déplaysir, non-seulement de n'empescher, mais de laysser exécuter, en la vye de monsieur l'Amiral et des siens, ce qu'ilz préparoient en la vostre, et courre sur eulx la sédition qui leur estoit desjà dressée, après toutesfoys n'avoyr obmis ung seul office de bon Roy envers son subject, nul de cordial seigneur et maistre envers son bien aymé serviteur, que vous ne les heussiez toutz rendus à monsieur l'Amiral en sa blesseure, comme s'il heût esté vostre propre frère; et aviez encores auparavant faict vers luy et vers ceulx de la nouvelle religion mille sortes de faveurs et de bon entretenement, de sorte que vous vous condoliés davantage avec elle de la perverse intention et horrible ingratitude qu'ilz avoient uzée vers vous; de quoy aulcuns d'eulx, premier que de mourir, avoient confessé qu'ilz estoient justement punis pour avoir conjuré contre leur prince naturel; finablement, que vous vous condoliés d'avoir esté contrainct de vous laysser couper un bras pour saulver le reste du corps, et que vous vous asseuriez, Sire, qu'elle auroit douleur de cestuy vostre accidant; et ayderoit, en tout ce qu'elle pourroit, de vous en relever et de modérer vostre regrect......

Elle soubdein m'a réplicqué qu'elle creignoit bien fort que ceulx qui vous avoient faict abandonner voz naturelz subjectz, vous feroient bien délaysser une telle bonne amye, estrangère comme elle vous estoit, et que la promesse et sèrement que luy aviez faicte de vostre amytié ne fussent assez suffizant rempart contre leurs persuasions; toutesfoys qu'elle me promectoit d'accomplir vers Vostre Majesté tout ce dont je l'avoys requise, et vous prioit que, pour l'amour d'elle, vous voulussiez aussi fère deux choses qui serviroient à vostre justiffication : l'une, d'esclaircir de mesmes les aultres princes et potentatz de la chres-

tienté, de l'occasion que vous aviez heue contre ceulx-cy, affin qu'ilz demeurent bien édiffiéz que ce n'a esté nullement de vostre costé que la foy et promesse ont commancé de se rompre; la segonde, que vous mainteniez à ceulx de la nouvelle religion qui n'ont esté de la conspiration, vostre édict, et que les rasseuriez de l'espouvantement qu'ilz ont pour cest accidant de Paris; et qu'elle trouvoit bon que je tinsse à ceulx de son conseil les semblables propos que j'avoys faict à elle, parce qu'on parloit fort estrangement de ce qui estoit adveuu, et que ses subjectz estimoient de ne pouvoir plus trouver de seurté ny en vous ny en vostre royaulme; et qu'il y en avoit qui ozoient dire que les mariages qu'on avoit mis en avant avoient esté projectez pour dresser une semblable partie en Angleterre.

Je luy ay respondu que la considération de l'amytié et de la confédération d'entre Voz Majestez estoit chose de telle importance, qu'il n'y avoit celluy qui vous ozast jamais conseiller de vous en départir. Et, quant aux choses qu'elle vous requéroit, j'estimois que vous les accompliriez entièrement, sellon que je pouvois cognoistre que vostre intention n'en estoit éloignée, et que vous inclineriez tousjours fort volontiers à ses honnestes conseilz qu'elle vous donneroit, et qu'au reste je sçavois qu'il n'y avoit rien qui ne fust très sincère au pourchas de son mariage, ayant receu de voz lettres, du jour auparavant la blessure de monsieur l'Amiral, par lesquelles Vostre Majesté et la Royne vostre mère, et Monseigneur le Duc, m'en fesiez la plus honnorable et expresse mencion du monde.......

CCLXXVe DÉPESCHE.

Du xxixe jour de septembre 1572.

Au Roy.

. . . . . Je luy ay réplicqué, quant au doubte qu'elle faysoit de la conspiration, que nul ne devoit mettre en difficulté qu'elle n'eust esté clèrement advérée à Voz Majestez et aulx vostres premier qu'heussiez lasché la mein contre les conspirateurs; et que si ce heust esté de quelques aultres qu'on vous la heust rapportée, vous heussiez par advanture mesprisé l'advis, ou heussiez mis peyne de le remédier aultrement; mais considérant que c'estoit de gens qui estoient merveilleusement promptz à la

mein, hazardeux jusques au bont, qui ne layssoient rien de si difficile qu'ilz n'entreprinsent, et sonvant ung petit nombre d'eulx avoit surprins de grandes villes, et s'estoient rendus mestres d'un infini nombre de peuple; qui par leurs consistoires et monopoles avoient dressé une si grande monarchie à part pour eulx, dans vostre royaulme, que le feu Amiral se vantoit de pouvoir mettre en ung subit trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux en campaigne; et ne leur pouvoit si tost passer une bien petite mouche devant les yeulx qu'incontinent ilz ne retournassent, avec la plus grande impacience du monde, à leur habitude accoustumée de vouloir tout renverser par les armes, sans faire non plus de difficulté de s'attaquer à vous-mesmes, qui estiez leur Roy, que feroit un querelleux de degainer son espée contre son compaignon, vous ne pouviez, Sire, après leur avoyr excusé les dix ans de troubles passés, et la ruyne de tant de voz villes et pays qu'ilz avoient mis en désolation en vostre royaulme, et les armées estrangères qu'ilz y avoient introduictes, et l'espuisement de voz finances, et les infinys debtes où ilz vous avoient constitué, sinon louer et remercyer infinyement Nostre Seigneur de vous avoyr meintenant dellivré de la malheureuse conspiration, par laquelle, pour revencher la blessure du feu Amiral, dont vous ne pouviez mais, et en estiez très marry, et leur en vouliez fère avoyr la plus prompte réparation que fère se pouvoit, ilz vous vouloient, et toutz les vostres, mettre misérablement à mort, de sorte que vous hayssiez encores ceulx qui estoient exécutés, et aviez en très grand hayne ceulx qui restoient encores en vye de la diete conspiration......

Nous n'avons point voulu interrompre ce récit, dont la fidélité s'atteste par son propre caractère, en dehors de la position même de son auteur; cependant, pour ceux auxquels cette démonstration ne paraîtrait pas déjà surabondante, nous voulons citer une seule des dépêches de Charles IX à son ambassadeur, qui prouve les tergiversations de ce prince et de la reine dans le courant même de l'action; tergiversations qui révèlent encore sous un nouveau jour le défaut d'un

plan mûrement combiné; tergiversations que nous devons constater ici, parce que nous les verrons se reproduire, et revêtir par conséquent une nouvelle authenticité dans toutes les pièces officielles qui nous restent à examiner.

CXVIII^{e}.

Le Roy à M. de la Motte Fénelon.

Du xxve jour d'aoust 1572.

Monsienr de la Motte Fénelon, je vous feis hyer une dépesche de l'émotion qui advint dès le matin, qui continua hyer, et qui véritablement, à mon très-grant regrect, n'est encores apaysée; mais, pour ce que l'on a commancé à descouvrir la conspiration que ceulx de la religion prétandue réformée avoient faicte contre moy-mesmes, ma mère et mes frères, vous ne parlerez poinct des particullaritez de la dicte émotion et de l'occasion, jusques à ce que vous ayez plus amplement et certaynement de mes nouvelles; car j'espère, dedans aujourd'huy au soir ou demain matin, avoir esclaircy le tout, et vous manderay aussi tost la vérité, ayant advisé vous dépescher ce courrier en toute diligence, priant Dieu, monsieur de la Motte Fénelon, vous avoir en sa saincte garde.

Escript à Paris, le lundy xxve jour d'aoust 1572.

N'envoyez pas au sieur du Croc les dernières lettres que je luy escripvois de la dicte émotion, et que je vous mandois luy fère tenir, pour ce que je luy en fairay demain, comme à vous, une bien ample.

Charles.

Pinart.

Arrêtons-nous donc ici pour demander aux accusateurs de faire une choix entre l'histoire et la fable. Qu'ils avouent que la cour, dont nous sommes loin de nier la duplicité habituelle, fit plutôt preuve en cette occasion d'une imprévoyance qu'on ne peut attribuer qu'au trouble d'une résolution précipitée.

Ou, s'ils veulent maintenir en scène ces Machiavels de fantaisie, qu'ils nous expliquent alors comment tous ces génies de la ruse ont négligé les précautions de la plus vulgaire prudence, et n'auraient songé qu'à écrire et à provoquer deux ou trois phrases à effet, bonnes tout au plus à retentir dans les diatribes sonores de Voltaire et de son école.

Voici pour les relations extérieures, où nous avons cherché exprès le terrain sur lequel la politique de Catherine et de Charles IX devait le plus sûrement prendre les devants, puisque là existait pour elle un intérêt majeur.

Examinons maintenant la même questions à l'intérieur.

Charles IX, dit-on, écrivit d'avance aux gouverneurs de ses provinces : les catholiques ont fait disparaître ces ordres secrets, mais les réponses du vicomte d'Orthès à Bayonne, du comte de Tende en Provence, de Thomasseau de Cursay à Angers, de la Guiche à Mâcon, ont été précieusement conservées et suffisent pour faire preuve.

Eh bien, ici nous dirons avec M. Capefigue : il n'y eut rien d'écrit; les lettres sont fausses et fabriquées postérieurement. Rien n'a été dérobé aux archives, car tout s'y retrouve encore aujourd'hui pour ceux qui veulent bien prendre la peine d'y aller voir, et c'est précisément sur ces pièces officielles que nous allons baser notre réfutation.

M. Capefigue a eu tort de dire toutefois d'une manière absolue : « Rien ne fut écrit. » Non, rien ne fut écrit d'avance; mais après l'exécution du 24 août à Paris, tout fut écrit, écrit dans le style le plus net,

sous les formules les plus authentiques, et c'est même là un des premiers indices que rien n'avait été concerté d'avance, ni dans l'ombre. Car, le lendemain du massacre, les ordres partent de Paris au grand jour, prescrivent des mesures que chaque ville adopte à l'improviste, à la hâte; partout on assiste à la première surprise des gouverneurs de province, des commandants de place; on suit les délibérations des corps de ville et des assemblées de milice. En un lieu on accepte docilement des ordres transmis, en d'autres lieux on les dépasse; ici on les modifie, là on les rejette, selon le caractère des agents du pouvoir, ou l'état des populations; enfin, à la veille de la Saint-Barthélemy, il y a sur toute la surface de la France les symptômes incontestables d'une entière ignorance du lendemain, et dès le lendemain surgit au fur et à mesure l'agitation partie de la capitale; cette agitation se propage comme toute émotion populaire; en beaucoup de villes les masses s'ébranlent sans le consentement de l'autorité, et quelquefois contrairement à son impulsion; les courriers expédiés successivement du Louvre apportent d'un jour à l'autre des ordres contradictoires; partout enfin règne le désordre le plus complet, témoignage complet aussi du désordre qui a régné dans le palais de Catherine et de Charles IX, entre l'attentat fortuit contre l'amiral Coligny et le signal du massacre général.

Nous n'avons pas cependant exploré les archives de toutes les villes principales de France, mais nous avons choisi, pour procéder à un examen scrupuleux, l'une des villes où le parti catholique dominait en plus grande majorité, et nous avons trouvé en flagrant

délit d'imposture les documents que nous entreprenions de combattre.

Qu'on nse du même procédé partont ailleurs, et nous garantissons que partout on parviendra au même résultat.

Nous n'entamerons point une dissertation spéciale sur la lettre du vicomte d'Orthès; cependant, comme cette pièce passe généralement pour une réponse à des propositions antérieures à la proposition du 24, nous nous bornerons seulement à démontrer le contraire.

La réponse du vicomte d'Orthès ne se trouve point dans le président de Thou, quoiqu'un grand nombre d'écrivains prétendent à tort l'y avoir rencontrée, mais seulement dans le second volume de Théodore Agrippa d'Aubigné, intitulé : *les Histoires du sieur d'Aubigné;* édition de 1618, in-folio, p. 28.

D'Aubigné ne l'insère que dans le chapitre intitulé : *Suite de la Saint-Barthélemy*, et en la faisant précéder de ces propres mots :

« J'acheverai par Bayonne, où estant arrivé le courrier qui venoit de faire mettre en pièces les hommes, femmes et enfans de Dax, qui avoient cherché leur seureté en la prison, le vicomte de Orte, gouverneur de la frontière, respoudit aux lettres du Roy. »

La lettre du vicomte d'Orthès figure sans signature ni date dans l'ouvrage de d'Aubigné, ouvrage qui a subi plusieurs interpolations et fut, au commencement du règne de Lonis XIII, condamné à être brûlé par arrêt du Parlement. Toute personne qui voudra, d'ailleurs, s'éclairer à fond sur ce sujet, n'a qu'à consulter la Réfutation de l'abbé de Cavayrac.

C'est cependant cette pièce qui a servi de modèle

au XVIIIe siècle, car c'est du XVIIIe siècle seulement que surgissent tout à coup, sur la lutte du protestantisme et du catholicisme, ces versions déclamatoires et falsifiées, ces caractères factices, ces anecdotes théâtrales, qui s'interposent désormais entre nous et la vérité comme un nuage épais qu'il faut courageusement percer avant de retrouver la lumière. Le roi de Prusse Frédéric, écrivant lui-même une préface de *la Henriade*, ne déguisait point le but de ce poëme. « Comme le fanatisme et la superstition, dit-il, ont été de tout temps les ressorts de la politique détestable des grands et des *ecclésiastiques*, il fallait nécessairement y opposer une digue..... désarmer à perpétuité les hommes du glaive saint qu'il prennent sur l'autel. »

La légèreté avec laquelle Voltaire et ses amis accueillaient tout document qui flattait leur haine éveilla la vanité des familles. Toutes celles qui ne pouvaient produire un représentant, égorgé dans quelque volume en vogue, voulurent au moins rattacher à leur nom quelque maxime dans le goût du jour; ceux qui ne furent pas admis à faire leurs preuves et présentation à la cour de Voltaire se rabattirent sur la province et tâchèrent de s'y dédommager.

Non contents de leurs propres productions, les écrivains de cette école s'emparent aussi des livres qui les ont précédés et y accolent leurs échantillons. Ainsi, il existe une édition des *Mémoires de Sully*, mis en ordre avec des remarques par M. L. D., année 1778, où ce commentateur anonyme parle de l'émotion qu'éprouva, en apprenant la Saint-Barthélemy, *Pie V, mort depuis trois mois.*

Pour l'Anjou et la ville d'Angers, dont il nous a été

facile d'explorer les archives, voici la filière que nous avons dû traverser.

La bibliothèque d'Angers offre d'abord aux curieux un opuscule in-4° imprimé en 1773 et intitulé : *Anecdotes sur des citoïens vertueux de la ville d'Angers, mises au jour à l'occasion de Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, drame.* Ce volume contient en outre la généalogie de la maison de Cursay, et fut publié par l'un de ses descendants (1).

Cet opuscule conserve à la postérité la lettre suivante, adressée au duc de Guise, onze jours avant la Saint-Barthélemy :

Page 7. « Monseigneur, je porte d'honorables marques de mon zèle et de ma fidélité pour le service de mon Roy. Je chéris plus ces blessures que les marques d'honneur dont Votre Altesse me veut décorer, parce que je les ai acquises par des actions nobles. Vous me dénigreriez dans votre cœur, Monseigneur, si je les acceptois en vous obéissant dans un office qui ne convient qu'aux ennemis du Roy et de son État. Il n'y a pas icy un seul homme dans les citoyens ni dans la raffetaille qui ne soit prest à sacrifier son bien et sa vie pour le service du Roy ; mais il n'y en a pas un seul dans ces différents états qui voulust exercer un office aussi odieux et si contraire à l'humanité.

» Je suis, etc., etc.

» Signé : THOMASSEAU DE CURSAY.

» 13 aoust 1572. »

Vient ensuite M. Bodin, auteur angevin d'un ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments*, 4 volumes in-8°, qui cite la même lettre en la faisant précéder de ces mots :

(1) La famille de Cursay a fourni de nos jours même un assez bel exemple de courage civil pour avoir le droit de ne se confier qu'à l'histoire.

« Angers doit un juste tribut d'hommages à la mémoire d'un de ses citoyens, Louis Thomasseau de Cursay, qui rejeta avec indignation la proposition que lui fit le duc de Guise de diriger cette sanglante tragédie. »

Après M. Bodin vient M. Godard, écrivain inspiré des sentiments les plus honorables, et qui, au lieu de s'éclairer de ses propres lumières sur ce chapitre, transcrit son devancier en l'abrégeant.

M. Bodin, qui avait bien quelques motifs pour cela, ne précisait pas la date des dépêches auxquelles répondait Thomasseau de Cursay.

M. Godard, dont nous regrettons sincèrement d'avoir à constater ici la méprise, va plus loin et dit :

« Dans la nuit du 23 au 24 août, le duc de Guise mande par une lettre au gouverneur Louis Thomasseau de Cursay qu'il ait à massacrer à Angers tous les hérétiques. »

(*L'Anjou et ses monuments*, par V. Godard-Faultrier. Angers, imprimerie de Cosnier et Lachèse. 1840.)

Dans la nuit du 23 au 24 août, écrit le duc de Guise ! Dans la nuit ! sans doute, pour imprimer une couleur plus sombre à cette circonstance précise. Eh bien, tout est prodigieux ici, car Thomasseau de Cursay, le 13 août 1572, répondait *avec indignation*, selon M. Bodin, à une lettre qui ne lui est écrite que le 23, *dans la nuit*, selon M. Godard.

Faut-il poursuivre ? Hélas ! oui ; car nous avons à cœur de témoigner qu'en attaquant un écrivain d'autant de conscience et d'autant de talent que M. Godard, nous avons en vue une indispensable réhabilitation historique, et non une puérile guerre de mots.

M. Godard dit : Thomasseau, *gouverneur*. Gouverneur de quoi ? de la province, de la ville, du château ? Non-seulement Thomasseau de Cursay ne remplissait aucun de ces postes, mais son nom ne figure dans aucune charge militaire ou civile de l'Anjou ; son nom n'y est prononcé dans aucune occasion par les documents contemporains. Tout est donc imaginaire ici, et il faut faire abstraction complète de tous ces détails, pour rencontrer la vérité telle que nous la découvrons dans les archives de la ville d'Angers. Il m'en coûte de contribuer ici à diminuer l'antique illustration d'un compatriote, mais je demande qu'on veuille bien peser aussi ce que, d'un autre côté, la gloire de notre ville y peut gagner ; car pour créer la vertu d'un personnage imaginaire on compromet celle de beaucoup d'autres, et particulièrement celle des magistrats réels de cette époque ; si donc l'amour-propre local devait prendre le pas sur la sincérité, il vaudrait encore mieux élargir la base de l'éloge que de l'exhausser en piédestal pour un seul homme.

Ouvrons maintenant les registres de la mairie d'Angers (1).

En première ligne se trouve la pièce suivante, datée du 26 août 1572, postérieure par conséquent de deux jours au massacre de Paris.

(1) Les archives de Maine et Loire sont maintenant sous la garde de M. Paul Marchegay, à l'obligeance et au mérite duquel je ne saurais trop rendre hommage. C'est à lui que je dois non-seulement la communication, mais la connaissance de toutes les pièces relatives à l'Anjou, et c'est à lui que je me plais, en conséquence, à restituer l'intérêt principal de ce travail.

26 aoust 1572.

Mairie d'Augers (reg. de 1571-1574, f° 101 v°).

A Monsieur de Montsoreau, chevallier de l'ordre du Roy, mon seigneur et frère.

Monsieur de Montsoreau,

J'ay donné charge au sieur de Puigaillard de vous escripre pour chose qui concerne le service du Roy, mon seigneur et frère, et le mien.

A ceste cause vous ne fauldrez de croire et faire tout ce qu'il vous escripra, tout ainsy que moy-mesme, priant Dieu, monsieur de Montsoreau, vous tenir en sa saincte et digne grace.

Escript à Paris, ce xxvj^e aoust 1572.

Le bien vostre,

(*Et cacheté de cire rouge.*) HENRY.

Le sieur de Puygaillard, à son tour, écrit au sieur de Montsoreau :

26 aoust 1572.

Mairie d'Augers (reg. de 1571-1574, f° 102 r°).

A Monsieur mon compagnon, Monsieur de Montsoreau, chevallier de l'ordre du Roy.

Monsieur mon compagnon,

Je n'ay voullu faillir vous faire entendre comme, dimanche matin, le Roy a faict faire une bien grande exécution à l'encontre des huguenotz, si bien que l'Admiral et tous les huguenotz qui estoient en ceste ville ont esté tuez. Et la volunté de Sa Majesté est que l'on en face de mesme partout où l'on en trouverá. Et pour ce, sy vous désirez faire jamais faire service qui soit agréable au Roy et à Monsieur, il faut que vous en allez à Saulmur avec le plus de voz amys, et tout ce que vous y trouverez des dicts huguenotz des principaulx les faire mourir. J'ay escript à messieurs Des Moullins pour vous aller trouver. Ayant faict ceste exécution au dict Saulmur, je vous pry vous en aller

à Angiers pour vous ayder avec le cappitaine du chasteau pour en faire de mesme. Et ne fault pas attendre d'en avoyr aultre commandement du Roy ne de Monseigneur, car ilz ne vous en feront poinct, d'anltant qu'ilz s'en reposent à ce que je vous en escriptz. Il fault user en ceste affaire de diligence et ne perdre de temps que le moins que l'on poura. Je suys bien mary que je ne puis estre par delà pour vous ayder à exécuter cella. Quy sera l'endroict que me voys recommander à voz bonnes graces, priant Dieu, monsieur mon compaignon, vous donner santé très longue et heureuse vye.

De Paris, ce xxvj^{e} aoust 1572.

Signé : Puigaillard.

En marge : Je vous envoye une lettre de créance que vous verrez.

Et, à la suite de cette lettre, nous ne pouvons nous empêcher de revenir sur la prétendue disparition des documents qui pouvaient compromettre quelques noms catholiques. On conviendra que des archives dans lesquelles se retrouve, au bout de trois cents ans, une pièce comme celle que l'on vient de lire, offrent plus de garantie de fidélité que les arseneaux de l'Encyclopédie.

Le vendredi 29 août, les diverses autorités s'assemblent à l'hôtel-de-ville d'Angers, et dans cette assemblée siégent :

Le seigneur de Montsoreau, gouverneur de Saumur; le frère dudit seigneur, seigneur de Briace; le sieur de la Tousche, lieutenant de M. de Brissac, capitaine du château d'Angers; Guillaume de Lesrat, président du présidial d'Angers; Guillaume Deschamps, sieur de La Boulleryc, maire; Clément Louet, lieutenant général civil; Pierre Ayrault, lieutenant criminel; puis une longue suite de noms municipaux, élus, avocats et maistres de métiers.

L'assemblée décrète des mesures de sûreté, ferme les portes des faubourgs, arme les compagnies de chaque paroisse, et enjoint aux bateliers de retirer leurs bateaux dans l'intérieur de la ville, avec défense de passer ni repasser aulcuns, sous peine de 50 livres d'amende et confiscation desdits bateaux.

Voilà donc la véritable marche de la Saint-Barthélemy dans les provinces, sa véritable physionomie; et, en présence de toutes les autorités régulières qui délibèrent et agissent ouvertement dans la sphère de leurs attributions respectives, quelle part reste-t-il aux correspondances mystérieuses et aux personnages insaisissables comme Thomasseau de Cursay?

En signalant les irrésolutions qui percent dans les dépêches de Charles IX à son ambassadeur Bertrand de Salignac, nous avons dit que les mêmes contradictions se reproduiraient dans les ordres donnés à l'intérieur. Voici le moment de le prouver. Continuons l'étude de la Saint-Barthélemy à Angers.

On a lu dans Puygaillard les ordres farouches du 26 août, tout empreints de la fureur du carnage.

Dès le 27 le ton a changé, et dans ce style si différent, au plus rapide examen, du style du XVIIIe siècle, la réflexion se fait déjà sentir; on se préoccupe de rejeter sur les huguenots l'odieux de l'offensive, et le terrible Puygaillard expédie un nouveau courrier à messieurs les maire et échevins de la ville d'Angers.

27 août 1572.

Mairie d'Angers (reg. de 1571-1574, f° 108 v°).

A Messieurs les Maire et Eschevins de la ville d'Angiers.

Messieurs, encores que je me asseure que vous pouvez estre mainctenant adverty de l'exécution que le Roy a faict faire en

ceste ville des huguenotz, par les lettres que j'ay escript à messieurs les président, procureur et maire de la ville, si est-ce que je n'ay voullu laisser pour cella de accompagner monsieur de Beaumont de la présente, pour vous dire que le dict sieur de Beaumont vous fera le discours au long de la dicte exécution, et quelle est l'intention du Roy touchant ses aultres villes, dont je vous prye le voulloir bien croire et donner ordre de faire sy bonne garde en vostre ville que les dicts huguenotz ne s'en puissent saisir par surprise, ne aultrement, comme il est bien à craindre, et me voulloir advertir de tout ce que se passe par delà, que sera l'endroit que je me voys recommander à voz bonnes graces, priant Dieu, messieurs, vous donner santé très longue et heureuse vie.

De Paris, ce xxvij^e^ aoust 1572.

Votre bien affectionné amy,

PUIGAILLARD.

Et, dès le 30 août, les rues d'Angers retentissent d'une proclamation ainsi enregistrée :

Mairie d'Angers (reg. de 1571-1574. f°s 105 v°, et 106 r°).

De par le Roy et Monseigneur,

Il est permis à tous cappitaines des paroisses de ceste ville, leurs lieutenans, enseignes et aultres chefs et dizaines de leurs compaignées, se prandre garde que ceulx qui sont logez ès maisons des huguenotz se y comportent modestement, sans piller ne renczonner leurs hostes, oster, transporter et enlever leurs meubles, et deffences aux dictz huguenotz de les détourner, transporter ny desgarnir leurs maisons, et à tous catholiques de les recepvoir et recéler, sur peine de la vye. Et si est enjoinct sur les mesmes peines à tous estrangers, vagabonds et gens sans adveu, estant en la ville, vuyder et s'en retirer dedans demain dix heures du matin, et deffendu de non y entrer, et aux cappitaines et gardes des portes enjoinct de n'en laisser entrer aulcuns, soyent soldats, ou aultres gens vagabonds et sans adveu.

Signé : DE LESRAT, LOUET, G. DESCHAMPS,
AYRAULT, COCHELIN.

Par moy Pierre Frogier, sergent ordinaire du Roy, nostre Sire, et de Monseigneur duc d'Anjou, l'ordonnance et tout ce que dessus a esté, de par le Roy et mon dict seigneur, leu et publyé par les carreffours ordinaires d'Angiers accoutumez à faire proclamations et semblables exploicts de justice, après y avoyr faict souner de sa trompette Jacques Bascher par trois et diverses fois, et s'y est trouvé grant multitude de peuple.

Le xxxe jour d'aoust 1572.

Signé : P. FROGIER.

Le 29 août, Charles IX avait pris la résolution de se rendre au Parlement; il y ordonne le procès de Coligny et des fauteurs de la conspiration protestante. Il est hautement complimenté par le président De Thou et l'avocat général Pibrac. La Saint-Barthélemy subit une seconde transformation et entre dans la phase judiciaire.

En même temps, 5 septembre 1572, le duc d'Anjou écrit à ses amez et féaulx les président, maire et échevins de sa bonne ville d'Angers :

5 septembre 1572.

Mairie d'Angers (reg. de 1571-1574, f° 112 v°).

Noz amez et feaulx,

Nous avons receu voz lettres du dernier jour du mois passé, et entendu par icelles l'ordre qui a esté par vous mis pour la seureté de nostre ville d'Angiers, à quoy vous avez sceu très bien pourveoir, et continuerez cest ordre jusques à ce que vous soit aultrement ordonné. Au regard des prisonniers que vous tenez et qui sont dans le chasteau, vous les ferez garder jusques à ce que l'on saiche quelz ilz sont et s'ilz sçavent quelque chose de la conspiration, pour selon cella en estre faict la justice, estant très bien faict d'avoyr faict mettre leurs biens soubz la main du Roy, nostre dict seigneur et frère. L'on vous fera sçavoir ce que vous en aurez affaire par le sieur de Puygaillard, que nous envoirons bientost par delà, et lequel vous fera aussy entendre

plus particullièrement ce que luy sera commandé pour le service du Roy, nostre dict seigneur et frère, et le nostre, que vous croirez comme nous-mesme. Priant Dieu, noz amez et feaulx, que vous ayt en sa saincte et digne garde.

Escript à Paris, ce v^e jour de septembre 1572.

Signé: HENRY.

Et plus bas : SARRED.

Nous ne nous occupons plus maintenant de Thomasseau de Cursay, mais nous demandons encore : où est donc dans tout cela l'unité de plan, la profondeur des vues? Quels sont donc ces vigilants conjurés qui doivent provoquer le 5 septembre l'intervention de la justice, accuser les protestants d'agression, et qui, le 28 et le 29 août, auraient éparpillé dans tous les greffes, des lettres telles que celles de Puygaillard, dont le seul contenu détruisait l'échafaudage posthume des réquisitoires.

Remarquons enfin qu'une lettre de Puygaillard au sieur de la Tousche, capitaine du château d'Angers, et datée à Paris du 26 août, contient le *post-scriptum* suivant :

« Je vous prye de conserver la maison, la femme et biens de Jehan Grimaudet, d'autant que j'en suis prye de la part de Monsieur. »

Grimaudet était un savant jurisconsulte auquel le duc d'Anjou avait effectivement témoigné en mainte circonstance une particulière estime. Or, dans le cas d'une exécution préparée d'avance, l'ordre de salut ne devait-il pas accompagner l'ordre de mort? Que signifierait cette clémence qui n'émanait de Paris et ne pouvait atteindre la famille protégée que trois ou quatre jours après l'accomplissement du massacre général?

On ne peut aborder un aussi lamentable sujet sans se résoudre à l'épuiser jusqu'à la lie. Achevons donc d'extraire du volume des *Citoyens vertueux* toutes les révélations qu'il renfermait à son insu. On nous y enseigne l'existence d'un évêque, Jean Hennuyer, qui joua à Lisieux, siége de son diocèse, le rôle attribué à Cursay en Anjou. Ce rapprochement devait mettre en train de découvertes.

En effet, on découvre d'abord que :

Sébastien Mercier fit paraître un drame, en trois actes et en prose, intitulé : *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*. L'épiscopat mis en scène par la coterie philosophique ne pouvait encore être agréé par la censure en 1772. Le drame fut donc imprimé d'abord à Lausanne, et Voltaire en fut estimé l'auteur. La pièce fut ensuite imprimée à Londres, en 1773, et enfin à Paris, en 1775. Tous les échos littéraires célébrèrent dès lors la mémoire de l'évêque de Lisieux.

Demandera-t-on pourquoi Jean Hennuyer se trouverait placé sans titre valable sous ce haut patronage? Je demanderais alors pourquoi, sous nos yeux, Fénélon subit le même sort en plein frontispice du Panthéon, à quel titre il y figure coudoyé par Jean-Jacques et Barnave? Ne serait-ce point parce que les hommes qui attaquent systématiquement l'Église feignent, dans ces amalgames bizarres, l'impartialité et l'indépendance de jugement? C'est une sorte de précaution oratoire qui met ensuite l'hostilité plus à l'aise, et cette tactique, très-variée dans ses stratagèmes, ne me paraît point encore à bout de ressources.

Quoi qu'il en soit, en 92, la *Société populaire* de Lisieux ne manqua pas de faire honneur à la recom-

mandation de ses maîtres, et ordonna que l'image de Jean Hennuyer quitterait son antique cathédrale pour orner la salle du club. En 1835, M. le ministre de l'intérieur avait la bonté d'envoyer au conseil municipal un portrait de Jean Hennuyer peint par M. Cosse, et représentant le prélat au moment où il calme la fureur des soldats contre les protestants. Voilà bien une inviolable possession d'état, ou il n'en fut jamais au monde.

Mais, en 1840, le président de la Société des Antiquaires de Normandie, M. de Formeville, conseiller à la cour royale de Caen, entreprend l'histoire de l'évêché de Lisieux. Il détache de ce travail une brochure imprimée à Caen, chez Lesaulnier, rue Ecuyère, et intitulée : *Les Huguenots et la Saint-Barthélemy à Lisieux*, et M. de Formeville s'inscrit en faux contre cette notoriété apparente.

La *Gallia Christiana* avait contesté jadis, d'après des documents émanés du chapitre même de Lisieux, les divers récits dont on faisait honneur à l'évêque; Moréri, tome V, page 583, s'était rangé à l'opinion des Bénédictins, et de savants ecclésiastiques, l'abbé Noël Deshaies, l'abbé Delarue, avaient secondé les Bénédictins et Moréri. Fleury avait commis à ce sujet une grave méprise qui fut relevée par de savants et pieux critiques. Mais est-ce à de pareilles sources qu'on allait alors chercher la science historique? Il fallait donc une nouvelle occasion de reviser cette controverse, et M. de Formeville, puisant aux archives de son propre pays, comme nous venons de puiser à celles de l'Anjou, établit :

Premièrement, que les protestants n'ont été arra-

chés par personne à la fureur des catholiques, attendu qu'à Lisieux la réaction s'était bornée à une lettre du sieur de Carrouges, lieutenant général au gouvernement de Normandie, en l'absence du duc de Bouillon, écrivant, le 25 août au matin, que chacun eût à observer incontinent les édits de pacification et port d'armes, sur peine de la vie, défendant à toutes personnes *de s'offenser ni molester aucunement*. On voit aussi à Lisieux, comme à Angers, le capitaine de la ville, sieur de Fumichon, prendre ses dispositions pour que Robert de la Couyère, habile chirurgien, fût spécialement mis à l'abri de toute insulte; et cette mesure protectrice, portant la date du 1[er] septembre, ne se fût, comme en Anjou, appliquée qu'à un cadavre, si les meurtriers n'eussent attendu pour frapper qu'un signal dans les ténèbres.

M. de Formeville établit ensuite que Jean Hennuyer était à Paris et non dans son diocèse durant la Saint-Barthélemy; que sa signature manque sur tous les registres du chapitre dans les mois d'août, septembre et octobre, et reparaît seulement dans une délibération du 8 novembre 1572.

M. de Formeville, recherchant enfin toutes les traces de Jean Hennuyer dans les annales de l'évêché, reconnaît en lui l'un des plus fervents catholiques de l'époque. Quand parut en Normandie l'édit de tolérance du 17 janvier 1561, Jean Hennuyer consigne en ces termes son opposition dans une délibération du chapitre, des 4 et 9 février 1561 :

« Jean Le Hennuyer.... après avoyr vu et lu certain édit touchant la religion, faict à Sainct-Germain-en-Laie, le 10 janvier dernier, a déclaré et déclare qu'il s'oppose à la publication

d'icelui, en tant qu'il est contrevenant au devoir de la charge donnée de Dieu au dict évesque et pasteur, pour le bien et le salut de son peuple, et duquel il faut qu'il réponde devant icelui, voire ame pour ame, et offre de déduire la raison de son opposition devant le Roy en son conseil privé, toutefois et quantes qu'il y sera appelé (page 10). »

Aussi, deux mois après, la ville de Lisieux ne fût pas épargnée par les calvinistes, et la cathédrale devint pendant trois jours le théâtre des plus violents excès.

En 1564, Jean Le Hennuyer, ayant à constater l'état des reliques de saint Ursin et de saint Patrice, sauvées comme par miracle du pillage calviniste, s'exprimait en ces termes dans le préambule du procès-verbal dressé en latin :

« Quel reste de liberté pouvait, en effet, conserver (à la France) cette tourbe infâme d'hérétiques, les plus cruels qui se soient rencontrés, portant en tous lieux le ravage, le meurtre et l'incendie? Je vous le demande, au nom de Dieu immortel, par quel moyen aurait-elle pu conserver une ombre de liberté, lorsque tout était rempli de voleurs, de parricides, de sacriléges et d'incendiaires, auxquels non-seulement l'impunité du crime était offerte, mais encore des récompenses étaient prodiguées avec largesse pour le commettre?..... »

Enfin Le Hennuyer exerçait déjà près de Henri II la charge de confesseur, et en demeura possesseur sous les princes ses fils, et près de la reine régente, jusqu'en l'année 1575.

Est-ce assez de mystifications? Les catholiques seuls seront-ils intéressés maintenant à dégager la vérité du mensonge, quand on voit une société populaire de 92, sur la parole des Voltairiens, inaugurer ses séances sous l'invocation... d'un aumônier de Catherine de Médicis?

Digitized by Google

Revenons donc enfin nous-même à une discussion sérieuse et plus digne de notre point de départ. N'essayons pas de rendre sarcasme pour sarcasme à des adversaires qui ont tant abusé de cette arme déloyale, et tâchons, au contraire, de leur appliquer à tous une égale part de justice et d'indulgence, en rappelant, au terme de notre polémique, cette pensée généreuse de M. de Maistre : « La fausse monnaie est d'abord frappée par de grands coupables, puis mise en circulation par des gens qui perpétuent le crime sans le savoir. »

D'où provient enfin l'inspiration de la Saint-Barthélemy ?

Elle provient d'une pensée toute politique, et d'une politique toute empreinte du détestable esprit de Catherine de Médicis. Non-seulement la religion ne mit pas le poignard à la main des coupables, mais la religion eût détourné de tels coups si elle eût régné plus efficacement dans cette cour remplie d'adultères et d'intrigues. Catherine était préoccupée des risques de son pouvoir beaucoup plus que des périls de l'Église, et dans cette préoccupation tout lui portait ombrage, aussi bien le connétable de Montmorency et la maison de Lorraine que le prince de Condé et l'amiral de Coligny. Elle pesa certainement plus d'une fois, et à la veille de la Saint-Barthélemy peut-être, les avantages que son étroite et égoïste jalousie retirerait d'une Saint-Barthélemy catholique ou d'une Saint-Barthélemy protestante. L'imprudence des huguenots au mariage d'Henri de Navarre, et le murmure presque universel des catholiques contre l'influence nouvelle des sectaires, déterminèrent brusquement cette longue

et tacite délibération. L'amiral, voulant entraîner Charles IX dans la querelle des Pays-Bas, et visant ouvertement à supplanter le crédit de la reine-mère, accéléra la catastrophe.

L'assassinat de Coligny avertissait Catherine que les Guise, portés par le flot de l'opiuion publique, pourraient, quand ils le voudraient, venger par leurs propres mains leurs injures. Cet attentat devint donc le véritable point de départ du sinistre projet dont l'exécution fut alors arrachée au jeune roi.

Voilà pour nous, et, nous ne craignons pas de le dire, voilà dans l'histoire froidement interrogée la véritable Saint-Barthélemy.

Et ne dites pas enfin qu'en vue de séparer la cause religieuse et la cause politique nous sacrifions à plaisir Catherine de Médicis et l'offrons en holocauste pour disculper un Pape ou l'Église; non. Nous ne calomnions pas cette déplorable reine quand nous affirmons qu'elle eût indifféremment tourné la pointe du glaive contre le catholique ou contre le huguenot, selon la crise du moment, et la meilleure preuve qu'elle le pouvait faire, c'est qu'elle l'a fait. Que voyez-vous donc au revers du feuillet sanglant de la Saint-Barthélemy? N'est-ce pas le meurtre d'un prince de l'Eglise romaine et du héros des catholiques?

Ainsi cette période Médicis fut très-logique et très-conséquente. Elle s'ouvre, nous l'avons déjà dit, par une profession d'indifférence entre le calvinisme de Genève et le concile de Trente, louvoie d'édits en édits alternativement annulés, amasse toutes les méfiances, justifie toutes les représailles. Quand ce tortueux système se sent trop rudement pressé par l'un

des réclamants, il essaie d'un violent effort et porte le coup de la Saint-Barthélemy; retombant ensuite dans des perplexités opposées, il n'adopte pas davantage la réaction qui en devait être la suite, il isole de nouveau la royauté du mouvement général des esprits, brise ouvertement avec le Saint-Siége, et, bientôt réduit aux mêmes extrémités, recourt aux mêmes expédients. La Ligue était trop puissante dans ses membres et dans sa popularité pour qu'une seconde Saint-Barthélemy fût possible, mais on tente pour abattre ses chefs tout ce qu'on osait tenter. Le Balafré, imprudent et hautain comme l'amiral, vient exposer sa tête à Blois : l'embûche l'y attend; le sang catholique ruisselle, et l'onction sainte ne sauve pas même le front du cardinal de Guise.

Répétons-le donc une dernière fois, pour résumer enfin notre loyal et sincère protestation : la préoccupation politique, la lutte de prince à sujet, de royauté à faction, se reconnaît à chaque page, s'atteste à chaque fait de cette lamentable histoire. La cause de l'Eglise non-seulement abonde en moyens de défense, mais le procès peut se vider d'un seul mot, par la démonstration d'un incontestable *alibi*.

III.

Pius episcopus, Servus Servorum Dei: Ad perpetuam Rei memoriam;

Regnans in excelsis, cui data est omnis in Cœlo et in terra potestas, unam sanctam Catholicam et Apostolicam Ecclesiam, extra quam nulla est salus, uni soli in terris, videlicet Apostolorum Principi Petro, Petrique successori Romano Pontifici, in potestatis plenitudine tradidit gubernandam. Hunc unum super omnes gentes, et omnia regna Principem constituit, qui evellat, destruat, dissipet, disperdat, plantet, et ædificet, ut fidelem Populum mutuæ charitatis nexu constrictum, in unitate Spiritus contineat, salvumque et incolumem suo exhibeat Salvatori.

Quo quidem in munere obeundo, nos ad prædictæ Ecclesiæ gubernacula Dei benignitate vocati, nullum laborem intermittimus, omni opera contendentes, ut ipsa unitas, et Catholica religio (quam illius auctor ad probandam suorum fidem, et correctionem nostram, tantis procellis conflictari permisit) integra conservetur. Sed impiorum numerus tantum potentia invaluit, ut nullus jam in Orbe locus sit relictus, quem illi pessimis doctrinis corrumpere non tentarint, adnitente inter cæteros flagitiorum serva Elisabeth prætensa Angliæ regina, ad quam veluti ad asylum omnium infestissimi profugium invenerunt. Hæc eadem, regno occupato, supremi Ecclesiæ capitis locum in omni Anglia, ejusque præcipuam auctoritatem atque juridictionem monstruose sibi usurpans, regnum ipsum jam

tum ad fidem Catholicam et bonam frugem reductum, rursus in miserum exitium revocavit.

Usu namque veræ Religionis, quam ab illius desertore Henrico VIII olim eversam claræ memoriæ Maria regina, legitima hujus Sedis præsidio reparaverat, potenti manu inhibito, secutisque et amplexis Hæreticorum erroribus, regium consilium ex Anglicâ nobilitate confectum diremit, illudque obscuris hominibus hæreticis complevit, Catholicæ fidei cultores oppressit, improbos concionatores atque impietatum administros reposuit, Missæ sacrificium, preces, jejunia, ciborum delectum, cœlibatum, ritusque Catholicos abolevit, libros manifestam hæresim continentes, toto regno proponi, impia mysteria, et instituta ad Calvini præscriptum a se suscepta, et observata, etiam a subditis servari mandavit. Episcopos, Ecclesiarum Rectores, et alios Sacerdotes Catholicos suis Ecclesiis, et beneficiis ejicere, ac de illis et aliis rebus Ecclesiasticis, in hæreticos homines disponere, deque Ecclesiæ causis decernere ausa, Prælatis, Clero et Populo, ne Romanam Ecclesiam agnoscerent, neve ejus præceptis, sanctionibusque Canonicis obtemperarent, interdixit, plerosque in nefarias leges suas venire, et Romani Pontificis auctoritatem atque obedientiam abjurare, seque solam in temporalibus et spiritualibus dominam agnoscere jurejurando coegit, pœnas et supplicia in eos, qui dicto non essent audientes, imposuit, easdemque ab iis, qui in unitate, fidei et prædicta obedientia perseverarunt, exegit. Catholicos Antistites, et Ecclesiarum Rectores in vincula conjecit, ubi multi diuturno languore et tristitia confecti extremum vitæ diem misere finierunt. Quæ omnia cum apud omnes nationes perspi-

cua et notoria sint, et gravissimo quamplurimorum testimonio ita comprobata, ut nullus omnino locus excusationis, defensionis, aut tergiversationis relinquatur.

Nos multiplicantibus aliis atque aliis super alias impietatibus et facinoribus, et præterea fidelium persecutione, Religionisque afflictione, impulsu et opera dictæ Elisabeth quotidie magis ingravescente, quoniam illius animum ita obfirmatum atque induratum intelligimus, ut non modo pias Catholicorum Principum de sanitate et conversione preces, monitionesque contempserit, sed ne hujus quidem Sedis ad ipsam hac de causa Nuncios in Angliam trajicere permiserit, ad arma justitiæ contra eam de necessitate conversi, dolorem lenire non possumus, quod adducamur in unam animadvertere, cujus majores de Republica Christiana tantopere meruere. Illius itaque auctoritate suffulti, qui nos in hoc supremo justitiæ throno, licet tanto oneri impares, voluit collocare, de Apostolicæ potestatis plenitudine declaramus prædictam Elisabeth hæreticam et hæreticorum fautricem, eique adhærentes in prædictis, anathematis sententiam incurrisse, esseque a Christi corporis unitate præcisos.

Quin etiam ipsam prætenso regni prædicti jure, necnon omni et quocumque dominio, dignitate, privilegioque privatam.

Et item proceres, subditos, et populos dicti regni ac cæteros omnes qui illi quomodocumque juraverunt, a juramento hujusmodi, ac omni prorsus dominii, fidelitatis, et obsequii debito, perpetuo absolutos, prout nos illos præsentium auctoritate absolvimus, et privamus eandem Elisabeth prætenso jure Regni, aliisque omni-

bus supradictis. Præcipimusque et interdicimus universis et singulis proceribus, subditis populis, et aliis prædictis, ne illi ejusve monitis, mandatis, et legibus audeant obedire. Qui secus egerint, eos simili anathematis sententia innodamus.

Quia vero difficile nimis esset, præsentes quocumque illis opus erit perferre, volumus, ut earum exempla, Notarii publici manu, et Prælati Ecclesiastici, ejusque Curiæ sigillo obsignata eandem illam prorsus fidem in judicio et extra illud, ubique gentium faciant, quam ipsæ præsentes, facerent si essent exhibitæ vel ostensæ.

Dat. Romæ apud S. Petrum, anno Incarnationis Dominicæ 1570. V. Kal. Maii, Pontificatus nostri anno V.

FIN DU PREMIER VOLUME.


MAG 2004921

TABLE

DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

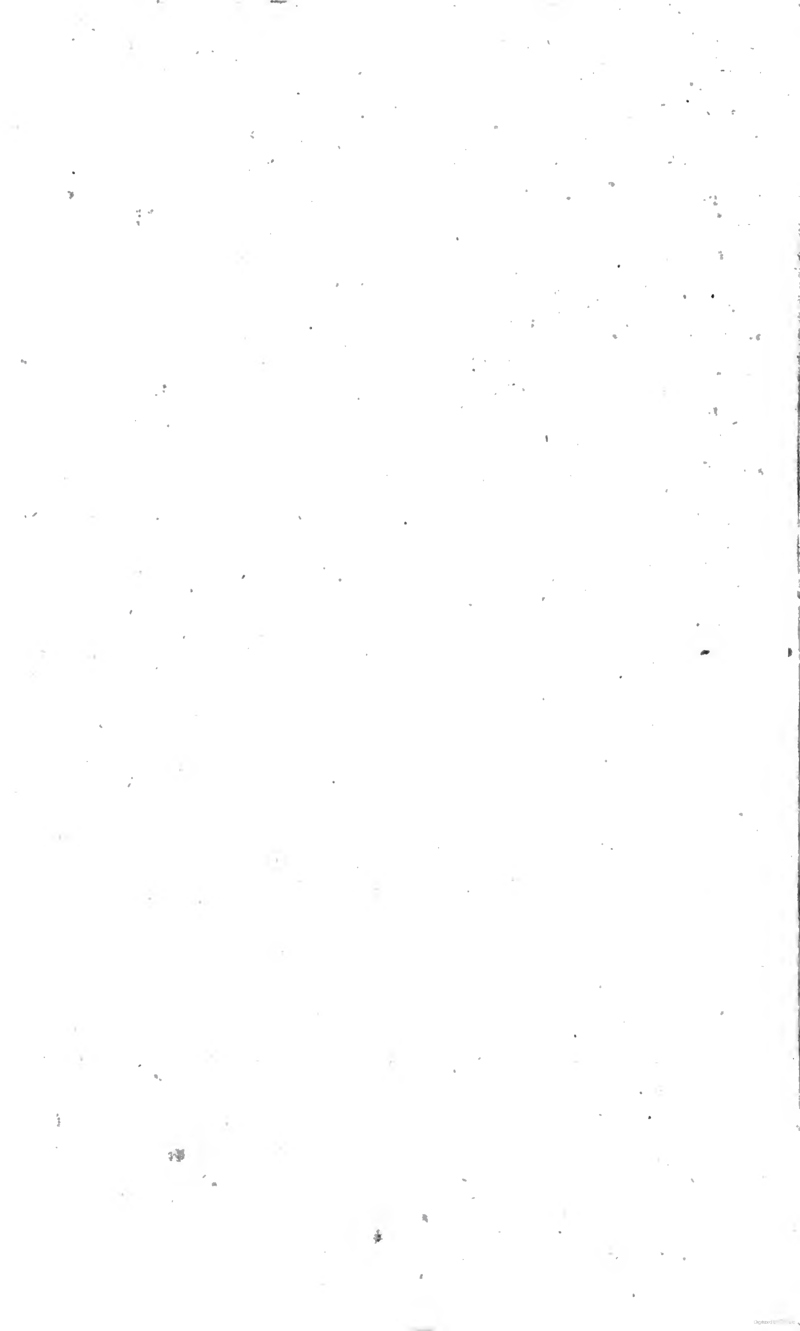
CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.


Digitized

Digitized by Google

